

CENTRE D'ÉTUDES DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN

Université de Sherbrooke

**STATUT DES FEMMES CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH :
REGARD SUR LES FONCTIONS, RÔLES, OBLIGATIONS,
DROITS ET DEVOIRS SUR LE PLAN DE LA VIE PRIVÉE ET
DE LA VIE PUBLIQUE**

par Rachel Genest

Mémoire présenté
au Centre d'études du religieux contemporain
dans le cadre du programme de maîtrise en études du religieux contemporain
pour l'obtention du grade de Maître ès arts, M. A.

Décembre 2016

TABLES DES MATIÈRES

LISTES DES FIGURES	7
REMERCIEMENT	8
AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1 : LE STATUT DES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU COURS DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT	19
1. ANTITRINITARISME ET DISSIDENCE	19
2. CHARLES TAZE RUSSELL – FONDATEUR DU MOUVEMENT DES ÉTUDIANTS DE LA BIBLE.....	22
2.1. La foi comme moteur de changement.....	22
2.2. Influences et étude de la Bible	25
2.3. Les femmes Étudiantes de la Bible sous Russell	27
2.4. Les pionnières chez le mouvement des Étudiants de la Bible	29
3. JOSEPH F. RUTHERFORD.....	30
3.1. Le successeur de Russell.....	30
3.2. Les femmes Témoins de Jéhovah sous Rutherford.....	31
4. NATHAN KNORR, 3 ^e PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE LA TOUR DE GARDE ET LE STATUT DES FEMMES.....	32
4.1. Une vague de changements.....	32
5. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH SOUS LE RÉGIME NAZI.....	34
5.1. Un sort proche de celui des Juifs d'Allemagne	34
6. LES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU CANADA ET AU QUÉBEC.....	36
6.1. Les premiers Témoins de Jéhovah au Canada	36
6.2. Les Témoins de Jéhovah au Québec	37
6.3. L'affaire Roncarelli.....	40
7. VOTRE JEUNESSE, COMMENT EN TIRER LE MEILLEUR PARTI	41
7.1. Qui sont les Témoins de Jéhovah des années 1970 ?.....	41
7.1.1. La jeunesse jéhoviste.....	41
8. DOCTRINES RELIGIEUSES JÉHOVISTES ET THÉOLOGIE D'HIER À AUJOURD'HUI.....	45
8.1. Pensées théologiques de Charles T. Russell	45
8.2. Une doctrine religieuse affirmée – Théologie de Joseph Rutherford	48
8.3. La Bible.....	50
8.4. Dieu, Jésus, le saint esprit et Satan	50
8.5. Imminence de la fin du monde	51
8.6. Le millénium.....	52
8.7. L'Autorité théocratique.....	52
9. CONCLUSION	53

CHAPITRE 2 : LA FEMME TÉMOIN DE JÉHOVAH SOUS LA LOUPE DES CHERCHEUR(E)S 56

1. LUCIE NOËL. POUVOIR, RÉGULATION ET CONDITION FÉMININE AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ SACRALE CONTEMPORAINE : LE CAS DES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU QUÉBEC.....	61
2. MIRIAM HUGHES – FROM EVE TO JEZEBEL. JEHOVAH'S WITNESSES AND CHRISTIAN FUNDAMENTALISM. THE CONSTRUCTION AND RECONSTRUCTION OF WOMEN'S GENDERED IDENTITIES WITHIN THE FAITH.....	66
3. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH SELON PHILIPPE BARBEY – LES TÉMOINS DE JÉHOVAH. POUR UN CHRISTIANISME ORIGINAL.....	74
4. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH – RECHERCHES DANS LES DOMAINES MÉDICAUX ET JURIDIQUES	76
4.1. Le domaine médical.....	76
4.2. Le droit et la médecine. Enjeux sur le refus de la transfusion sanguine.....	77
5. CONCLUSION	78

CHAPITRE 3 : LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE83_Toc469061183

1. LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION SOCIALE.....	83
2. MÉTHODOLOGIE.....	89
3. CONCLUSION	94

CHAPITRE 4 : DEVOIRS, DROITS, RÔLES, OBLIGATIONS ET FONCTIONS DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH : ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ORDRE DE LA VIE PRIVÉE DANS LES REVUES *LA TOUR DE GARDE* ET *LA TOUR DE GARDE (ÉDITION D'ÉTUDE)* 96

1. VIE PRIVÉE/PUBLIQUE	96
2. LA FEMME COMME PERSONNE RELIGIEUSE	97
2.1. La femme et la lecture spirituelle : la Bible et les publications jéhovistes	98
2.2. La femme récitant la prière	100
2.3. La femme pratique le culte familial	102
2.4. La femme à la Salle du Royaume	103
2.5. Les femmes et le baptême jéhoviste	105
2.6. La femme comme modèle de moralité, de pureté et de sainteté.....	107
3. LA FEMME SURVEILLE LES ACTIVITÉS DE SA MAISONNÉE.....	110
3.1. La femme s'occupe des tâches ménagères	110
3.2. La femme est une épouse.....	113
3.3. « Femmes, soyez soumises à vos maris ».....	119
3.4. La femme est mère de famille.....	123
4. LA FEMME DOIT REJETER LA FIGURE D'ÈVE	128
4.1. Ève	129
4.2. Adam.....	133
4.3. La faute d'Ève et d'Adam.....	133
5. CONCLUSION	135

CHAPITRE 5 : DEVOIRS, DROITS, RÔLES, OBLIGATIONS ET FONCTIONS DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH : ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ORDRE DU PUBLIC DANS LES REVUES *LA TOUR DE GARDE* ET *LA TOUR DE GARDE (ÉDITION D'ÉTUDE)* 137

1. LA FEMME COMME MINISTRE ET PRÉDICATRICE.....	137
1.1. La femme comme prédicatrice.....	138
1.2. La femme comme enseignante biblique	141
2. LA FEMME NE DOIT PAS S'INVESTIR DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES	145
3. LA FEMME EST BIENVEILLANTE.....	149
3.1. Femme qui offre du soutien, du réconfort, de la compassion et qui a un esprit communautaire.....	149
4. LE TRAVAIL CHEZ LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH.....	154
5. LA FEMME SE PARE AVEC MODESTIE	157
6. LA PLACE DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH.....	162
6.1. La femme ne peut diriger une congrégation	163
6.2. La femme doit avoir une bonne conduite	164
7. LA FEMME CÉLIBATAIRE DOIT RENDRE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ.....	167
8. CONCLUSION	171

CHAPITRE 6 : LES FEMMES CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH DANS UNE CONGRÉGATION QUÉBÉCOISE..... 172

1. LE QUESTIONNAIRE.....	173
2. LA FEMME COMME PRATIQUANTE JÉHOVISTE	174
2.1. La pratique spirituelle chez les femmes.....	174
2.2. La prédication et le ministère des femmes.....	176
3. LES FEMMES EXCLUES DE L'EXERCICE DE LA <i>DIDASKALIA</i>	178
3.1. L'enseignement par les hommes voulu par Jéhovah	178
3.2. Les cours d'études bibliques donnés par des femmes	180
4. L'ÉDUCATION CHEZ LES MEMBRES FÉMININS.....	182
4.1. Une faible scolarisation	182
5. LE TRAVAIL CHEZ LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH.....	184
5.1. Un travail à temps partiel.....	184
6. LA VIE D'ÉPOUSE	185
6.1. La parole de Jéhovah comme aide matrimoniale.....	185
6.2. Le concept de soumission de la femme envers son mari.....	185
6.3. Division des rôles chez les époux	187
7. LE RÔLE DE LA FEMME DANS SA MAISONNÉE	188
7.1. Des rôles traditionnels	188
7.2. Les mères de famille.....	190
8. FEMMES CÉLIBATAIRES AU SEIN DE LA CONGRÉGATION.....	192
8.1. Une certaine liberté pour les femmes célibataires	192
9. LA FEMME TÉMOINS DE JÉHOVAH.....	194
9.1. La vie dans la congrégation	194
9.2. Les femmes sont bienveillantes	194
9.3. Conversion et baptême chez les femmes	197
10. LA FEMME ET LA FIGURE D'ÈVE.....	198
10.1. Divergence d'opinions sur la figure d'Ève.....	199

11.	UNE TENUE DÉCENTE POUR LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH.....	201
11.1.	Modestie, pudeur et bon goût.....	202
12.	JÉHOVAH ET LES FEMMES	203
12.1.	Jéhovah un être spirituel aimant.....	204
13.	CONCLUSION	204
CONCLUSION.....		208
1.	LE STATUT À TRAVERS LE TEMPS.....	208
2.	LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	210
3.	LE STATUT DES FEMMES JÉHOVISTES	212
BIBLIOGRAPHIE		217
ANNEXE I : LE QUESTIONNAIRE.....		224
ANNEXE II : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT		229

LISTES DES FIGURES

FIGURE 1 : LECTURE SPIRITUELLE	99
FIGURE 2 : LA PRIÈRE	101
FIGURE 3 : LE CULTE FAMILIAL CHEZ LA FAMILLE TÉMOINS DE JÉHOVAH	103
FIGURE 4 : LA SALLE DU ROYAUME COMME LIEU DE SOCIALISATION.....	104
FIGURE 5 : MORALITÉ CHEZ LA FEMME TÉMOIN DE JÉHOVAH.....	109
FIGURE 6 : LA FEMME ET LES TÂCHES MÉNAGÈRES I	111
FIGURE 7 : LA FEMME ET LES TÂCHES MÉNAGÈRES II.....	113
FIGURE 8 : LA FEMME ET SON ÉPOUX	117
FIGURE 9 : TÂCHES ET FONCTIONS TRADITIONNELLES POUR L'ÉPOUSE	119
FIGURE 10 : MÈRE DE FAMILLE I	124
FIGURE 11 : MÈRE DE FAMILLE II.....	125
FIGURE 12 : ÈVE ET LE FRUIT DÉFENDU	131
FIGURE 13 : LA FEMME DANS SON ŒUVRE DE PRÉDICATION	140
FIGURE 14 : COURS D'ÉTUDES BIBLIQUES I	143
FIGURE 15 : COURS D'ÉTUDES BIBLIQUES II.....	145
FIGURE 16 : UNE VIE AXÉE SUR LE MINISTÈRE.....	147
FIGURE 17 : L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE CHEZ LA FEMME TÉMOIN DE JÉHOVAH	150
FIGURE 18 : JEUNE FEMME SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION	155
FIGURE 19 : LA JUPE EN PRÉDICATION.....	161
FIGURE 20 : LA PLACE DE LA FEMME.....	166
FIGURE 21 : FEMMES CÉLIBATAIRES EN PRÉDICATION À L'ÉTRANGER.....	167
FIGURE 22 : PROPORTION DE LA POPULATION DE 25 À 64 ANS DÉTENANT UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE SELON LE TYPE DE DIPLÔME ET LE SEXE, QUÉBEC, 1990-2012	183

REMERCIEMENT

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce travail. Ainsi, un chaleureux remerciement à mon directeur, le professeur Patrick Snyder. Il a non seulement été d'un grand support dans le suivi de ma rédaction de ce mémoire, mais également il m'a été d'un grand appui moral. Je souligne l'importante présence de mes ami(e)s et collègues d'études pendant ces trois dernières années et demie, tout particulièrement Safa Ben Saad, Sylvana Al Baba Douaihy et Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque. Un remerciement à mes professeurs du Centre d'études du religieux contemporain pour m'avoir fait découvrir d'autres cultures, religions, coutumes et de m'avoir permis une meilleure compréhension du religieux. Merci au professeur Martine Pelletier pour son aide sur le concept de représentation sociale et à Rodolfo Felices Luna pour la partie exégétique de mon mémoire. Merci aux conseils avisés du professeur Louis-Charles Lavoie lors de l'élaboration du projet de mémoire et à mes évaluateurs, Lorraine Derocher, Patrick Snyder et Claude Gélinas, pour leurs suggestions, corrections et commentaires.

Un merci également à ma famille pour leur patience et présence et plus spécialement à ma chère maman. Merci pour ton aide, ton écoute, de ta très grande patience envers moi, ta grande générosité à mon égard, d'avoir cru en mes capacités et de m'avoir toujours soutenu dans ma vie.

De plus, un merci aux femmes Témoins de Jéhovah qui ont pris le temps de répondre à mes questions.

Merci à mon compagnon de vie. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir appuyé dans ce projet. Merci d'avoir été près de moi pendant cette période importante de ma vie.

AVANT-PROPOS

Depuis les trois dernières années, j'ai eu souvent à répondre à la question suivante : es-tu Témoins de Jéhovah ? La réponse est non. Non je ne fais pas partie des Témoins de Jéhovah et je n'ai jamais fait partie de ce mouvement religieux. Mon intérêt pour le sujet est né à la suite d'un cours sur le religieux contemporain au Canada. Notre professeure nous avait demandé de faire un travail sur les Témoins de Jéhovah. À la fin de ce court travail, je suis restée sur ma faim. Je désirais en savoir plus sur ce groupe. La féministe en moi s'interrogeait sur le statut des femmes dans ce mouvement. Ayant moi-même grandi dans un nouveau mouvement religieux fondamentaliste, peut-être que ce sujet est une suite logique de mon expérience personnelle. Ne dit-on pas que les recherches que nous faisons sont parfois un reflet de nos propres questionnements et expériences ? Mon but en commençant ce mémoire n'était pas de mettre à tort le mouvement religieux des Témoins de Jéhovah. Je ne cherchais pas à tenter de prouver coûte que coûte que les femmes dans ce milieu religieux subissent une discrimination fondée sur leur genre. Au contraire, mon intention était de laisser la place à la science pour étudier ce mouvement, rendre compte de comment les femmes qui font partie de ce groupe sont perçues par les dirigeants des Témoins de Jéhovah et comment elles-mêmes se voient en tant que membre Témoins de Jéhovah. Je voulais donner une voix aux femmes de ce groupe.

INTRODUCTION

« Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle il les créa. » (Genèse 1, 27)¹.

Presque chacune et chacun d'entre nous ont un jour reçu la visite des Témoins de Jéhovah. Ils passent dans leurs plus beaux habits de porte en porte pour vous annoncer la Parole de Dieu. Malgré leur présence parmi nous, les connaissons-nous véritablement ? Pourtant, ils sont nos collègues de travail, nos voisins et nous faisons nos achats aux mêmes endroits. Nos connaissances de ce milieu religieux s'arrêtent trop souvent à des ouï-dire, à des documentaires sur les enfants dans des sectes, à un ami d'un ami, à un grand titre de journal mentionnant le refus de transfusion sanguine d'une femme morte en accouchant, etc. Ces « connaissances » ouvrent la voie à de nombreuses critiques du public et des médias, lesquels se forment une idée unilatérale de ce groupe. Encore dernièrement, les médias diffusent une nouvelle sur une jeune femme Témoin de Jéhovah qui a trouvé la mort après avoir donné naissance à son enfant. Tout de suite s'ensuivent des critiques contre le groupe. Toutefois, mentionnons que certains médias proposent leur version des faits, sans connaître les circonstances entourant la mort de cette jeune femme². Son dossier fait actuellement l'objet d'une enquête par un coroner, lequel amènera un rapport sur ce qui s'est passé.

Il peut être facile de tomber dans la stigmatisation de ce groupe. Le site Internet d'Info-Sectes.org³ (ne pas confondre avec Info-Secte à Montréal qui est un organisme à but non lucratif) a publié un ouvrage écrit par un évangéliste sur les Témoins de Jéhovah : *Les témoins de*

¹ *La Bible œcuménique*. Toronto/Montréal, Alliance Biblique Universelle/Édition le Cerf, 1977, p. 26.

² Marc-Antoine LAVOIE, « Le coroner enquête sur le décès d'une jeune mère témoin de Jéhovah », *Radio-Canada*, (page consultée le 30 novembre 2016), <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/808816/mere-témoin-jehovah-deces-coroner-enquete>.

³ INFO-SECTES, [en ligne], <https://www.info-sectes.org/index.htm>, (page consultée le 30 novembre 2016).

*Jéhovah. Les dessous de l'histoire*⁴. Cet ouvrage, lequel est écrit entre autres pour des chercheurs et des historiens, se démarque par son manque de neutralité. S'appuyant entièrement sur les données primaires, notamment le site Internet des Témoins de Jéhovah, l'auteur de ce livre utilise des mots comme « propagande », « souffrance » et « vies gâchées »⁵. Odon souligne qu'il agit avec objectivité, puis il ajoute un peu plus loin : « la méthode [de recherche] fournit les preuves irréfutables que l'Organisation des Témoins de Jéhovah, loin d'être divine, est un système de séduction purement humain qui a déjà égaré des millions de personnes. »⁶

Devant ces quelques cas, nous comprenons mieux pourquoi ce groupe vit encore beaucoup de discrimination. Nous n'ignorons pas que, comme dans toutes sociétés et tous groupes religieux, des dérives, des injustices, des erreurs, etc. puissent se produire chez les Témoins de Jéhovah. Cependant, par notre recherche, nous tentons de donner un portrait le plus neutre possible sur le statut des femmes actuellement dans ce groupe. En nous appuyant sur des recherches scientifiques précédentes, nous désirons réactualiser le savoir sur ce groupe, notamment au Québec. Comme nous le verrons, plusieurs années se sont écoulées depuis la dernière étude portant sur le statut des femmes au Québec, soit plus de trente ans. Il s'agit d'une recherche faite par Lucie Noël en 1985⁷. Toutefois, l'apport des sciences humaines et sociales, telles la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'ethnographie, la théologie, etc., nous aide à mieux comprendre ce mouvement et son fonctionnement. Mais, nous constatons que les études portant sur le statut des femmes dans ce groupe religieux ne sont pas fréquentes.

Notre société a changé depuis la dernière étude sur le mouvement au Québec. De plus, nous sommes une société qui a à cœur l'égalité entre les femmes et les hommes. Certains groupes à caractère traditionnel⁸, tels les Témoins de Jéhovah, peuvent avoir une vision différente des rôles

⁴ Pierre ODDON, « Les Témoins de Jéhovah. Les dessous de l'histoire », *Info-Sectes*, [en ligne], <https://www.info-sectes.org/tj/tjldh/index.htm>, (page consultée le 30 novembre 2016).

⁵ *Ibid.*, p. 16.

⁶ *Ibid.*, p. 18.

⁷ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation et condition féminine au sein d'une collectivité sacrée contemporaine : le cas des Témoins de Jéhovah au Québec*, Mémoire (M. A.), Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1985, 174 p.

⁸ Nous préférons utiliser ce terme plutôt que « fondamentalistes ». Le terme fondamentaliste a été utilisé par la « World's Christian Fundamentals Association » créée en 1919. Les membres de cette association « affirmaient notamment l'inspiration et l'inerrance des Écritures face à la critique biblique ». Jean-François MAYER, *Les Fondamentalismes*, Genève/Paris, Georg Éditeurs/Éditions M&H, 2001, p. 12. Toutefois, Mayer souligne que ce terme pose problème pour le mouvement des Témoins de Jéhovah. Effectivement, il note que les Témoins de Jéhovah croient à l'inerrance de la Bible, mais se gardent le droit à une certaine interprétation par ses dirigeants. De

de la femme et de l'égalité des sexes. C'est dans cet ordre d'idée que nous avons voulu faire une étude sur ce mouvement, plus spécifiquement sur les femmes dans ce groupe. Toutefois, notre étude ne se veut pas une critique du mouvement en soi. Plus précisément, elle n'est pas faite dans le but de faire une critique féministe sur le groupe. Nous désirons broser un portrait de ces femmes afin de mettre à jour les connaissances sur ce groupe.

Nos prédécesseurs qui ont abordé le sujet des femmes dans la collectivité jéhoviste l'ont fait d'un point de vue des sciences humaines. Lucie Noël s'interroge sur les conditions des femmes dans ce mouvement en regard avec la politique féministe de son époque, soit dans les années 1980. Elle fait son étude de cas à partir de différentes méthodes : observation participante, analyse de contenu, lecture de la littérature du mouvement et d'une étude ethnographique. Néanmoins, même s'il s'agit d'un travail remarquable, nous trouvons que cette recherche ne satisfait pas à une communauté de chercheurs qui pourrait s'intéresser actuellement à ce sujet. Non seulement son mémoire date de plusieurs années, plus d'une trentaine, mais il ne considère que très peu l'aspect des femmes dans les Témoins de Jéhovah. Effectivement, il s'agit d'une étude qui englobe plusieurs sujets : une présentation générale de l'organisation des Témoins de Jéhovah, la condition féminine québécoise au XX^e siècle et le contexte d'assouplissement de certaines valeurs morales présentes au Québec. Un seul chapitre porte sur l'étude des femmes dans les Témoins de Jéhovah. En somme, très peu de pages sont consacrées exclusivement aux femmes dans ce groupe⁹.

La thèse de Hughes tente de mieux comprendre l'identité des femmes dans ce groupe. Cette identité, selon ses recherches, est très genrée et contrôlée par la Société de la Tour de Garde¹⁰. Le

plus, toujours selon Mayer, les Témoins de Jéhovah ne cadrent pas tout à fait dans le terme fondamentalisme, car certaines caractéristiques liées aux groupes dits fondamentalistes ne se retrouvent pas chez les Témoins. En effet, il faut comprendre les groupes fondamentalistes comme étant des mouvements « qui surgissent dans le cadre d'une tradition religieuse sans couper en principe les ponts avec celle-ci ». *Ibid.*, p. 21-22. Les Témoins de Jéhovah ne suivent aucune tradition religieuse, ni protestante ni catholique (ils rejettent, entre autres, l'autorité du pape et la Trinité) ; tout en soulignant qu'ils se considèrent eux-mêmes comme les « vrais chrétiens ». Philippe Barbey est du même avis. Il souligne que le groupe n'entre pas dans cette catégorie, car il prend certains passages bibliques au sens symbolique. Par exemple, il ne croit pas que la création de la terre dura six jours. Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah. Pour un christianisme original*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 84.

⁹ En fait, seulement 29 pages, sur les 174 pages du mémoire, sont consacrées aux femmes chez les Témoins de Jéhovah, et ce, incluant la conclusion du chapitre où il est question de la condition des femmes.

¹⁰ The Zion's Watch Tower Tract Society est la société biblique fondée par Charles Taze Russell, le fondateur du mouvement les Étudiants de la Bible, lequel devient en 1931 les Témoins de Jéhovah. « Depuis 1956, elle porte le

travail de Hughes nous ouvre les portes sur un monde dicté par la Watchtower Society. Ses recherches démontrent que la condition des femmes et leur identité au sein du mouvement jéhoviste sont très structurées par la Société voire « conditionnées » par cette dernière¹¹. Cela nous donne une bonne piste de départ pour notre analyse. Nous reprenons le sujet des femmes pour rendre compte le plus objectivement possible du statut de celles-ci et dépasser les idées préconçues du public et des médias sur ce mouvement.

Devant la rareté des ouvrages scientifiques portant sur la question spécifique des femmes chez les Témoins de Jéhovah, nous travaillerons, dans les chapitres 4 et 5, directement avec les sources primaires des Témoins de Jéhovah. Celles-ci nous permettront de dégager le statut des femmes. Effectivement, l'objet principal de nos analyses sera deux revues produites par la Watchtower Society, soit *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)*. Afin de mieux connaître le groupe dans son ensemble, les recherches du sociologue des religions, Philippe Barbey, seront utilisées. Dans son ouvrage *Les Témoins de Jéhovah. Pour un christianisme original* (2003)¹² il trace l'histoire de la foi jéhoviste ainsi qu'une présentation détaillée de l'individu Témoin de Jéhovah. Philippe Barbey, Régis Dericquebourg et Bernard Blandre sont tous trois les spécialistes du mouvement des Témoins de Jéhovah dans les recherches francophones. Le premier à s'y intéresser est Blandre. Il a écrit de nombreux articles¹³ et un ouvrage¹⁴ dans les années 1970-1980 suivi de très près par Dericquebourg¹⁵ qui a également à son actif plusieurs articles sur les Témoins. Le plus contemporain à nos recherches est Barbey. Cependant, tous les trois n'ont guère abordé la question des femmes dans ce groupe.

nom Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc. » Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah. Pour un christianisme original*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 64.

¹¹ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 256.

¹² Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, 271 p.

¹³ Bernard BLANDRE. « Le Jour de Jéhovah. La crise économique de 1873 et la relance du millénarisme par Russell. », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 197, no 2, 1980, pp. 191-200 ; Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants de la Bible », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 187, no 2, 1975, p. 181-199.

¹⁴ Bernard BLANDRE. *Les Témoins de Jéhovah. Un siècle d'histoire*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1987, 144 p.

¹⁵ Régis DERICQUEBOURG. « Naissance d'un prophétisme en société industrielle. Rationalité de marché et économie du charisme. À propos de Charles Taze Russell. », *Mélanges de Sciences religieuses*, vol. 36, no 3, 1979, p. 175-190 ; Régis DERICQUEBOURG. « Les Témoins de Jéhovah : vers une sortie de la logique sectaire ? », dans Champion, Françoise ; Cohen, Martine (Eds.). *Sectes et démocratie*, Paris, Seuil, 1999, p. 105-125.

Comme nous venons de le mentionner, très peu d'études portent sur le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah et encore moins en contexte québécois. Pourtant, la fin du XIX^e et le XX^e siècle sont marqués par l'émergence des nouveaux mouvements religieux. Encore en ce début du XXI^e siècle, il semble que plusieurs personnes se sentent interpellées par ces groupes¹⁶, dont une bonne partie est composée de femmes. Des recherches sur le statut des femmes dans ces milieux manquent pour donner un portrait détaillé des conditions qui sont les leurs. Nous nous interrogeons également sur l'égalité des sexes dans ces environnements. Effectivement, notre société québécoise est forte de ses valeurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous pouvons penser par exemple aux organismes comme le *Conseil du statut de la femme*. C'est un organisme qui promeut et défend les droits et les intérêts des femmes au Québec et qui conseille le gouvernement.

Le Conseil a publié en 2007 un avis. Dans ce document du CSF, nous y lisons que la religion ou la croyance d'une femme ne devrait pas la brimer dans ces droits fondamentaux. Selon le Conseil du statut de la femme, les femmes, et ce, peu importe leur appartenance religieuse au Québec, seraient les plus atteintes vis-à-vis de leurs droits par rapport aux normes religieuses de leur religion d'appartenance¹⁷. Le Conseil fait l'avis suivant : « le Conseil défend l'idée qu'en cas de conflit entre le droit à l'égalité entre les sexes et la liberté de religion, l'égalité devrait prévaloir »¹⁸.

Il y a notamment la *Fédération des femmes du Québec*, un organisme social, prônant l'autonomie des femmes et leur reconnaissance dans la société. Nous pouvons lire dans un mémoire rédigé par la FFQ que la société actuelle devrait se défaire de son système d'idéologie dominante¹⁹. L'organisme réfléchi également sur l'interdiction dont pourraient être victimes certaines femmes

¹⁶ Une étude sur la diversité religieuse effectuée dans la région de Sherbrooke a démontré l'existence de plusieurs lieux de cultes autres que les grandes religions institutionnelles ou traditionnelles. On dénombrait en 2007, lors des recherches, neuf lieux de cultes marginaux chrétiens ; 21, soit 16%, liés à des religions d'inspiration synchrétique et ésotérique et environ 15 lieux pour des religions d'inspiration orientale. Lorraine DEROCHE, Claude GÉLINAS. « Profil de la diversité religieuse en Estrie », *Revue d'études des Cantons-de-L'Est*, n° 39, 2012, p. 58-61.

¹⁷ Conseil du statut de la femme, *Avis – Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2007, p. 13.

¹⁸ *Ibid.*, p. 17.

¹⁹ Fédération des femmes du Québec, « Pour la laïcité, sans domination », *Fédération des femmes du Québec*, (page consultée le 22 novembre 2016), 32 p., <http://www.ffq.qc.ca/2014/03/memoire-pour-une-laicite-sans-domination/>, p. 12.

québécoises par le gouvernement sur certaines croyances et habitudes culturelles. Ici, l'organisme fait référence au port du voile islamique. L'organisme juge que les femmes vivraient « un paternalisme de l'État »²⁰ si des lois interdisant le port de signes religieux étaient votées²¹. Nous comprenons que la FFQ mise sur une compréhension des valeurs religieuses des femmes par la société québécoise et non pas un rejet de celles-ci. Elle stipule qu'il faut une protection et une promotion des droits des femmes dans notre société et qu'il subsiste, au Québec, des discriminations envers les femmes²². Ce n'est pas uniquement l'Autre (immigrants, autres religions) qui menace l'égalité. La FFQ n'est pas en faveur d'une loi qui risque de discriminer une fois de plus les femmes.

Leurs discours sont quelque peu différents, mais les deux s'entendent sur un même principe : atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, à la lumière de ces deux acteurs importants dans la société québécoise que sont le Conseil du statut de la femme et la Fédération des femmes du Québec, nous avons une meilleure compréhension sur l'enjeu qu'est l'égalité des sexes, notamment en situation religieuse. Mentionnons que les nouveaux mouvements religieux ou encore les nouvelles religions d'inspiration chrétiennes (pour la plupart des groupes patriarcaux²³) offrent aux femmes des rôles très traditionnels et moins encore la chance d'avoir des postes importants au sein du groupe auquel elles appartiennent. Ainsi, nous nous demandons s'il peut y avoir un décalage entre ce qui est prôné par notre société québécoise, soit l'égalité, et les valeurs privilégiées par la Société de la Tour de Garde²⁴, celle-ci se définissant par de fortes valeurs traditionnelles et morales.

Le sociologue des religions Philippe Barbey mentionne que les Témoins ont à cœur de respecter rigoureusement les principes bibliques, surtout en ce qui concerne la moralité²⁵. Barbey ajoute : « [l]a vie de famille, les enfants, le mariage sont sacrés. »²⁶ Dans l'étude qu'a faite Lucie Noël en 1985, la chercheuse remarque qu'il y a une distinction des tâches et du statut entre les femmes et les hommes. Elle mentionne que la femme Témoin de Jéhovah doit « se soumettre à l'autorité

²⁰ *Ibid.*, p. 17.

²¹ Voir à ce sujet le projet de loi n° 60.

²² Fédération des femmes du Québec, « Pour la laïcité [...] », p. 14.

²³ Janet JACOBS. « Gender and Power in New Religious Movements », *Religion*, vol. 21, p. 348.

²⁴ Nous utiliserons parfois STG pour la Société de la Tour de Garde.

²⁵ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah [...]*, 2003, p. 146.

²⁶ *Ibid.*, p. 147.

familiale détenue par le mari. »²⁷ Dans ses recherches, June Melby Benowitz fait un court historique des femmes dans le mouvement jéhoviste, historique qui s'arrête sous le troisième président, Nathan Knorr, soit en 1977. Sous sa présidence, les femmes ont eu un rôle important au sein de l'organisation, surtout en ce qui concerne la prédication²⁸. Mentionnons par contre que la condition des femmes sous les premiers présidents de la Watchtower n'est guère enviable²⁹. Nous retenons également l'étude de Hughes, entre autres parce qu'elle est contemporaine à notre époque et qu'elle interroge, tout comme nous, le rapport qu'il peut y avoir entre la Société de la Tour de Garde et l'identité des femmes.

Avec cet aperçu de quelques études qui ont été faites sur les Témoins de Jéhovah, nous nous apercevons qu'il y a des points qui méritent un approfondissement et une mise à jour, par exemple sur le statut des femmes à l'intérieur du groupe au Québec. Les sources de référence primaires utilisées dans la thèse de Hughes auraient dû être plus récentes à notre avis afin que les résultats de son étude donnent un meilleur portrait de la condition des femmes Témoins de Jéhovah en contexte contemporain³⁰. Nous voulons donc nous inscrire dans la poursuite des recherches sur les femmes chez les Témoins de Jéhovah. Notre étude actualisera le savoir sur le statut des femmes Témoins et cela particulièrement pour le Québec. En effet, au chapitre 6, nous présenterons les résultats d'une enquête de terrain réalisée dans une congrégation sherbrookoise afin d'avoir un portrait des femmes dans ce milieu. Mieux cerner les représentations des femmes dans ce mouvement nous permettra davantage de comprendre leurs identité, statut, rôles, positions, fonctions, droits et devoirs au sein du groupe.

Compte tenu du caractère traditionnel de cette collectivité, ces femmes sont-elles nécessairement soumises à une autorité masculine ? Quel impact a leur compréhension de la Bible sur leurs conceptions de l'identité de la femme ? Ces femmes, ont-elles les mêmes droits que les hommes dans le mariage, dans leur vie privée et dans la communauté jéhoviste ? Sont-elles égales aux

²⁷ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 62.

²⁸ June Melby BENO WITZ. *Encyclopedia of American* [...], p. 167.

²⁹ Les femmes, selon le deuxième président de la Watchtower, sont des êtres inférieurs, elles ne méritent pas de considération sentimentale. June Melby BENO WITZ. *Encyclopedia of American* [...], p. 166.

³⁰ Il n'est pas rare que l'auteure cite des extraits de certaines publications jéhovistes qui sont désuets à notre avis. Effectivement, nous croyons que l'auteure aurait dû choisir des publications beaucoup plus près de son temps de rédaction (2006). Elle utilise, par exemple, des revues qui datent de 1971, 1977, 1985 ; certaines sont plus récentes, 1988, 1992, 2001.

hommes et sinon quelles sont les distinctions à faire ? Existe-t-il une forme quelconque de hiérarchisation sexuée ? Au Québec, la liberté des femmes de se définir et l'égalité entre les femmes et les hommes sont des valeurs importantes ; il nous semble donc pertinent de considérer ces aspects dans ce mouvement religieux au Québec. Notre intérêt est de mieux comprendre ce que les femmes vivent dans un mouvement qui tient à promouvoir de fortes valeurs traditionnelles et morales. Nous nous posons plus précisément la question suivante : quel est le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah, et ce, sur le plan de la vie privée et de la vie publique ?

Nous souhaitons pouvoir éclairer de la façon la plus neutre possible et scientifique le cas des femmes dans ce mouvement. Nous désirons contribuer à l'avancement des recherches sur les groupes religieux et plus particulièrement, sur le rôle des femmes dans ces mouvements, dans notre cas les Témoins de Jéhovah. Nous voulons faire ressortir le statut des femmes, apprendre quels sont leurs droits, devoirs, rôles, obligations et fonctions au sein du mouvement. De plus, nous désirons faire ressortir les représentations sociales³¹ des femmes chez les Témoins de Jéhovah à partir des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (l'édition d'étude)* publiées par les Témoins de Jéhovah. C'est par l'analyse de ces deux revues que nous pourrons faire ressortir le statut ; nous utilisons, pour ce faire, le concept de représentations sociales dont ce dernier et la méthodologie seront présentés au chapitre 3. À la suite de l'analyse des deux revues, un questionnaire a été conçu. Ce questionnaire, dont les résultats seront présentés au chapitre 6, nous servira à déterminer s'il existe des ressemblances ou des différences entre ce qui est prôné par les dirigeants jéhovistes dans les revues et ce que les femmes disent d'elles-mêmes en tant que membres de ce groupe. Nous comparerons ensuite les propos tenus par les femmes québécoises Témoins de Jéhovah sur leur propre expérience en tant que Témoins de Jéhovah et notre analyse des revues.

Notre objectif principal est de définir le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah. Pour nos sous-objectifs, nous voulons décrire le mouvement des Témoins de Jéhovah de ces origines à nos jours et tenter de faire ressortir le statut qu'ont eu les femmes au cours de l'histoire de ce groupe (premier chapitre). Deuxièmement, nous ferons une synthèse des recherches scientifiques

³¹ Nous utiliserons l'abréviation RS pour désigner les représentations sociales.

contemporaines (1990 à nos jours) portant sur les femmes Témoins de Jéhovah (deuxième chapitre). Troisièmement, nous présenterons notre théorie sur les représentations sociales et la méthodologie pour notre recherche (troisième chapitre). Quatrièmement, nous dégagerons les représentations féminines dans la revue *La Tour de Garde* (incluant l'édition d'étude) (2013-2015) (quatrième et cinquième chapitre). Cinquièmement nous ferons le bilan des propos des femmes ayant répondu au questionnaire (sixième chapitre). Puis, nous comparerons les propos recueillis par le questionnaire, soit la représentation que les femmes se font d'elles-mêmes et les résultats obtenus à l'issue de notre analyse des représentations sociales des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* (conclusion).

CHAPITRE 1

LE STATUT DES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU COURS DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT

Nous présenterons dans ce chapitre les événements importants au sein du mouvement religieux les Témoins de Jéhovah. Premièrement, nous exposerons la naissance du groupe et les facteurs qui ont influencé la création de ce dernier. Deuxièmement, nous présenterons les femmes qui ont contribué à l'essor du mouvement au niveau international et nous nous arrêterons sur l'épouse du fondateur du mouvement. Troisièmement, nous verrons les statuts des femmes sous les trois premiers présidents de la Société de la Tour de Garde. Quatrièmement, notre discours portera sur les femmes Témoins de Jéhovah sous le régime de l'Allemagne nazie¹. Cinquièmement, nous allons nous concentrer sur la présence des Témoins de Jéhovah au Canada et plus spécifiquement au Québec. Sixièmement, nous nous attarderons sur notre analyse d'un ouvrage publié par les Témoins de Jéhovah soit, *Votre jeunesse, comment en tirer le meilleur parti*², dans lequel, les rédacteurs décrivent aux membres les diverses conduites qu'ils doivent tenir au sein du mouvement. Nous terminerons ce chapitre en présentant les grandes lignes de la doctrine et de la théologie des Témoins de Jéhovah.

1. ANTITRINITARISME ET DISSIDENCE

Pour comprendre la naissance du groupe des Témoins de Jéhovah, il faut remonter au balbutiement du christianisme. En fait, les Témoins de Jéhovah descendent d'une longue lignée de mouvements religieux prêchant :

¹ Il nous paraît important de souligner cet épisode historique dans notre travail. En effet, nous verrons que certaines femmes jéhovistes ont continué à suivre les normes religieuses de leur groupe et à rester fidèles au mouvement religieux malgré l'adversité et le sort qui leur était réservé.

² WATCHTOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF NEW YORK. *Votre jeunesse, comment en tirer le meilleur parti*, New York, International Bible Students Association, 1977, 192 p. Afin de ne pas alourdir les références en note de bas de page, nous utiliserons l'abréviation WBTS pour la Watchtower Bible and Tract Society of New York. De plus, nous soulignons que les Témoins de Jéhovah ne citent pas le nom des rédacteurs de leurs différents ouvrages.

[l']unitarisme, Dieu est un, il n'est pas Trinité (antitrinitarisme), 2. [l']adventisme, attente du retour du Messie à la fin des temps, 3. [le] messianisme, attente de la venue du Messie rédempteur qui mettra fin à l'ordre actuel des choses pour instaurer un monde nouveau fait de justice et de bonheur, 4. [le] millénarisme, attente du Royaume messianique de mille ans qui restaurera le paradis sur la terre.³

Pour ce qui est de l'antitrinitarisme, il faut savoir que cette profession de foi date des premiers siècles de notre ère. Effectivement, Arius⁴ combat l'idée que Dieu est le seul vrai Dieu. Cette pensée sera déclarée comme hérétique par le concile de Nicée en 325⁵. La résistance des antitrinitaires se fait sentir plusieurs siècles après cette condamnation. Au VIII^e et IX^e siècle, un évêque s'insurge contre la « vénération [...] de la croix [...]. [L]’archidiacre Béranger de Tour [...] s’oppose au dogme de la transsubstantiation »⁶. Viennent ensuite Pierre de Bruys, prêtre du début du XII^e siècle, et Henri de Lausanne, moine qui reprend l'œuvre de Pierre de Bruys. Le premier condamne le baptême des enfants et la transsubstantiation⁷. Il fera de nombreux disciples. Il périt sur le bûcher. Henri de Lausanne critique la corruption du clergé et « il soutient que la Bible est seule règle en matière de foi et de culte. »⁸ Toujours au XII^e siècle, un groupe dit hérétique, les Vaudois⁹

sont connus pour leurs bonnes manières et la qualité de leur langage. Ils sont ordonnés et modestes dans leurs manières et dans leur comportement. Ils sont exempts de fausseté et de duplicité et se montrent chastes, tempérants, sobres, et ne se mettent pas en colère. Animés du zèle que leur communique la lecture des Écritures, ils sillonnent toute la campagne française, deux par deux, lisent et enseignent les Écritures à leur prochain. Ils rejettent le culte des images, la transsubstantiation, le baptême des nouveau-nés, le purgatoire, le culte de Marie, les prières pour les saints, la vénération de la croix et des reliques, la repentance sur le lit de mort, la confession aux prêtres, les messes pour les morts, les indulgences, le célibat des prêtres et l'usage des armes.¹⁰

³ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 11.

⁴ Arius est un « prêtre d'Alexandrie au début du IV^e siècle, qui fut traditionnellement considéré comme le père de cette hérésie ». Michel MESLIN, « Arianisme », dans *Universalis Education*, [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/arianisme/>, (page consultée le 9 novembre 2015), 4 p.

⁵ *Ibid.*

⁶ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 37.

⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁸ *Ibid.*, p. 38.

⁹ Les Vaudois ont eu accès à une traduction de certains passages de la Bible en langue populaire. On dit qu'il existait une « différence frappante entre la conduite de ces gens et celle du peuple en général. » Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...] 2003, p. 38.

¹⁰ *Ibid.*, p. 38.

La possession de la Bible en langue populaire est interdite en 1401 ; quiconque en possède une sera condamné à périr sur le bûcher¹¹. Certains protestants continuent de dénoncer l'Église chrétienne. Les anabaptistes¹² sont de plus en plus présents en Suisse vers 1525¹³. Une lecture plus approfondie de la Bible par certains anabaptistes les fait rejeter la doctrine de la Trinité¹⁴.

Des réformateurs se font entendre un peu partout en Europe, mais le plus connu de tous pour avoir soutenu une forte position sur l'unicité de Dieu est Michel Servet. Il écrit en 1531 un pamphlet antitrinitaire *De Trinitatis Erroribus*. Les idées de Servet sont très controversées. Il est condamné comme hérétique. Le 27 octobre 1553, il est brûlé vif sur le bûcher¹⁵. Ses idées ne tardent pas à trouver des adeptes. Ainsi, en 1568, la première Église unitarienne est créée. Les unitariens sont des antitrinitaires, ils « refuse[nt] de rendre un honneur divin à Jésus »¹⁶. Leur église prend racine en Transylvanie. Un nouveau groupe se forme sous les pensées de Fausto Socin : les sociniens. Ces derniers « utilisent le nom personnel de Dieu, Jéhovah. »¹⁷ Les écrits des sociniens trouvent écho auprès de grands hommes instruits comme Isaac Newton¹⁸. Les idées antitrinitaires se retrouvent également aux États-Unis. Des groupes d'anabaptistes émigrent en Amérique du Nord à la suite des vagues d'immigration. Ces derniers forment les premières églises baptistes des États-Unis. De nombreuses scissions y ont lieu. L'Église adventiste, entre autres, est née des baptistes. Selon Philippe Barbey, les Témoins de Jéhovah « revendiquent encore aujourd'hui un héritage anabaptiste »¹⁹. Il souligne également que le mouvement fondé par Charles Taze Russell en 1870, c'est-à-dire les *Étudiants de la Bible*, mouvement qui prendra le nom *Témoins de Jéhovah* en 1931, a été influencé par divers mouvements religieux issus du réveil religieux aux États-Unis²⁰.

¹¹ *Ibid.*, p. 39.

¹² Les anabaptistes veulent revenir à l'enseignement chrétien du 1^{er} siècle ; « ils rejettent la doctrine catholique [...]. Ils retiennent des paroles de Jésus, que le chrétien ne doit pas "être du monde", même s'il lui coûte d'être persécuté. » Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 44.

¹³ *Ibid.*, p. 43.

¹⁴ *Ibid.*, p. 45.

¹⁵ *Ibid.*, p. 47.

¹⁶ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 51.

¹⁷ *Ibid.*, p. 53.

¹⁸ *Ibid.*, p. 56.

¹⁹ *Ibid.*, p. 57.

²⁰ Barbey parle de bouillonnement religieux du Réveil aux États-Unis. Il entend par là divers mouvements religieux provenant de l'Europe ou nés à la suite de schismes, de désaccords doctrinaux, voire de désaccords pour le gouvernement de l'Église. *Ibid.*, p. 62.

C'est en 1931 que Joseph Rutherford, alors deuxième président de la Watchtower Society, proclame que les Étudiants de la Bible, groupe fondé par son prédécesseur Charles Taze Russell en 1870, s'appelleront les Témoins de Jéhovah. Il s'agit d'un effort afin de donner aux membres une identité religieuse forte. Plusieurs nouveaux groupes religieux prennent naissance au XIX^e siècle aux États-Unis. Les spécialistes appellent ce phénomène le Réveil. Au XVIII^e des évangélistes « comprirent [...] qu'une religion efficace, à l'époque de la première révolution industrielle, ne pouvait plus être une religion formelle, figée par la tradition et par une doctrine savante, inaccessible aux masses populaires. La foi nouvelle était une religion du cœur, fondée sur une expérience de conversion vécue à l'âge adulte. »²¹ De plus, l'engouement vers de nouvelles religions, certains diront sectes²², se comprend aussi dans la mesure où les États-Unis se montrent comme une nation démocratique. Lacorne mentionne que dans ces nouveaux groupes religieux, les laïcs y ont une plus grande place que sous des structures épiscopales hiérarchisées²³. La structure de ces groupes serait plus adaptée « à une société de pionniers, en constante expansion. »²⁴ Les femmes également y sont les bienvenues. Elles ont souvent les mêmes rôles que les hommes dans ces nouvelles Églises. L'espoir d'un jour meilleur est très répandu dans ces nouvelles religions. En effet, les prédicateurs et les pasteurs prêchent cette idée à leurs fidèles. Le livre de l'Apocalypse est d'ailleurs largement utilisé dans les réunions religieuses. L'idée d'être sauvé, que tous puissent être sauvés par le Christ fait son chemin. La rédemption est une idée alléchante.

2. CHARLES TAZE RUSSELL – FONDATEUR DU MOUVEMENT DES ÉTUDIANTS DE LA BIBLE

2.1. La foi comme moteur de changement

Charles Taze Russell est né le 16 février 1852 aux États-Unis en Pennsylvanie dans la petite ville d'Allegheny. Son père est un commerçant relativement prospère de vêtements pour hommes. Le jeune Russell est lui-même doué pour le commerce ; jeune homme, il gère divers magasins de son père. Russell vient d'une famille presbytérienne très croyante surtout du côté maternel²⁵.

²¹ Denis LACORNE. *De la religion en Amérique*, Paris, Gallimard, 2007, p. 71

²² À l'époque, soit au XVIII^e et au XIX^e siècle, le terme n'est pas employé dans un sens péjoratif. Il signifie un nouveau culte ou une nouvelle confession chrétienne. *Ibid.*, p. 88.

²³ *Ibid.*, p. 84.

²⁴ *Ibid.*, p. 84.

²⁵ *Ibid.*, p. 67.

Malgré cela, le jeune Russell doute des enseignements religieux du mouvement presbytérien. Il fréquente quelques groupes religieux protestants, notamment les congrégationalistes, car, selon Barbey, le jeune homme préférerait leurs idées religieuses à celles des autres groupes²⁶.

En Pennsylvanie, dans les premières décennies du XIX^e siècle, certains hommes réprouvent ouvertement le dogme de la Trinité. C'est le cas d'Henri Grew, qui en 1824, condamne cette idée. Il écrit notamment un livre sur l'immortalité de l'âme. Quelque temps après, Georges Storrs reprend les concepts théologiques de Grew dans le magazine *The Bible Examiner*²⁷. Il ira plus loin avec la notion de l'immortalité de l'âme. Il souligne que « l'âme est mortelle et l'immortalité [est] un don que recevront les chrétiens fidèles. [Il poursuit] [P]uisque les méchants n'ont pas d'immortalité, il n'y a pas de tourments éternels »²⁸.

Russell aurait pu être influencé, selon Barbey, par les discours de Storrs²⁹. Ce dernier, entre autres, condamne la Trinité. Il se peut que Russell, qui a perdu sa mère très jeune, à l'âge de neuf ans, ait acquis les idées de Storrs en son for intérieur. En effet, l'idée du rétablissement de la personne comme un don a sans doute influencé Russell à repenser les enseignements chrétiens qu'il a reçus et à adopter cette idée d'immortalité de l'âme ainsi que l'inexistence de l'enfer dont parle Storrs. En tant que jeune garçon élevé dans la foi chrétienne, il a appris que Dieu est amour, mais à l'adolescence, il ne peut concevoir qu'un dieu comme celui-là puisse avoir prévu pour les humains un feu éternel, « sauf à ceux qui avaient été prédestinés pour être sauvés, selon les croyances protestantes »³⁰. Russell se révolte contre cette idée. Il veut approfondir sa foi. Il mentionnera plus tard : « [p]eu à peu, j'ai été amené à constater que les credos, tout en contenant certains éléments de vérité, étaient dans leur ensemble trompeurs et en contradiction avec la Parole de Dieu. »³¹ C'est dans cette optique qu'il quitte les presbytériens et qu'il fréquente les congrégationalistes. De plus, il se tourne, temporairement, vers l'étude des grandes religions

²⁶ *Ibid.*, p. 67.

²⁷ Le magazine a été publié de 1843 à 1880.

²⁸ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 67.

²⁹ *Ibid.*, p. 67.

³⁰ *Ibid.*, p. 68.

³¹ *Ibid.*, p. 68.

orientales. Dans un ouvrage³², Russell expliqua quel avait été l'élément déclencheur à sa foi raffermie, alors que celle-ci était chancelante depuis des années :

[u]n soir, comme par hasard, j'entrai dans une salle poussiéreuse et mal éclairée où, m'avait-on dit, se tenaient des services religieux. C'était pour voir si la poignée de personnes qui s'y réunissaient avait quelque chose de plus sensé à offrir que les credos des grandes religions chrétiennes. C'est là que pour la première fois, j'ai eu connaissance de certaines des idées des adventistes [Église chrétienne de l'avènement] ; le prédicateur était M. Jonas Wendell [...]. J'avoue donc que je suis redevable aux adventistes ainsi qu'à d'autres groupements religieux bien que son exposé biblique ne fût pas tout-à-fait clair [...] il n'en fallut pas plus, sous l'action de Dieu, pour raffermir ma foi chancelante dans l'inspiration divine de la Bible, et pour me montrer que les récits des apôtres et des prophètes forment un tout indissoluble.³³

Le mouvement adventiste américain prend naissance dans la première moitié du XIX^e siècle. Notons que le terme *adventiste* vient du latin *adventus*, qui signifie *venue*³⁴. Les mouvements adventistes attendent le retour du Christ à la fin des temps³⁵. La principale croyance de ces mouvements est celle de la venue de la fin du monde, ils sont apocalyptiques. Les groupes apocalyptiques modernes interprètent le livre de l'Apocalypse de Jean comme étant un événement qui annonce « l'imminence de la fin des temps »³⁶. Cette croyance est de plus en plus présente à partir de la fin du XVII^e, et cela continue au XVIII^e et au XIX^e siècle³⁷. L'adventisme américain fut fondé au XIX^e siècle, plus précisément en 1831, par William Miller. Ce dernier avança l'idée que le Christ serait de retour entre le 21 mars 1843 et le 21 mars 1844³⁸. Après cette date, qui annonça l'échec de Miller, le groupe se divisa. Les groupes apocalyptiques étudient et définissent, selon leurs croyances, les signes qui annonceraient la fin du monde. À mesure qu'il côtoyait le mouvement adventiste, Russell découvre que certains des enseignements bibliques reçus des presbytériens n'allaient pas de pair avec les idées des adventistes et ses propres croyances³⁹.

³² Philippe Barbey ne souligne pas quel est cet ouvrage.

³³ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 68-69.

³⁴ Jean SEGUY. « Adventisme », *Universalis Education*, (page consultée le 9 novembre 2015), 2 p., <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/adventisme/>.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Jean HADOT. « Apocalypse de Jean », *Universalis Education*, (page consultée le 9 novembre 2015), 10 p., <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/apocalypse-de-jean>.

³⁷ Jean SEGUY. « Adventisme [...] », 2 p.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Bernard BLANDRE. « Russell, Barbour et le retour de Jésus en 1874 », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 195, n° 1, 1979, p. 57.

2.2. Influences et étude de la Bible

Après de nombreuses réflexions théologiques, Russell croit que ceux qui servent le Seigneur vont bientôt connaître leur dessein. Il se penche sur l'étude intensive de la Bible. D'ailleurs, il forme un petit groupe d'étude biblique en 1870 à Allegnony, sa ville natale. Ce groupe se nomme rapidement les *Étudiants de la Bible*. Entre 1870 et 1875, ce fut un moment d'étude intensif des récits bibliques. Les Étudiants de la Bible lisaient un passage biblique et soulevaient des questions concernant ce dernier. Ils reprenaient ensuite tous les autres versets qui se rapportaient à ce passage, puis tentaient de comprendre le sens de ces derniers⁴⁰. Par la suite, Russell désire faire connaître au public les résultats de leurs analyses bibliques. C'est dans cette optique qu'il s'associe avec Nelson Barbour⁴¹, lequel tient un journal *Herald of the Morning*⁴².

Dans les études historiques du mouvement des Étudiants de la Bible faites par Bernard Blandre, ce dernier rappelle que Russell avait prédit un événement important, lequel se produirait en 1874. Blandre ne sait pas quand Russell fit cette prédiction, mais celle-ci aurait coïncidé avec une idée similaire de Barbour. Selon Blandre, Russell aurait prédit que le Christ serait de retour en 1874 de façon visible⁴³. Cet événement n'arriva point. En 1876, en lisant un article dans le *Herald of the Morning*, Russell se rallie à l'idée qu'il y lit, c'est-à-dire que le Christ serait de retour, mais invisiblement. Quelque temps plus tard, les deux hommes se rencontrent et deviennent associés dans le journal de Barbour. Russell investit d'ailleurs une somme considérable pour le maintien du journal, lequel était près de la faillite à l'époque. En fait, quelques années plus tard, à l'âge de vingt-sept ans, il cesse toutes ses activités professionnelles de commerçant. Il vend ses parts de commerce pour une valeur de 250 000 dollars afin de s'investir complètement dans la diffusion de ses idées religieuses⁴⁴. Russell édite et publie un livre avec Barbour *Les trois mondes ou le plan de rédemption*⁴⁵ en 1877. Dans ce livre, ils admettent, selon leurs calculs antérieurs, que « la domination ininterrompue exercée par Satan sur la terre – appelée le “temps des

⁴⁰ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 69.

⁴¹ Nelson Homer Barbour est un dissident adventiste. Il annonçait une idée contraire à ce que le mouvement proclamait. Effectivement, il affirme que le Christ est déjà présent sur la terre depuis 1874, mais invisiblement. Or, les adventistes proclamaient que le Christ reviendrait d'une manière charnelle et visible. Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants [...] », p. 184.

⁴² La revue a été publiée de 1875 à 1880.

⁴³ Bernard BLANDRE. « Russell, Barbour [...] », p. 57.

⁴⁴ Régis DERICQUEBOURG. « Naissance d'un prophétisme [...] », p. 176.

⁴⁵ Nelson BARBOUR, Charles TAZE RUSSELL. *Les trois mondes ou le plan de rédemption*, édité par Charles TAZE RUSSELL, (s.l.), 1877, 196 p.

gentils” - touchait à sa fin en 1914 »⁴⁶. Russell y mentionne également ce qu’il pense de la résurrection des croyants. Selon lui, ceux-ci recevront « à la fin des temps la vie éternelle, que le Seigneur-homme-livré est distinct du Seigneur qui reviendra (uniquement sous l’aspect spirituel) »⁴⁷.

Russell n’a pas entretenu longtemps des liens avec les adventistes. Dès les premières années où il fréquente ce mouvement, il remet en question certaines de leurs croyances, lesquelles ne concordent pas avec ce qu’il croit. Le fondateur des Étudiants de la Bible affirme que les adventistes se trompent lorsqu’ils attendent la combustion de la terre par un feu réel en 1874 et qu’ils seront les seuls (les adventistes) à être « transportés corporellement au ciel, pendant que reviendrait un Christ charnel »⁴⁸. Russell suppose que le feu doit être vu symboliquement plutôt que réellement. Il publie son propre journal pour y diffuser les idées théologiques du mouvement bibliste. Il crée la revue *Zion’s Watchtower and Herald of Christ’s Presence* en 1879, laquelle existe toujours aujourd’hui sous le nom *La Tour de Garde annonce le Royaume de Jéhovah*⁴⁹. Comme le souligne Barbey, dès les débuts de la revue, Russell mentionne sa croyance en un dieu unique nommé Jéhovah⁵⁰. Russell fonde en 1881 sa société biblique qu’il nomme Watch Tower Bible and Tract Society ; elle ne sera enregistrée légalement que le 15 décembre 1884 sous le nom The Zion’s Watch Tower Tract Society, connue aujourd’hui sous le nom de Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc.⁵¹ En 1879 et 1880 Russell se lance dans une large campagne de diffusion de la foi chrétienne telle que pensée par son mouvement. Il voyage tout d’abord aux États-Unis, soit dans diverses villes de Pennsylvanie, du New Jersey, du Massachusetts et de l’État de New York⁵². En 1891, il se rend en Europe, en Afrique et en Asie. Il décède « au cours d’un périple américain »⁵³ en 1916. À sa mort, on estime qu’il y avait environ 25 000 personnes qui suivaient les enseignements des Étudiants de la Bible⁵⁴.

⁴⁶ Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants [...] », p. 186.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁸ Bernard BLANDRE. « Russell et le serviteur fidèle [...] », p. 63.

⁴⁹ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 65-66.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 66.

⁵¹ Il s’agit du nom officiel et légal de l’organisation des Témoins de Jéhovah. *Ibid.*, p. 63-64.

⁵² *Ibid.*, p. 72.

⁵³ Régis DERICQUEBOURG. « Naissance d’un prophétisme [...] », p. 177.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 177.

2.3. Les femmes Étudiantes de la Bible sous Russell

2.3.1. Mme Russell

Charles Russell épouse en 1879 Maria Frances Ackley. Mme Russell fait partie des membres actifs de la Watchtower Society. En effet, elle est la secrétaire-trésorière de la Société. C'est une femme éduquée et intelligente⁵⁵. En 1894, elle désire écrire librement dans la revue *Zion's Watch Tower and Herald of Christ's Presence*. Russell refuse. James Penton souligne qu'il s'agit d'une décision prise selon les principes bibliques : « Russell, guided by the Apostle Paul's admonition against women religious teachers, refused. »⁵⁶ Plus tard, Mme Russell demande à son époux de rétablir certains faits quant aux enseignements qu'il diffuse. Une fois de plus, il refuse d'acquiescer à sa demande, lui soulignant qu'il n'accepterait pas d'objections de sa part qui viendraient diminuer la véracité de ses prophéties⁵⁷. Sur une longue période, Mme Russell aurait été victime de maltraitance psychologique de la part de son mari. Il tente notamment de la faire interner dans un institut psychiatrique⁵⁸. Maria Russell aurait été influencée par le courant des suffragettes, ce qu'aurait désapprouvé son époux. Il critique leurs idées, telles que les droits des femmes, mentionnant que c'est un péché. Selon les recherches de Miriam Hughes,

Charles Russell [...] wrote innumerable letters to his estranged wife, mindful of his reputation amongst the faithful, attempting to coerce her into reconciliation as long as she admitted her wrongdoing in attempting to usurp his authority. He called meeting of the Society's employees where he alleged Maria Russell was « semi-hypnotised by his sister, “weak-minded”, “mind-poisoned” and under “Satanic hypnotic influence” » (quoted from court records, as recounted by Grizzuti Harrison 1980, p. 35⁵⁹). When she became ill, Russell went so far as to state that her illness was a « judgement from the Lord » an assertion he admitted to in court.⁶⁰

Mme Russell se sépare de son mari à la suite de mauvais traitements qu'il lui fait subir. Dans une lettre à la cour, lors de l'entente pour le divorce, Charles Russell condamne les femmes fortes au

⁵⁵ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], 297 p.

⁵⁶ James PENTON. *Jehovah's Witnesses in Canada*, Toronto, Maclean-Hunter Press, 1976, p. 19. Les rédacteurs de cet ouvrage tentent d'excuser les premiers Étudiants de la Bible, dont Russell, sur le fait que Maria ait pu écrire dans la revue. Ils soulignent : « À l'époque, les Étudiants de la Bible ne comprenaient pas clairement ce que les Témoins savent à présent sur le rôle d'enseignants, que la Bible attribue aux hommes dans la congrégation [...] C'est pourquoi Maria Russell était co-directrice de *La Tour de Garde* ; elle écrivait régulièrement dans ses pages. » WBTS, *Les Témoins de Jehovah. Prédicateurs du Royaume de Dieu*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, inc., 1993, p. 645.

⁵⁷ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 94.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 94.

⁵⁹ Barbara G. HARRISON. *Visions Of Glory: A History and a Memory of Jehovah's Witnesses*, Simon and Schuster, New York, 1980, (1978 première édition), p. 35. Dans Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 95.

⁶⁰ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 95.

célibat ; il s'agit d'une erreur que les femmes fortes de caractère se marient. Il ajoute : « [i]f they will marry the strong-minder had far better marry such as are not too intellectual and high-spirited, for there never can, in the nature of things, be peace under the present-time conditions where two are on an equality »⁶¹. Puis, toujours lors d'un témoignage à la cour, Russell mentionne, en parlant de Mme Russell, qu'il aurait été victime d'une personne instable, vicieuse et ambitieuse⁶².

Le discours des Témoins de Jéhovah sur le mariage de Russell avec Maria Frances Ackley diffère de ceux des chercheurs. Les rédacteurs soulignent dans l'ouvrage *Les Témoins de Jéhovah. Prédicateurs du Royaume de Dieu*⁶³ que « [l]eur union a été heureuse pendant 13 années, au bout desquelles leurs relations se sont dégradées, quand certains ont commencé à flatter Maria et à exciter son orgueil ; mais lorsque les manœuvres de ces flatteurs ont été révélées au grand jour, elle a semblé retrouver son équilibre. »⁶⁴ Lorsqu'il eut des gens pour dire que Russell maltraitait sa femme, cette dernière se serait rendue dans diverses congrégations pour réfuter ces dires⁶⁵. Mme Russell, après le refus de son époux d'avoir plus de prises de décision quant à la revue *Watchtower*, aurait eu une période de trouble. À la suite de quoi « [f]rère Russell s'est efforcé sincèrement de l'aider, mais en novembre 1897 elle l'a quitté. [Les rédacteurs précisent] Toutefois, il lui a fourni un logement et des moyens de subsistance. »⁶⁶ Toujours selon les Témoins de Jéhovah, Maria aurait tenté de salir la réputation de Russell en le présentant « sous un jour honteusement déformé. »⁶⁷ Cependant, lors de leur audience pour leur divorce, elle mentionne que les accusations de certains adversaires de Russell sur son infidélité sont fausses, qu'elle n'y croit pas. Au décès de Russell, selon les Témoins de Jéhovah, Mme Russell aurait laissé sur le cercueil un bouquet de fleurs auquel y était ajouté un ruban où il était écrit : « [à] mon époux bien-aimé. »⁶⁸ Le cas de l'épouse de Russell, du moins selon les chercheurs mentionnés, démontre un statut inférieur pour les femmes au début du mouvement. Il faut

⁶¹ Barbara G. HARRISON. *Visions Of Glory* [...] p. 36. Dans Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 95.

⁶² Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 94.

⁶³ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 749 p.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 645.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 645.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 645.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 645.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 646.

toutefois replacer ce cas dans son contexte historique où les femmes, en général, ont encore des rôles traditionnels se traduisant souvent à celui de mère au foyer⁶⁹.

2.4. Les pionnières chez le mouvement des Étudiants de la Bible

La plupart des renseignements que nous avons sur les femmes dans les débuts du mouvement proviennent d'un ouvrage écrit par les Témoins eux-mêmes, soit *Les Témoins de Jéhovah. Prédicateur du Royaume de Dieu*. Notons que nous n'avons trouvé aucun ouvrage qui porte spécifiquement sur les femmes dans les premières décennies de ce groupe religieux. Cet ouvrage relate quelques cas de pionnières ayant contribué à l'essor du mouvement au niveau international. Nous retrouvons ainsi, grâce à cet ouvrage, la trace des femmes qui ont fait dès le début du prosélytisme pour le mouvement. L'une d'entre elles aurait jeté « les bases d'un des premiers groupes d'Étudiants de la Bible en Allemagne »⁷⁰. Toujours selon l'ouvrage des Témoins de Jéhovah, en 1883, la revue *La Tour de Garde* se retrouve en Chine par le biais d'une ancienne missionnaire de l'Église presbytérienne. Son nom n'apparaît pas, mais les rédacteurs soulignent que cette femme a fait du prosélytisme dans ce pays⁷¹. Ebba Lundborg fait le voyage de la Suède

⁶⁹ Notons cependant qu'il y a de plus en plus de femmes qui ont accès à une éducation supérieure aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle. En effet, de 11 000 inscrites à l'Université en 1870, elles sont 40 000 dix ans plus tard, soit 32% des étudiants admis à l'université. Sara M. EVANS. *Les Américaines. Histoire des femmes aux États-Unis*, Paris, Éditions Belin, 1991, p. 250. De plus, de ces femmes instruites naissent des « maisons sociales » (1889), lesquelles viennent en aide à la masse de population très pauvre, dont plusieurs immigrants. Les femmes instruites s'adonnent au bénévolat. Même si on comptait plus d'une centaine de ces maisons aux États-Unis en 1900, il n'en demeure pas moins que les femmes qui y travaillent bénévolement sont minoritaires. Ceci étant dit, les maisons sociales auront un impact positif dans la transformation du statut des femmes à cette époque. Celles-ci « se retrouvèrent bientôt à l'avant-garde de la réforme sociale et civique. Intellectuels, extrémistes et socialistes de tout poil se rassemblaient dans l'atmosphère de ces foyers qui encourageait de nouveaux modes de pensée et d'action. » *Ibid.*, p. 255. Les maisons sociales ont aidé les femmes à s'imprégner des rouages politiques. Certaines en appellent à l'amélioration des conditions des femmes au travail. De fil en aiguille, les femmes commencent également à revendiquer le droit de vote, lequel va de pair, selon elles, avec leurs nouvelles fonctions et leur nouvelle place dans la société. En effet, pour « elles, le droit de vote constituait une extension absolument logique et naturelle de leur activité publique ». *Ibid.*, p. 281. Il faudra attendre le 26 août 1920 pour que le dix-neuvième amendement, soit le droit de vote pour les femmes, soit ratifié par trente-six États. *Ibid.*, p. 295. Les femmes avaient gagné en autonomie ; les années 1920 voient naître la mixité des universités, une sexualité libre pour les femmes, des choix de vie qui s'orientent vers le plaisir. Toutefois, les femmes, après leur scolarité, se trouvaient un mari. Le mariage était différent de celui de leurs parents en ce qu'il était basé sur « l'amour romanesque, le plaisir et une forme de camaraderie ». *Ibid.*, p. 304. Ceci étant dit, le mariage devenait pour les femmes une source de sécurité économique, mais une source instable car c'était leurs époux qui travaillaient et ramenaient l'argent à la maison. *Ibid.*, p. 304. Ainsi, « [l]e souci de réussir sa vie conjugale mettait un frein à la nouvelle liberté physique des *flappers* [nom que l'on donnait aux jeunes femmes des années 1920 qui prônaient l'amusement. Elles étaient jeunes, adeptes des jeux sexuels, avaient les cheveux courts, étaient maquillées et portaient des jupes raccourcies]. Si une jeune femme espérait trouver un partenaire, elle ne pouvait consacrer toute son énergie à d'autres activités, comme le sport ou sa carrière. » *Ibid.*, p. 305.

⁷⁰ Il s'agit de Margerethe Demut. Elle quitte la Suisse en 1902 pour s'installer à Tailfingen en Allemagne. WBTS, *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 410.

⁷¹ *Ibid.*, p. 718.

à la Finlande pour aller y faire du prosélytisme en 1906⁷². Certaines Étudiantes de la Bible de la Grande-Bretagne ont participé activement à la distribution de tracts. Sarah Ferrie reçoit près de 30 000 tracts afin d'en faire la diffusion. Minnie Greenlees, accompagnée de ses trois fils, parcourt « la campagne écossaise en carriole pour y distribuer des publications bibliques. »⁷³ En 1908, Charlotte White, une Étudiante de la Bible étatsunienne, décide de se faire fabriquer une valise sur roue afin de faciliter son œuvre de prédication. Effectivement, les Témoins soulignent que la distribution des ouvrages liés à la prédication de porte en porte devenait difficile étant donné qu'il y avait beaucoup d'intérêt pour ceux-ci⁷⁴. Plusieurs autres Étudiants de la Bible ont suivi son exemple⁷⁵. Ainsi, même si les femmes, comme nous l'avons vu précédemment avec Mme Russell, n'ont pas le droit de participer activement à l'enseignement des Saintes Écritures, elles peuvent faire de la prédication, ce qui est perçu comme une aide par le mouvement, car la prédication fait connaître le groupe et permet le recrutement de nouveaux membres.

3. JOSEPH F. RUTHERFORD

3.1. Le successeur de Russell

Le 6 janvier 1917, Joseph F. Rutherford est nommé successeur de Charles Taze Russell après son décès, et nouveau président de la STG. Il était un homme brusque et direct⁷⁶. C'est un comportement différent de son prédécesseur qui était « toujours aimable, chaleureux et plein de tact dans ses relations avec tous. »⁷⁷ Rutherford a une formation de juriste. Baptisé Étudiant de la Bible en 1906, il sera le conseiller juridique de la STG. Dès ses débuts comme président de la Watchtower Bible and Tract Society, Rutherford doit faire face à certaines difficultés. En effet, Paul Johnson, un proche de Russell, réfute la nomination de Rutherford au poste de président. Cela cause des différends au sein du mouvement des Étudiants de la Bible et éventuellement un schisme chez la part de certains membres. Plusieurs groupes se forment et restent attachés aux

⁷² *Ibid.*, p. 408.

⁷³ *Ibid.*, p. 412.

⁷⁴ Parmi ces ouvrages nous retrouvons des Bibles, des revues, des tracts ou encore les ouvrages de Russell (une série de livres portant le titre *l'Aurore du millénium*, connue plus tard sous *Études des Écritures*. Les Témoins de Jéhovah avaient d'ailleurs nommé la valise sur roue « l'Aurore mobile ». WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 133, n° 4, février 2012, p. 31-32.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 31-32.

⁷⁶ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah [...]*, 2003, p. 77.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 77.

enseignements de Russell⁷⁸. Rutherford, tout comme son prédécesseur, proclame la non-violence. La Première Guerre mondiale fait rage en Europe lorsque Rutherford prend le pouvoir. Plusieurs membres du Bureau central de la STG sont arrêtés, dont Rutherford. Ils ont prêché à leurs membres la non-participation aux combats armés. Ils sont condamnés à 20 ans de prison pour sédition⁷⁹. Rutherford passera environ un an en prison, où il conserve ses fonctions de président. Il sera innocenté à la fin de la guerre, tout comme les autres membres du Bureau central. Dans la continuité de son prédécesseur, l'œuvre de prédication est une fois de plus proclamée. Le nouveau président mentionne en 1919, lors d'un rassemblement des Étudiants de la Bible, que la « vocation d'un chrétien est "l'annonce de la venue du glorieux royaume messianique". »⁸⁰ En 1922, lors d'un discours, l'orateur lance l'appel suivant : « [p]roclamez, proclamez, proclamez le Roi et son Royaume ! »⁸¹ C'est en 1927 que la STG instaure la prédication de maison en maison⁸². En 1931, Rutherford établit officiellement un nouveau nom pour les Étudiants de la Bible ; ils s'appelleront dorénavant *les Témoins de Jéhovah*⁸³.

3.2. Les femmes Témoins de Jéhovah sous Rutherford

Une fois de plus, il est étonnant qu'il y ait si peu de littérature scientifique sur le sujet des femmes chez les Témoins de Jéhovah. James Penton et Miriam Hughes nous ont donné un aperçu de la condition de l'épouse de Russell. Mais même à partir de ces deux références, cela ne nous donne pas une idée précise du statut des autres femmes qui faisaient partie du mouvement au début⁸⁴. Attardons-nous aux recherches de June Melby Benowitz⁸⁵, lesquelles nous fournissent

⁷⁸ « Paul Johnson fonde son propre mouvement à Philadelphie. En France, il sera connu sous le nom le Mouvement Missionnaire Intérieur Laïque », lequel existe toujours de nos jours. *Ibid.*, p. 77.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 77.

⁸⁰ WBTS. *Le Royaume de Dieu en action!*, New York, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc, 2014, p. 63.

⁸¹ *Ibid.*, p. 63.

⁸² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 2, janvier 2014, p. 15.

⁸³ Au courant des années « l'œuvre spécifique de témoignage pour leur Dieu, Jéhovah, devient le label des Étudiants de la Bible. A tel point qu'en 1931, pour se donner une identité forte et pour couper court à toutes sortes de sobriquets qu'on leur donne, 15 000 membres actifs de la Société biblique Watch Tower prennent une résolution. Désormais, ils s'appelleront "Les Témoins de Jéhovah". » Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 80.

⁸⁴ Il serait sans doute possible de trouver dans la littérature des Étudiants de la Bible des citations qui portent sur les femmes et leur place au sein du groupe, mais cela reviendrait à faire un travail de moine. Effectivement, Russell et son successeur, Rutherford, sont très productifs en publication écrite. En plus de ses nombreux sermons qui sont publiés dans la revue *Watchtower*, Russell a écrit six volumes dans lesquels il explique ses pensées théologiques et doctrinales. Rutherford n'est pas en reste, il publie lui aussi des ouvrages théologiques. De plus, il est difficile de retrouver les archives des Témoins de Jéhovah.

⁸⁵ June MELBY BENOWITZ. *Encyclopedia of American Women* [...], 466 p.

quelques pistes sur le statut des femmes et sur leurs rôles au sein du groupe des Témoins de Jéhovah. Ainsi, selon Benowitz, Rutherford mentionne que les femmes doivent s'en tenir au rôle de mères au foyer. Il ajoute que si la femme avait du pouvoir dans la religion et l'État, cela détruirait le foyer familial et que les hommes se détourneraient de Dieu⁸⁶. Il tente de dissuader les couples d'avoir des enfants en proclamant l'abstinence sexuelle⁸⁷. Les femmes, selon lui, sont des êtres inférieurs et en tant que tels, elles ne méritent aucune considération sentimentale⁸⁸. Dès les débuts du mouvement, notons qu'elles ne sont pas autorisées à avoir des postes dans la structure hiérarchique ; c'est également le cas sous Rutherford. Le mariage n'était pas encouragé par la direction de la STG, ce dernier empêcherait, selon la direction, les couples de faire de nombreuses heures de prédication⁸⁹. Rutherford décède en 1942, laissant derrière lui un « groupe religieux minoritaire chrétien antitrinitaire organisé et dirigé à l'échelle mondiale. »⁹⁰

4. NATHAN KNORR, 3^e PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE LA TOUR DE GARDE ET LE STATUT DES FEMMES

4.1. Une vague de changements

Nathan Knorr est le troisième président de la Watchtower Bible and Tract Society. C'est lui qui met en place une stratégie de traduction des Saintes Écritures. Il fait traduire par toute une équipe les Écritures grecques chrétiennes. Au terme de plusieurs années, en 1950, paraît *Les Écritures grecques chrétiennes – Traduction du monde nouveau*. En 1961, la STG publie une nouvelle version sous le nom *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau*⁹¹. Dorénavant, les Témoins de Jéhovah ont leur propre traduction de la Bible⁹² et doivent se référer à cette traduction. Knorr veut améliorer les techniques de prédication des membres du groupe. À l'époque, plusieurs d'entre eux font du porte-à-porte armés d'un phonographe et d'un disque sur

⁸⁶ *Ibid.*, p. 166.

⁸⁷ Il est intéressant de noter ici qu'au même moment, soit dans les années 1920 aux États-Unis, on voit apparaître un discours sur la limitation des naissances dans la vie quotidienne de la classe moyenne. Cependant, ce discours suit la logique de l'époque où l'on avait un nouvel idéal du mariage, lequel était « considéré comme un compagnonnage affectivement satisfaisant. » Sara M. EVANS. *Les Américaines*. [...], p. 304.

⁸⁸ June MELBY BENOWITZ. *Encyclopedia of American* [...], p. 166.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 166.

⁹⁰ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 81.

⁹¹ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 607.

⁹² Nous utiliserons la version suivante lorsque nous citons leur Bible : WBTS. *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 1995, 1661 p.

lequel est enregistré un discours⁹³. Le troisième président met sur pied des cours de prédication pour remplacer cette technique. Une école sera fondée en 1943 afin de former le plus de gens possible à la prédication. Il s'agit de l'École de Guiléad, laquelle est ouverte aux hommes et aux femmes.

Lorsque Nathan Knorr prend la direction de la Watchtower au décès de Rutherford en 1942, son discours est plus favorable envers les femmes. Il souligne l'importance du mariage et de la famille⁹⁴. Cependant, les dirigeants de la STG proposent à ses membres diverses manières d'agir dans leur vie privée. Par exemple, ils encouragent le célibat ou du moins, les jeunes couples mariés à attendre avant de fonder une famille. Ces statuts et devoirs vont de pair avec la mission que s'est donné Knorr, c'est-à-dire étendre la prédication internationalement. Pour ce faire, la Société doit former des femmes et des hommes qui sont prêts, dans certains cas, à partir dans un nouveau pays pour y faire de l'évangélisation. C'est à cet effet qu'est fondée l'École de Guiléad. Toujours sur le plan privé, la STG invite les hommes à prendre soin de leurs femmes, et ce, du point de vue spirituel et physique⁹⁵. Les femmes sont conviées à se vêtir modestement⁹⁶. Le divorce, sans être interdit, n'est guère approuvé. Ainsi, les dirigeants jéhovistes exhortent les femmes à demeurer avec leur mari, et ce, même s'ils sont violents avec elles⁹⁷. Ils s'attendent également à ce qu'elles tiennent bien leur maison et obéissent à leurs maris⁹⁸. Pour la Société, les femmes sont importantes pour la prédication. Ce sont surtout les mères au foyer, lesquelles ont plus de temps pour faire cette activité religieuse et partager la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Munies de tracts, elles passent de maison en maison, visitent souvent des gens malades et prennent soin des pauvres⁹⁹.

⁹³ « En 1934, la Société s'est mise à fabriquer des phonographes portatifs et un jeu de disque 78 tours proposant des discours bibliques de 4 minutes et demie. » *Ibid.*, p. 87.

⁹⁴ June MELBY BENOWITZ. *Encyclopedia of American* [...], p. 167.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 167.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 167.

5. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH SOUS LE RÉGIME NAZI

5.1. Un sort proche de celui des Juifs d'Allemagne

Nous aimerions souligner ce point important dans l'histoire des Témoins de Jéhovah. Ces derniers mentionnent dans leur ouvrage, *Les Témoins de Jéhovah. Prédicateurs du Royaume de Dieu*, certains cas où des familles jéhovistes sont « resté[e]s fidèles Témoins de Jéhovah »¹⁰⁰ malgré la persécution qui régnait en Allemagne nazie contre les Témoins de Jéhovah, entre autres. On fait référence à des femmes jéhovistes qui auraient défié les normes en vigueur. Nous pouvons lire en effet, des femmes continuaient à reproduire ou distribuer des écrits bibliques en Allemagne et en Autriche¹⁰¹. Les rédacteurs annoncent que des femmes ayant été arrêtées sont restées fidèles et zélées dans leur foi, dont une jusqu'à l'âge de 90 ans [au moment de la rédaction de l'ouvrage] sert encore les Témoins de Jéhovah.

Guy Canonici¹⁰² a écrit un imposant ouvrage sur les Témoins sous le régime nazi d'Adolphe Hitler. Il relate, entre autres, le sort des femmes Témoins de Jéhovah ou *Étudiantes de la Bible*¹⁰³. Les coreligionnaires jéhovistes connaissent un sort semblable aux Juifs d'Europe à cette époque. Ils sont environ vingt milles en Allemagne lorsqu'Hitler prend le pouvoir en 1933 et dès ce moment, les Témoins sont progressivement interdits pour « délit d'opinion »¹⁰⁴. Le régime nazi arrête les Témoins de Jéhovah pour avoir tenu des réunions illégales. Avec le temps, les condamnations sont de plus en plus sévères. Le simple fait de dénoncer un acte d'injustice peut suffire à être placé dans un camp de concentration. C'est le cas de la sœur de Karl Kirsch qui déclara à la Gestapo ne pas croire au suicide de son frère, ce dernier ayant été retrouvé le crâne fendu¹⁰⁵. En 1943, un couple et leurs filles sont envoyés dans des camps de concentration pour avoir refusé de se soumettre au parti. La famille sera libérée le 5 mai 1945¹⁰⁶. Gertrud Poetzinger est arrêtée le 3 septembre 1937 pour avoir introduit clandestinement des tracts : « [a]près des mois d'une très dure détention préventive, le tribunal spécial de Berlin la condamne à trois ans et

¹⁰⁰ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 449.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 450.

¹⁰² Guy CANONICI. *Les Témoins de Jéhovah face à Hitler*, Paris, Albin Michel, 1998, 469 p.

¹⁰³ À ce moment-là, en Europe on les appelaient souvent encore les Étudiants de la Bible, les *Bibelforscher*.

¹⁰⁴ Guy CANONICI. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 64.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 155.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 104.

de demi de détention cellulaire [...] [mais dans les faits] elle ira à Ravensbrück¹⁰⁷ [...] elle ne sera libérée qu'en 1945 »¹⁰⁸.

Le parti nazi n'épargne pas les Témoins de Jéhovah de la mise à mort. Le premier décès d'une Témoin de Jéhovah est rapporté pour l'année 1937. Il s'agit de l'épouse d'Émile Wilde (son nom n'est pas précisé dans l'ouvrage). Après leur arrestation par la Gestapo, ils sont mis en cellule le 15 septembre 1937. Mme Wilde meurt au cours de son incarcération. Selon le témoignage de son mari, elle aurait été battue à mort par la Gestapo¹⁰⁹. Emmy Zehden est reconnue coupable, en 1943, « d'avoir démoralisé les forces armées et trahi le pays en favorisant l'ennemi parce que dans les années 1940 à 1942, elle a offert le gîte et le couvert à trois recrues [...] et les a cachées, ce qui les a soustraites au service militaire, elle est condamnée à mort et à la dégradation civique pour toujours »¹¹⁰ ; elle est condamnée à être guillotinée. En 1940, Maria Hombach fait partie de « l'organisation clandestine [des Témoins de Jéhovah] où son rôle en qualité de secrétaire de Ludwig Cyranek¹¹¹ consiste à écrire des lettres et à inclure entre les lignes des messages avec un liquide incolore [...] des rapports sur ce qui se passait en Allemagne »¹¹². Elle est accusée de haute trahison et passible de la peine capitale, mais sur l'intervention d'un responsable de la Gestapo qui, paraît-il, l'estimait, sa condamnation fut réduite à purger une peine d'emprisonnement de trois ans et demi¹¹³. À partir de 1934, les femmes Témoins de Jéhovah qui sont mariées à un fonctionnaire doivent renoncer à leur foi¹¹⁴. De plus, « [d]ans l'Allemagne nazie au moins huit cent soixante enfants furent retirés à leurs parents témoins de Jéhovah. »¹¹⁵ Dans les meilleurs cas, ils étaient confiés à des familles nazies ou placés dans des centres de redressement¹¹⁶. Au camp de Ravensbrück, les femmes devaient faire des travaux parfois pénibles. Marthe de Jonge raconte qu'elle a

¹⁰⁷ Il s'agit d'un camp de concentration réservé aux femmes.

¹⁰⁸ Guy CANONICI. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 140.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 89.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 161.

¹¹¹ Reconnu par les Témoins de Jéhovah comme un membre actif pour la duplication et la distribution des imprimés jéhovistes lors de la Seconde Guerre mondiale, ceux-ci, rappelons-le, étaient interdits sous le régime d'Hitler.

¹¹² Guy CANONICI. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 164.

¹¹³ *Ibid.*, p. 164.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 171.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 172.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 172.

ramassé du fumier, déterré des pommes de terre, nettoyé des porcheries et nettoyé des canaux pour la construction [...]. Gertrud Poetzingler parle de péniches de charbon qu'il fallait décharger. Les corbeilles de charbon, portées à deux, étaient vidées dans les caves des maisons des SS. Elle ajoute qu'il fallait marcher d'un pas régulier et ne jamais s'arrêter, car [elles – les femmes] risquai[ent] une grave punition.¹¹⁷

Une détenue de Ravensbrück mentionne qu'elle est heureuse de pouvoir rendre un témoignage au sujet des femmes Témoins de Jéhovah qu'elle trouvait courageuses¹¹⁸. Sur les deux cent cinquante femmes Témoins de Jéhovah à Auschwitz, quatre-vingt-dix-sept survécurent¹¹⁹.

6. LES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU CANADA ET AU QUÉBEC

6.1. Les premiers Témoins de Jéhovah au Canada

Au Canada, on constate la présence d'Étudiants de la Bible dès 1880, soit moins de dix ans après la formation du groupe. C'est par l'intermédiaire d'amis étatsuniens que des Ontariens reçoivent des publications du mouvement. Notons qu'un premier Canadien se joint à la cérémonie du Mémorial¹²⁰ en 1886. Cette même année, on inaugure à Toronto la première congrégation dirigée par William Brookman¹²¹. Les premiers à s'intéresser aux enseignements religieux de Russell sont surtout des hommes d'affaires, des artisans et des fermiers, pour la plupart des Anglo-Saxons¹²². En 1890, un Manitobain d'origine, William Peter Flewwelling, fonde une deuxième congrégation à Vancouver en Colombie-Britannique. Russell rend visite à des Étudiants de la Bible de Toronto le 22 février 1891¹²³. On note la présence d'un membre à Halifax dans les Maritimes en 1895. Une congrégation est mise sur pied en 1899 à Calmar en Alberta, puis une autre à Régina en Saskatchewan en 1914. Un premier groupe d'Étudiants de la Bible est formé à Grandview au Manitoba. L'Ontario connaît la croissance la plus importante de congrégations dans les premières années du mouvement au Canada. Autant dans les grandes villes que dans les

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 282.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 292-293.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 294.

¹²⁰ Le Mémorial ou la commémoration de la mort du Seigneur est célébré depuis 1876 par les Témoins de Jéhovah. WBTS, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 1993, p. 242.

¹²¹ Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah, Québec*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 30.

¹²² James PENTON. *Jehovah's Witnesses* [...], p. 35.

¹²³ *Ibid.*, p. 35.

villages, l'accroissement des membres s'y fait sentir, soit à Aylmer, Beamsville, Barrie, Lucknow, Preston, Smithville et West-Montrose¹²⁴.

Entre temps, de nombreux colons provenant des États-Unis s'établissent au Canada. Parmi eux se trouve un petit groupe d'Étudiants de la Bible. Le Canada connaît une importante hausse d'immigration à ce moment. Cela donne lieu à une diversité de groupes religieux notamment dans l'Ouest canadien. Cette situation a peut-être aidé à l'implantation du jeune mouvement. Notons que le Canada a été le deuxième pays où il y eut des Étudiants de la Bible suivi de très près en 1881 par le Royaume-Uni¹²⁵.

6.2. Les Témoins de Jéhovah au Québec

L'établissement d'une première congrégation des Étudiants de la Bible au Québec est plus tardif. Le mouvement s'est d'abord implanté dans les milieux anglophones¹²⁶. Un représentant de la Société Watchtower donne une première conférence en 1909 à Montréal¹²⁷. Ce n'est qu'en 1916, et non sans embûches, qu'est inaugurée une première congrégation à Montréal. La conversion des Canadiens français à l'époque est moins marquante que dans les autres provinces canadiennes. Sarra-Bournet souligne : « les recensements de 1911, 1921 et 1931 révèlent respectivement la présence d'un, cinquante-trois et quatre-vingt-dix étudiants de la Bible au Québec. »¹²⁸ Russell se rendra à Montréal pour y tenir une conférence au His Majesty Theatre en 1916. Certains facteurs ne favorisent pas l'accroissement de ce groupe au Canada français. Les Étudiants de la Bible sont souvent victimes de confrontations par la société Canadienne française à grande majorité catholique. La barrière de la langue nuit à la diffusion des idées du mouvement religieux également. Selon les recherches de Pauline Côté, en 1927 dix-huit personnes provenant du milieu francophone font partie d'une congrégation à Montréal¹²⁹.

Au cours des décennies 1910-20, le nombre de membres connaît un accroissement important, sauf au Québec. Les Étudiants de la Bible sont de plus en plus actifs dans la prédication et mieux

¹²⁴ *Ibid.*, p. 36.

¹²⁵ Bernard BLANDRE. *Les témoins de Jéhovah* [...], 1987, p. 32.

¹²⁶ Pauline CÔTÉ. *Les transactions politiques des croyants : charismatiques et témoins de Jéhovah dans le Québec des années 1970 et 1980*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 27.

¹²⁷ Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli* [...], p. 30.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 31.

¹²⁹ Pauline CÔTÉ. *Les transactions politiques* [...], p. 27.

informés pour jouer leur rôle de prédicateur. Par exemple, lors des rencontres à la Salle du Royaume¹³⁰, les dirigeants leur donnent des conseils sur la manière de procéder en prédication. Russell se rend plusieurs fois au Canada. Il donne en 1903 une conférence à Toronto devant mille huit cents personnes où l'on en baptise cinquante-huit¹³¹. Il sera de retour à Toronto en 1912 pour une réunion de huit jours au city's Exhibition Park¹³². Il entreprend une tournée de conférences : en 1904, il se rend à Hamilton, en 1906 il est à Chatham puis au Orange Hall de Brantford¹³³. Il se présente dans les provinces maritimes en 1909 et ira dans les prairies canadiennes. En 1918, l'organisation des Étudiants de la Bible fonde la première succursale canadienne de la Watchtower à Winnipeg, mais on la transfère rapidement à Toronto en 1920¹³⁴.

Très tôt pendant l'implantation des Étudiants de la Bible au Québec, soit plus précisément dans les années 1920, ces derniers seront persécutés, calomniés ou emprisonnés. La raison principale de ces traitements envers les membres est leur acharnement contre l'Église catholique. Les colporteurs de tracts Étudiants de la Bible distribuent leurs publications de maison en maison avant le lever du soleil afin d'« éviter les ennuis. »¹³⁵ La Watchtower Society publie dès 1909 une série de tracts dans lesquels on fait mention des faux enseignements qu'aurait faits, selon l'organisation religieuse, l'Église chrétienne et tout particulièrement du côté du protestantisme. Afin que les publications mensuelles se propagent le plus rapidement possible, les Étudiants de la Bible en distribuent aux portes des maisons. Ils en font la distribution devant les églises les dimanches ou encore ils les donnent à des amis et à des collègues de travail. La Société publie des ouvrages anticléricaux dans les années 1917-1918. Parmi eux, se trouve l'ouvrage *Le mystère accompli*. Pour la Watchtower, ces publications sont des espaces réservés qui servent à révéler « l'hypocrisie du clergé de la chrétienté ! »¹³⁶ Une seconde publication, soit la brochure *L'Étudiant de la Bible*, est diffusée à dix millions d'exemplaires au Canada et aux États-Unis. L'idée principale de la brochure est de révéler la chute nécessaire des organisations catholiques et protestantes. Le milieu religieux riposte immédiatement à ces écrits : « [e]n janvier 1918, plus de 600 ecclésiastiques canadiens ont signé une pétition qui demandait au gouvernement d'interdire

¹³⁰ La Salle du Royaume est le lieu de réunion des Témoins de Jéhovah.

¹³¹ James PENTON. *Jehovah's Witnesses* [...], p. 38.

¹³² *Ibid.*, p. 39.

¹³³ *Ibid.*, p. 39.

¹³⁴ Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli* [...], p. 31.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 31.

¹³⁶ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 647.

les publications de l'Association internationale des Étudiants de la Bible. »¹³⁷ Les publications *The Finished Mystery* et *The Bible Students Monthly* sont bannies par les autorités canadiennes pour cause de diffamation. En fait, en 1918, ce sont toutes les activités des Étudiants de la Bible qui sont interdites au Canada¹³⁸. La police mène plusieurs saisies dans les lieux où se tiennent les réunions des Étudiants de la Bible, dans leurs maisons ainsi que dans les bureaux de la Société. À Victoria, Calgary, Edmonton et Montréal, les chefs de police ont l'ordre de saisir les revues illégales¹³⁹. À la publication du troisième numéro de *Nouvelles du Royaume*, le clergé met tout en œuvre pour censurer une fois de plus la revue qui propage des idées subversives selon lui. Les titres des colonnes sont eux-mêmes très contestataires : *Two Great Battles Raging – Fall of Autocracy Certain – Satanic Strategy Doomed to Failure – The Birth of Antichrist*. À Montréal, la menace d'arrestations contre les Étudiants de la Bible pèse toujours, mais ailleurs au Canada « ni les autorités municipales, ni les autorités provinciales ne semblent porter attention à leurs activités. »¹⁴⁰

Ainsi, malgré les efforts de la Watchtower (publications de tracts en français, colporteurs et prédicateurs), les Étudiants de la Bible au Québec sont très marginaux dans les années 1920¹⁴¹. Ce n'est pas pour autant que la STG arrête ses activités au Québec. En fait, en 1933 des Étudiants de la Bible, désormais les Témoins de Jéhovah, se rendent à Montréal pour y distribuer très tôt un matin d'automne des tracts de maison en maison ; ils sont cent cinquante-huit¹⁴². C'est la consternation chez les curés. Des plaintes fusent de leur part et vingt-neuf prédicateurs ou pionniers¹⁴³ sont arrêtés. Un raid est mené pour saisir la littérature des Témoins de Jéhovah. À la suite de quoi, une loi est adoptée. Il s'agit du Règlement 184 de la Cité de Québec, lequel « rend illégal pour quiconque la distribution d'imprimés sans la permission écrite du chef de police, sous peine d'une amende de cent dollars »¹⁴⁴. Sous le gouvernement de Maurice Duplessis au Québec,

¹³⁷ *Ibid.*, p. 69.

¹³⁸ Bernard BLANDRE. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 1987, p. 52.

¹³⁹ James PENTON. *Jehovah's Witnesses* [...], p. 63.

¹⁴⁰ Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli* [...], p. 33.

¹⁴¹ Il faut attendre la fin des années 1950 pour voir un réel accroissement des membres au Québec. « Entre 1951 et 1961, par exemple, le nombre des proclamateurs, c'est-à-dire les membres actifs, aurait doublé. » Pauline CÔTÉ. *Les transactions politiques* [...], p. 28.

¹⁴² Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli* [...], p. 33.

¹⁴³ Les pionniers sont celles et ceux qui se consacrent à plusieurs heures de prédication par mois.

¹⁴⁴ Michel SARRA-BOURNET. *L'affaire Roncarelli* [...], p. 33.

on instaure la Loi de la propagande communiste du Québec en 1937¹⁴⁵. Le 4 juillet 1940, le gouvernement canadien publie un arrêté ministériel qui interdit les Témoins de Jéhovah¹⁴⁶. Dans les années 1940, plusieurs arrestations sont effectuées contre eux au Québec ; pour la plupart, pour avoir été objecteurs de conscience. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Témoins de Jéhovah sont de nouveau libres de pratiquer leur culte partout au Canada, sauf au Québec. Néanmoins, leur droit de culte au Québec est rétabli, mais après une longue période de persécution de la part des autorités canadiennes-françaises. L'affaire Frank Roncarelli sera majeure dans ce rétablissement de droit.

6.3. L'affaire Roncarelli

Frank Roncarelli est Témoin de Jéhovah et restaurateur à Montréal. Il a aidé plusieurs membres du mouvement jéhoviste à sortir de prison en payant leur caution en attendant leur procès. Il verse quelques « quatre-vingt mille dollars à la Cour du recorder de Montréal »¹⁴⁷. Maurice Duplessis « aurait constaté le rôle de Roncarelli dans la remise en liberté des Témoins de Jéhovah. Duplessis en aurait alors parlé avec Édouard Archambault, gérant général de la Commission des liqueurs ; ce dernier aurait fait valoir que la loi des liqueurs lui donnait un pouvoir discrétionnaire et aurait été prêt à agir contre Roncarelli. »¹⁴⁸ En 1946, le permis de vente d'alcool de Roncarelli est annulé et une saisie d'alcool d'une valeur de deux mille dollars est faite chez le restaurateur¹⁴⁹. Roncarelli est obligé en 1947 de vendre son restaurant. « Le 3 juin [1947], les avocats de Roncarelli reviennent à la charge et intentent une action en dommages, au montant de 118 741 \$ contre Maurice Duplessis personnellement. »¹⁵⁰ Après cette annonce, des centaines de Témoins de Jéhovah sont arrêtés. Il y aurait eu environ huit cent quarante-trois arrestations entre novembre 1946 et février 1947 au Québec¹⁵¹. Les Témoins de Jéhovah ont porté leurs procès jusqu'à la Cour suprême ; celle-ci « statuait en leur faveur. »¹⁵²

¹⁴⁵ « Celle-ci stipule que nul ne peut utiliser sa maison pour propager le communisme ou le bolchévisme [...]. L'article 12 affirme qu'imprimer, publier, distribuer tout document qui propage ou tend à propager le communisme est une infraction. De plus, les policiers obtiennent par cette loi le pouvoir de perquisitionner sans mandat, et de détruire toute documentation suspecte, et, ce, sans qu'aucune accusation ne soit portée et qu'il n'y ait de contrôle judiciaire subséquent. Ainsi libellée, la loi peut servir contre les Témoins de Jéhovah. » *Ibid.*, p. 34.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 35.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 39.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 40.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 43.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 49.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 50.

¹⁵² *Ibid.*, p. 52.

La cause de Roncarelli est ainsi entendue à la Cour supérieure. Elle se prononce en faveur de restaurateur. La Cour supérieure lui accorde des dommages de 8 123, 53 \$. Duplessis riposte en Cour d'appel. Mais le contre-appel de Roncarelli est rejeté. Ce n'est qu'en 1958 que sera entendue la cause de ce dernier qui demande des dommages de 90 000 \$. À l'issue de ce procès, il est souligné que « Duplessis a commis un abus de pouvoir [...]. En plus des 33 123 \$ que la Cour lui avait ordonné de verser, Duplessis dut déboursier [à Roncarelli] 7 144 \$ de frais de cours et 5 865 \$ d'intérêts qui couraient depuis la date du jugement de première instance »¹⁵³ soit pour un montant total de 46 132 \$. Sarrat-Bournet affirme que « [l]es Témoins de Jéhovah sont en partie responsables de l'avancement de la cause des droits et libertés au Canada, car ils ont persisté dans leurs recours aux tribunaux [néanmoins] [c]'est à la Cour suprême et à ses juges que l'on doit la protection des droits des minorités religieuses. »¹⁵⁴

7. VOTRE JEUNESSE, COMMENT EN TIRER LE MEILLEUR PARTI

7.1. Qui sont les Témoins de Jéhovah des années 1970 ?

Le livre *Votre jeunesse, comment en tirer le meilleur parti*¹⁵⁵ est l'un des rares ouvrages, depuis la fondation du mouvement jusque dans les années 1970, produit par les Témoins de Jéhovah qui permet aux chercheurs de mieux saisir le statut et les devoirs des membres. Nous avons une idée de leur statut à l'époque ou ce que la STG voulait comme statut pour ces membres dans ce livre. Ce dernier est dédié aux jeunes et futurs Témoins de Jéhovah. Il s'agit d'un guide sur les bonnes conduites qu'ils doivent mettre en application. C'est une manière pour les dirigeants jéhovistes d'instruire les membres sur les conduites que ceux-ci doivent avoir.

7.1.1. La jeunesse jéhoviste

C'est donc dans ce petit ouvrage que les jeunes faisant partie des Témoins de Jéhovah apprennent les rôles, les devoirs et les comportements qu'ils doivent acquérir. L'accent est mis sur la vie privée des jeunes Témoins. Par exemple, les rédacteurs introduisent les garçons et les filles aux changements qu'ils vont vivre en passant de l'enfance à l'adolescence¹⁵⁶. Il sera question des

¹⁵³ *Ibid.*, p. 68-69.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 88.

¹⁵⁵ WBTS. *Votre jeunesse* [...], 192 p.

¹⁵⁶ Nous nous intéresserons uniquement à ce qui est mentionné pour les jeunes filles.

premières menstruations pour les filles et du développement de leur corps : « [L]orsqu'une fillette sort de l'enfance pour devenir une femme, son bassin s'élargit et sa poitrine commence à s'épanouir. »¹⁵⁷ Les jeunes filles sont présentées comme de futures épouses et mères. Les changements physiques les « préparent à assumer le double rôle que le Créateur a prévu pour elle[s] : celui d'épouse et de mère. »¹⁵⁸ Pour les futures mères, la rédaction souligne l'importance de développer la patience¹⁵⁹. Les conseils qui sont donnés pour les femmes mariées sont plus nombreux. Ainsi, elles doivent apprendre à bien tenir une maison¹⁶⁰ et pour ce faire, des cours d'art ménager comme la cuisine et la couture sont à privilégier lorsqu'elles sont à l'école¹⁶¹. Un chapitre est dédié entièrement à la réussite du mariage¹⁶². Les rédacteurs mettent l'accent sur les conseils bibliques comme étant excellents pour réussir une vie de couple. Ce chapitre commence par le conseil biblique suivant : « [q]ue le mari rende à la femme son dû ; mais que la femme agisse de même envers son mari. Ne vous en privez pas l'un l'autre, si ce n'est d'un commun accord. 1 Corinthiens 7:3,5¹⁶³ »¹⁶⁴. Ici, il est question de la vie sexuelle du couple. On souligne l'importance de « donner » à l'autre, c'est-à-dire à chercher à faire plaisir à son conjoint avant son propre plaisir dans l'acte sexuel¹⁶⁵. Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour le plaisir personnel pour les Témoins de Jéhovah :

le plaisir que les époux retirent de leurs relations conjugales dépend en grande partie de leur état d'esprit et de leurs sentiments. Si les relations intimes sont pour eux l'occasion de démontrer leur amour l'un pour l'autre, ils y prendront toujours plus de plaisir. Quand une femme ne garde pas ses pensées axées sur ses propres sensations, elle se détend plus facilement et parvient tout naturellement au plaisir personnel qu'elle attend de l'acte conjugal.¹⁶⁶

¹⁵⁷ WBTS. *Votre jeunesse* [...], p. 27.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 27.

¹⁵⁹ Notons que c'est le seul endroit dans le livre où il est question de conseil quant au rôle de mère. *Ibid.*, p. 30.

¹⁶⁰ « N'oubliez pas qu'en se mariant une jeune fille ne devient pas seulement la femme d'un homme. Elle doit aussi tenir un ménage, faire la cuisine et la lessive. » *Ibid.*, p. 30.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 80.

¹⁶² Il s'agit du chapitre 20.

¹⁶³ Les Témoins de Jéhovah utilisent la manière suivante pour citer des passages de leur traduction de la Bible : ex : 1 Timothée 2:5. Pour notre part, lorsque nous-mêmes citerons un passage biblique, nous utiliserons la formule suivante : ex : 1 Timothée 2, 5. Nous citerons en note de bas de page s'il s'agit de leur traduction de la Bible, c'est-à-dire *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau* ou d'une Bible standard, comme la Tob ou La Sainte Bible, etc. Il y aura une distinction nette, car certains passages de leur traduction sont différents de ceux des Bibles standards.

¹⁶⁴ WBTS. *Votre jeunesse* [...], p. 158.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 158.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 158.

Les hommes seront conviés à suivre le principe biblique suivant : « [c]’est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes, comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s’aime lui-même, car jamais personne n’a haï sa propre chair ; au contraire, il la nourrit et l’entoure de soins. Éphésiens 5:28, 29 »¹⁶⁷. Les Témoins de Jéhovah ajoutent à ce principe que le mal dans un couple peut souvent être causé par l’époux pour ne pas avoir appliqué ce principe. Une délicate attention doit être portée par l’époux envers sa femme. Il est intéressant de noter la vive présence d’un discours sur la sexualité du couple marié. Plusieurs pages (quatre et demie) dans le chapitre sur le mariage y sont consacrées, alors qu’on résume les autres aspects d’un mariage réussi en deux pages et demie. Les rédacteurs soulignent que les femmes sont généralement « physiquement moins fortes que les hommes, mais plus délicates et plus sentimentales qu’eux. »¹⁶⁸ Il est recommandé aux maris de « leur assigner de l’honneur comme à un vase plus faible et de tenir compte de leur constitution affective, de leurs limites et de leurs vicissitudes. »¹⁶⁹

Nous retrouvons toutefois un discours péremptoire de la part des rédacteurs sur la sexualité hors des liens du mariage. Les relations sexuelles avant le mariage sont proscrites pour les femmes et les hommes Témoins de Jéhovah, justifié par le verset biblique en Hébreux 13,4 : « [q]ue le mariage soit honoré chez tous et le lit conjugal sans souillure, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères »¹⁷⁰. On fera l’apologie de la chasteté et de la pureté pour les jeunes femmes en utilisant un passage dans le Cantique des cantiques soit en 8, 8-10¹⁷¹. Les jeunes femmes de l’époque doivent donc porter une attention particulière à leur pouvoir de séduction que Dieu a « prévu [...] essentiellement en vue de la procréation. »¹⁷² Ainsi, plutôt que de compter sur leurs attraits physiques pour séduire et trouver un mari, elles devraient développer des « traits de

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 159.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 161.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 161-162.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 137.

¹⁷¹ Il s’agit du récit de la jeune Salumite. Dans ce récit, elle doit demeurer inébranlable, alors ses frères l’honoreront. Selon l’interprétation des Témoins de Jéhovah, la jeune fille peut demeurer inébranlable comme une muraille : en étant déterminée à demeurer chaste, en ayant la force de résister à tout ce qui l’inciterait éventuellement à adopter une conduite impure et, lorsqu’elle serait en âge de se marier, en restant fermement et fidèlement attachée aux principes justes. *Ibid.*, p. 28.

¹⁷² *Ibid.*, p. 27. Mentionnons ici qu’après 1978, le Collège central statua sur les relations sexuelles à l’intérieur du mariage qui ne visaient pas la procréation. Effectivement, « en absence d’indications claires dans la Bible, les couples mariés portaient la responsabilité de leurs actes devant Dieu. » Régis DERICQUEBOURG. « Les Témoins de Jéhovah [...] », 1999, p. 117.

caractère agréables »¹⁷³. Les jeunes femmes sont tenues de cultiver : « l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la douceur et la maîtrise de soi »¹⁷⁴. Les rédacteurs stipulent, à l'aide d'Éphésiens 5, 22-23 ; 33, qu'une fois mariées, les femmes se soumettent à leurs maris « parce que le mari est chef de sa femme. [...] La femme doit avoir un profond respect pour son mari »¹⁷⁵.

D'autres sujets sont effleurés, comme la masturbation¹⁷⁶, qui est proscrite ainsi que l'homosexualité¹⁷⁷. Des conseils vestimentaires sont prodigués aux jeunes filles. Celles-ci devraient se vêtir modestement, sobrement. Les vêtements pouvant laisser sous-entendre des traits de personnalités que l'on ne souhaite pas chez les Témoins.

[U]n [...] exemple biblique montre qu'un vêtement peut assimiler celui ou celle qui le porte à une personne peu recommandable. Avec une intention bien arrêtée, Tamar, belle-fille de Juda, quitta les vêtements de son veuvage pour se couvrir d'un châle et d'un voile, et alla s'asseoir au bord du chemin. « Quand Juda l'aperçut, il la prit aussitôt pour une prostituée parce qu'elle avait couvert son visage [d'un voile]. » Son apparence était celle d'une prostituée de l'époque. Genèse 38:13-15.¹⁷⁸

La jeune femme jéhoviste doit soigner son apparence physique en se coiffant par exemple « avec goût et de différentes manières tout en restant dans les limites de ce qui est convenable pour Dieu. »¹⁷⁹ Le maquillage doit être utilisé avec modestie :

en se fardant à l'excès, les jeunes filles ne font qu'accentuer les imperfections de leur visage. Pire encore, elles risquent ainsi de masquer la beauté de leur personnalité, qui

¹⁷³ On parle ici de valoriser la sincérité, la modestie, la décence, la bonté et la générosité. WBTS. *Votre jeunesse* [...], p. 30-31.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 33.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 162-163.

¹⁷⁶ Suivant les conseils de l'apôtre Paul, on recommande aux jeunes de ne pas se masturber. « Paul, divinement inspiré, donne à ceux qui ne tiennent pas à perdre l'approbation de Dieu [des conseils] : “Faites donc mourir [...] les membres de votre corps qui sont sur la terre, pour ce qui est de la fornication, de l'impureté, de l'appétit sexuel, du désir mauvais et de la convoitise.” (Colossiens 3:5). [...] Dans une autre lettre, Paul parle de ceux qui “se sont livrés à l'inconduite, pour pratiquer avec avidité toute sorte d'impureté”. (Éphésiens 4:19.) Dans sa lettre aux Colossiens, Paul condamnait la “convoitise”, tandis qu'aux Éphésiens il parle de l'“avidité”. En fait, la masturbation est un acte de convoitise et d'avidité. Comment cela ? Eh bien, celui qui se masturbe désire se procurer quelque chose auquel il n'a pas droit, car Dieu a prévu que seules les personnes mariées goûtent au plaisir sexuel. » *Ibid.*, p. 36-37.

¹⁷⁷ Dans cet ouvrage, les auteurs stipulent que la masturbation peut conduire à l'homosexualité : « En effet, ne se contentant plus de livrer seuls à la masturbation, des jeunes ont cherché un partenaire. » *Ibid.*, p. 38. De plus, ils mentionnent que les gens ne naissent pas homosexuel, mais qu'ils le deviennent. *Ibid.*, p. 38-39. Pour les Témoins de Jéhovah « l'homosexualité est une pratique “contre nature” condamnée par Dieu [...]. En effet, la Parole de Dieu est très claire à ce sujet; elle dit : “Ne vous laissez pas égarer. Ni fornicateurs, ni idolâtres, ni ceux qui se rendent coupables d'adultère ou de perversions homosexuelles [...] ne posséderont le royaume de Dieu.” 1 Corinthiens 6:9, 10 ». *Ibid.*, p. 39.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 53.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 55.

est en réalité plus attrayante et de loin plus durable que leur aspect extérieur. L'abus des produits de beauté peut encore tromper votre entourage sur votre vraie personnalité, et, avec le temps, vous risquez de vous modeler d'après le mauvais genre que vous vous êtes donné.¹⁸⁰

Les rédacteurs abordent également l'éducation scolaire dans cet ouvrage. Celle-ci est perçue comme un aspect important de la vie. Les rédacteurs traitent de l'aspect pratique de l'école. L'éducation, selon les Témoins de Jéhovah, est un endroit où il faut prendre des outils pour la vie d'adulte, entre autres pour répondre aux diverses obligations d'une femme (épouse) et d'une mère. Ainsi, la jeune femme pourra suivre des cours de secrétariat ou d'art ménager comme apprendre à faire la cuisine, la couture, etc.¹⁸¹ Les rédacteurs mettent l'accent sur l'apprentissage de la lecture afin de faciliter la vie dans le monde adulte. Ils parlent de l'importance de pouvoir bien lire la Bible pour les chrétiens (les Témoins de Jéhovah) : « [s]i vous êtes chrétien, vous voudrez particulièrement bien lire, pour apprendre le contenu de la Parole de Dieu, la Bible. Vous découvrirez aussi qu'il est très utile de bien savoir lire pour faire connaître aux autres les desseins divins. En fait, celui qui lit bien s'exprime également avec aisance. »¹⁸² L'arithmétique sera une aide pour la future ménagère qui aura à « déchiffrer les recettes de cuisine et tenir le budget familial. »¹⁸³ Les rédacteurs de l'ouvrage mettent en garde les jeunes Témoins, lesquels risquent d'être en contact avec l'immoralité de leurs camarades de classe, dont l'immoralité sexuelle. Ils recommandent à leurs lectrices et leurs lecteurs d'éviter le plus possible de participer à des activités avec ce genre de personnes en dehors des heures de classe et de consacrer leurs temps libres après l'école aux études¹⁸⁴.

8. DOCTRINES RELIGIEUSES JÉHOVISTES ET THÉOLOGIE D'HIER À AUJOURD'HUI

8.1. Pensées théologiques de Charles T. Russell

Comme nous l'avons mentionné au début du chapitre, les Témoins de Jéhovah suivent les traces d'une longue lignée de *chrétiens* antitrinitaires. Dès les débuts du mouvement des Étudiants de la Bible, on y retrouve un attachement déclaré à la doctrine de l'antitrinitarisme ; doctrine qui a fait

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 56.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 80.

¹⁸² *Ibid.*, p. 81.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 82.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 83.

écho chez Russell par une connaissance des écrits d'Henri Grew et de Geogres Storrs¹⁸⁵, lesquels défendaient la thèse de l'antitrinitarisme. Russell croit également à l'immortalité de l'âme. Il souligne que « l'âme est mortelle et l'immortalité [est] un don que recevront les chrétiens fidèles. [Il poursuit]. Puisque les méchants n'ont pas d'immortalité, il n'y a pas de tourments éternels. »¹⁸⁶ Les Étudiants de la Bible en viennent à certaines conclusions au début de leur étude de la Bible, lesquelles seront ensuite diffusées dans la revue *Watchtower*. Ils croient au sacrifice rédempteur du Christ, c'est-à-dire qu'il a offert sa vie aux hommes pour que ceux-ci puissent vivre éternellement. Puis, ils prédisent le retour du Christ sur la terre en tant que personne spirituelle¹⁸⁷. Jésus ne reviendrait pas pour « détruire tout le monde, mais [pour] bénir les familles obéissantes de la terre. »¹⁸⁸

Il faut attendre l'année 1882 avant que les idées religieuses de Russell se précisent. Il publie deux articles en juillet et août 1882 au sujet de sa position sur la Trinité. Il affirme que « Jéhovah seul, c'est-à-dire le Père, est Dieu, que le Christ n'est qu'une créature intermédiaire entre lui et les anges, et que l'Esprit saint [...] n'est que la force active de Jéhovah »¹⁸⁹. Comme nous le voyons, dès les premières années du mouvement on utilise le nom Jéhovah plutôt que le tétragramme YHWH (יהוה). Dans un ouvrage des Témoins de Jéhovah, on y mentionne que Dieu a un nom : Jéhovah, et que les termes Dieu ou Seigneur que nous retrouvons dans la Bible ne sont que des titres qui sont donnés à Jéhovah. « Dieu a un nom qui lui est propre : Jéhovah. On lit en Psaume 83:18 : “Toi, dont le nom est Jéhovah, tu es, toi seul, le Très-Haut sur toute la terre.” »¹⁹⁰

Même si la doctrine de Russell ne fut jamais définitivement fixée, nous avons une idée de ces réflexions théologiques dans une série d'ouvrages qu'il a écrit soit *Studies in the Scriptures*¹⁹¹. Mentionnons quelques éléments que nous retrouvons dans le premier volume soit *The Divine*

¹⁸⁵ Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 67.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 67.

¹⁸⁷ Blandre parle d'« aspect spirituel ». Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants [...] », p. 185.

¹⁸⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 69.

¹⁸⁹ Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants [...] », p. 188.

¹⁹⁰ WBTS, *Qu'enseigne réellement la Bible ?*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 2005, p. 13.

¹⁹¹ Il s'agit d'une série de six volumes *The Divine Plan of the Ages* (1886), *The Times is at Hand* (1889), *Thy Kingdom Come* (1891), *The Day of Vengeance* (1897), *The At-one-ment Between God and Men* (1899) et *The New Creation* (1904).

*Plan of the Ages*¹⁹² (1886). Russell mentionne que Dieu a investi Adam de diriger la terre. Ce fut à ce moment-là, selon Russell, qu'il y a eu l'instauration du premier gouvernement sur la terre « [c]omme ce dernier [Adam] était parfait, il était donc qualifié pour être le seigneur, le dominateur ou le roi de la terre. »¹⁹³ Russell poursuit son idée en soulignant « si le genre humain était resté parfait et sans péché, ce gouvernement ne lui aurait jamais été retiré [...]. Si chaque homme avait aimé Dieu et ses lois par-dessus tout et son prochain comme soi-même, il n'y aurait eu aucun frottement, aucun désaccord dans une telle organisation. »¹⁹⁴ Selon la pensée de Russell, Adam, après avoir désobéi à Dieu, a perdu ses droits et ses privilèges. L'homme est donc condamné à mourir¹⁹⁵. Pour Russell, jusqu'au rétablissement du Royaume de Dieu, tous les royaumes de ce monde sont sous la direction du prince de ce monde, Satan¹⁹⁶.

L'une des principales croyances de Russell est l'imminence de la fin du monde. Dans son premier volume de *Studies in The Scriptures*, il élabore un plan chronologique qui lui a permis de définir exactement quand cela se produirait. Selon les recherches de Blandre, Russell prétend en effet qu'en 1914 ce serait « la fin du jour de la colère de Jéhovah. »¹⁹⁷ Cela voulait dire, toujours selon les recherches de Blandre, que Russell croyait que l'année 1914 « devait donc être marquée par un événement mondial capital »¹⁹⁸. Au moment où il réédite son deuxième ouvrage, *Le temps est proche*¹⁹⁹ (1916), Russell prétend que depuis août 1914 c'est la

fin du pouvoir des nations ou terme de la concession qui leur avait été accordée de gouverner le monde. [Il ajoute] dès août 1914, les royaumes des Gentils, dont parle la prophétie, ont commencé la grande guerre actuelle (1914), dont l'aboutissement final, selon la Bible, sera le renversement complet de tout gouvernement humain, de façon à ouvrir la voie à l'instauration définitive du Royaume du cher Fils de Dieu.²⁰⁰

Le temps de grande détresse que vit le monde à ce moment-là (pendant la Première Guerre mondiale) amène Russell à croire que ce sont des circonstances qui mèneront très bientôt à

¹⁹² Charles TAZE RUSSELL. *Le divin plan des âges*, Brooklyn, New York, International Bible Students Association, 1916, 372 p.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 261.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 261-262.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 262.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 265.

¹⁹⁷ Bernard BLANDRE. « Russell et les étudiants [...] », p. 195.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 195.

¹⁹⁹ Charles TAZE RUSSELL. *Le temps est proche*, Brooklyn, New York, International Bible Students Association, 1916, 446 p.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. VII.

l'instauration du royaume. Il affirme en effet que Jésus lui-même aurait annoncé dans le livre de l'Apocalypse « qu'au temps où il prendra sa grande puissance et entrera dans son règne, les nations seront irritées et la colère divine s'exercera. Un peu plus tard, le temps viendra où les morts seront jugés, et où les serviteurs de Dieu, petits et grands, recevront leur récompense, ce qui amènera finalement la destruction des incorrigibles exerçant une influence corruptrice sur la terre (Apoc. 21:8). »²⁰¹

8.2. Une doctrine religieuse affirmée – Théologie de Joseph Rutherford

Lorsque Joseph Rutherford devient le deuxième président de la Watch Tower Society en 1917, ce dernier développe ses pensées théologiques dans des ouvrages. Dans un ouvrage collectif, *Finished Mystery*²⁰² (1918), Rutherford y prédit le retour de certains personnages bibliques soit Abraham, Isaac et Jacob et ce de manière corporelle²⁰³. Il présente la thèse suivante : « [s]ous l'autorité invisible du Christ, ces personnages installés à Jérusalem devaient gouverner la terre pendant le millénium [ils seront les] représentants visibles et légaux du nouvel ordre de choses ici-bas. »²⁰⁴

Rutherford change ou approfondit certains enseignements de Russell. Le deuxième président instaure l'idée qu'en 1914 le « Christ monta sur son trône et chassa Satan du ciel. »²⁰⁵ L'année 1918 fut comprise comme le début de la *moisson*. C'est également le moment où Jésus aurait pris possession de son temple où les 144 000 élus²⁰⁶ viendraient l'y rejoindre²⁰⁷. Rutherford place l'année 1914 comme une date importante. Alors que son prédécesseur avait prédit qu'en cette année-là « tout le système politique et ecclésiastique aurait laissé place nette au royaume de Dieu qui inaugurerait mille ans de bonheur »²⁰⁸, Rutherford prétend que cette date concorde plutôt avec

²⁰¹ *Ibid.*, p. VII.

²⁰² Joseph F. RUTHERFORD. *The Finished Mystery*, New York, International Bible Students Association, 1918, 634 p.

²⁰³ Bernard BLANDRE. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 1987, p. 61.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 61.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 63.

²⁰⁶ Les 144 000 élus ou personnes sont un petit troupeau qui va aller au ciel. « Ce sont ceux qui sont « nés de nouveau » en tant que fils spirituels de Dieu (Jean 3:3; 1 Pierre 1:3, 4). Dieu les choisit d'entre tous les peuples et nations pour être rois avec le Christ dans le Royaume (Rév. 5:9, 10; 20:6). » WBTS, *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 144. Les Témoins de Jéhovah utilisent le nom *Révélation* qui est une autre appellation du livre de l'Apocalypse.

²⁰⁷ Bernard BLANDRE. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 1987, p. 63.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 43.

la présence de Satan sur la terre après qu'il ait été chassé du ciel par le Christ²⁰⁹. Tout comme son prédécesseur, Rutherford continue à proclamer que le millénium est pour bientôt, imminent. Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, cette croyance est de plus en plus proclamée par ce dernier. Il annonce, lors d'une convention à Détroit, que celle-ci pourrait bien être la dernière avant la « grande tribulation »²¹⁰.

Rutherford instaure l'interdiction de consommer du sang en 1927. Le refus de consommer du sang de quelque manière que ce soit est une croyance très forte encore aujourd'hui chez les Témoins de Jéhovah. Cela est justifié par les Écritures soit dans Genèse 9, 3-4²¹¹, Actes 15, 28-29²¹², Lévitique 17, 12²¹³ puis on évoque le caractère sacré du sang en Hébreux 9, 22²¹⁴. De plus, à partir de 1928, les Témoins de Jéhovah ont comme norme religieuse de ne pas célébrer Noël²¹⁵ et les anniversaires²¹⁶. Toute représentation liée à la croix est abandonnée, considérée comme un symbole païen²¹⁷. La STG affirme que les Églises sont responsables de la Première Guerre mondiale. Elle stipule que Satan dupe « les hommes d'État, les financiers et le clergé en leur donnant confiance dans la Société des Nations. »²¹⁸ Tout comme Russell, Rutherford croit que Satan est sur terre et que c'est lui qui cause tous les malheurs. Depuis plusieurs décennies, leur doctrine et leur profession de foi se sont quelque peu stabilisées. Voyons quelques grandes croyances du mouvement de nos jours.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 63.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 63.

²¹¹ « Tout animal qui se meut [et] qui est vivant pourra vous servir de nourriture. Comme pour la végétation verte, oui je vous donne tout cela. Seulement la chair avec son âme – son sang – vous ne devez pas la manger. »

²¹² « Car l'esprit saint et nous-mêmes avons jugé bon de ne pas vous ajouter d'autre fardeau, si ce n'est ces choses-ci qui sont nécessaires : vous abstenir des choses qui ont été sacrifiées aux idoles, et du sang ».

²¹³ « C'est pourquoi j'ai dit aux fils d'Israël : "Nulle âme d'entre vous ne doit manger du sang et nul résident étranger qui réside comme étranger au milieu de vous ne mangera du sang." »

²¹⁴ « Oui, presque toutes choses sont purifiées avec du sang – selon la Loi – et il n'y a pas de pardon sans que du sang soit répandu. »

²¹⁵ Considérée comme une fête païenne où les « parents apprennent à leurs enfants à mentir en leur parlant du père Noël ; que « saint Nicolas » (le père Noël dans certains pays) est, de l'aveu général, un autre nom donné au Diable ; et que ces fêtes étaient [...] "les instruments et les accessoires mêmes du culte du démon" que l'Église avait adoptés. » WBTS, *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 199.

²¹⁶ « Les Témoins de Jéhovah ne fêtent pas les anniversaires de naissance parce qu'ils croient que ces célébrations déplaisent à Dieu [...] Les fêtes d'anniversaire de naissance ont des origines païennes. » WBTS, « Pourquoi les Témoins de Jéhovah ne fêtent-ils pas les anniversaires de naissance ? », *JW.org, les Témoins de Jéhovah*, (page consultée le 3 décembre 2015), 1 p., [http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/anniversaires-de-naissance/#?insight\[search_id\]=74c039b0-d39e-4d5d-a78f-0798ffa32c2a&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/anniversaires-de-naissance/#?insight[search_id]=74c039b0-d39e-4d5d-a78f-0798ffa32c2a&insight[search_result_index]=0).

²¹⁷ Rutherford mentionne en 1936 que Jésus n'aurait pas été crucifié sur une croix, mais sur un poteau de bois. Bernard BLANDRE. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 1987, p. 66.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 69.

8.3. La Bible

Pour les Témoins de Jéhovah, la Bible est « un livre qui vient de Dieu »²¹⁹, écrite par l'inspiration divine²²⁰. Elle est considérée comme un cadeau de Dieu dont toutes les croyances jéhovistes sont tirées. En effet, nous pouvons lire sur leur site : « [n]os croyances s'appuient sur l'ensemble de ses soixante-six livres, qu'ils appartiennent à l'«Ancien Testament» ou au «Nouveau testament» [...] les Témoins de Jéhovah fondent leurs croyances et leurs pratiques [sur] la matière première de la Bible, sans idée préconçue de ce qu'il fallait y trouver. »²²¹ Ils précisent qu'ils ne sont pas des fondamentalistes ; ils admettent « que des parties de la Bible ont été écrites dans un langage figuré ou symbolique et qu'elles ne sont pas à prendre au sens littéral »²²². La Bible est un livre de sagesse qui sert de guide aux Témoins de Jéhovah. Selon les rédacteurs du livre *Qu'enseigne réellement la Bible ?* « La Bible est cohérente du début à la fin [...], [l]a Bible est scientifiquement exacte [...], [l]a Bible est également exacte et digne de foi sur le plan historique [et] inspirée de Dieu »²²³. Ainsi, comme le souligne Barbey, les Témoins ont un biblicisme affirmé²²⁴. Cette notion est importante à souligner. Elle nous aidera à mieux comprendre les représentations sociales des femmes faisant partie de ce mouvement.

8.4. Dieu, Jésus, le saint esprit et Satan

Selon les Témoins, il n'y a qu'un seul Dieu, lequel s'appelle Jéhovah. « [L]e saint esprit est l'énergie qui émane de Lui »²²⁵. Il serait le même Dieu que celui d'Abraham, de Moïse et de Jésus²²⁶. Ce dernier est le fils de Dieu, lequel « a donné sa vie en rançon pour le rachat des humains »²²⁷. Selon la croyance des Témoins de Jéhovah, « Jésus Christ est le Fils unique de Dieu, le seul à avoir été créé directement par Dieu lui-même »²²⁸. Comme il serait la première création de Dieu, il aurait vécu au ciel en tant qu'esprit puissant avant d'être conçu et de naître

²¹⁹ WBTS, *Qu'enseigne réellement* [...], p. 18.

²²⁰ « Des hommes ont parlé de la part de Dieu, comme ils étaient portés par l'esprit saint. (2 Pierre 1:21) ». *Ibid.*, p. 19.

²²¹ WBTS, « Quelles sont les croyances des Témoins de Jéhovah ? », *JW.org, les Témoins de Jéhovah*, (page consultée le 1^{er} décembre 2015), 1 p., <http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/croyances-temoins-de-jehovah/>.

²²² *Ibid.*

²²³ WBTS, *Qu'enseigne réellement* [...], p. 20-21.

²²⁴ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 135.

²²⁵ *Ibid.*, p. 136.

²²⁶ WBTS, « Quelles sont les croyances [...] », 1 p.

²²⁷ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 136.

²²⁸ WBTS, *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 144.

homme²²⁹. Après sa mort, il est devenu une personne spirituelle immortelle. Dans les croyances jéhovistes, Jésus serait de retour, au sens où « il dirige son attention vers la terre depuis qu'il est Roi et il est actuellement présent en tant qu'esprit revêtu de gloire »²³⁰. Les Témoins suivent les enseignements du Fils de Dieu, à ce titre, ils stipulent qu'ils sont chrétiens, mais ne considèrent pas Jésus comme Dieu Tout-Puissant et ils considèrent que le dogme de la Trinité ne se trouve pas dans la Bible²³¹. Le salut passe par le baptême dans la foi jéhoviste et dans l'exercice de la foi en Jésus²³². Le mal et les souffrances proviennent de Satan, lequel a conduit le premier couple biblique, Adam et Ève, à se rebeller contre Dieu. Selon le mouvement, Dieu permet le mal et les souffrances, mais pour une période déterminée. Nous pouvons lire dans l'une de leurs revues :

Pour un temps limité, Jéhovah a permis la rébellion contre sa souveraineté. Pourquoi ? Pour prouver qu'aucune tentative de gouverner sans lui n'est bénéfique aux humains (Ecclésiaste 7:29; 8:9). Après 6 000 ans d'Histoire²³³, la preuve est faite : les dirigeants humains n'ont pas réussi à éliminer la guerre, le crime, l'injustice et la maladie [...]. Contrairement à la domination humaine, la domination divine est bénéfique à ceux qui l'acceptent (Isaïe 48:17,18). Bientôt, Jéhovah éliminera tous les gouvernements humains. Seuls les gens qui choisissent d'être gouvernés par lui habiteront la terre. – Isaïe 11:9.²³⁴

8.5. Imminence de la fin du monde

Selon les Témoins de Jéhovah, lesquels s'appuient beaucoup sur le livre de Révélation, Dieu devrait bientôt mettre fin à ce monde dans lequel nous vivons. Ce monde n'est pas celui qui est physique, où nous sommes, mais plutôt, selon les Témoins, « du monde des humains qui ne tiennent aucun compte de Dieu et deviennent alors ses ennemis »²³⁵. Selon la STG, les Témoins de Jéhovah devraient attendre ce moment avec réjouissance et non avec crainte. Le monde est sous l'action de Satan, lequel amène la méchanceté. Ainsi, « Dieu “retranch[era]” les méchants afin que les bons puissent vivre heureux sur la terre (Psaume 37:9). En ce sens, “la fin du monde” est une bonne chose. »²³⁶ Il y aura le retour du paradis sur terre ; « tous connaîtront la sécurité et la prospérité, un travail utile et agréable, la guérison de toutes les maladies, le retour à la

²²⁹ *Ibid.*, p. 144.

²³⁰ *Ibid.*, p. 144.

²³¹ WBTS, « Quelles sont les croyances [...] », 1 p.

²³² *Ibid.*

²³³ Les Témoins de Jéhovah datent l'humanité selon la Bible. Ils croient que nous sommes sur la terre depuis environ 6000 ans.

²³⁴ WBTS, *De bonnes nouvelles de la part de Dieu*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 2012, p. 16-17.

²³⁵ WBTS. « La religion sur le déclin ? », *Réveillez-vous*, vol. 96, n° 11, novembre 2015, p. 14.

²³⁶ WBTS. « Faut-il craindre la fin du monde ? », *TG*, vol. 134, n° 1, janvier 2013, p. 5-6.

jeunesse, la résurrection des morts »²³⁷. Selon les dirigeants, la fin du monde serait bientôt sur le point de se produire. Pour appuyer cette affirmation, la STG mentionne les signes avant-coureurs annoncés par la Bible sur le moment où viendrait la fin du monde :

[Les] guerres, famines, tremblements de terre et épidémies de maladies mortelles (Matthieu 24:7; Luc 21:11). Forte augmentation de la criminalité (Matthieu 24:12). Dévastation de la terre par les humains (Révélation 11:18). Amour de soi-même, de l'argent et des plaisirs, mais pas de Dieu (2 Timothée 3:2,4). Effondrement des valeurs familiales (2 Timothée 3:2,3). Indifférence généralisée face aux preuves attestant que la fin est proche (Matthieu 24:37-39). Prédication mondiale de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu (Matthieu 24:14).²³⁸

8.6. Le millénium

Les Témoins croient en l'imminence de la fin du monde et au rétablissement du Royaume de Dieu sur terre ; ce sera le retour du paradis pour l'éternité pour celles et ceux qui servent Dieu. Selon eux, depuis 1914, nous sommes au temps de la fin de ce monde méchant. Nous serions dans une période propice de diffusion du message du Seigneur à toutes les nations et après cela viendra la fin du présent système du monde, soit celui des méchants et des impies²³⁹. Auparavant, il y aura un règne de mille ans. Jésus Christ sera le roi lors du millénium qui surviendra après Harmaguédon, une bataille entre le bien et le mal²⁴⁰. Pendant le millénium, Dieu « émettra des rouleaux, de nouvelles directives qui s'ajouteront à la Bible. À la fin de ce millénium, Dieu deviendra l'unique propriétaire du Royaume [...]. Dieu libérera Satan et ses démons qui auront été enchaînés lors d'Harmaguédon pour éprouver une dernière fois la fidélité de ses serviteurs »²⁴¹. Ainsi, pour que les êtres humains puissent vivre éternellement dans un paradis restauré, ils doivent appartenir à l'organisation théocratique des Témoins de Jéhovah²⁴².

8.7. L'Autorité théocratique²⁴³

La théocratie est un gouvernement dont le pouvoir vient directement de Dieu. L'autorité suprême chez les Témoins de Jéhovah est celle de Jéhovah Dieu²⁴⁴. Pour les membres, ce

²³⁷ *Ibid.*, p. 6.

²³⁸ *Ibid.*, p. 7.

²³⁹ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 144.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 140.

²⁴¹ René ROY. *La doctrine des Témoins de Jéhovah et ses fondements*, Mémoire (M. Th.), département de théologie, Université Laval, 1987, p. 35.

²⁴² Pauline CÔTÉ. *Les transactions politiques* [...], p. 26.

²⁴³ Nous empruntons le terme du sociologue Philippe Barbey. Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 109.

pouvoir est légué à la Société de la Tour de Garde dont les dirigeants sont les porte-parole, soit le Collège central²⁴⁵. Selon l'organisation des Témoins de Jéhovah, tout comme au 1^{er} siècle où le collège central, formé par les apôtres et les anciens à Jérusalem, le Collège central actuel, guidé par l'esprit de Dieu, prend des décisions importantes pour tous les Témoins de Jéhovah²⁴⁶. C'est lui qui gère « les ressources de la partie terrestre de l'organisation de Jéhovah ainsi que ses activités : la prédication et l'enseignement dans [les] congrégations. »²⁴⁷ Après la période du millénium, tous, même Jésus Christ, devront se soumettre à Jéhovah Dieu²⁴⁸. Afin de connaître Jéhovah et pouvoir faire sa volonté, le Collège central (l'esclave fidèle et avisé) dispense aux coreligionnaires jéhovistes la nourriture dont parle Jésus en Matthieu 24, 3, 45 et Marc 13, 3, 4 : « [p]ar “nourriture”, il faut comprendre ici une nourriture spirituelle, la connaissance à propos de Dieu. [...] [L]e Collège central des Témoins de Jéhovah [...] donne la nourriture spirituelle aux autres adorateurs de Jéhovah. Nous dépendons de lui pour recevoir notre “mesure de vivres en temps voulu”. – Luc 12:42. »²⁴⁹ C'est donc le Collège central qui est l'auteur de toutes les revues et tous les livres publiés par la STG, et ce, à travers le monde.

9. CONCLUSION

Nés dans une pensée antitrinitaire et de l'avènement du retour du Christ, les Témoins de Jéhovah ont rapidement pris de l'expansion à travers le monde. Prenant son essor aux États-Unis, le groupe se retrouve en Europe par le biais de certaines femmes ayant travaillé à la diffusion des idées du mouvement religieux par leur prosélytisme zélé. Son fondateur, Charles Russell, a lui-même contribué à son expansion en voyageant, entre autres, au Canada et aux États-Unis jusqu'à sa mort en 1916. Dès les premières années du mouvement, les femmes sont mises de côté dans la hiérarchie du groupe institué tout d'abord par Russell et cet ostracisme continue sous les présidents succédant à ce dernier. Dans l'organisation, il y a un président, un Collège central et les plus petits postes sont tous comblés par des hommes. Les femmes œuvrent dans la diffusion du message évangélique

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 109.

²⁴⁵ WBTS. *Les Témoins de Jéhovah* [...], p. 219.

²⁴⁶ WBTS. *Qui fait la volonté de Jéhovah?*, Brooklyn, New York, Watchtower Bible and Tract Society of New York, 2015, p. 23.

²⁴⁷ WBTS. *Qui fait la volonté* [...], p. 22.

²⁴⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 110.

²⁴⁹ WBTS. *Qui fait la volonté* [...], p. 19.

de la STG en faisant de la prédication leur activité principale, ce qui semble toujours le cas actuellement. Leur place au sein de groupe n'a guère changé depuis lors, mais les conditions et leurs rôles ont quelque peu évolué.

La vie de couple ne serait pas destinée aux femmes fortes de caractère selon Russell. Ce dernier croit qu'elles doivent se soumettre à leurs époux. Le discours qu'a Rutherford sur les femmes n'est guère égalitaire. Il les voit comme des mères au foyer et des êtres inférieurs. Le mariage n'est aucunement encouragé. Nathan Knorr réhabilite quelque peu l'amour entre conjoints et le respect entre ces derniers. Les femmes ont toutefois moins de pouvoir au sein du couple que leurs époux. Si ces derniers sont violents, elles sont encouragées par la STG à demeurer en couple. Les femmes Témoins de Jéhovah sous le régime nazi ont eu un sort semblable à celui des Juifs d'Europe. Elles ont été persécutées, emprisonnées, tuées ou mises dans des camps de concentration et d'extermination.

Dès 1880 les Étudiants de la Bible traversent la frontière des États-Unis pour se rendre au Canada. Une première congrégation est mise sur pied en 1886 à Toronto. L'implantation du mouvement au Québec est plus difficile, notamment par rapport à la langue de diffusion du message évangélique, mais également par la contestation du clergé catholique. Sous Maurice Duplessis, plusieurs Témoins de Jéhovah sont arrêtés. Les procès tenus contre lui de la part de Frank Roncarelli, un Témoin de Jéhovah, permettront aux membres du groupe au Québec de se faire reconnaître des droits qu'ils n'avaient plus, comme celui de faire de la prédication. Le livre *Votre jeunesse, comment en tirer le meilleur parti* nous a fourni des informations considérables sur le rôle et l'identité des femmes au sein du groupe dans les années 1970. Ainsi, selon ce livre, le statut des femmes se résume à être mère et épouse. La STG s'attend à ce que les femmes aient un comportement irréprochable en ce qui concerne la tenue de leur maison, mais aussi envers leur mari présenté comme leur chef. Les maris doivent prendre soin de leur conjointe. La sexualité n'est pas un sujet tabou, loin de là, elle est recommandée au sein du couple. Une vie sexuelle active est valorisée afin de répondre aux besoins affectifs des conjoints, et ce, autant du côté de la femme que de l'homme. Les jeunes femmes doivent avoir un comportement chaste avant le mariage. Le rôle de la sexualité ayant été, avant 1978, vu uniquement dans celui de la reproduction. Néanmoins, il

n'est toujours pas permis d'avoir des relations sexuelles avant le mariage pour les femmes et les hommes. Les tenues vestimentaires des femmes doivent être modestes et décentes afin de ne pas attirer les regards masculins. L'éducation est plutôt présentée comme ayant des aspects pratiques pour la vie d'une femme Témoin de Jéhovah. Les cours d'art ménager lui permettront de bien tenir une maison. Savoir compter et calculer lui sera utile pour la tenue du budget familial et l'apprentissage de la lecture pour lire la Bible.

La théologie et les doctrines des Témoins de Jéhovah ont une incidence sur le rôle des femmes au sein du groupe. Notons que les propos des Témoins de Jéhovah sur les femmes à travers son histoire ont été souvent, sinon entièrement, appuyés sur leur interprétation des principes bibliques. Ces derniers, étant la parole divine, et donc considérés comme la seule vérité, doivent être non seulement appliqués dans toutes les sphères de la vie d'un Témoin de Jéhovah, mais ne pas être transgressés. Antitrinitaires et ayant un biblicisme affirmé, les Témoins de Jéhovah tentent de s'appuyer le plus possible sur la Bible pour toutes leurs activités. La Bible ayant été écrite dans un contexte patriarcal et les Témoins de Jéhovah qui ne prennent que très peu en considération les éléments historiques ou contextuels de l'écriture de la Bible cela peut causer un fossé entre les hommes et les femmes.

Dieu a un nom, il est écrit dans la Bible plusieurs fois selon les Témoins, soit Jéhovah. L'homme est condamné à mourir, mais grâce à Jésus Christ, il peut recouvrer la vie éternelle qui lui était dédiée sous le premier homme, Adam. En ayant foi en Jésus Christ et en suivant ses principes, les Témoins de Jéhovah peuvent espérer vivre éternellement sur une terre transformée, sous l'action de Dieu après l'Harmaguédon, au paradis. Interdiction dorénavant, sous Rutherford, de consommer du sang, d'en faire le don ou d'en recevoir, de fêter Noël, Pâques et les anniversaires de naissance. Satan est celui qui a causé la perte de l'homme et qui continue de le faire. L'objectif du prochain chapitre est de présenter les recherches scientifiques sur le statut des femmes Témoins de Jéhovah. Cela permet de statuer sur l'évolution ou non de leur statut.

CHAPITRE 2

LA FEMME TÉMOIN DE JÉHOVAH SOUS LA LOUPE DES CHERCHEUR(E)S

En introduction de ce mémoire, nous soulignons la rareté des écrits scientifiques portant sur le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah. Bien qu'il y ait quelques chercheur(e)s qui se sont intéressés au groupe religieux lui-même, il n'y a guère de distinction, dans ces recherches, entre les femmes et les hommes de cette communauté religieuse. Les recherches en sciences humaines portant sur les Témoins de Jéhovah ne font que très rarement la distinction des genres¹, englobant tous les membres, femmes comme hommes. Certaines recherches ont été entreprises et portent sur des sujets précis concernant les femmes dans le domaine médical et juridique. Ces études portent sur le refus de recevoir des transfusions sanguines, notamment, dans le cas qui nous intéresse, lors de complications durant ou découlant d'un accouchement. Ainsi, dans ces

¹ Nous nous intéressons au concept de genre afin de nous aider dans notre analyse et conclusions de nos recherches. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, les dirigeants Témoins de Jéhovah utilisent le concept de représentations sociales, celles-ci servent à façonner les cultures. Dans les RS, il y a forcément la notion de genre. Nous entendons par ce terme que la société tend à *fabriquer l'Homo sapiens* mâle et femelle dans des rôles et des catégories qui leurs sont propres. La femme aura tel ou tel type d'identifiants : ménagère, mère, rose, robe, sentimentale ; et l'homme : viril, fort, guerrier. Le genre définit en quelque sorte les représentations sociales ou vice-versa que nous verrons autour de nous. Lequel des deux concepts est venu en premier est un autre débat sur lequel nous ne nous attarderons pas. Notons également, que selon les cultures, les catégories et les statuts donnés aux femmes et aux hommes sont arbitraires. Au-delà de l'aspect biologique, une femme sera considérée comme une femme par les catégories que la société lui aura données, voire choisies ainsi de même pour les hommes, c'est ce que nous pouvons appeler la *genrification*. Comme le souligne Colette Chiland : [i] est très clair que le genre est le statut social en fonction du sexe. La personne annonce par ses paroles et ses actes qu'elle a l'un des deux statuts attribués dans une culture binaire ». Colette CHILAND. « Qu'est-ce que le genre ? », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 64, 2016, p. 3. Le statut social des femmes et des hommes est ainsi déterminé par l'éducation et la société ou culture où ils se trouvent. Comme nous verrons dans les deux prochains chapitres, les représentations sociales définissent quel est le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah. C'est un procédé qui peut être considéré presque anodin, voire normal tellement cette manière d'agir est enracinée dans nos sociétés et cultures. Le genre est inextricable des RS. Tous les deux servent à créer des catégories, des normes, des manières de faire et d'agir, etc. Le concept de genre façonne nos sociétés, nos cultures, tout comme les RS. Effectivement, le genre et les RS attribuent les droits, les devoirs, les us et coutumes, les vêtements que nous porterons, les tâches que nous effectuerons, le langage que nous emploierons. Chiland souligne que chez des sociétés multiculturelles « l'individu a le choix de son sous-groupe, de la mode qu'il suivra ou non, etc.; la contrainte est moindre que dans les petites sociétés étudiées par les anthropologues. » *Ibid.*, p. 3. Nous aurons l'occasion de déterminer si c'est aussi le cas chez de petits groupes religieux, comme les Témoins de Jéhovah.

domaines, les recherches se sont succédé pour tenter de mieux comprendre ce phénomène et pour trouver des traitements appropriés ou des alternatives pour les femmes Témoins de Jéhovah refusant les transfusions sanguines. Rappelons que les Témoins de Jéhovah, selon leurs croyances religieuses, ne devraient pas avoir recours aux transfusions sanguines. De plus, comme nous le verrons un peu plus loin dans ce chapitre, du point de vue du droit, des articles portent sur le respect des droits fondamentaux et de l'intégrité humaine.

Afin de nous aider à mieux saisir le mouvement, nous avons procédé à des recherches sur les femmes jéhovistes² faites par nos prédécesseurs. Toutefois, comme nous le constaterons dans ce chapitre, peu d'études scientifiques portent sur le statut des femmes. Soulignons l'apport important des chercheur(e)s suivants : Kaynor J. Weishaupt et Michael D. Stensland « Wifely Subjection : Mental Health Issues in Jehovah's Witness Women »³ ; le mémoire en science politique de l'Université Laval *Pouvoir, régulation et condition féminine au sein d'une collectivité sacrée contemporaine : le cas des Témoins de Jéhovah au Québec*⁴ (1985) de Lucie Noël et une thèse en éducation à l'Université de South Australia écrite par Miriam Hughes *From Eve to Jezebel : Jehovah's Witnesses and Christian Fundamentalism. The Construction and Reconstruction of Women's Gendered Identities within the Faith*⁵ (2006). Un intérêt est toutefois marqué pour le sujet par les champs d'études en droit et en médecine. Effectivement, de nombreux articles ont été écrits sur les enjeux autour des transfusions sanguines, pensons aux articles de Janine Barbot⁶, de Joelyn Knopf Levy⁷, l'article « Are Women who are Jehovah's Witnesses at Risk of Maternal Death ? »⁸ et celui de Jean-Luc Chagnon et de Véronique

² Nous utilisons le terme *jéhoviste* lorsque nous faisons références à la foi des Témoins de Jéhovah ou encore lorsque nous caractérisons les membres de cette religion. Il n'est pas utilisé dans un sens péjoratif, mais uniquement afin de varier notre vocabulaire lorsque nous faisons référence aux Témoins de Jéhovah et à leur foi.

³ Kaynor J. WEISHAUPT, Michael D. STENSLAND, « Wifely Subjection : Mental Health Issues in Jehovah's Witness Women », *Cultic Studies Journal*, vol. 14, n° 1, p. 106-144.

⁴ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation [...]*, 174 p.

⁵ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel. Jehovah's Witnesses and Christian Fundamentalism. The Construction and Reconstruction of Women's Gendered Identities within the Faith*, Thèse (Ph. D.), Division of Education, Arts and Social Sciences, University of South Australia, 2006, p. 256.

⁶ Janine BARBOT. « Soigner en situation de risque judiciaire. Refus de transfusion et responsabilité médicale », Presses de Sciences Po, *Revue française de science politique*, 2008, vol. 58, n° 6, p. 985-1014.

⁷ Joelyn KNOPF LEVY, « Jehovah's Witnesses, Pregnancy, and Blood Transfusions : A Paradigm for the Autonomy Rights of All Pregnant Women », *Journal of Law, Medicine & Ethics*, vol. 27, n° 2, 1999, p. 171-189.

⁸ Richard L. BERKOWITZ, Robert H. LAPINSKI, Carl J. SAPHIER et Angela K. SINGLA. « Are Women who are Jehovah's Witnesses at Risk of Maternal Death? », *American Journal of Obstetrics and Gynecology*, vol. 185, n° 4, 2001, p. 893-895.

Fournier⁹. En ce qui concerne le groupe en particulier, ce sont surtout les chercheur(e)s en sciences sociales qui s'y sont intéressé(e)s, pour la plupart des sociologues¹⁰ ou historiens¹¹. Mentionnons qu'ils n'abordent guère la question des femmes. Ces spécialistes présentent le mouvement des Témoins de Jéhovah d'un point de vue global sans distinction ou rarement du sexe des membres.

Également, nous soulignons l'apport de l'étude faite par Marie Cornwall et Tim B. Heaton. Cette étude tente de voir s'il peut y avoir un lien entre la religion d'appartenance d'une femme et son statut dans la société canadienne¹². Les résultats de cette recherche démontrent qu'au début des années 1970 au Canada les femmes dans certains groupes religieux, notamment chez les Témoins de Jéhovah, vivent certaines inégalités. Chez les Témoins de Jéhovah, les hommes sont majoritairement plus éduqués que les femmes faisant partie du même groupe religieux¹³. Dans tous les groupes religieux analysés, les femmes travaillent moins que les hommes. C'est chez les Témoins de Jéhovah où nous remarquons le plus grand écart entre les hommes et les femmes. De plus, nous apprenons que c'est également chez les Témoins de Jéhovah où les femmes ont le revenu le plus bas parmi tous les groupes analysés. L'étude démontre qu'en regard à ces trois aspects, ce sont les femmes chez les Témoins de Jéhovah qui vivent le plus d'inégalités¹⁴. Les chercheurs expliquent qu'il semble que les inégalités sont plus grandes chez de petits groupes religieux et conservateurs comme les Témoins de Jéhovah¹⁵.

René Roy¹⁶ qui a travaillé sur les Témoins de Jéhovah aborde pour sa part la théologie, le fonctionnement du mouvement et ses normes religieuses. Une fois de plus, nous remarquons l'absence de recherches dans cet ouvrage sur les femmes jéhovistes. Toutefois, il souligne dans *Les Témoins de Jéhovah. Entrée facile, sortie difficile*, que les femmes « sont limitées » à faire de

⁹ Jean-Luc CHAGNON, Véronique FOURNIER. « Fallait-il transfuser contre son gré Madame G., témoin de Jéhovah ? », *Médecine & Droit*, vol. 62, n° 63, 2003, p. 133-136.

¹⁰ Céline COUCHOURON-GURUNG. *Les Témoins de Jéhovah en France. Sociologie d'une controverse*, Paris, l'Harmattan, 2011, 275 p.

¹¹ M. James PENTON. *Apocalypse delayed: The story of Jehovah's Witnesses*, Toronto, University of Toronto Press, 1997 [1985], 473 p.

¹² Marie CORNWALL, Tim B. HEATON, « Religious Group Variation in the Socioeconomic Status and Family Behavior of Women », *Journal for the Scientific Study of Religion*, 1989, vol. 28, n° 3, p. 283-299.

¹³ *Ibid.*, p. 288.

¹⁴ *Ibid.*, p. 290.

¹⁵ *Ibid.*, p. 291.

¹⁶ René ROY, *Les Témoins de Jéhovah. Entrée facile, sortie difficile*, Ottawa, Novalis, 1996, p. 49.

la prédication. La STG les encourageant à en faire « toujours davantage »¹⁷. Allant de pair avec leurs normes religieuses, les femmes reconnaissent l'autorité de leur mari et son rôle de chef de famille. Roy écrit : « Les femmes humbles et soumises sont considérées comme une bénédiction pour la congrégation. »¹⁸ Le chercheur détermine que la STG utilise les revues qu'elle produit afin de contrôler l'image des Témoins de Jéhovah. Les tenues vestimentaires seront proposées aux membres par le biais des revues *La Tour de Garde* et *Réveillez-vous* !¹⁹ Ainsi, pour ce qui est des femmes, les images reflètent comment elles doivent s'habiller, se maquiller et se parer d'accessoires²⁰.

Le sociologue italien Massimo Introvigne publie un ouvrage sur les Témoins de Jéhovah en 1990²¹. Il y fait notamment un retour historique sur le mouvement où il mentionne certains problèmes au sein du couple de Russell, le fondateur des Étudiants de la Bible. L'auteur souligne que leurs différends seraient dus notamment au fait que l'époux de Maria Russell préférerait avoir un droit de regard sur les articles qu'elle écrivait dans *La Tour de Garde*²². Marie Russell serait peut-être une féministe, ajoute Introvigne²³. Les problèmes du couple se soldent par une séparation, puis un divorce.

En ce qui concerne les domaines de recherche en sciences humaines, seulement quelques chercheur(e)s s'intéressent au cas des femmes spécifiquement. Notons l'apport de la recherche faisant état de la santé mentale des femmes chez les Témoins de Jéhovah²⁴. Les résultats de cet article nous donnent un aperçu du statut des femmes jéhovistes aux États-Unis à la fin des années 1990, plus précisément en 1997. Dans un premier temps, les chercheurs ont analysé, comme nous le ferons nous-mêmes, les publications des Témoins de Jéhovah afin de déterminer le statut des femmes. Notons que dans certains cas, les résultats, soit pour ce qui est des devoirs, des restrictions, des droits, etc., incluent autant les femmes que les hommes. Nous apprenons que les femmes et les hommes ne devraient pas, selon la Société de la Tour de Garde, se marier avec un

¹⁷ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸ *Ibid.*, p. 49.

¹⁹ *Ibid.*, p. 75.

²⁰ *Ibid.*, p. 76.

²¹ Massimo INTROVIGNE, *Les Témoins de Jéhovah*, Éditions du Cerf/Fides, Montréal/Paris, 1990, 128 p.

²² *Ibid.*, p. 37.

²³ *Ibid.*, p. 37-38.

²⁴ Kaynor J. WEISHAUP, Michael D. STENSLAND, « Wifely Subjection : Mental Health Issues in Jehovah's Witness Women », *Cultic Studies Journal*, vol. 14, n° 1, p. 106-144.

non-membre²⁵. L'éducation supérieure n'est pas encouragée pour les membres Témoins de Jéhovah²⁶. Toujours selon l'étude, les Témoins de Jéhovah doivent refuser les transfusions sanguines²⁷. De plus, les femmes chez les Témoins de Jéhovah se font dire qu'elles doivent être soumises à leur mari²⁸.

La deuxième partie de l'étude porte sur les résultats d'une enquête de terrain faite par un questionnaire distribué à d'anciennes membres Témoins de Jéhovah. Vingt questionnaires ont été retournés aux chercheurs sur les trente-cinq envoyés²⁹. Les résultats démontrent que les femmes vivaient dans le groupe un fort sentiment de patriarcat envers elles par le mouvement. Depuis leur sortie du mouvement, elles vivent, en moyenne, une plus grande égalité dans leur relation avec les hommes³⁰. De plus, des symptômes de dépressions se faisaient sentir chez certaines d'entre elles lorsqu'elles faisaient partie des Témoins de Jéhovah. Ces symptômes seraient moins fréquents ou auraient diminué depuis qu'elles ont quitté le mouvement³¹. Les résultats de cette étude démontrent que le groupe des Témoins de Jéhovah à un degré plus élevé de contrôle envers ses membres que certains autres groupes religieux³². Nous pouvons lire : « [w]omen have significantly less autonomy and control in four major areas of their lives : the primary societal group (WTS), family relationships, job or career in the “outside” world, and in their internal psychology. »³³ Les femmes auraient ressenti beaucoup de peur lorsqu'elles étaient dans le mouvement : la peur de mourir et de la destruction du monde par Dieu lors d'Armageddon ou encore que leurs enfants se fassent kidnapper par des membres³⁴.

En terminant, les chercheurs soulignent que c'est un groupe qui contrôle ses membres et que c'est un mouvement patriarcal. Les femmes ne peuvent occuper des fonctions d'autorité ou des responsabilités au sein du mouvement. Les femmes ayant répondu au questionnaire mentionnent

²⁵ *Ibid.*, p. 112.

²⁶ *Ibid.*, p. 114.

²⁷ *Ibid.*, p. 115.

²⁸ *Ibid.*, p. 120.

²⁹ Il s'agit d'un questionnaire qui permet de comparer les expériences des femmes lorsqu'elles étaient dans le mouvement et après leur sortie du groupe.

³⁰ Kaynor J. WEISHAUP, Michael D. STENSLAND, « Wifely Subjection [...] », p. 137.

³¹ *Ibid.*, p. 134.

³² *Ibid.*, p. 137.

³³ *Ibid.*, p. 137.

³⁴ *Ibid.*, p. 138.

qu'elles vivaient une détresse psychologique lorsqu'elles étaient membres du groupe religieux, détresse qui a considérablement diminué depuis leur départ du groupe³⁵. Il sera intéressant, dans notre conclusion de comparer les résultats de cette étude avec la nôtre. Attardons-nous maintenant sur une étude plus près de nous, soit celle de Lucie Noël, laquelle a été faite au Québec.

1. LUCIE NOËL. POUVOIR, RÉGULATION ET CONDITION FÉMININE AU SEIN D'UNE COLLECTIVITÉ SACRALE CONTEMPORAINE : LE CAS DES TÉMOINS DE JÉHOVAH AU QUÉBEC

La recherche qu'a faite Lucie Noël est la seule qui aborde le sujet des femmes québécoises Témoins de Jéhovah. En 1985, elle dépose un mémoire de maîtrise à l'Université Laval en études politiques, *Pouvoir, régulation et condition féminine au sein d'une collectivité sacrale contemporaine : le cas des Témoins de Jéhovah au Québec*. Bien que le mémoire ne porte pas exclusivement sur les femmes Témoins de Jéhovah, mais plutôt sur une comparaison du statut des femmes en contexte québécois et de celui des femmes Témoins de Jéhovah, une partie de son travail trace un portrait des membres féminins jéhovistes. À la lumière d'une enquête de terrain et de recherches dans les publications de la Société de la Tour de Garde, l'auteure tente de comprendre si le mouvement de *modernisation* qui s'est déroulé au Québec au début des années 1950, lequel a modifié les rôles sociaux de la population, s'est aussi produit chez les Témoins de Jéhovah. Elle se demande : « les fidèles féminins de la Tour de Garde au Québec sont-elles toujours soumises aux mêmes rôles sociaux que les femmes catholiques avant la Révolution tranquille ? »³⁶

La chercheuse a utilisé le concept de représentations des femmes jéhovistes³⁷. Il nous a été difficile de comprendre la démarche de l'auteure, faute de mise en contexte de son terrain d'étude. En effet, dans son mémoire, bien qu'elle ait pu entrer en contact avec des femmes à divers moments et dans des lieux différents, notamment à la Salle du Royaume, il n'y a pas d'explication sur la méthodologie qu'elle a employée pour son étude de terrain. Toutefois, ces informations ne sont pas négligeables aux fins de notre étude, en raison de la rareté des ouvrages de référence sur ce sujet. Également, il est dommage de ne pas pouvoir lire de méthodologie

³⁵ *Ibid.*, p. 139.

³⁶ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 107-108.

³⁷ Mentionnons qu'elle ne donne pas de définition du concept de représentation dans son mémoire.

concernant une étude de terrain sur les femmes Témoins de Jéhovah. Ainsi, ce qui ressort de l'étude de terrain de Noël est que les femmes sont considérées comme le complément de l'homme par la STG. À la suite de son étude de cas, Lucie Noël mentionne plutôt que les femmes sont subordonnées aux hommes, mais qu'elles ont néanmoins une « relative autonomie »³⁸ pour ce qui se rapporte à leurs tâches. En effet, elles ont une certaine forme d'autonomie, notamment pour la prédication et pour la direction d'études bibliques à domicile. Noël écrit : « l'autonomie qui leur est conférée est cependant symboliquement limitée par l'obligation de porter une coiffure, dans le cas où l'étudiant est une personne de sexe masculin ou si l'étude se déroule en présence d'une tierce personne aussi de sexe masculin. »³⁹

Les recherches effectuées par Noël sur le terrain, démontrent que les femmes ont souligné ne pas ressentir d'infériorité par rapport à l'homme⁴⁰. Les responsables jéhovistes soulignent que les femmes et les hommes sont différents biologiquement et qu'il faut tenir compte de ces différences⁴¹. Les dirigeants de la STG font mention des femmes de la Bible, qui ont accompli « beaucoup de choses qui demandaient des capacités intellectuelles »⁴². Une des femmes interrogées a fait référence à la grande armée de Jéhovah qui est une armée de femmes⁴³. Les femmes, comme les hommes, ont accès à une bonne connaissance des Écritures. Elles reçoivent un enseignement biblique, tout comme les hommes, notamment à la Salle du Royaume, mais également, dans certains cas, à l'école de Guiléad.

L'auteure du mémoire note une distinction entre les propos de la STG et ce qui se passe au sein des congrégations visitées. Elle souligne l'extrait biblique suivant ainsi que cette distinction :

« Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'exercer l'autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence (1 Tim. 2:11, 12) ». Malgré les déclarations de ce genre encore présentes dans les publications de l'organisation, mais que l'on entend d'ailleurs très peu dans les réunions, les responsables encouragent fermement les femmes à diriger elles-mêmes des études bibliques à domicile, la collaboration des fidèles féminins comptant pour

³⁸ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 108.

³⁹ *Ibid.*, p. 110.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 108.

⁴¹ *Ibid.*, p. 109.

⁴² WBTS. « Les femmes, des êtres humains de second ordre? », *Réveillez-vous*, n° 15, août 1982, p. 4, cité par Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 109. Abigaïl, par exemple, donna des conseils à David après qu'il eut été désigné roi. *Ibid.*, p. 109.

⁴³ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 110.

beaucoup dans la formation de nouveaux disciples. Les études personnelles qu'elles dirigent peuvent s'adresser indifféremment aux hommes ou aux femmes.⁴⁴

Toutefois, elle précise que les femmes n'ont pas le droit d'enseigner lors des assemblées à la Salle du Royaume. Lucie Noël remarque, lors de sa présence au Béthel de New York en 1984, que les femmes sont *ghettoisées* dans des emplois dits féminins, mais qu'elles ont un traitement égal aux hommes du Béthel, par exemple, pour les allocations mensuelles ou le niveau de vie⁴⁵. De plus, aucune femme ne peut prétendre à un poste dans la hiérarchie de la STG. Même si certaines femmes ont mentionné qu'elles pourraient aussi avoir un rôle, par exemple, celui d'ancien de congrégation, une femme répond qu'elle ne voudrait pas toutes les responsabilités liées à ce poste⁴⁶.

Pour ce qui est du travail séculier à l'extérieur de la maison, Noël souligne qu'il n'est pas interdit pour les femmes, même s'il n'est pas encouragé. Certains anciens, qui ont été rencontrés par Lucie Noël, souhaitent surtout que leur épouse s'engage « comme pionnière au sein de la congrégation. »⁴⁷ Plusieurs femmes interviewées ont d'ailleurs souligné qu'elles ne voulaient pas travailler en dehors de la maison. Le facteur des enfants est déterminant ici pour les femmes, lesquelles décident de rester à la maison pour s'occuper d'eux. Elles ont mentionné être « entièrement satisfaites de leur condition et avouer apprécier fortement la liberté d'horaire que leur procure le travail à la maison. »⁴⁸ De plus, le travail à la maison des femmes jéhovistes est considéré comme aussi important que le travail séculier des hommes par la STG. En effet, nous pouvons lire dans le mémoire de Lucie Noël :

Bien que pouvant être qualifiées de « traditionnelles » ces diverses tâches accomplies par les femmes seront considérées comme étant aussi essentielles que le travail de l'homme, au sein du discours tenu par les dirigeants : « Le mari qui s'imagine être le seul à gagner l'argent du ménage ferait bien de réfléchir un instant et de calculer ce qu'il en coûterait s'il devait payer quelqu'un pour faire les courses, la cuisine, la vaisselle et le ménage, pour décorer la maison, pour garder les enfants, etc. »⁴⁹. Aux féministes qui luttent pour que soit enfin reconnue la valeur économique des travaux ménagers encore effectués majoritairement par les femmes, les fidèles féminins de la

⁴⁴ *Ibid.*, p. 111-112.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 113.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 114.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 118.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁹ WBTS. *Comment s'assurer une vie de famille heureuse*, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 1979, p. 45, cité par Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 125.

Tour de Garde pourraient leur rétorquer que c'est déjà quelque chose d'acquis chez les Témoins de Jéhovah.⁵⁰

Les temps libres des femmes seront utilisés à faire de la prédication. Les femmes ont avoué aimer cette activité religieuse, cela leur permet d'entrer en contact avec d'autres personnes. Une fois leur travail de prédication terminé, les femmes se retrouvent autour d'un café⁵¹. L'institution du mariage est très valorisée au sein du mouvement religieux. Un verset biblique vient expliquer aux femmes la place qu'elles doivent occuper au sein du mariage. Il s'agit d'Éphésiens 5, 23 : « le mari est chef de sa femme comme le Christ est aussi chef de la congrégation. »⁵² Ce verset biblique sera interprété différemment dans la vie des membres. En effet, pour les couples, le mari sera invité à ne pas exercer son autorité avec tyrannie⁵³. La femme peut aussi exprimer ses opinions. Par contre, c'est tout de même le conjoint qui prendra la décision finale, mais en tenant compte des opinions de son épouse. « [L]es directeurs de la STG et leurs représentants locaux prennent la précaution d'avertir les femmes mariées contre la tentation d'usurper l'autorité au sein du couple. Le mari quant à lui, devra manifester de la confiance à son épouse et ainsi ne pas l'enfermer : “derrière des directions et des restrictions inutiles” »⁵⁴. Selon le témoignage des femmes, celles-ci ne ressentent pas la soumission dans leur vie de tous les jours. Une jeune femme mentionne à Noël qu'elle ne se sent nullement inférieure à son époux⁵⁵.

S'appuyant sur des publications de la STG, Noël porte à notre attention que les femmes Témoins de Jéhovah sont représentées en train d'effectuer des tâches ménagères : une femme qui va au marché, qui fait le nœud de cravate à son jeune fils ou encore qui tient un tricot⁵⁶. Mais elle note que les hommes participent aussi aux tâches ménagères ou à l'éducation des enfants. L'auteure remarque lors de sa présence à la Salle du Royaume que les pères se lèvent pour aller changer les couches ou pour sortir les enfants s'ils dérangent l'assemblée⁵⁷.

⁵⁰ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 125.

⁵¹ *Ibid.*, p. 120.

⁵² WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1454.

⁵³ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 121.

⁵⁴ WBTS « Comment survivre à la première année de mariage ? », *Réveillez-vous*, vol. 63, no 21, 1982, p. 8, cité par Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 121.

⁵⁵ Lucie NOËL. *Pouvoir, régulation* [...], p. 123.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 124-125.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 125.

Lucie Noël conclut que la sexualité n'est pas un tabou au sein de la collectivité jéhoviste ; elle est même encouragée par la STG au sein des couples mariés. Toutefois, la Société de la Tour de Garde interdit aux célibataires, femmes et hommes, d'avoir des relations sexuelles. Noël ajoute ici qu'il est « difficile de vérifier si les fidèles célibataires se plient aux restrictions émises par leurs dirigeants »⁵⁸. Dans la Bible, certaines pratiques sexuelles sont interdites et les membres doivent s'abstenir de ces pratiques, soit la fornication, l'adultère et les pratiques sexuelles homosexuelles. La STG souligne auprès de ses membres l'importance pour les couples mariés d'avoir des « relations sexuelles satisfaisantes pour chacun des conjoints. »⁵⁹ À l'époque où Noël écrit son mémoire, les femmes Témoins de Jéhovah sont libres d'utiliser des moyens de contraception. La chercheuse croit que la limitation des naissances peut être vue comme un aspect pratique pour la STG, laquelle a besoin de main-d'œuvre⁶⁰. Elle écrit : « Nous entendions un responsable local suggérer aux couples nouvellement mariés de bien peser la décision d'avoir des enfants et de profiter de la liberté que procurent les premières années de mariage pour s'engager comme pionniers auxiliaires. »⁶¹ Un couple marié n'ayant pas d'enfant est tout à fait acceptable pour la Société.

La vie de couple chez les Témoins de Jéhovah est régulée par la STG. Effectivement, selon la chercheuse, en plus d'être considérée par la Société comme « primordiale »⁶², l'institution du mariage est régie par des conseils de la part des dirigeants de l'organisation religieuse. Ces conseils sont soutenus par des versets bibliques, et utilisent également des discours de psychologues, de médecins, etc. Noël souligne que ces codes sont présents afin de structurer les conduites des époux ainsi que « les comportements de chacun des conjoints. »⁶³ Bien que les femmes interrogées par Noël ne manifestent aucun sentiment d'infériorité dans leur vie matrimoniale⁶⁴, l'homme est présenté, par les dirigeants, comme le chef de famille, celui qui prend les décisions familiales. Par contre, les hommes doivent consulter leur épouse avant de prendre une décision. Néanmoins, une femme interrogée par Noël mentionne que si les conjoints

⁵⁸ *Ibid.*, p. 128.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 129.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 130.

⁶¹ *Ibid.*, p. 130.

⁶² *Ibid.*, p. 120.

⁶³ *Ibid.*, p. 121.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 123.

n'arrivent pas à s'entendre, c'est l'homme qui tranchera⁶⁵. Un ancien de congrégation fait état de cette situation :

Éventuellement, je prends la décision, mais dans la grande majorité des cas, c'est toujours avec l'accord de mon épouse. C'est très rare qu'un témoin va prendre une décision qui va à l'encontre de ce que la femme pense, parce que normalement, ils en ont discuté tellement qu'ils sont arrivés tous les deux à la même conclusion. Alors on dira, l'homme a pris la décision, il l'a fait, mais en fait, ils l'ont prise ensemble.⁶⁶

Des rôles sont aussi assignés aux conjoints par la Société de la Tour de Garde. L'époux est perçu comme le pourvoyeur et l'épouse comme une femme au foyer. L'homme doit aider sa femme dans les tâches ménagères : « un mari vraiment chrétien, s'interdira de s'asseoir au moment où son épouse est occupée aux différents travaux domestiques. »⁶⁷ Il devra porter une attention particulière aux besoins affectifs de sa conjointe et veiller à l'éducation spirituelle de sa famille. Les femmes auront des tâches domestiques en plus de soutenir le chef de famille.

En conclusion de son chapitre sur les représentations, Noël, qui fait la comparaison entre le statut des femmes québécoises et celui des femmes québécoises Témoins de Jéhovah, souligne qu'« il n'est pas du tout sûr que la condition offerte aux femmes Témoins de Jéhovah soit inférieure à celle des autres Québécoises du même âge, de même éducation et en provenance du même milieu social. »⁶⁸

2. MIRIAM HUGHES – FROM EVE TO JEZEBEL. JEHOVAH'S WITNESSES AND CHRISTIAN FUNDAMENTALISM. THE CONSTRUCTION AND RECONSTRUCTION OF WOMEN'S GENDERED IDENTITIES WITHIN THE FAITH

La thèse de Hughes trace un portrait des femmes jéhovistes et de la création du mouvement jusqu'aux années 2000. Elle a choisi de faire une enquête de terrain avec d'anciennes membres Témoins de Jéhovah. Dans sa thèse, Hughes tente de présenter quelles sont les conditions des femmes faisant partie de ce mouvement ainsi que leur statut. Selon ses recherches, leur statut serait très genré et contrôlé par la Société de la Tour de Garde. Le travail de Hughes nous ouvre les portes sur un mouvement religieux qui serait dicté par les dirigeants de la Watchtower Society. Ses recherches démontrent que la condition des femmes et leur identité au sein du

⁶⁵ *Ibid.*, p. 123.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 122.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 124.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 131-132.

mouvement jéhoviste sont très encadrées par la Société voire « conditionnées »⁶⁹ par cette dernière. Rappelons que certains résultats de l'étude de Hughes sont basés sur une étude de terrain qu'elle a faite auprès d'anciennes membres Témoins de Jéhovah en Australie.

Il nous apparaît important de souligner ici que Hughes a utilisé dans ses recherches des extraits de certaines publications jéhovistes qui sont, à notre avis, désuets pour son étude. Nous pensons que l'auteure aurait pu choisir des publications plus récentes⁷⁰. Elle utilise, par exemple, des revues qui datent de 1971, 1977, 1985 ; certaines sont plus récentes, 1988, 1992, 2001. Alors que sa thèse date d'à peine 2006. Par contre, cela ne signifie pas que la chercheuse l'ait fait délibérément, que ce soit pour soutenir sa question de départ ou pour toutes autres raisons. Pour notre part, afin d'éviter de telles remarques au sujet de notre recherche, nous avons tenu à utiliser des revues contemporaines à notre étude. Toutes sociétés, groupes ou mouvements, quels qu'ils soient, évoluent dans le temps et si nous voulons rendre compte du groupe dans un contexte contemporain à notre écriture, il faut absolument prendre les données les plus récentes. Cela dit, il est très intéressant de constater les résultats de l'étude d'Hughes sur les femmes Témoins de Jéhovah à travers l'histoire du groupe.

Selon les recherches de Hughes, la femme du fondateur des Étudiants de la Bible, Mme Russell, était considérée par l'organisation comme « unstable, vicious, ambitious woman. »⁷¹ Selon les Témoins, Russell aurait été victime de cette femme. Le couple a été marié pendant dix-huit ans. Pendant cette période, Russell aurait tenté de la faire interner dans un institut psychiatrique⁷². C'est madame Russell qui demande le divorce pour traitements cruels infligés par son époux. Madame Russell était associée à l'édition et une collaboratrice pendant de nombreuses années à certaines publications que dirigeait Charles Russell, dont la revue *Watchtower*. Selon la thèse de Hughes, Russell aurait délaissé son épouse physiquement et financièrement, car celle-ci avait un comportement répréhensible. Il lui reprochait son esprit d'indépendance⁷³. Russell condamnait les femmes fortes de caractère au célibat. Maria Russell mentionne, après sa séparation, qu'un

⁶⁹ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 256.

⁷⁰ Elle rédige sa thèse au début des années 2000 et fait le dépôt de celle-ci en 2006.

⁷¹ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 94.

⁷² *Ibid.*, p. 94.

⁷³ *Ibid.*, p. 95.

chien avait plus de droits qu'elle⁷⁴. Son mari lui aurait alors répondu : « [y]ou have no rights at all that I am bound to respect »⁷⁵.

La notion de péché est très répandue chez les Témoins de Jéhovah. Satan est à l'origine de ce dernier. La première femme décrite dans la Genèse, Ève, serait celle par qui le péché est entré dans le monde. Selon les Témoins, ce serait le désir d'Ève d'être libre et d'avoir la connaissance qui l'aurait fait pécher⁷⁶. Selon les recherches de Hughes, le fait qu'Ève ait péché pour ces raisons serait souvent utilisé par l'organisation jéhoviste « to discourage female adherents from developing an “independent spirit” and as a mitigating factor in the pursuit of education. »⁷⁷ Les Témoins de Jéhovah soulignent, dans leurs discours, que c'est parce qu'Adam voulait plaire à Ève et qu'il éprouvait du désir pour elle qu'il a mangé du fruit défendu que lui offrait Ève⁷⁸. D'autant plus, Ève aurait trahi Adam en prenant le fruit défendu. Les Témoins de Jéhovah, selon les recherches de Hughes, mettent l'accent sur ce geste pour justifier la soumission des femmes face à leur mari et la place spirituelle privilégiée des hommes pour diriger les congrégations⁷⁹. La *rébellion* d'Ève serait utilisée par la Société « to legislate everything from prohibitions on women's participation within the Organisational hierarchy, to women's level of personal agency within their marriages and in making choices as to whether or not to pursue a career of education. »⁸⁰

Ce dernier point est important selon Hughes, laquelle mentionne que l'attitude des Témoins de Jéhovah envers les femmes en ce qui a trait au mariage, à la sexualité, aux activités intellectuelles et à l'éducation provient de l'idée de péché de la femme⁸¹. Hughes porte à l'attention des lectrices et des lecteurs que, selon la littérature des Témoins, les femmes ont une position d'honneur au sein du mouvement. Elle souligne cependant que cette position d'honneur est définie selon des paramètres subjectifs établis par les hommes à la tête des ménages et des congrégations⁸². Puis,

⁷⁴ Barbara GRUZZETI HARRISON. *Visions of Glory* [...], p. 38.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 45.

⁷⁶ WBTS. *Insight on the Scriptures*, Watchtower Bible and Tract Society, Pennsylvania, 1988, volume 2, p. 964, dans Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 103.

⁷⁷ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 103.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 104.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 252.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 258-259.

⁸¹ *Ibid.*, p. 104.

⁸² *Ibid.*, p. 104.

elle ajoute que ce sont les hommes qui font les règles et les femmes doivent s'y conformer, s'y soumettre⁸³. C'est d'ailleurs ce que souligne à grands traits la Société au sujet de la punition d'Ève dans Genèse 3, 16 : « Tu seras avide de ton homme et lui te dominera. »⁸⁴ Selon les résultats de Hughes, les femmes doivent être soumises aux hommes, car ce principe vient de Dieu. Celles qui ne sont pas mariées doivent se soumettre aux hommes de la congrégation, aux anciens ou tous autres adhérents masculins⁸⁵. Hughes cite un extrait de la revue *Watchtower* de 1986 où la Société explique pourquoi les hommes sont dans la haute hiérarchie par rapport aux femmes : « [m]an was created first and was to take the lead in all matters concerning worship and godly activities carried out with a view to filling the earth and subduing it. »⁸⁶ Les femmes peuvent avoir une certaine autorité à la maison, mais seulement celle que lui aura permise leur mari⁸⁷. La figure biblique d'Ève est critiquée par l'organisation jéhoviste. En effet, Hughes écrit : « [w]omen are credited, by virtue of Eve's sin of starting what the Witnesses see as many of the problems within family and personal relationships today. »⁸⁸ La chercheuse cite un extrait de la revue *Wachtower* où l'organisation souligne qu'Ève n'a pas consulté Adam avant de prendre le fruit défendu. Selon les Témoins de Jéhovah, le manque de communication cause bien des problèmes au sein des familles⁸⁹. Ève serait, selon les Témoins de Jéhovah, responsable de la chute de l'espèce humaine. Il y aurait, par ce fait, une forte tendance au contrôle des comportements féminins de la part de l'organisation religieuse.

L'auteure de la thèse a fait une enquête de terrain auprès de femmes ayant quitté les Témoins de Jéhovah. Celles-ci ont toutes mentionné qu'elles avaient vécu un profond changement dans leur vie en devenant membres du groupe. Hughes souligne : « all involved talked of their lives before becoming baptised into the Witness faith as almost that of a separate person, a different self. »⁹⁰ L'auteure poursuit en notant que les femmes interviewées, qui se sont converties au mouvement, avaient besoin de changement dans leur vie ou vivaient des crises personnelles telles que des difficultés au sein de leur mariage ou la mort d'un enfant. Les femmes vivaient beaucoup

⁸³ *Ibid.*, p. 104.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 104.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 104-105.

⁸⁶ WBTS. *The Watchtower Magazine*, septembre, 1986, p. 15, cité par Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 105.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 105.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 105.

⁸⁹ WBTS. *The Watchtower Magazine*, août 1995, cité par Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 105.

⁹⁰ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 175.

d'insatisfaction liée à ces circonstances⁹¹. Les femmes converties auraient été conquises par l'offre de réponses *distribuées* par les Témoins de Jéhovah au sujet des difficultés personnelles et sociales que les femmes peuvent vivre⁹².

Selon l'étude de Hughes, en ce qui concerne l'éducation supérieure, la Société de la Tour de Garde prévient les femmes mariées qu'elles ne devraient pas y songer. Hughes continue et souligne que certaines femmes pourraient être tentées, selon la STG, de faire des études ou se trouver un emploi craignant de n'avoir aucun recours si elles se séparent de leur conjoint. La STG encourage plutôt les femmes à investir leur temps à réussir leur mariage⁹³. Hughes poursuit en mentionnant que dans une situation de divorce, les femmes ne peuvent que se tourner vers l'aide étatique pour subvenir à leurs besoins, car elles n'ont pas de travail⁹⁴. L'organisation religieuse place l'éducation spirituelle bien au-dessus de l'éducation scolaire. De plus, l'éducation supérieure ne devrait pas être entamée pour un gain personnel, un exploit, un accomplissement académique ou « in selfish pursuit of higher degrees. »⁹⁵ Les parents encouragent parfois leurs enfants, selon Hughes, à quitter l'école vers 15 ans pour faire du prosélytisme à temps plein⁹⁶. Ainsi, les parents sont fortement encouragés, par la société religieuse, à éduquer leurs enfants sur l'importance de la spiritualité plutôt que de l'apprentissage scolaire.

Toujours selon les résultats des recherches de Miriam Hughes, les Témoins de Jéhovah doivent avoir un haut degré de conformité et faire des changements dans leur vie et dans leur comportement, tel que cesser de fumer. Les relations sexuelles hors mariage sont proscrites par le mouvement. De plus, les activités hors de l'organisation ne sont pas encouragées par le groupe religieux⁹⁷. L'organisation religieuse peut être contrôlante envers ses membres, et ce, autant pour les femmes que pour les hommes. Toutefois, selon Hughes, la Société de la Tour de Garde porterait une attention plus particulière aux comportements des femmes que ceux des hommes. Selon l'auteure de la thèse, cela contribuerait à maintenir un point de vue patriarcal au sein du

⁹¹ *Ibid.*, p. 176.

⁹² *Ibid.*, p. 180.

⁹³ WBTS. *The Watchtower Magazine*, mai 1988, p. 7, cite par Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 106.

⁹⁴ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 106.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 108.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 112.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 145.

mouvement⁹⁸. Ainsi, les femmes faisant partie du groupe religieux vivraient sous un contrôle hiérarchique. Hughes souligne que la STG utilise des principes bibliques, notamment 1 Corinthiens 14, 34-35, afin de justifier aux membres ce contrôle hiérarchique : « let your women keep silence in the churches for it is not permitted unto them to speak ; but they are commanded to be under obedience, as also sayeth the Law... and if they will learn anything, let them ask their husbands at home for it is a shame for women to speak in the church (*King James Version*) »⁹⁹.

Citant une revue de l'organisation religieuse jéhoviste l'auteure ajoute que les femmes doivent apprendre en silence « with full submissiveness at congregation meetings, in that they do not raise questions challenging the men in the congregation. »¹⁰⁰ De plus, elles ne peuvent présider une rencontre lors d'une assemblée quand un homme qualifié est présent. La STG considère les femmes comme des mères et des épouses. Selon Hughes, la Société investie beaucoup de temps à tenter de convaincre les femmes qu'elles pourraient être heureuses dans ces rôles. L'auteure cite un passage d'une publication des Témoins de Jéhovah datant de 1978 dans laquelle la STG souligne le rôle que devrait avoir la femme envers son époux. Elle fait savoir à ses membres que les femmes, en plus d'être soumises à leur époux, doivent les aider et les supporter dans leurs décisions¹⁰¹. Aussi, les femmes doivent rester à la maison et respecter les rôles qu'on leur a attribués selon la Bible. Les recherches de Hughes démontrent qu'un membre du Collège central a reçu plusieurs lettres de femmes Témoins de Jéhovah au cours des années 1960 et 1970. Dans ces lettres, elles mentionnent qu'elles souffrent d'abus sexuels et physiques de la part de leur partenaire. Hughes note qu'à cette époque, la STG exhortait les femmes à demeurer avec leur époux « no matter how horrific the circumstances »¹⁰² en espérant que leur bonne conduite et leur soumission envers leur conjoint lui permettraient de prendre le dessus sur son mauvais comportement¹⁰³.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 154.

⁹⁹ Martin REISEBRODT, Kelly CHONG. « Fundamentalisms and Patriarchal Gender Politics », *Journal of Women's History*, vol. 10, n° 4, 1999, nd, cité par Miriam HUGHES. *From Eve To Jezebel* [...], p. 182.

¹⁰⁰ WBTS, *Reasoning from the Scriptures*, Watchtower Bible and Tract Society, Pennsylvania, 1985, p. 433, cité par Miriam HUGHES. *From Eve To Jezebel* [...], p. 182.

¹⁰¹ WBTS, *Making Your Family Life Happy*, Watchtower Bible and Tract Society, Pennsylvanie, 1978, p. 55, cité par Miriam HUGHES. *From Eve To Jezebel* [...], p. 183.

¹⁰² Miriam HUGHES. *From Eve To Jezebel* [...], p. 185.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 185.

Dans sa thèse, Hughes démontre que la STG a tendance à genrer les rôles. En effet, selon ce qu'elle présente, la Société de la Tour de Garde caricature les femmes et leurs intérêts. Les femmes sont perçues comme des commères qui bavardent beaucoup trop. Il est mentionné, dans une publication de 1955, que les femmes aiment plus parler que les hommes. Les rédacteurs ajoutent : « when women talk they discuss what interests them, which means they talk about people... men are more interested in subjects, in science, world events, economics or their work, and when they talk the danger of gossip is not so great »¹⁰⁴. Selon les discours de la STG de nombreux problèmes sont causés par les femmes, en commençant par Ève¹⁰⁵.

Les résultats de l'enquête de terrain faite par Miriam Hughes donnent un aperçu de la condition des femmes au sein du mouvement. Une femme interrogée par la chercheuse souligne que sa mère, membre des Témoins de Jéhovah, ne l'a jamais encouragée à faire des études supérieures, et ce, malgré l'excellence de son dossier scolaire¹⁰⁶. Le discours de la STG, entendu par les femmes interrogées par Hughes, portait souvent sur la conformité aux normes jéhovistes, les comportements et le style de vie ainsi que les frontières entre les bonnes et les mauvaises femmes¹⁰⁷. Le manque d'éducation est devenu un problème pour les femmes interrogées. Cela les forçait à demeurer dans les rôles dictés par la Société : soit des mères et des épouses. Aucune forme de succès séculier n'est reconnue chez les Témoins de Jéhovah, encore moins pour les femmes selon les recherches de Hughes¹⁰⁸. Les mères ressentiraient beaucoup de pression pour que leurs enfants se fassent baptiser en tant que membres Témoins de Jéhovah, cela faisant partie d'une réussite spirituelle selon la Société¹⁰⁹. De plus, les dirigeants de la STG soulignent aux membres l'importance de demeurer en marge du monde extérieur. Les membres doivent se séparer du monde¹¹⁰. Pour les femmes interrogées par Hughes, leur vie était devenue une pénible routine. C'était le prix à payer pour être devenues Témoins de Jéhovah et avoir un sentiment d'appartenance lié à ce groupe¹¹¹. Les femmes de l'enquête de terrain soulignent qu'elles se sentaient toujours surveillées. Tous les aspects de leur vie faisaient l'objet de mention par la

¹⁰⁴ WBTS. *The Watchtower Magazine*, août 1955, p. 498, cité par Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 188.

¹⁰⁵ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 199.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 202.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 203.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 206.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 206.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 210.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 213.

STG. Les femmes restaient sur leur garde. L'une d'entre elles mentionne qu'elle craignait qu'on remarque qu'elle n'avait pas fait son étude de *La Tour de Garde*¹¹².

Le contrôle des dirigeants jéhovistes, sur la vie des femmes interrogées, se faisait ressentir jusque dans la vie sexuelle des couples et sur le corps des femmes. L'une des femmes mentionne à Hughes que la STG faisait comprendre aux membres féminins qu'elles étaient impures lorsqu'elles avaient leurs règles. Ainsi, les relations sexuelles étaient interdites durant cette période¹¹³. Certaines femmes ont mentionné la distance qui s'était creusée entre leur esprit et leur corps, un peu comme si ce dernier ne leur appartenait plus¹¹⁴. Ce sentiment serait dû au fait que la STG s'immisce dans la vie privée, notamment la vie sexuelle des membres.

Les tâches ménagères qui incomberaient aux femmes seraient utilisées, par la STG, afin de décourager celles-ci de travailler à l'extérieur de la maison¹¹⁵. Selon Hughes, l'utilisation de la Bible par les Témoins de Jéhovah comme un outil pour réguler les comportements des membres est plus discriminante envers les femmes. Hughes croit que les deux premiers présidents de la STG ont encore une influence négative marquée sur les femmes chez les Témoins de Jéhovah. Nous avons mentionné comment Russell semblait traiter les femmes selon certaines recherches, soit comme des êtres ayant moins de droits que les hommes. Pour ce qui est du deuxième président, Joseph Rutherford, les femmes ont continué à être marginalisées hiérarchiquement sous sa présidence¹¹⁶. Il aurait mentionné, lors d'un rassemblement de Témoins de Jéhovah en 1941, que les femmes n'étaient rien de plus qu'un chiffon, un paquet d'os et de cheveux¹¹⁷. Toutefois, la STG accorde une certaine importance aux femmes : « the Society acknowledges that it needs women to order the family and carry out the bulk of the conversion work, [mais Hughes

¹¹² *Ibid.*, p. 213.

¹¹³ *Ibid.*, p. 216.

¹¹⁴ Des discours sur l'impureté des femmes pendant leurs règles en passant par l'interdiction de se masturber pour les membres entraînent cette sensation de distanciation du corps et de l'esprit chez les femmes interrogées. *Ibid.*, p. 218 et 222.

¹¹⁵ Hughes se réfère à une publication des Témoins de Jéhovah : « Marital strain might be another work expense. Wives often resent having to bear an unfair share of the housework. Husband may likewise resent being asked to help. Some even complain, as did one husband: « I feel left out a lot of the time. She comes home tired and upset. She's always busy with the children. We don't share enough together. I appreciate that she had to do what she's doing, but that doesn't make me feel any happier about it. » Work fatigue can even hinder a couple's enjoyment of marital intimacies ». WBTS. *The Awake*, février 1985, p. 4, cité par Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 226.

¹¹⁶ Miriam HUGHES. *From Eve to Jezebel* [...], p. 259.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 260.

ajoute] this need is underscored by strident attempts to control, disempower and marginalise women within the discourse of subjection. »¹¹⁸

3. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH SELON PHILIPPE BARBEY – LES TÉMOINS DE JÉHOVAH. POUR UN CHRISTIANISME ORIGINAL

Philippe Barbey est un sociologue des religions. Son champ de recherche principal porte sur le groupe des Témoins de Jéhovah. Il a publié deux ouvrages sur le mouvement : *Les Témoins de Jéhovah. Pour un christianisme original*¹¹⁹ et *Les Témoins de Jéhovah. Une analyse sociologique*¹²⁰. De plus, il a participé à un ouvrage collectif *Pour en finir avec les camps*¹²¹ où il aborde la question du mode de vie des Témoins de Jéhovah sous le régime d'Hitler. Toutefois, la question des femmes n'est qu'effleurée. Dans son ouvrage de 2003, il note que les postes hiérarchiques sont occupés uniquement par les hommes. De plus, afin de maintenir un très haut degré de moralité, les Témoins de Jéhovah, femmes et hommes, doivent rester chastes jusqu'au mariage et être fidèles en mariage¹²². Les Témoins de Jéhovah reconnaissent et suivent le principe biblique suivant : « [l]e chef de l'homme, c'est le Christ ; et le chef de la femme, c'est l'homme ; et le chef du Christ, c'est Dieu. »¹²³ L'homme doit agir envers sa femme en suivant le modèle de Jésus, c'est-à-dire en lui assignant l'honneur. De plus, le père de famille est tenu d'offrir une bonne éducation à ses enfants¹²⁴. Selon les recherches de Barbey, les Témoins de Jéhovah considèrent Adam comme le premier homme. En tant que tel, il prédomine sur la femme. Barbey souligne : « [p]ar conséquent, dans leur organisation familiale, les femmes admettent d'être subordonnées à leurs maris. En outre, dans le cadre de leur congrégation, elles n'acceptent pas d'enseigner du haut de la chaire. »¹²⁵ Les femmes, selon Barbey, semblent bien accepter cette indication. Dans ses recherches, l'auteur souligne que les femmes chez les Témoins de Jéhovah ne sont pas considérées comme inférieures aux hommes¹²⁶. Une fois de plus, un principe biblique vient appuyer cette pensée : « [d]'ailleurs, pour ce qui est du Seigneur, ni la

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 260.

¹¹⁹ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, 271 p.

¹²⁰ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah, Une analyse sociologique ; Max Weber et les charismes spécifiques – La mondialisation d'un christianisme de conversion : un charisme d'évangélisation?*, Villeneuve d'Ascq, Atelier National de Reproduction des Thèses – ANRT, 2008, 316 p.

¹²¹ Philippe BARBEY. « Pour en finir avec les camps. De la mise à l'index aux camps de concentration : Le cas des Témoins de Jéhovah », dans Serge CHATELAIN, *Pour en finir avec les camps*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 61-73.

¹²² Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 146.

¹²³ Il s'agit de 1 Corinthiens 11, 3. *Ibid.*, p. 108.

¹²⁴ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 108.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 108-109.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 109.

femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car de même que la femme vient de l'homme, de même aussi l'homme vient par la femme ; mais toutes choses viennent de Dieu. »¹²⁷

Certaines fonctions sont occupées par les femmes au sein du mouvement, note Barbey. En effet, le poste de présidence du Cercle Européen des Témoins de Jéhovah Ancien [sic] Déportés et internés (CETJAD) est occupé par une femme, qui a succédé à une autre femme¹²⁸. Pour les Témoins de Jéhovah, la vie familiale, « les enfants [et] le mariage sont sacrés. »¹²⁹ Lors de la cérémonie du mariage, à la Salle du Royaume (après que les époux se soient mariés à la mairie), le célébrant (l'ancien) rappelle au couple certains aspects importants à prendre en considération : ce que le mari doit faire pour « se rendre digne de mériter un profond respect de la part de sa femme, comment un mari doit aimer tendrement son épouse, comment continuer de cultiver un profond amour dans le cadre du mariage. »¹³⁰ Philippe Barbey constate que la fête après le mariage est très amusante : il y a des cadeaux, de la danse, « on boit, on mange, mais toujours dans les limites admises »¹³¹. Il souligne, de plus, qu'il existe des mariages mixtes, c'est-à-dire entre Témoin et non-Témoin, mais qu'il s'agit de cas plus rares. La STG n'interdit pas ces mariages, sans toutefois les bénir. D'ailleurs, ils n'ont pas lieu, en règle générale, à la Salle du Royaume¹³².

La sexualité dans les couples, prévue par Dieu selon les Témoins de Jéhovah, est un moment de partage de plaisirs. La limitation des naissances est acceptée, mais la STG interdit « catégoriquement l'avortement »¹³³. Selon elle, il s'agit d'un meurtre, « la vie commençant dès la fécondation. »¹³⁴ Bien que la vie sexuelle des couples soit de l'ordre du privé, la STG pose des mises en garde et donc, s'ingère dans la vie privée du couple. Ainsi, les Témoins de Jéhovah doivent éviter toute pornographie ou tout visionnement de « sexe débridé »¹³⁵ qui se retrouvent dans les revues, à la télévision, par téléphone ou sur Internet. Philippe Barbey mentionne que les Témoins de Jéhovah ne jouent pas à des jeux d'argent ou de hasard. Ils sont considérés comme

¹²⁷ *Ibid.*, p. 109.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 109.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 148.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 149.

¹³¹ *Ibid.*, p. 149.

¹³² *Ibid.*, p. 149.

¹³³ *Ibid.*, p. 150.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 150.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 150.

des travailleurs sérieux, honnêtes et ponctuels par leur employeur. Ils ont une bonne hygiène de vie et font attention à leur santé¹³⁶. Ils refusent presque toutes formes de transfusions sanguines¹³⁷. De plus, du point de vue éthique ou moral, les Témoins de Jéhovah, femmes comme hommes, sont contre toute forme de violence¹³⁸.

Bien que Barbey n'effectue pratiquement pas de distinction entre les sexes dans son ouvrage de 2003, les informations générales qu'il décrit des Témoins de Jéhovah sont très intéressantes, notamment, comme nous venons de le voir, sur la vie sexuelle des membres, leur rôle, leur vie au travail ou encore sur les questions entourant leur santé. Ainsi, notons l'apport important des recherches sur les femmes Témoins de Jéhovah. Celles-ci ont permis l'avancement des connaissances dans le domaine des sciences humaines, notamment sur l'histoire des femmes dans ce groupe. Nous terminerons ce chapitre avec quelques recherches du domaine médical et juridique portant sur les femmes jéhovistes.

4. LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH – RECHERCHES DANS LES DOMAINES MÉDICAUX ET JURIDIQUES

4.1. Le domaine médical

Un premier article dans le domaine médical retient notre attention : « Are Women who are Jehovah's Witnesses at Risk of Maternal Death ? »¹³⁹ Il s'agit d'une étude de cas sur les femmes ayant accouché au Mount Sinai Medical Center entre 1988 et 1999. Parmi celles-ci, se trouvaient des femmes Témoins de Jéhovah. L'étude visait à savoir s'il y avait plus de risque de mortalité liée à ce type de population lors de l'accouchement. À la suite de ces résultats, les conclusions suggèrent aux médecins d'informer les femmes Témoins de Jéhovah du risque de mortalité lié à l'accouchement et aux hémorragies. En effet, selon les recherches faites dans cet hôpital, deux

¹³⁶ *Ibid.*, p. 150.

¹³⁷ Barbey souligne ici : « Les Témoins de Jéhovah ne refusent pas toutes les formes de transfusions sanguines. Ils estiment en effet que l'ordre apostolique [celui de ne pas absorber du sang] vise le sang qui a été sorti d'un corps pour être délibérément absorbé par un autre. Ainsi, si on leur propose une transfusion autologue préopératoire ou postopératoire immédiate, il y a de forte chance qu'ils acceptent. En effet, cette forme de transfusion utilise le propre sang du malade (autotransfusion) et réintroduit immédiatement ce sang dans son propre organisme, comme une simple extension du circuit sanguin. » *Ibid.*, p. 153.

¹³⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 154.

¹³⁹ Richard L. BERKOWITZ, Robert H. LAPINSKI, Carl J. SAPHIER et Angela K. SINGLA. « Are Women who are Jehovah's Witnesses at Risk of Maternal Death ? », *American Journal of Obstetrics and Gynecology*, vol. 185, n° 4, 2001, p. 893-895.

décès sont survenus, à la suite de complications liées à des hémorragies lors des accouchements de femmes jéhovistes. L'étude conclut : [w]omen who are Jehovah's Witnesses are at a 44-fold increased risk of maternal death, which is due to obstetric hemorrhage. »¹⁴⁰ La première patiente est décédée à la suite d'une hémorragie après son accouchement de manière naturelle. Les chirurgiens lui ont fait une hystérectomie. La patiente avait donné son accord pour recevoir, lors de cette intervention, « 10 units of fibrinogen »¹⁴¹, mais avait refusé de recevoir une transfusion sanguine. La seconde patiente a fait une hémorragie également à la suite de son accouchement. Les médecins lui ont également fait une hystérectomie, mais puisqu'elle avait perdu trop de sang et avait refusé la transfusion sanguine, ils n'ont pu la sauver. Ainsi, l'étude conclue que la femme Témoin de Jehovah enceinte devrait être entourée d'une équipe, « obstetricians, anesthesiologist, and interventional radiologists »¹⁴² afin d'être mieux informée sur des procédures entourant les accouchements.

4.2. Le droit et la médecine. Enjeux sur le refus de la transfusion sanguine

Une seconde étude attire notre attention, notamment par son approche éthique. Il s'agit d'un très court article « Fallait-il transfuser contre son gré Madame G., témoin de Jehovah ? »¹⁴³ traitant du dilemme auquel sont confrontés les médecins devant le refus de recevoir des transfusions sanguines par les Témoins de Jehovah. Dans cet article, les auteurs relatent le cas d'une jeune femme Témoin de Jehovah qui, ayant perdu beaucoup de sang à la suite d'un accouchement, refuse le traitement proposé par le médecin, soit une transfusion sanguine ; les médecins lui en administrent une tout de même. Cet article est particulièrement intéressant, car il pose le problème de l'éthique. D'un côté, le médecin a un code éthique à respecter, soit celui de traiter ses patients. Rappelons que la jeune femme avait une bonne santé et, qui plus est, venait de mettre au monde un enfant qui avait besoin d'elle¹⁴⁴. Puis, d'un autre côté, le Dr. Chagnon se demande de quel droit les médecins ont décidé de transfuser cette femme contre son gré¹⁴⁵. Il souligne, à ce propos, « [l]e respect de la position exprimée par le patient, en toute lucidité, de

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 893.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 894.

¹⁴² *Ibid.*, p. 895.

¹⁴³ Jean-Luc CHAGNON, Véronique FOURNIER, « Fallait-il transfuser [...] », p. 133-136.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 135.

¹⁴⁵ En effet, l'équipe médicale a décidé de transfuser la patiente. Elle a repris du mieux.

façon éclairée et réitérée doit être un élément clé de la pratique médicale. »¹⁴⁶ Les auteurs proposent que, d'un côté comme de l'autre, les deux positions soient admissibles. De tels propos sont utiles pour l'avancement des idées et des recherches dans le domaine juridique et médical. En effet, les deux positions proposées dans cet article se fondent sur la liberté. Ainsi, les auteurs¹⁴⁷ concluent :

la grandeur de la médecine réside dans la rencontre de ces deux libertés, qui méritent autant l'une que l'autre d'être respectée. Certes, il faut à un moment que l'une s'incline. En l'occurrence, celle du médecin s'est imposée. Comme on l'a dit, il eut été tout autant respectable que cela fût celle de la patiente qui l'emportât. Et il serait souhaitable que cela soit au moins aussi souvent le cas. Notre vœu le plus cher serait que la justice ne tranche pas, qu'elle ne condamne ni l'une ni l'autre des issues.¹⁴⁸

Comme nous venons de le voir, l'article ne porte pas tant sur le droit des femmes Témoins de Jéhovah de refuser des transfusions sanguines, mais plutôt sur l'importance d'un dialogue entre le domaine juridique et médical dans de telles circonstances. Plusieurs autres articles à la jonction du domaine juridique et médical portant sur les transfusions sanguines ont été rédigés¹⁴⁹.

5. CONCLUSION

Nous constatons la rareté des recherches en sciences sociales et humaines portant sur le statut des femmes appartenant au mouvement des Témoins de Jéhovah. Une question demeure pour nous : comment cela se fait-il que la question des femmes dans ce groupe n'ait pas été l'objet de plus d'attention de la part des chercheur(e)s ? En fait, c'est une des premières constatations que j'ai eue en commençant ma formation à la maîtrise en études du religieux contemporain. Cette constatation m'a amenée à m'intéresser aux femmes dans ce mouvement. Dans un contexte de modernisation, de sécularisation et d'égalité femmes/hommes, je ne comprenais pas pourquoi les sociologues, les théologiens, les juristes et autres ne s'intéressaient pas davantage à ce sujet. Mon désir était d'étendre les connaissances sur ce groupe et sur l'évolution qu'il a eue au fil du temps. Il s'agissait d'une curiosité qui ne pouvait être assouvie en raison du manque d'informations sur les Témoins de Jéhovah. Plusieurs facteurs peuvent influencer ce manque dans ce domaine, la

¹⁴⁶ Jean-Luc CHAGNON, Véronique FOURNIER. « Fallait-il transfuser [...] », p. 135.

¹⁴⁷ Notons que ce sont deux médecins de France qui rédigent cet article.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 135.

¹⁴⁹ Janine BARBOT. « Soigner en situation de risque [...] », p. 985-1014 ; Joelyn KNOPF LEVY, « Jehovah's Witnesses, Pregnancy [...] », p. 171-189 ; N. MASSIAH, A. ABDELMAGIED, D. SAMUELS, F. EVANS, S. OKOLO, W. YOONG. « An Audit of Gynaecological Procedures in Jehovah's Witnesses in an Inner City Hospital », *Journal of Obstetrics and Gynaecology*, vol. 26, n° 2, février 2006, p. 149-151.

difficulté de faire des études de terrain avec ce mouvement en est sans doute un. Cela dit, force est de constater que les études, portant sur les femmes faisant partie de ce groupe religieux, même si elles sont rares, sont riches de renseignements.

Le mémoire de maîtrise de Lucie Noël, contemporain à son époque, apporte des conclusions intéressantes. La chercheuse souligne que, même dans un groupe religieux conservateur et traditionaliste, les mœurs, les comportements et les statuts ont changé avec les époques, voire même, tendent à ressembler, de près, au statut des femmes québécoises des années 1980. Cette recherche est une piste très intéressante à suivre pour les chercheurs, car cela nous en dit un peu plus sur les groupes religieux dits sectaires, les nouveaux mouvements religieux ou les groupes religieux qui ne sont pas des groupes institutionnels comme le sont l'Église catholique, protestante ou la religion musulmane. En effet, nous croyons souvent, peut-être à tort, que ces groupes sont figés dans le temps. Mais peut-être n'en est-il pas totalement ainsi.

Toutefois, des études, comme celle de Miriam Hughes, posent la question intéressante de savoir si ce n'est pas uniquement les leaders du groupe qui dictent les consignes, mais si le lieu démographique n'est pas aussi un des éléments à prendre en considération. En effet, les conclusions de Hughes ne concordent pas tout à fait avec celles de Noël. Notons toutefois qu'il ne s'agit pas du même type d'étude ni de la même méthodologie¹⁵⁰ et plusieurs autres facteurs sont à considérer, notamment celui du passé de Hughes : elle a déjà fait partie des Témoins de Jéhovah. Toutefois, le fait que l'étude de Hughes soit faite en Australie et celle de Noël au Québec peut aussi être un facteur influent sur la divergence des résultats. Les données recueillies par Hughes rappellent le cas de Maria Russell en passant par le peu de considération au niveau des droits qu'avaient les femmes au début du mouvement. Selon les études, les femmes sont très mal perçues par Joseph Rutherford. Mais retenons qu'à cette époque, comme nous l'avons souligné dans notre chapitre sur l'histoire des femmes dans le mouvement, les femmes en général, Témoins de Jéhovah ou non, n'avaient que peu de considération de la part de la société. Vers les années 1970, la STG semble porter un intérêt à définir le statut des jeunes Témoins de Jéhovah et à expliquer à ses futurs prédicateurs du Royaume de Dieu comment doit agir une/un

¹⁵⁰ Noël interroge des femmes qui sont encore Témoins de Jéhovah tandis que Hughes a interrogé des femmes qui ont quitté le groupe.

Témoin de Jéhovah, tel que nous l'avons vu dans notre histoire des Témoins de Jéhovah. Les recherches de Hughes démontrent que la STG contrôle, d'une main de fer, la vie des femmes du groupe. De la vie sexuelle à l'éducation, tout semble faire l'objet de consignes, de conseils, voire d'obligations imposées de la part des dirigeants jéhovistes. Les femmes interrogées par Hughes sont amères de leur expérience en tant que Témoins de Jéhovah, du moins c'est ce qui ressort de l'analyse de la chercheuse.

Du côté de Barbey, ce dernier a un discours plus nuancé sur le groupe et sur les femmes qui en font partie. L'auteur assume entièrement son rôle de sociologue. Il utilise les données primaires du groupe, c'est-à-dire une enquête de terrain, de l'observation participante ainsi que les publications des Témoins de Jéhovah. Son analyse ne semble pas biaisée par sa méthodologie¹⁵¹ ; il recueille les données comme elles lui sont parvenues. L'auteur ne tente pas, à notre avis, de donner le beau rôle ou le mauvais rôle à qui que ce soit. C'est d'ailleurs une des forces de son étude globale sur les Témoins de Jéhovah. Il donne accès aux chercheurs et au public à des données et des faits dans une plus grande tentative de neutralité scientifique, ce qui est tout à son honneur. En effet, les Témoins de Jéhovah n'ont pas toujours eu bonne figure et subissent encore de la discrimination dans divers pays. Ainsi, le travail du chercheur, même s'il peut révéler des réalités autres que celles qui sont prônées par une société ou une culture donnée, doit tendre le plus vers la démonstration des faits tels qu'ils sont réellement, et ce, peu importe les préjugés que nous portons en nous bien malgré nous.

C'est d'ailleurs de cette manière que nous avons, nous aussi, tenté d'analyser le statut des femmes à l'intérieur du mouvement jéhoviste, tel qu'il nous est apparu dans les revues. Il y a peut-être un décalage entre ce qu'il y a dans les revues et la manière de vivre des femmes jéhovistes ; nous observerons en effet, à la suite de nos analyses, si c'est le cas ou non. Toutefois, afin de tracer un portrait le plus neutre possible du statut des femmes appartenant au groupe religieux, l'une des options¹⁵², est de faire ressortir leur statut par les représentations sociales des femmes. Il existe en effet, d'autres manières de procéder, comme nous l'avons d'ailleurs remarqué dans ce chapitre. Nous aurions pu effectuer des enquêtes auprès des femmes et des

¹⁵¹ Nous mentionnons que son étude de terrain a été faite en France.

¹⁵² Nous tenons, à souligner ici, que nous n'avons pu faire une observation participante à la Salle du Royaume. Nous n'avons pu recevoir l'accord des dirigeants jéhovistes.

hommes, les interviewer, aller visiter les personnes chez elles¹⁵³, par le visionnement de documentaires, etc.

Comme nous l'avons vu, plusieurs facteurs peuvent donner des conclusions différentes, soit le facteur de l'époque, du lieu géographique, la neutralité de l'auteur(e) (notamment si celle-ci ou celui-ci a déjà été membre du groupe¹⁵⁴), la méthodologie utilisée, etc. Ainsi, une question se pose à nous. En effet, en portant un regard sur les deux études faites auprès de femmes Témoins de Jéhovah, l'une par Lucie Noël, la seconde par Miriam Hughes le fait que les propos des femmes sont différents a-t-il un lien avec le fait que pour la première étude les femmes sont dans le mouvement et pour l'autre, les femmes sont sorties du groupe. Nous verrons d'ailleurs dans les prochains chapitres que les représentations sociales véhiculées par le Collège Central sont intégrées par les membres jéhovistes et font donc partie de leur vie quotidienne. Les propos des femmes jéhovistes dans l'étude de Noël ne ressemblent en rien à ceux recueillis par Hughes, dans lesquels nous percevons de la colère, de la tristesse et de la rancune. Il est donc très important de faire la distinction ; distinction que nous pouvons soulever grâce à ces deux recherches menées différemment.

Nous ne prétendons pas avoir la vérité absolue par notre propre manière de faire ressortir les éléments, mais nous tendons vers la neutralité scientifique par cette méthode. Les représentations existent et se retrouvent effectivement dans les revues analysées. Qu'elles soient utilisées délibérément par les dirigeants jéhovistes ou non, elles sont présentes et peuvent nous offrir, non pas la vérité absolue sur le statut des membres féminins, mais du moins, une idée de ce dernier¹⁵⁵. À la fin de notre analyse, dans notre conclusion générale de notre mémoire, nous reviendrons sur les conclusions des chapitres sur les RS afin de les comparer à nos propres conclusions sur le statut des femmes Témoins de Jéhovah. Mais avant de passer à l'analyse des revues, tentons de

¹⁵³ Il serait intéressant, dans une autre étude, de demander la permission à des groupes de Témoins de Jéhovah se réunissant dans des domiciles de pouvoir assister à ces rencontres, peut-être de petits groupes seraient plus enclins à accepter la présence de chercheur(e)s dans de tels contextes.

¹⁵⁴ Nous sommes conscients que ce n'est pas parce qu'une ou qu'un chercheur(e) fait partie ou a fait partie du groupe religieux qu'elle/il étudie que ce(tte) dernier(ère) présente nécessairement un biais ou un manque de neutralité. Toutefois, nous avons remarqué qu'il y a des décisions méthodologiques discutables de la part de Miriam Hughes.

¹⁵⁵ Nous sommes conscients, une fois de plus, qu'il n'y a aucune méthodologie qui peut donner la vérité absolue, notamment parce que notre méthode ne peut prendre en compte que les revues, même si elles sont publiées mondialement, dans diverses langues, qui sont produites aux États-Unis. En effet, notre étude de terrain se fera avec des femmes québécoises. La situation géographique viendra peut-être influencer notre comparaison des faits.

mieux saisir ce que sont les représentations sociales. Puis, nous montrerons la méthodologie utilisée pour faire ressortir celles-ci.

CHAPITRE 3

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, il sera question de définir le concept de représentations sociales. Nous avons choisi ce concept afin de saisir le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah. L'utilisation des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* produites par le mouvement nous servira de sources afin de faire ressortir le statut ; ce statut qui sera lui-même tiré des RS.

1. LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION SOCIALE

Partout autour de nous, peu importe où nous posons notre regard, que ce soit à la télévision, dans les médias, les communications ou les réseaux sociaux, les représentations sont présentes. Génératrices de comportements sociaux acceptés et normés, elles sont défendues, appliquées et déterminées par un groupe social ou une société donnée. Il peut s'agir d'un mot, d'une pensée, d'un discours, d'une image, etc. Elles servent de cohésion sociale, de régulation sociale et parfois même à justifier une action ou un comportement. Une image mentale se construit à la suite d'un mot ou d'un terme par un processus de cognition. Cette image n'est pas forcément liée au mot. Par exemple, le terme *arabe*, et selon la société qui l'utilise pourrait être compris, par extension, plutôt comme *musulman*. Selon le cas où l'actualité présente des événements mondiaux où règne la terreur, le terme *arabe* pourrait devenir synonyme de *terroriste*. Une déviation pourrait se faire à la suite d'une série d'événements où tous les musulmans seraient considérés par une partie de la population comme de potentiels terroristes. Nous y reviendrons.

Le processus de cognition provient d'une multitude d'éléments, pour la plupart socialement déterminés. Dans certains cas, le terme terroriste devient une représentation sociale qu'une population accole aux peuples d'ethnie arabe, et ce, sans distinction morale ou politique, et justifiée, par exemple, par la peur. L'utilisation du mot terroriste devient une arme pour se défendre contre d'éventuelles attaques et pour justifier certains comportements. En effet, les RS

sont génératrices de comportements. Dans une étude, Denise Jodelet¹ a démontré « que ce sont bien les représentations sociales qui génèrent et qui orientent les pratiques sociales des groupes. »² Selon Saadi Lahlou³, les RS font office de savoirs et de savoir-faire utiles. L'individu connaîtra les comportements acceptables de sa société ou de son groupe d'appartenance, car ceux-ci auront été préalablement validés et diffusés par le biais de représentations sociales. Il sait quels comportements il doit adopter, il sait « ce qu'il faut faire, pour soi-même et par rapport aux autres. »⁴ Lahlou explique les représentations sociales qui ont cours dans le domaine de l'alimentation. Les RS seront transmises, dans le cas de l'alimentation, dans les livres de recettes. Dans une population donnée, au Québec par exemple, la dinde est le plat traditionnel lors des festivités de Noël. À la venue du temps des fêtes, des livres de cuisine et divers magazines de cuisine présenteront sur leur page couverture une image où l'on aperçoit une dinde cuite sur un plateau accompagnée d'un plat d'*atoca* (canneberges cuites). De la même manière, les RS des groupes religieux, en l'occurrence celui qui nous intéresse dans notre étude, les Témoins de Jéhovah, sont transmises par les discours des dirigeants, aux rencontres dans les lieux de cultes, les revues ou les publications sous forme de discours, d'images ou d'illustrations.

Il n'existe pas de définition fixe ni unique au concept des RS, et c'est certainement parce qu'une panoplie de champs des sciences humaines et sociales les étudie (anthropologie, géographie, histoire, linguistique, psychologie sociale, sociologie, etc.). Notons pour l'instant que nous pouvons comprendre le concept des RS « comme un système de savoirs pratiques (*opinions, images, attitudes, préjugés, stéréotypes, croyances*), générés en partie dans des contextes d'interactions interindividuelles ou/et intergroupaux. Ce système peut être marqué, dans sa forme comme dans son contenu, par la position sociale ou idéologique de ceux qui l'utilisent et la produisent. »⁵

¹ Il s'agit d'une étude de Denise Jodelet sur des gens à proximité d'un hôpital psychiatrique qui hébergent les pensionnaires. Elle a remarqué que ces gens-là avaient créé des RS chez les malades. Un groupe était malade du cerveau, lequel était associé à l'innocence et les malades des nerfs, associés à la méchanceté. Les personnes du premier groupe étaient bien accueillies chez les habitants, tandis que ceux du deuxième groupe étaient plutôt tenus à l'écart. Denise JODELET. *Folie et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, cité par Christian GUIMELLI, Pascal MOLINER. *Les représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, p. 104.

² Christian GUIMELLI, Pascal MOLINER. *Les représentations* [...], p. 105.

³ Saadi LAHLOU, *Penser manger. Alimentation et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 14.

⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁵ Jean-Marie SECA. *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2010, pp. 13-14.

Ces *savoirs* sont repris par des acteurs sociaux influents comme des enseignants, des formateurs, des journalistes et des analystes divers, lesquels influencent nos connaissances. Prenons le cas du sondage de la firme CROP⁶, qui portait sur les réfugiés syriens où la question était « Êtes-vous en faveur ou en défaveur de la venue de réfugiés syriens dans votre pays/province/communauté ? » Ce sondage a été réalisé quelques jours seulement après les attentats meurtriers survenus à Paris en novembre 2015. Les résultats étaient révélateurs : six Québécois sur dix ont répondu être en désaccord d'accueillir 25 000 réfugiés syriens. Ce type de sondages chiffrés « [fige] ce mouvement d'émergence des RS à un instant t et mènent ceux qui les lisent à en faire une interprétation abusive, objectiviste, approximative, donc acceptable sociopolitiquement, source de conversations renouvelées, de discours du sens commun et donc de représentations. »⁷ Une idée se forge en chacun de nous, une pensée s'installe dans notre conscience. Nous nous créons une opinion sur un sujet x grâce aux acteurs de la vie sociale, aux savoirs et aux événements communs préalables ou encore par nos images mentales. Dans le cas des réfugiés syriens, pour revenir à notre exemple au sujet du terme arabe, les femmes, les enfants et les pères de famille ne seront plus perçus vivant en situation critique. Non ! À la suite des attentats parisiens, il y a une forte probabilité que les réfugiés syriens soient imaginés comme de potentiels terroristes. Un phénomène d'actualité, ici les attentats de Paris, peut donc être générateur de RS.

Pour activer une RS il ne s'agit souvent que d'une conversation sur des circonstances culturelles et historiques⁸. Les individus qui forment les groupes sociaux ont acquis au cours de leur vie des informations, des images, des attitudes et des croyances que le chercheur ne doit pas négliger lors de son étude sur les RS. Ces acquis sociaux forment nos discours et nos connaissances. Ainsi, « [t]out débat sur un thème important de la vie culturelle, scientifique, politique ou économique met en relation des individus persuadés d'être dans le vrai ou en ayant le vague sentiment (*principe de pertinence*), qui discutent, en cherchant à avoir "le dernier mot" et finissent par avoir l'impression de parvenir à un avis commun (*consensus*) »⁹. C'est à partir de ses propres référents,

⁶ Louise LEDUC. « Six Québécois sur dix disent non aux réfugiés », *La Presse.ca*, 2015, (page consultée le 13 janvier 2016), <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/19/01-4922931-six-quebecois-sur-dix-disent-non-aux-refugies.php>.

⁷ Jean-Marie SECA. *Les représentations* [...], p. 14.

⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁹ *Ibid.*, p. 16.

Seca parle de « réserves de savoirs antérieurs, de connaissances scientifiques, de traditions, d'idéologie et de religions »¹⁰ qu'une société finit par se faire une idée d'un sujet.

Denise Jodelet parle des RS comme de régulateurs sociétaux. Elles permettent à une société donnée de se mouvoir dans un monde qu'elle doit comprendre, gérer ou affronter¹¹. Lahlou souligne qu'elles « [sont] une condition nécessaire de l'existence de la société. »¹² Ce sont des construits sociaux. Devant un événement quelconque, notamment un nouvel événement, auquel il manque d'information pour y faire face, et afin de l'affronter, d'anciennes croyances et des savoirs ancestraux peuvent être repris. Cela peut donner naissance à des jugements de valeur, à des confrontations, parfois même à des peurs de la part d'individus ou d'un groupe. Tels ou tels gestes seront justifiés à la faveur de ces croyances. Jodelet souligne en effet que le manque d'information sur un sujet peut favoriser l'émergence de RS. « Un événement surgit dans l'horizon social qui ne peut laisser indifférent : il mobilise peur, attention et une activité cognitive pour le comprendre, le maîtriser et s'en défendre. Le manque d'information et l'incertitude de la science favorisent l'émergence de représentations qui vont circuler de bouche à oreille ou rebondir d'un support médiatique à l'autre. »¹³

Un élément clé dans l'étude des RS est celui du discours de personnes influentes. Un leader, un chef d'État aimé, respecté et/ou craint par une société quelconque peuvent être très persuasifs. Le *chef* peut persuader à un point tel qu'il en arrive à « construire un savoir et un monde communs. »¹⁴ Une RS peut également s'instituer dans une population à la suite d'une rumeur. Cette dernière est à même de devenir crédible selon qui l'implante. Ce qui peut être le cas, par exemple, d'un journaliste connu ou d'un leader. La rumeur est susceptible d'être considérée comme vraie par une société surtout si les membres de cette société n'ont pas eu d'expérience empirique avec telle ou telle circonstance, événement, voire un terme ou un mot¹⁵.

¹⁰ *Ibid.*, p. 18.

¹¹ Denise JODELET. « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans Denise JODELET (dir.). *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 31.

¹² Saadi LAHLOU, *Penser manger [...]*, p. 14.

¹³ Denise JODELET. « Représentations sociales [...], p. 34.

¹⁴ Jean-Marie SECA. *Les représentations [...]*, p. 28.

¹⁵ *Ibid.*, p. 17.

Prenons cette fois-ci l'exemple du mot *secte*. Sociologiquement ce terme n'a rien de péjoratif. Les sociologues l'utilisent pour décrire une organisation sociale¹⁶. La population n'ayant pas procédé elle-même à des recherches sur les sectes est susceptible de tomber dans des idées préconçues sur celles-ci, et ce, dû, entre autres, au traitement médiatique que ce type d'organisation a eu au cours des dernières décennies. Jodelet souligne que les réseaux de communication médiatiques peuvent influencer grandement la fabrication des RS, voire même faire de la manipulation sociale. Elle mentionne : « [c]es représentations forment système [*sic*] et donnent lieu à des "théories" spontanées, versions de la réalité qu'incarnent des images ou que condensent des mots »¹⁷. Lorsque nous pensons à l'Ordre du Temple solaire, une image mentale nous vient immédiatement. Nous pensons surtout à l'issue tragique qu'ont connue certains membres de ce mouvement. Des mots comme « lavage de cerveau », « danger », « dérive », « gourou », etc. sont utilisés pour décrire les mouvements sectaires. Ce qui est à même de donner foi à ce qu'un commentateur, un journaliste, un voisin, un enseignant va dire sur un sujet qu'il ne maîtrise parfois pas, comme dans le cas de la secte, c'est le phénomène explicatif cohérent qu'il apporte au public. Cela « satisfait notre besoin d'ordre dans la compréhension des phénomènes »¹⁸.

Le précurseur de l'étude des représentations sociales est le sociologue Émile Durkheim. Dans sa thèse de doctorat, il fait mention non pas de RS, mais de *représentation collective*¹⁹. Pendant plusieurs décennies ce concept ne sera pas utilisé, mais Serge Moscovici se l'approprié en 1961. Il change le terme pour celui des représentations sociales. Il définit les RS comme suit :

[elles] sont des ensembles dynamiques, leur statut est celui d'une production de comportements et de rapports à l'environnement, d'une action qui modifie les uns et les autres [...]. [Ce sont] les « théories », des « sciences collectives » *sui generis*, destinées à l'interprétation et au façonnement du réel. On peut y apercevoir un corpus de thèmes, de principes, ayant une unité et s'appliquant à des zones d'existence et d'activité particulières : la médecine, la psychologie, la physique, la politique, etc. Ce qui est reçu, inclus dans ces zones, est soumis à un travail de transformation, d'évolution, pour devenir une connaissance que la plupart d'entre nous emploient dans leur vie quotidienne [...] l'univers se peuple d'êtres, le comportement se charge

¹⁶ Lorraine DEROCHER. *Les socialisations marginales: Études du processus d'intégration sociale des enfants issus des groupes religieux sectaires*, (M.A.), département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 2006, p. 25.

¹⁷ Denise JODELET. « Représentations sociales [...] », p. 35.

¹⁸ Jean-Marie SECA. *Les représentations [...]*, p. 18.

¹⁹ Émile DURKHEIM. « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, Tome VI, mai 1898.

de significations, des concepts se colorent ou se concrétisent s'objectivent [...]. Elles déterminent le champ des communications possibles, des valeurs ou des idées présentes dans les visions partagées par les groupes et règlent, par suite, les conduites désirables ou admises.²⁰

Plusieurs chercheurs de différents champs d'études en sciences humaines et sociales reprennent le concept de RS. Denise Jodelet étudie ce dernier et ce qu'il peut engendrer dans la société, soit un rôle central dans la cohésion sociétale. Elle définit le concept du point de vue de la psychologie sociale :

[c]'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique. [...] On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales.²¹

Autre fait intéressant à noter dans la formation des RS, ce sont les *nexus*. Il s'agit d'une notion élaborée par Michel-Louis Rouquette. Les *nexus* sont des « [o]pinions, prises de positions, propagandes, mobilisations, slogans, rumeurs »²² qui ont une très grande influence, voire une emprise sur une société, une population quelconque. « Ici le sentiment remplace l'argument et le réel n'est qu'une occasion d'exercice pour les préjugés. »²³ Voici quelques exemples de *nexus* : liberté, fraternité, égalité, justice, nationalisme, socialisme, laïcisme, etc. Ces termes créent un sentiment d'appartenance pour celles et ceux qui les intériorisent. Ainsi, « ils ont un caractère collectif, [...] unifient, solidarisent, restructurent au-delà des appartenances de classe ou de catégories diverses. Il se déroule alors une sorte d'identification amoureuse au leader, porteur de *nexus* »²⁴. Ces mots prennent sens dans un contexte donné précis. Pensons notamment au terme *laïcisme*. Il prend une valeur importante dans un débat sur le port de signes religieux. La laïcité

²⁰ Serge MOSCOVICI. *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, p. 48.

²¹ Denise JODELET. « Représentations sociales [...] », pp. 36-37.

²² Michel-Louis ROUQUETTE. *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, p. 67.

²³ *Ibid.*, p. 68.

²⁴ Jean-Marie SECA. *Les représentations [...]*, p. 29.

devient même pour certains une idéologie. Les *nexus* sont très influents notamment « lors de situations de crise ou d'oppositions polémiques. La guerre ou la menace favorisent leur force de "reliance" [...]. Ils sont l'objet de discours emphatiques et de proclamations démesurées, solennelles ou exaltées (hommages, répétitions, hymnes, slogans martelés, langue de bois, vibrants appels, déclarations de dernières minutes, etc.) »²⁵

Les RS ont le pouvoir de modeler et remodeler notre environnement social. Elles deviennent communes à une société donnée, un groupe particulier, une population quelconque par tous ces images, discours et termes véhiculés par un leader, un chef, un commentateur, un voisin, un journaliste influent, etc. Nos conduites et nos termes de communications seront formés par ces RS. Le sens de ces dernières sera également commun socialement. Elles ont un tel impact sur notre mode de fonctionnement qu'elles sont considérées comme des « collections de définitions du Monde et de ses parties, de catalogue des formes possibles, qui permet au sujet de s'orienter et d'agir dans son environnement. »²⁶ Les RS ont aussi un rôle de régularisation identitaire. Le groupe, la société s'identifient aux moyens de valeurs communes, de signes communs, d'emblèmes, d'images et de croyances communes²⁷. Certains individus d'un groupe iront jusqu'à « surestimer les caractéristiques de son propre collectif et à dévaluer celles des autres afin de conserver une perception positive de soi et de son entourage. »²⁸ Enfin, les RS peuvent maintenir une habitude, des discriminations, des stéréotypes, des préjugés ou des jugements de valeur. Dans le prochain point, il sera question de notre méthodologie utilisée pour faire ressortir les représentations sociales dans les revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

2. MÉTHODOLOGIE

Nous avons choisi les revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* pour effectuer l'analyse des représentations sociales des femmes chez les Témoins de Jéhovah. Ces derniers sont très prolifiques en ce qui concerne les publications. Pour ce mémoire, nous avons convenu que ces deux revues, lesquelles font partie de leurs principales publications²⁹, étaient

²⁵ *Ibid.*, p. 29.

²⁶ Saadi LAHLOU, *Penser manger* [...], p. 13.

²⁷ Jean-Marie SECA. *Les représentations* [...], p. 75.

²⁸ *Ibid.*, p. 75.

²⁹ La revue *Réveillez-vous!* est également une revue principale des Témoins de Jéhovah. Elle est aussi publiée mensuellement. Nous ne l'avons pas retenue, car les sujets sont plus de l'ordre de l'« intérêt » public, c'est-à-dire qui

suffisantes. En effet, elles sont publiées mensuellement, soit douze fois par année, et ce, à travers tous les pays et territoires où prêchent les Témoins. Ceci nous fait une quantité suffisante de données pour étudier les RS des femmes chez les Témoins de Jéhovah³⁰. De plus, il est important de noter que les deux cent trente-neuf pays et territoires³¹ où sont présents les Témoins de Jéhovah reçoivent la même revue chaque mois, mais dans des langues différentes³². Ainsi, nous avons décidé d'utiliser les revues des trois dernières années, soit de janvier 2013 à décembre 2015 inclusivement. Il s'agit pour nous de prendre les plus récentes revues afin de donner le plus d'objectivité, de scientificité et de précision à notre sujet d'analyse, c'est-à-dire le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah en contexte contemporain à notre époque. Pour les étapes d'analyse des représentations sociales liées au contenu dans *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* nous avons utilisé la méthode d'analyse de contenu de René L'Écuyer³³. Bien qu'il ne soit pas le seul chercheur à écrire sur ce sujet, notre choix s'arrête à L'Écuyer pour sa longue expérience dans le domaine, soit une vingtaine d'années passées sur l'élaboration et l'application d'une méthode d'analyse³⁴. Son ouvrage présente la manière d'analyser des contenus, et ce, étape par étape. Nous avons opté pour cette méthode, car nous avons beaucoup de matériel à classer.

En premier lieu, il s'agit de faire des lectures préliminaires du contenu et établir une liste d'énoncés. Ainsi, après avoir recueilli notre matériel, c'est-à-dire les deux revues, nous avons lu celles-ci. Nous avons fait deux lectures des revues ; L'Écuyer propose deux ou trois lectures³⁵. Il s'agit de nous familiariser avec le contenu, nous donner une vue d'ensemble pour nous permettre

répondent à des problématiques quotidiennes (discipline des enfants, utilisation d'Internet ou appareils électroniques, etc.). Il était difficile de trouver des représentations, autant pour l'homme que pour la femme et de déterminer un statut qui soit propre aux femmes dans les pages de cette revue.

³⁰ Cela nous donne 72 revues à analyser. Pour *La Tour de Garde*, ce qui fait 576 pages à raison de 16 pages pour chaque numéro et pour *La Tour de Garde (édition d'étude)*, cela fait 1152 pages à raison de 32 pages pour chaque numéro, pour un total de 1728 pages analysées.

³¹ WBTS, Inc, *Annuaire 2015*, Pennsylvanie, Watchtower Bible and Tract Society of Pennsylvania, 2015, p. 176.

³² « Aujourd'hui, *La Tour de garde* [sic], originellement publiée en une langue (l'anglais) et en 6000 exemplaires, est publiée bimensuellement à 46 millions d'exemplaires en 139 langues. Les articles sont toujours produits par un comité de rédaction. C'est bien *La Tour de Garde* qui fait le lien entre les différentes congrégations. C'est là un lien important, car ces membres proviennent de diverses organisations religieuses [...] Ainsi, l'étude de *La Tour de Garde* contribue grandement à créer l'unité ». Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 66.

³³ René L'ÉCUYER. *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et concept de Soi*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 472 p.

³⁴ *Ibid.*, p. 52.

³⁵ *Ibid.*, p. 57.

de constituer les premières subdivisions³⁶. Dans notre cas, à chaque discours ou image/illustration décelés, nous faisons une capture d'écran que nous plaçons dans un fichier Word portant le nom par exemple *Notes pour La Tour de Garde 2013* et ainsi de suite pour les autres années et l'autre revue. Une lecture des données recueillies nous permettait de faire ressortir les « idées forces, certains thèmes, mots bases »³⁷ afin de nous aider pour la deuxième étape, c'est-à-dire, le choix et la définition des unités de classification. Une fois toutes ces données recueillies, soit les images, les illustrations ou les discours portant sur les femmes, nous reprenions celles-ci et tentions de nommer la représentation sociale. Dans un autre document Word nommé *Résumé de La Tour de Garde 2013-2015* et l'autre revue pareillement, sous forme de tableau, nous avons fait un résumé des différents numéros des revues.

L'étape deux correspond au choix des unités de classification. Ainsi, à partir du premier document Word, nous analysions les données recueillies. Par exemple, s'il y avait une image d'une femme en train de faire la cuisine, nous tentions de nommer la RS. Cela donnait par exemple : *femme à la maison, femme qui fait la cuisine, femme et rôle traditionnel*. La même attitude était prise pour les discours. Lors de la lecture, nous prenions soin de déceler les RS qui pouvaient s'y trouver. Le texte pouvait, par exemple, faire référence aux mauvais choix qu'avait faits Ève dans le jardin d'Éden. Nous avons donné à cette RS le nom *femme Ève*. À la suite de la compilation des données, et pour lesquelles nous avons donné chaque fois un nom provisoire pour la RS, nous avons regroupé celles qui avaient un lien entre elles.

La troisième étape est la catégorisation et la classification. Les données recueillies précédemment ont été regroupées dans cette étape. Par exemple, chaque fois qu'il y avait une femme avec un tablier ou en train de faire la cuisine, nous les regroupions. Cela était fait par analogie de sens³⁸. Pour définir la catégorie, nous avons pris un dénominateur commun. Reprenons notre exemple, pour la femme portant un tablier, nous tentions de voir ce qui était commun aux images semblables, aux discours ou aux illustrations. Ce qui ressortait de ce type de figure était que les femmes qui portaient un tablier étaient à la maison, elles préparaient le repas, s'occupaient des

³⁶ *Ibid.*, p. 58.

³⁷ *Ibid.*, p. 58.

³⁸ Roger MUCCHIELLI. *L'analyse de contenu des documents et des communications : connaissance du problème*, Paris, Les Éditions ESF, 1979, p. 48, cité par René L'ÉCUYER. *Méthodologie de l'analyse* [...], p. 63.

affaires de la maison ou de l'entretien de celle-ci. Ainsi, la femme portant un tablier était davantage une sous-catégorie. La RS était plutôt la femme au foyer et les femmes portant un tablier étaient une sous-catégorie de cette RS, que nous avons nommée : *la femme effectuant des tâches ménagères*. Cette étape d'évaluation a été effectuée pour toutes les données recueillies. Nous tentions alors de nommer la RS que l'image, l'illustration ou le discours représentait. À la fin de ce processus, nous avons réévalué chacune d'entre elles³⁹. Pouvaient-elles être des sous-catégories ? Portaient-elles le bon nom ? Pouvaient-elles être classées dans une autre RS ? Pouvaient-elles se fusionner ? Puis nous avons fait une classification finale des RS à partir de notre grille d'analyse, c'est-à-dire de l'étape précédente sur la restructuration des RS.

La quatrième étape de l'analyse de contenu proposée par L'Écuyer est celle de la quantification. Afin de nous donner une idée juste et précise du nombre de représentations, soit par images/illustrations ou discours pour chaque RS, nous avons quantifié celles-ci. Cette étape nous a permis de faire des conclusions plus exhaustives à la fin de notre analyse sur les diverses RS. Effectivement, celles qui ont le plus grand nombre de représentations étaient sans doute celles qui étaient considérées comme plus importantes aux yeux des Témoins de Jéhovah.

La cinquième étape, toujours proposée par L'Écuyer, est la description scientifique ; les chapitres 4 et 5 présenteront principalement cette manière de faire. Dans cette étape, deux aspects sont à prendre en considération : l'analyse quantitative et la description scientifique puis l'analyse qualitative. À l'étape précédente, nous avons quantifié les données recueillies. Déjà en quantifiant les diverses représentations nous avons découvert que certaines RS sont plus représentées, ce qui est révélateur et important aux fins de notre analyse. Ainsi, il nous est possible, entre autres, « d'établir le degré d'importance relative des catégories les unes par rapport aux autres, d'établir des profils hiérarchiques »⁴⁰. Comme le souligne L'Écuyer, le simple chiffre nous donne des repères et empêche de nous égarer⁴¹. L'analyse quantitative nous permet de faire certaines conclusions, en attendant l'analyse qualitative. Cela permet aussi de révéler des informations très importantes. Cependant, selon les recherches sur l'analyse de contenu, il faut faire attention à l'analyse quantitative. L'Écuyer mentionne qu'une certaine catégorie ayant eu le plus de

³⁹ René L'ÉCUYER. *Méthodologie de l'analyse* [...], p. 70.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 102.

⁴¹ *Ibid.*, p. 102.

représentations n'est pas nécessairement la plus importante et inversement. Il souligne que les non-dits peuvent être plus importants, mais étant donné qu'ils sont les moins représentés, ceux-ci risquent de ne pas être pris en considération par le chercheur⁴². Néanmoins, nous croyons que cela ne s'applique que très peu à notre analyse étant donné que celle-ci porte sur les représentations qui sortent du lot dans les revues qui servent de cohésion sociale au sein du mouvement. Mais nous gardons à l'esprit que ce n'est pas parce qu'une RS a eu moins de représentations par les images/illustrations ou discours qu'elle n'est pas importante. On doit également prendre en considération, comme le dit L'Écuyer, l'ordre d'apparition des énoncés et du degré d'importance des catégories. Par exemple, nous avons remarqué que tous les numéros de la revue *La Tour de Garde (édition d'étude)* commencent par une illustration où l'on voit des Témoins de Jéhovah faire du prosélytisme. Ceci n'est pas négligeable dans notre analyse. Pour ce qui est du degré d'importance, il nous était plus difficile de le déterminer, car peu d'indices sont présents, par exemple, sur le nombre de personnes mentionnant la même chose, comme dans l'énoncé que nous donne L'Écuyer⁴³. Ainsi, cette étape ne s'appliquait pas à notre analyse.

L'analyse quantitative ne permet pas de donner, à elle seule, les données suffisantes dans l'analyse de contenu. Il faut prendre en considération l'analyse qualitative. Ainsi pour cette étape, « [c]haque des catégories doit être revue pour en faire ressortir les diverses caractéristiques des contenus qu'elle renferme »⁴⁴. Cela consiste à faire ressortir les ressemblances, les différences ou encore les cooccurrences que nous retrouvons entre les représentations sociales, le contenu de celles-ci ou les sous-catégories⁴⁵. Une fois de plus, c'est une étape très importante qui nous aide à tirer des conclusions sur le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah.

La dernière étape consiste à faire l'interprétation des données. Nous ferons cette étape à la fin de chaque analyse des RS. Selon L'Écuyer, cette dernière étape boucle la boucle de l'étape précédente, en guise de conclusion. Elle cristallise les données, les résultats⁴⁶. Nous lirons les résultats au regard de notre concept de représentations sociales.

⁴² *Ibid.*, p. 104.

⁴³ Il propose de calculer le nombre de personnes qui ont formulé des énoncés qui sont codifiés dans une catégorie donnée. *Ibid.*, p. 106.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 108.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 108.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 110-111.

3. CONCLUSION

Ainsi, les représentations sociales sont formées par une population, une société ou un groupe. Comme l'indique son nom, elles représentent une société, ses comportements, sa vie politique, économique, son identité, et même jusqu'à sa manière de percevoir une population, une société. Elles sont évocatrices d'un groupe. En fait, analyser les RS d'une population, c'est s'immerger dans ses pensées, ses croyances, son système de valeurs, ses attitudes, c'est pouvoir prédire ses comportements selon telle situation ou telle circonstance. Les RS servent à structurer la société, à la maintenir dans une cohésion sociale, et ce, par des savoirs pratiques que tous les membres de la société admettent. Les RS sont véhiculées par les médias, les réseaux sociaux, des acteurs influents, sous forme d'images, de mots, de discours, etc. Les sociétés les utilisent pour répondre à des phénomènes incompréhensibles et/ou à des angoisses afin de contrer l'inconnu. Comme nous le verrons dans les chapitres sur les RS, l'utilisation de ces dernières forme la cohésion chez le mouvement des Témoins de Jéhovah. Afin d'être une/un Témoin de Jéhovah, il faut accepter de se conformer aux représentations sociales véhiculées par la Société de la Tour de Garde. De plus, l'identité des Témoins de Jéhovah peut être façonnée par les RS qu'ils voient autour d'eux, notamment dans les revues éditées par le Collège central.

Nous avons choisi d'utiliser le concept de représentations sociales afin de mieux comprendre le groupe, notamment la part qui est laissée aux femmes faisant partie du mouvement jéhoviste. Notre désir est de faire ressortir le statut des membres féminins. Nous voulons répondre à la question : Quels sont les droits, les devoirs, obligations et les rôles des femmes au sein du mouvement les Témoins de Jéhovah? Étant donné le peu de recherches faites sur les femmes de ce mouvement, nous avons décidé de faire nous-mêmes les recherches, et ce, à partir des sources primaires du mouvement. L'idée d'utiliser le concept de RS nous est apparue suite à la lecture des revues des Témoins de Jéhovah. En effet, ce qui nous a d'abord interpellées est l'utilisation qui est faite par les rédacteurs d'images qui représentent les femmes dans diverses activités. Cela méritait notre attention et un approfondissement. Souvent, les images étaient suivies d'un texte servant de mise en contexte. De plus, la mise en scène des images est trop parfaitement élaborée pour ne pas être prise au sérieux. La récurrence des images représentant la même activité ou le même discours est une façon pour nous de déterminer le statut des femmes au sein des Témoins de Jéhovah. La compilation de dizaines de données sur des centaines de pages nous donne

l'occasion de trouver la réponse à notre question, c'est-à-dire : Quel est le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah, et ce, sur le plan de la vie privée et de la vie publique ? Nous déterminons que nous pourrions répondre à cette question grâce à une méthodologie mixte, c'est-à-dire par l'utilisation des représentations sociales présentes dans les revues des Témoins de Jéhovah, par la notion de genre tel que nous l'avons défini précédemment et par l'approche de L'Écuyer, soit par sa méthode d'analyse de contenu.

CHAPITRE 4

DEVOIRS, DROITS, RÔLES, OBLIGATIONS ET FONCTIONS DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH : ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ORDRE DE LA VIE PRIVÉE DANS LES REVUES *LA TOUR DE GARDE* ET *LA TOUR DE GARDE (ÉDITION D'ÉTUDE)*

Dans le chapitre qui suit, nous présenterons une partie des résultats de notre analyse des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)*. Les RS nous permettent de nous situer quant à ce que les dirigeants du mouvement, soit les membres du Collège central, désirent transmettre aux Témoins de Jéhovah. Plus précisément, dans le cas qui nous intéresse, nous voulons faire ressortir, grâce aux RS, quels sont les rôles, les devoirs, les droits, les obligations et les fonctions des femmes jéhovistes. Nous avons procédé à une division dans les RS. En effet, cela nous permet de mieux détailler le statut des femmes. Cette division se fait entre les représentations sociales de l'ordre du privé et de celles de l'ordre du public.

1. VIE PRIVÉE/PUBLIQUE

Il est important de comprendre que les notions de vie privée/vie publique ne représentent pas les individus comme tels. Il s'agit plutôt d'une dimension de la vie sociale. Ainsi, « [l]a dimension publique est celle du socio-politique ; c'est la vie du citoyen dans ses rapports avec les autres citoyens. Le privé désigne alors la personne, considérée, cette fois, dans sa vie familiale, dans son environnement domestique. »¹ Nous devons remonter jusqu'à la civilisation grecque pour voir une distinction nette entre l'idée de vie publique et de vie privée. Ceci étant dit, ces concepts ne sont pas délimités, ils n'ont pas de frontières bien définies. En effet, la vie privée peut parfois être à la frontière de la sphère publique et vice-versa. Dans le cas des Témoins de Jéhovah, comme

¹ Jean BETHKE ELSHTAIN. *Public Man, Private Woman. Women in Social and Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1993, 390 p., cité par Jean RICHARD. « Hommes et femmes entre le public et le privé d'après Jean Bethke Elshtain », dans Martine PELLETIER, Patrick SNYDER (dirs.), *Femme-Homme. Considérations sur l'expérience de la rencontre*, Sherbrooke, Les Éditions G.G.C. 2003, p. 8-19.

nous le verrons, les frontières sont très poreuses. Les membres du Collège central, qui détiennent toute autorité, s'ingèrent parfois dans la vie privée des Témoins de Jéhovah. Retenons que pour ce mouvement religieux tous les aspects de la vie de ses membres sont intimement liés à *l'État religieux* ; à la théocratie. Dans ce système théocratique, les membres sont conviés à suivre les principes religieux dictés par des représentants sur la terre de leur Dieu. Cela donne lieu, comme nous le voyons chez les Témoins de Jéhovah, à une certaine forme d'emprise sur la vie des personnes du groupe. Les dirigeants s'arrogent le droit de regard sur la vie de leurs membres, notamment sur leur vie privée. Selon Barbey, l'autorité religieuse est détenue par Jéhovah Dieu et ses représentants sur la terre : le Collège central². Le membre Témoin de Jéhovah doit « suivre les instructions et le modèle donnés par Christ, son chef, tant dans ses activités religieuses que dans sa vie privée. »³ La vie au sein du mouvement est encadrée par le Collège Central, lequel sert, selon les croyances du groupe, d'intermédiaire entre le Christ et les membres jéhovistes. Le Collège promeut auprès de ses coreligionnaires une rigueur morale sur tous les aspects de leur vie. Il peut y avoir intrusion de sa part dans la vie privée des membres.

Dans le présent chapitre, il sera question de la sphère privée/domestique. Celle-ci se rapporte à la vie à la maison, aux tâches ménagères, à l'éducation des enfants, à la femme comme épouse et mère (celle qui prend soin de la maisonnée), bref à la vie familiale⁴. Nous retrouvons dans cette partie trois des dix représentations sociales décelées lors de notre analyse des revues, soit la femme comme personne religieuse, la femme qui surveille les activités de la maisonnée et la femme devant rejeter la figure d'Ève. Notons que la notion de vie privée/vie publique s'entrecroise dans certaines de ces représentations sociales.

2. LA FEMME COMME PERSONNE RELIGIEUSE

« “Tu dois aimer Jéhovah ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée.” [Matthieu 22, 37-38] C'est là le plus grand et le premier commandement (Jésus Christ, 33 de notre ère) »⁵.

² Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 108.

³ *Ibid.*, p. 108.

⁴ Jean RICHARD. « Hommes et femmes [...] », p. 14.

⁵ WBTS. « Des mensonges qui empêchent d'aimer Dieu », *TG*, vol. 134, n° 21, novembre 2013, p. 3. Afin de ne pas alourdir les références en note de bas de page nous utiliserons désormais l'abréviation *TG* pour nommer la revue *La Tour de Garde*.

Dans les revues, la femme chez les Témoins de Jéhovah est dépeinte comme une personne croyante et une pratiquante zélée. Son parcours de vie est parsemé de pratiques religieuses diverses. Une pratique régulière de ces dernières est souhaitée par les dirigeants du mouvement. De nombreuses images dans les revues analysées illustrent les coreligionnaires jéhovistes féminins en train de faire une pratique religieuse : la prière, la lecture de la Bible et de diverses publications de l'organisation, le culte familial ou encore se rendre à la Salle du Royaume. Cette représentation sociale est surtout de l'ordre de la sphère de la vie privée/domestique, même si elle peut parfois glisser du côté de la sphère publique. D'une part, la femme pratique sa foi chez elle, d'une manière souvent individuelle, par exemple par la lecture de la Bible. La prière peut également se pratiquer seule ou en famille. Le culte familial est également de l'ordre du privé. D'autre part, certaines pratiques se font à l'extérieur du foyer familial, donc de l'ordre du public, comme les réunions à la Salle du Royaume ou la prédication⁶.

2.1. La femme et la lecture spirituelle : la Bible et les publications jéhovistes⁷

La femme Témoin de Jéhovah sera conviée par la Société de la Tour de Garde à lire la Bible de façon régulière et à méditer les Écritures⁸. Nous pouvons voir un exemple illustré de cette activité à la figure 1 où nous apercevons une femme qui lit une Bible dans un café. Une lecture complémentaire des diverses publications des Témoins est conseillée afin de permettre aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension des écrits bibliques. L'organisation religieuse renseigne notamment ses membres sur les personnages de la Bible, les divers endroits où ont eu lieu certains événements bibliques et sur les faits marquants qui apparaissent dans la Bible.

⁶ Nous n'aborderons pas la prédication dans cette représentation sociale, même si c'est une pratique religieuse. Cette pratique est tellement importante au sein du mouvement, que nous la présenterons comme une représentation sociale en soi.

⁷ Nous avons dénombré quinze images, illustrations ou discours dans *La Tour de Garde* et seize dans *La Tour de Garde (édition d'étude)* de cette sous-catégorie.

⁸ « Jéhovah ne veut pas que ses serviteurs lisent sa Parole au pas de course. Jadis, il a dit à Josué : “Ce livre de la loi ne doit pas s'éloigner de ta *bouche* ; il faudra que tu y lises à voix *basse* jour et nuit” ». WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 7.

Figure 1 : Lecture spirituelle



Source : WBTS. « La vie après la mort, peut-on y croire ? », *TG*, vol. 136, n° 15, août 2015, p. 7.

L'accent est mis sur différentes situations problématiques que peuvent vivre les Témoins de Jéhovah et dont les solutions et la marche à suivre sont proposées et appuyées par des versets bibliques dans ces revues. La méditation des Écritures permet, selon la Watchtower Society, aux membres, féminins et masculins, d'être intègres dans leur foi et de ne pas s'éloigner des avertissements bibliques⁹. La lecture des Écritures et des publications jéhovistes sont prescrites par la Société pour aider les femmes Témoins à affronter divers obstacles au cours de leur vie. En effet, ces écrits religieux seront un réconfort au décès d'un conjoint¹⁰, à l'annonce d'une maladie¹¹ ou aux moments d'angoisse¹² qui peuvent survenir dans la vie. Dans une revue, une femme âgée souligne qu'elle remercie Dieu tous les jours pour l'aider à comprendre la Bible. Les rédacteurs soulignent qu'elle a lu cette dernière quarante fois et qu'elle continue à la lire. Ils expliquent que lire la Bible permet aux lectrices et aux lecteurs un rapprochement avec Jéhovah¹³. Selon la foi jéhoviste, la femme peut communiquer avec Dieu par l'entremise de lectures de la Bible. En fait, toujours selon leurs croyances religieuses, la communication avec

⁹ « Mais pour tirer pleinement profit de certains avertissements bibliques, il faut les méditer. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 14.

¹⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 28.

¹¹ « Malgré un état de santé précaire qui pourrait sembler insupportable, toute ma vie j'ai ressenti le soutien affectueux de notre bon Père céleste. Et depuis plus de 20 ans, j'ai la joie particulière de le servir en tant que pionnière. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 9.

¹² « Quand nous sommes anxieux et que nous le supplions avec ferveur, nous éprouvons certainement l'incomparable "paix de Dieu" (Phil. 4:6, 7) ». WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 15.

¹³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 7.

Jéhovah est « indispensable pour s’approcher de lui. »¹⁴ Ce texte est accompagné d’une image représentant une femme lisant la Bible¹⁵. D’autres illustrations, dans la revue *La Tour de Garde*, nous montrent des femmes penchées sur leur Bible¹⁶, mais ce qui ressort est l’utilisation, par les rédacteurs de la revue, de la Bible en tant qu’élément positif dans la vie d’une personne. Effectivement, la chronique *La Bible transforme des vies* fait état de femmes et d’hommes qui sont devenus Témoins de Jéhovah par leur lecture de la Bible. Nous avons comptabilisé ces chroniques des trois dernières années dans la revue *La Tour de Garde* et sur treize d’entre elles, quatre sont consacrées à la conversion de femmes¹⁷ et huit pour les hommes¹⁸. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans une autre partie. Notons néanmoins que les femmes sont sous-représentées dans cette chronique. Les coreligionnaires jéhovistes féminines lisant la Bible sont généralement illustrées seules, dans un moment de détente¹⁹. D’autres images nous montrent des femmes qui étudient ou lisent les publications jéhovistes²⁰.

2.2. La femme récitant la prière²¹

Tout comme la lecture des écrits bibliques et des publications des Témoins de Jéhovah, la prière quotidienne devrait faire partie des pratiques religieuses des membres. La grande quantité d’images où nous voyons des femmes ou un groupe de personnes en prière ainsi que le grand

¹⁴ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 20.

¹⁵ *Ibid.*, p. 20.

¹⁶ WBTS. « Est-ce que je compte pour Dieu ? », *TG*, vol. 135, n° 15, août 2014, p. 6 ; WBTS. « La vie après la mort, peut-on y croire ? », *TG*, vol. 136, n° 15, août 2015, p. 7 ; WBTS. « Vous pouvez comprendre la Bible », *TG*, vol. 136, n° 23, décembre 2015, p. 1, 3.

¹⁷ WBTS. « La mort : La fin de tout ? », *TG*, vol. 135, n° 1, janvier 2014, p. 12-13 ; WBTS. « Devriez-vous prier ? », *TG*, vol. 135, n° 7, avril 2014, p. 8 ; WBTS. « Un gouvernement sans corruption », *TG*, vol. 136, n° 1, janvier 2015, p. 8 ; WBTS. « Que diriez-vous d’un cours biblique ? », *TG*, vol. 136, n° 7, avril 2015, p. 8.

¹⁸ WBTS. « De quoi parle la Bible ? », *TG*, vol. 134, n° 19, octobre 2013, p. 12 ; WBTS. « Pourquoi des innocents ? », *TG*, vol. 135, n° 13, juillet 2014, p. 8 ; WBTS. « Le Royaume de Dieu. Que peut-il vous apporter ? », *TG*, vol. 135, n° 19, octobre 2014, p. 14 ; WBTS. « Comment prendre plaisir à travailler », *TG*, vol. 136, n° 3, février 2015, p. 10 ; WBTS. « Faut-il craindre l’avenir ? », *TG*, vol. 139, n° 9, mai 2015, p. 10 ; WBTS. « Comment faire face à l’inquiétude », *TG*, vol. 136, n° 13, juillet 2015, p. 10 ; WBTS. « Prier est-ce utile ? », *TG*, vol. 136, n° 19, octobre 2015, p. 10 ; WBTS. « La guerre, qu’en pense Dieu ? », *TG*, vol. 136, n° 21, novembre 2015, p. 10.

¹⁹ WBTS. « Faut-il craindre la fin du monde ? », *TG*, vol. 134, n° 1, janvier 2013, p. 8 ; WBTS. « Des mensonges qui empêchent [...] », nov. 2013, p. 7 ; WBTS. « La vie après la mort [...] », août 2015, p. 7 ; WBTS. « Vous pouvez comprendre [...] », déc. 2015, p. 1, 3, 7 ; WBTS. « La science a-t-elle remplacé la Bible ? », *TG*, vol. 136, n° 11, juin 2015, p. 7 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 12 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 28 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 135, n° 14, juillet 2014, p. 11 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 12.

²⁰ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 4, février 2013, p. 16 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 29 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 14 ; WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 16.

²¹ Quinze illustrations, images ou discours portent sur cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et dix-sept dans *La Tour de Garde (édition d’étude)*.

nombre de textes qui abordent ce sujet nous indiquent que c'est un acte de foi jugé important au sein du mouvement jéhoviste. En fait, certaines des revues ont même comme sujet principal la prière. Comme dans le numéro d'avril 2014, où nous retrouvons l'article principal portant le titre *Devriez-vous prier ?*²², les rédacteurs y soulignent que la prière rapproche les membres de Dieu et que c'est une façon de communiquer avec lui²³. Ils illustrent dans le numéro d'octobre 2015 de *La Tour de Garde*, *Priez est-ce utile ?* une femme en train de prier²⁴. Puis, toujours dans ce même numéro, une femme est en train de prier pour une personne malade comme nous pouvons le voir à la figure 2²⁵.

Figure 2 : La prière



Source : WBTS. « Priez est-ce utile ? », *TG*, vol. 136, n° 19, octobre 2015, p. 6.

Dans certaines illustrations, nous apercevons des femmes attablées devant un repas ; l'homme est celui qui semble faire le bénédicité²⁶. Des textes vantent les mérites de la prière. Par exemple, deux femmes Témoins de Jéhovah ont vu leur mari rejoindre le mouvement après de longues années où elles ont persévéré dans la prière²⁷.

²² Une femme et un homme prient. WBTS. « Devriez-vous [...] », avril 2014, p. 1.

²³ *Ibid.*, p. 4-5.

²⁴ WBTS. « Priez est-ce utile ? », *TG*, vol. 136, n° 19, octobre 2015, p. 3.

²⁵ WBTS. « Priez est-ce utile ? », *TG*, vol. 136, n° 19, octobre 2015, p. 6.

²⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, p. 25 ; WBTS. « Avons-nous besoin de Dieu ? », *TG*, vol. 134, n° 23, décembre 2013, p. 1.

²⁷ WBTS. *TG, (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, p. 30-32.

2.3. La femme pratique le culte familial²⁸

Le culte familial est une pratique jéhoviste qui se fait sur une base hebdomadaire. Comme le nom l'indique, c'est un moment déterminé dans la semaine qui est consacré à l'étude d'un sujet biblique précis, à discuter de questions spirituelles en famille, à se rapprocher de Jéhovah ou à passer du temps en famille²⁹. Le culte familial doit être une priorité dans la vie d'un Témoin de Jéhovah³⁰. Ce sont les parents qui le dirigent s'il est fait en famille³¹. Ainsi, la mère ou le père peuvent le superviser³². Néanmoins, lors des rares fois où nous pouvons observer dans les revues la mère supervisant le culte familial, nous n'avons pas remarqué la présence du père³³. Ainsi, dans la plupart des cas observés, le culte familial est dirigé par le père³⁴ ; la mère ayant, comme les enfants, un rôle de participante. Dans un cas cependant, il est plus difficile de savoir qui dirige le culte³⁵. Dans les images qui suivent, nous apercevons une mère qui dirige le culte familial. Des activités de toutes sortes peuvent être entreprises lors de ce moment comme nous pouvons le constater à la figure 3. Plus bas, c'est le père qui paraît diriger l'activité.

²⁸ Nous n'avons recensé aucun cas de figure de cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde*, mais nous en avons compté quinze dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

²⁹ WBTS. « Qu'est-ce que le culte familial ? », dans *JW.org, Les Témoins de Jéhovah*, (page consultée le 20 octobre 2015), [http://www.jw.org/fr/publications/livres/volonte-jehovah/temoins-de-jehovah-culte-familial/#?insight\[search_id\]=171ad4ef-b9e7-48f2-966e-b0544e4c8aed&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/publications/livres/volonte-jehovah/temoins-de-jehovah-culte-familial/#?insight[search_id]=171ad4ef-b9e7-48f2-966e-b0544e4c8aed&insight[search_result_index]=0).

³⁰ « Donnons la priorité aux choses spirituelles [...] Si nous nous laissons accaparer par les choses matérielles, nous risquons de perdre petit à petit nos bonnes relations avec Jéhovah. Selon Exode 31:13, le sabbat rappelait aux Israélites qu'ils étaient un peuple sanctifié. Ils devaient réserver ce jour pour le culte en famille, la prière et la méditation sur la loi de Dieu. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 6.

³¹ Des ami(e)s peuvent le pratiquer entre eux comme nous avons pu le constater lors de notre étude sur le terrain.

³² « [L]es parents feront [...] preuve de souplesse quand ils choisiront les sujets d'étude et la façon de les étudier. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 18.

³³ Nous avons compté seulement deux fois où nous sommes certains qu'elle dirige le culte. Soit par une image : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 19 et d'un texte : « Natalia, qui a deux filles, dit pour sa part : « Chez nous, le plus important, c'est de varier, varier et encore varier. » », *Ibid.*, p. 17.

³⁴ Nous pouvons voir à huit reprises le père qui paraît très certainement diriger le culte familial, contre deux pour les mères. Voici quelques exemples où le père semble faire la direction du culte : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 1, 30 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 20 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 19 ; WBTS. « Dieu est-il cruel ? », *TG*, vol. 134, n° 9, mai 2013, p. 9 ; WBTS. « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 7. Dans ce dernier exemple, il n'est pas clair si c'est le père qui fait le cours, mais nous croyons que oui, car c'est lui qui tient la revue d'étude et l'un de ses enfants est tourné vers lui comme pour répondre à l'une de ses questions.

³⁵ WBTS. « La guerre qui a changé le monde », *TG*, vol. 135, n° 3, février 2014, p. 9.

Figure 3 : Le culte familial chez la famille Témoins de Jéhovah



Source : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 19.

2.4. La femme à la Salle du Royaume³⁶

Cette sous-catégorie est plus de l'ordre de la vie publique. Toutefois, comme il s'agit aussi d'une pratique religieuse entamée personnellement par la femme, nous l'avons placée dans l'ordre du privé. La femme doit s'exposer à l'extérieur de la maison et, comme nous le verrons, la Salle du Royaume est également un lieu de socialisation pour elle. La présence à la Salle du Royaume est une pratique à laquelle les Témoins de Jéhovah sont conviés deux fois par semaine³⁷. Ce sont des réunions où les Témoins étudient la Bible et où sont présentées par certains frères de la congrégation des méthodes d'évangélisation afin d'améliorer les techniques de prédication lors du ministère des Témoins de Jéhovah³⁸. Il s'agit pour les membres d'un endroit « pour promouvoir le culte de Jéhovah »³⁹. La femme à la Salle du Royaume est une représentation sociale courante dans la revue d'étude⁴⁰. Il y a beaucoup moins d'illustrations des membres

³⁶ On fait deux fois référence à la femme à la Salle du Royaume dans la revue *La Tour de Garde* et dix-neuf fois dans la revue *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

³⁷ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 128.

³⁸ *Ibid.*, p. 128.

³⁹ WBTS. « Qu'est-ce qu'une Salle du Royaume ? », dans *JW.org. Les Témoins de Jéhovah*, (page consultée le 20 octobre 2015), [http://www.jw.org/fr/publications/revues/wp20100501/salle-du-royaume/#?insight\[search_id\]=2126b743-4ad4-4fa2-9298-c4eb817b8045&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/publications/revues/wp20100501/salle-du-royaume/#?insight[search_id]=2126b743-4ad4-4fa2-9298-c4eb817b8045&insight[search_result_index]=0).

⁴⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, p. 19 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 4 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 18 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 29.

féminins à la Salle du Royaume dans la seconde revue ; seulement à deux endroits⁴¹. Les membres féminins sont représentés la plupart du temps avec leur famille, soit avec leurs enfants et leur mari ou en présence d'amis. Les scénarios sont très diversifiés afin d'illustrer cette représentation sociale. La femme est présentée comme une participante active à la réunion, c'est-à-dire qu'elle prend la parole⁴², elle prie⁴³, elle a une position d'écoute attentive⁴⁴ ou encore, elle fait une simulation de prédication face à l'assemblée afin de se pratiquer à faire de prédication ou montrer aux autres membres comment faire la prédication⁴⁵. La Salle du Royaume est un lieu de socialisation pour la femme. À la figure 4, nous apercevons des femmes à la Salle du Royaume discutant entre elles. C'est un endroit propice aux rencontres amicales⁴⁶. Nous tenons à préciser que les femmes ne peuvent diriger une réunion à la Salle du Royaume, mais nous reviendrons plus en détail sur ce concept dans une autre représentation sociale.

Figure 4 : La salle du Royaume comme lieu de socialisation



Source : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 26.

⁴¹ WBTS. « La mort : La fin [...] », janv. 2014, p. 13 ; WBTS. « Est-ce que je compte [...] », août 2014, p. 16.

⁴² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 24, décembre 2015, p. 27.

⁴³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 3.

⁴⁴ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 14, juillet 2013, p. 23.

⁴⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 30.

⁴⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 26 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 29.

2.5. Les femmes et le baptême jéhoviste⁴⁷

Comme mentionné par Barbey :

[p]our un Témoin de Jéhovah, le baptême est le moment le plus important de sa vie. Souvent, il écrit cette date sur sa Bible [...]. C'est le jour de son entrée en christianisme [...]. Le candidat au baptême a d'abord étudié la Bible profondément ainsi que la théologie jéhovéenne. Il a acquis, en général, une assez bonne connaissance des Écritures saintes et sait bien manier la Bible. Il a aussi conformé sa vie aux exigences du christianisme telles que les Témoins de Jéhovah les comprennent. Pour eux, lors du baptême, c'est une nouvelle vie qui commence.⁴⁸

En se faisant baptiser, le Témoin de Jéhovah donne sa vie à Dieu, elle ou il entre en relation avec lui et souhaite le servir. Nous pouvons lire dans un volume écrit par le groupe : « [t]ous ceux qui désirent entretenir des relations avec Jéhovah Dieu sont tenus de se faire baptiser. Le baptême indique publiquement que vous désirez servir Dieu. Il montre que vous prenez plaisir à faire sa volonté »⁴⁹. C'est un dévouement que les Témoins sont prêts à accepter pour être connus de Dieu⁵⁰.

Le Témoin baptisé sera amené à pratiquer une vie axée sur la spiritualité jéhoviste, à se rendre à la « maturité spirituelle. »⁵¹ Il n'existe aucun chiffre officiel sur le nombre de baptêmes de femmes chez les Témoins de Jéhovah. L'annuaire de la STG présente des chiffres sur le nombre de membres dans chaque pays, province ou territoire où les Témoins de Jéhovah prêchent, mais sans distinction du sexe ; c'est le cas également pour les baptêmes. Au mieux, nous pouvons connaître le chiffre des nouveaux baptisés par année au sein de l'organisation⁵². Les femmes Témoins de Jéhovah qui se font baptiser vouent leur vie à Jéhovah ; elles lui doivent obéissance.

⁴⁷ Les deux revues analysées ne font pas référence directement à cette sous-catégorie, mais il était néanmoins important de souligner cet aspect dans le cadre de cette étude.

⁴⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 129-130.

⁴⁹ WBTS. *Qu'enseigne réellement* [...], p. 175.

⁵⁰ « Il connaît ceux qui lui appartiennent [...]. Examine la qualité et la profondeur de ta relation avec lui, et prie-le à ce sujet. À ce propos, souviens-toi d'une date importante, celle de ton baptême. Cela aussi te rappellera que ton *baptême* symbolise la décision la plus importante que tu aies jamais prise. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, p. 17.

⁵¹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, p. 17.

⁵² En 2013, selon les chiffres des Témoins de Jéhovah, il y a eu 277 344 baptêmes. WBTS. *Annuaire 2014*, Watchtower Bible and Tract Society of Pennsylvania, 2014, p. 176. En 2014, il y eu 275 581 baptêmes. WBTS. *Annuaire 2015* [...], p. 176.

Les rédacteurs des revues à l'étude mentionnent qu'être Témoin de Jéhovah est comme travailler « comme un esclave pour Jéhovah »⁵³.

Les revues n'abordent pas directement le cas des baptêmes. Ce qui est surtout présenté c'est la conversion au mouvement jéhoviste, par exemple dans les chroniques *La Bible transforme des vies*. Quatre témoignages de femmes sont présents dans les revues que nous avons analysées. Les histoires de conversion débutent par la vie des femmes avant leur entrée chez les Témoins de Jéhovah. Par la suite, elles racontent leur rencontre avec des membres, lesquels leur ont donné des cours d'études bibliques. Les Témoins répondaient, soulignent les femmes, à leurs questionnements. Les réponses tirées de la Bible par leurs enseignants étaient satisfaisantes pour elles.

Le cheminement vers la conversion au mouvement est différent pour les quatre femmes. Pour l'une, cela a pris plusieurs décennies avant qu'elle se fasse baptiser⁵⁴. Pour une autre femme, sa conversion s'est faite de manière radicale. En effet, elle est passée du rôle de sœur catholique à membre d'un parti communiste avant d'être baptisée Témoin de Jéhovah⁵⁵. La troisième femme ne croyait plus en un dieu après le décès de son père, mais la rencontre avec les Témoins de Jéhovah lui a redonné la foi⁵⁶. Finalement, la quatrième femme cherchait du sens à sa vie. Malgré une existence privilégiée par une bonne condition physique et éducation, elle ressentait un vide dans sa vie⁵⁷. Nous constatons des similitudes dans les parcours de ces femmes nonobstant le contraste du cheminement vers le baptême. Dans leur témoignage, les quatre femmes déclarent avoir cherché pendant de très nombreuses années des réponses à leurs questions, notamment sur le sens de la vie, la mort ou la souffrance. Elles ont vécu des moments très difficiles allant de la mort d'un proche⁵⁸ à une grande incompréhension sur la souffrance⁵⁹. Pour une des femmes, elle mentionne que le jour de son baptême fut le plus beau de sa vie⁶⁰. La seconde femme déclare être

⁵³ Il s'agit d'une parole prononcée par Paul dans Romain 12, 11. WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 12.

⁵⁴ WBTS. « La mort : La fin de tout ? », *TG*, vol. 135, n° 1, janvier 2014, p. 13.

⁵⁵ WBTS. « Devriez-vous prier ? », *TG*, vol. 135, n° 7, avril 2014, p. 8-9.

⁵⁶ WBTS. « Un gouvernement sans corruption », *TG*, vol. 136, n° 1, janvier 2015, p. 9.

⁵⁷ WBTS. « Que diriez-vous d'un cours biblique ? », *TG*, vol. 136, n° 7, avril 2015, p. 8.

⁵⁸ WBTS. « Un gouvernement [...] », janv. 2015, p. 9.

⁵⁹ WBTS. « Que diriez-vous [...] », avril 2015, p. 8.

⁶⁰ WBTS. « La mort : La fin [...] », janvier 2014, p. 13.

très heureuse en tant que Témoins de Jéhovah⁶¹. La troisième femme a retrouvé la foi. Les réponses obtenues par l'entremise des Témoins de Jéhovah lui ont apporté la paix intérieure⁶². Puis, pour la dernière femme, celle-ci déclare avoir trouvé un but dans la vie⁶³. Les quatre femmes ont toutes fait part dans leurs propos du sentiment de faire partie d'un groupe d'ami(e)s unis et d'une grande famille. Nous constatons les changements (la rédaction montre les changements positifs uniquement) qui s'opèrent dans la vie de ces femmes par leur conversion au mouvement. La rédaction utilise certainement ces cas pour démontrer aux lectrices ou lecteurs les bienfaits d'une vie en tant que Témoins de Jéhovah. En effet, l'utilisation des sous-titres des paragraphes le démontre : « Comment la Bible a changé ma vie », « Ce que cela m'a apporté ». Nous tenons à rappeler que la revue *La Tour de Garde* est celle qui est utilisée en prédication, donc qui sera lue par des personnes qui ne sont pas nécessairement membres du groupe religieux.

2.6. La femme comme modèle de moralité, de pureté et de sainteté⁶⁴

Dans l'organisation religieuse jéhoviste, les Témoins de Jéhovah se doivent d'être un modèle de pureté et de moralité⁶⁵. La STG va mentionner les termes *saint*⁶⁶ ou *pur*⁶⁷ pour décrire les adorateurs de Jéhovah. Les membres doivent vivre en accord avec le message qu'ils portent⁶⁸.

Jéhovah a conçu l'homme avec la capacité de se divertir et d'en tirer profit. Salomon a écrit qu'il y a « un temps pour rire » et « un temps pour bondir » (Eccl. 3:4). Mais tous les passe-temps ne sont pas bienfaisants, délassants ou revigorants. Il n'est par ailleurs pas convenable d'avoir trop de loisirs ou de consacrer trop de temps à un loisir. Comment notre conscience peut-elle nous aider à choisir des divertissements sains et revigorants ? Les Écritures nous mettent en garde contre ces comportements

⁶¹ WBTS. « Devriez-vous [...] », avril 2014, p. 9.

⁶² WBTS. « Un gouvernement [...] », janv. 2015, p. 9.

⁶³ WBTS. « Que diriez-vous [...] », avril 2015, p. 9.

⁶⁴ Nous avons compté quatre fois où il est fait mention de cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et dix-huit fois dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁶⁵ « Les Témoins de Jéhovah veulent maintenir dans leurs rangs de hauts principes de moralité ». Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah [...]*, 2003, p. 146.

⁶⁶ « Le Lévitique parle plus souvent de sainteté que tout autre livre de la Bible. Puisque cette qualité est exigée de chaque authentique adorateur de Jéhovah, comprendre et reconnaître la valeur de ce livre nous aidera à nous montrer saints. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 22, novembre 2014, p. 8.

⁶⁷ « Cette nourriture [spirituelle] affermit notre détermination à rester purs spirituellement, moralement, mentalement et physiquement. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 2 janvier 2014, p. 13. On entend par « nourriture spirituelle » toutes les publications des Témoins de Jéhovah, la Bible, les contenus que l'on retrouve sur leur site Internet ou leur chaîne de télévision.

⁶⁸ « Enfin, pour endurer et suivre la cadence de l'organisation de Jéhovah, continuons de nous conformer au message que nous portons en “véri[fi]c[ant] ce qui est agréable au Seigneur” (Éph. 5:10, 11). » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 31.

appelés « œuvres de la chair » : « fornication, impureté, dérèglement, idolâtrie, pratique du spiritisme, inimités, querelle, jalousie, accès de colère, disputes, divisions, sectes, envies, soûleries, orgies et choses semblables ». Paul précise : « [c]eux qui pratiquent de telles choses n’hériteront pas du royaume de Dieu » (Gal. 5:19-21).⁶⁹

Les exemples de femmes morales, saintes et pures affluent un peu partout dans les numéros des revues analysées. Une femme s’est tranquillement éloignée de la vie spirituelle jéhoviste ; elle menait une double vie ce qui lui donnait une mauvaise conscience. La lecture et la méditation d’un verset biblique⁷⁰ l’ont aidée à trouver le droit chemin. Dans un autre exemple, il est question de l’importance de rejeter l’immoralité sexuelle. En effet, nous pouvons lire : « nous devons résister vigoureusement à toute forme d’immoralité sexuelle. Est-ce un combat facile ? Pas du tout ! Si tu es jeune, par exemple, tu entends peut-être tes camarades de classe se vanter régulièrement d’avoir couché avec quelqu’un ou d’échanger des “sexos” »⁷¹. Afin de mener une vie pure, les Témoins doivent s’éloigner le plus possible des mauvaises fréquentations⁷². Les rédacteurs des revues mentionnent que les personnes du groupe ne peuvent côtoyer des « membres de la congrégation qui persistent à ne pas tenir compte des principes divins [...]. Si cela concerne des individus à l’intérieur de la congrégation, à combien plus forte raison faut-il “[se] détourn[er]” de la fréquentation d’individus extérieurs à la congrégation. »⁷³

Le cas de Sylvia est un autre exemple que les dirigeants de la STG donnent de la femme Témoins de Jéhovah morale. « “Dans mon métier, la fraude est courante, déclare Sylvia [...]. Il me serait facile de suivre le mouvement. Mais le fait de connaître le point de vue de Jéhovah sur la fraude m’aide à être honnête. Je suis heureuse et en paix avec moi-même.” Sylvia est convaincue qu’en se conformant à ses convictions religieuses, elle a amélioré sa vie. »⁷⁴ Une image d’une femme

⁶⁹ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, p. 11.

⁷⁰ Il s’agit de Jacques 5, 14-15. « Quelqu’un parmi vous est-il malade ? Qu’il appelle à [lui] les anciens de la congrégation, et qu’ils prient sur lui, [l’]enduisant d’huile au nom de Jéhovah. Et la prière de la foi rétablira celui qui est souffrant, et Jéhovah le relèvera. De plus, s’il a commis des péchés, il lui sera pardonné. » WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1503. WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 31.

⁷¹ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 136, n° 10, mai 2015, p. 17.

⁷² Comme déjà mentionné, les Témoins de Jéhovah ont à cœur de suivre de hauts standards de moralité. Ils s’appuient sur la Bible et divers versets pour déterminer ce qui est juste ou non de faire en tant que pratiquants. Il est à noter que plusieurs autres traditions religieuses suivent de hauts principes de moralité en lien avec leurs propres textes sacrés. Les principes de moralité peuvent donc être différents d’une religion à une autre. Il faut voir dans les principes moraux jéhovistes une manière d’être croyant et juste parmi d’autres manières.

⁷³ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 135, n° 14, juillet 2014, p. 16.

⁷⁴ WBTS. « Peut-on faire confiance à la religion ? », *TG*, vol. 134, n° 13, juillet 2013, p. 6.

qui éprouve une attirance envers un autre homme que son mari est utilisée pour détourner les femmes de l'immoralité sexuelle. Les rédacteurs soulignent que cette femme, qui est éloignée de son mari par le travail, s'est éprise d'une autre personne pour combler ses besoins affectifs, car elle se trouve seule pour faire face aux difficultés. La figure 5, à la page suivante, représente cette situation. Elle n'a toutefois pas péché lisons-nous dans la revue, guidée par sa foi en Jéhovah⁷⁵. L'immoralité sexuelle est d'ailleurs un sujet récurrent dans les divers numéros des revues. Des conseils de la part de la direction des Témoins de Jéhovah sont partagés aux femmes et aux hommes qui ne sont pas mariés. En effet, des méthodes afin de rester chaste en dehors du mariage⁷⁶ sont prodiguées dans quelques revues⁷⁷.

Figure 5 : Moralité chez la femme Témoin de Jéhovah



Source : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 20.

La pratique religieuse, que ce soit par la lecture de la Bible et des publications de la STG, la prière, le culte familial, la présence à la Salle du Royaume, le baptême ou encore la prescription

⁷⁵ « Quand, à une assemblée, j'ai appris qu'il est indispensable de tenir régulièrement le culte familial pour survivre au grand jour de Jéhovah, j'ai compris que je devais rentrer à la maison [...]. Il fallait que je reconstruisse ma vie de famille et me vie spirituelle. ». WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 20.

⁷⁶ Les Témoins de Jéhovah s'appuyant sur les Écritures condamnent les rapports sexuels avant le mariage. Les rédacteurs jéhovistes citent 1 Corinthiens 6, 18 en exemple. Paul invite les Corinthiens à fuir la débauche. Selon un exégète, Paul fait référence aux hommes qui s'uniraient à des prostituées. Il désire que les chrétiens s'unissent au Seigneur « pour ne faire avec lui qu'un seul esprit ». Maurice CARREZ, Paul DE SURGY, *Les Épîtres de Paul, I Corinthiens*, Paris/Canada, Édition Bayard/Novalis, 1996, p. 45. Dans la pensée paulinienne, le corps des chrétiens appartient au Christ. *Ibid.*, p. 45. Les rédacteurs citent également 1 Corinthiens 7, 8-9. Nous pouvons lire ce passage comme suit : « Or je dis aux non-mariés et aux veuves : il est bien pour eux qu'ils demeurent comme moi. Mais s'ils ne se dominant pas, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler de passion. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1417. Mentionnons ici que Paul écrit dans un contexte où « se côtoient la corruption morale et le mépris de la sexualité » Maurice CARREZ, Paul DE SURGY, *Les Épîtres de Paul* [...], p. 46. Ainsi, soulignons que les Témoins de Jéhovah tentent de suivre les mœurs et usages en cours au 1^{er} siècle et ne prennent que très en considération le contexte social actuel.

⁷⁷ « Approche-toi de Jéhovah » ; « Deviens un pratiquant de la parole » ; « Appelle les anciens ». WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 14, 17.

de cultiver de fortes valeurs morales par le mouvement, est très représentée dans les divers numéros des revues analysées. Nous retenons que ces normes religieuses régissent beaucoup la vie privée des femmes faisant partie de ce groupe religieux. En effet, ces pratiques religieuses, comme nous l'avons vu précédemment, ne sont pas seulement des passe-temps, mais des manières d'être, de vivre en tant que Témoins de Jéhovah. Nous pouvons voir que la lecture de la Bible, par exemple, est donnée comme une activité paisible, aidante dans certaines circonstances, pouvant même servir d'appui au quotidien. Retenons que lorsqu'elles pratiquent le culte familial, les femmes ont souvent un rôle secondaire, bien qu'elles puissent aussi avoir le rôle de transmission des valeurs jéhovistes, mais dans ce cas, elles ne sont pas représentées en présence d'un homme. Il est important de souligner que les revues ne sont pas offertes à titre de divertissement aux membres, mais bien en tant qu'instruments de diffusion de connaissances et de directives. La prière est considérée comme une pratique importante, deux numéros sont d'ailleurs consacrés à ce sujet. Comme nous l'avons remarqué, la présence à la Salle du Royaume demande une présence des membres deux fois par semaine. C'est un lieu de socialisation pour les femmes.

3. LA FEMME SURVEILLE LES ACTIVITÉS DE SA MAISONNÉE

« Elle surveille les activités de sa maisonnée, et elle ne mange pas le pain de la paresse. »⁷⁸
(Proverbes 31, 27)

Cette représentation sociale est d'ordre du privé et du domestique. Nous verrons différentes sous-catégories qui nous aident à mieux démontrer cette représentation. Ainsi, il sera question de la femme qui fait des tâches ménagères, qui est une épouse et une mère. Même s'il s'agit d'une représentation sociale de l'ordre du privé, nous verrons que la STG propose plusieurs manières d'agir à ses membres dans leur vie privée.

3.1. La femme s'occupe des tâches ménagères⁷⁹

« Elle se lève aussi lorsqu'il fait encore nuit, elle donne la nourriture à sa maisonnée et, à ses jeunes personnes, la part prescrite. »⁸⁰ (Proverbes 31, 15)

⁷⁸ WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 858.

⁷⁹ Il y a size références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et vingt dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

Dans les revues, cette représentation sociale est surtout démontrée par des images. La femme Témoin de Jehovah est présentée en effectuant différentes tâches ménagères, allant de la préparation du repas à la lessive. Nous pouvons voir, à de nombreuses reprises, une femme portant un tablier⁸¹. Dans la revue d'étude de novembre 2015, une famille est attablée pour le petit-déjeuner. Le fils et le père sont assis, tandis que la mère, un tablier noué autour des hanches, est debout. Nous voyons la famille lire une publication jéhoviste.

Figure 6 : La femme et les tâches ménagères I



Source : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 3.

La rédaction rappelle, par cette image (voir figure 6), que les parents doivent enseigner à leur enfant à servir Jehovah. Il s'agit ici de transmettre à l'enfant les valeurs jéhovistes et sur cette image, c'est le père qui semble le faire⁸². À quelques reprises le port du tablier est directement lié au fait de cuisiner. Nous apercevons une mère, avec de jeunes filles, préparant des petits gâteaux⁸³ ; une jeune femme portant un tablier qui cuisine un repas avec l'aide de deux jeunes hommes, probablement ses frères, qui eux ne portent pas de tablier⁸⁴ ; une image présentant une

⁸⁰ WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 858.

⁸¹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 3 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 20 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 10 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 14, juillet 2015, p. 13 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 3 ; WBTS. « Le Diable existe-t-il ? », *TG*, vol. 135, n° 21, novembre 2014, p. 6.

⁸² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 3.

⁸³ *Ibid.*, p. 11.

⁸⁴ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 24, décembre 2015, p. 27.

mère qui fait le repas d'une main et qui a son fils dans l'autre bras⁸⁵ ou encore une mère qui cuisine avec sa fille⁸⁶.

Des femmes faisant leurs commissions sont aussi représentées dans certains numéros. Parfois elles sont seules⁸⁷ ou elles discutent avec une autre femme rencontrée à l'épicerie⁸⁸. D'autres fois, elles sont accompagnées de leurs enfants⁸⁹. Il y a également une image où le conjoint accompagne sa femme à l'épicerie⁹⁰. Dans cette illustration, le père conduit le chariot d'épicerie, sa fille à ses côtés, alors que la mère aide une dame âgée en poussant son fauteuil roulant. Nous retrouvons dans une autre revue un discours portant sur la maturité des membres jéhovistes les comparant à des fruits choisis judicieusement par une ménagère⁹¹. Des images représentent des femmes en train de faire la lessive. À la buanderie, elles sont avec une enfant ou une autre femme⁹². Nous avons également vu une femme faire la lessive à la main accompagnée de son mari qui lui aussi s'active à la tâche⁹³. Cette image est suivie d'un texte sur l'amour de son prochain. Dans ce texte, les rédacteurs font mention de l'amour comme étant la principale qualité de Jéhovah, que les membres doivent aimer ce dernier⁹⁴. La STG proclame l'amour entre conjoints et des méthodes pour réussir une vie de couple. Nous y reviendrons au prochain paragraphe. Les hommes sont d'ailleurs conviés à aider leurs femmes dans les tâches ménagères.

Il semble que les dirigeants croient que les tâches ménagères reviennent en premier aux femmes. Voyons cela dans l'exemple suivant : « [c]herchez des moyens d'alléger la charge de travail de votre femme. Certaines épouses ont le même sentiment que Rosa, qui déplore : “Pour mon mari, je n'étais rien d'autre qu'une servante.” À l'opposé, Kweku, un homme heureux en mariage, explique : “Je demande régulièrement à ma femme comment je peux l'aider. Je l'aime, alors je

⁸⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 18.

⁸⁶ WBTS. « Des mensonges qui empêchent [...] », nov. 2013, p. 10.

⁸⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 31.

⁸⁸ WBTS. « Dieu est-il cruel [...] », mai 2013, p. 12.

⁸⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 4, février 2015, p. 14.

⁹⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 25.

⁹¹ « Quand elle choisit des fruits au marché, une ménagère expérimentée ne prend pas forcément les plus gros ou les moins chers. Elle cherche plutôt ceux qui sentent bon, qui ont du goût et qui sont nourrissant. En fait, elle choisit des fruits pleinement développés, des fruits mûrs. » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, p. 3.

⁹² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 31 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 32.

⁹³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 22.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 21.

prends souvent l'initiative de participer aux tâches ménagères.” »⁹⁵ Dans un autre numéro, nous apercevons une mère qui est en train de préparer le repas alors que son époux est sur le divan où il se détend⁹⁶. Toujours dans cette même revue, dans une seconde illustration (voir figure 7), cette même femme, est dans la cuisine et s'apprête à servir le plat qu'elle a cuisiné pendant que son mari est toujours assis sur le divan et discute avec un autre homme⁹⁷.

Figure 7 : La femme et les tâches ménagères II



Source : WBTS. « Trois raisons d'arrêter de fumer », *TG*, vol. 135, n° 11, juin 2014, p. 6.

Dans ce cas-ci, nous notons le peu de passages bibliques afin de démontrer que la place de la femme serait de l'ordre de la vie domestique. Il y a une référence à Tite 2, 3-5 où les femmes sont conviées à travailler à la maison⁹⁸. Il se pourrait que ce statut soit plus social ou culturel, venant d'un groupe religieux d'autorité entièrement masculine.

3.2. La femme est une épouse⁹⁹

« Et Jéhovah Dieu dit encore : “Il n'est pas bon que l'homme reste seul. Je vais lui faire une aide qui lui corresponde.” »¹⁰⁰ (Genèse 2, 18)

La femme Témoin de Jéhovah est largement représentée dans le rôle d'épouse. En fait, selon ce qui ressort de notre analyse des revues, c'est la représentation sociale la plus présente. En

⁹⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 10-11.

⁹⁶ WBTS. « Trois raisons d'arrêter de fumer », *TG*, vol. 135, n° 11, juin 2014, p. 5.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 20.

⁹⁹ Nous dénombrons cinquante références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et soixante-sept dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

¹⁰⁰ WBTS. *Les Saintes Écritures [...]*, p. 9.

complément au statut de célibataire, nous pouvons dire que ce dernier n'est pas en compétition avec le rôle d'épouse. Au contraire, comme nous le verrons dans le second chapitre sur les représentations sociales, ce statut est aussi mentionné à quelques reprises par l'organisation dans les divers numéros des deux revues analysées. Puisque le statut de célibataire permet, selon l'organisation, aux membres de profiter de cet état civil pour faire plus de prédication, la principale pratique religieuse jéhoviste. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre. Présentons les cas de figure des femmes ayant le rôle d'épouse au sein des Témoins de Jéhovah.

Plusieurs images illustrent la femme avec son mari en train de faire de la prédication¹⁰¹ ; il y en a près d'une vingtaine qui démontrent cette représentation sociale. Sur certaines illustrations, le mari est plus près de l'interlocuteur que sa femme, s'adressant ainsi lui-même au récepteur, la femme étant parfois même assez à l'écart¹⁰². D'autres fois, c'est l'inverse, la femme s'adresse à une personne, son mari étant à ses côtés¹⁰³, ou encore, les deux, homme et femme, ont chacun un interlocuteur¹⁰⁴. La femme peut être représentée seule avec son mari, l'air heureux¹⁰⁵. Une image nous montre un couple avec des amis dans une maison. Le couple est souriant, l'homme à un bras passé sur les épaules de sa conjointe. Nous remarquons que cette dernière a un linge à vaisselle dans les mains¹⁰⁶. Une fois de plus, la rédaction met en action une femme comme étant une ménagère. Une autre illustration nous présente une femme avec son mari, lequel tient un enfant

¹⁰¹ La pratique de prédication peut être faite dans la ville où habitent les couples, mais il y a souvent des références à la prédication dans les pays étrangers à ceux des couples Témoins de Jéhovah. Notons également que dans certains cas, il n'est pas explicite que l'homme de l'illustration est bien le mari de la femme ; nous supposons que c'est le cas, car le concubinage n'est pas accepté et que les activités entre un homme et une femme non mariés semblent être très peu permises, du moins, sans une autre personne pour les surveiller.

¹⁰² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, juillet 2015, p. 5 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 5, 29 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 1 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 10, mai 2014, p. 5 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 1 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 22, novembre 2014, p. 1 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 6 ; WBTS. « Comment donner du sens à sa vie ? », *TG*, vol. 134, n° 7, avril 2013, p. 9 ; WBTS. « Qui sont les Témoins de Jéhovah ? », *TG*, vol. 136, n° 17, septembre 2015, p. 3, 7 ; WBTS. « La Guerre, qu'en pense Dieu ? », *TG*, vol. 136, n° 21, novembre 2015, p. 11 ; WBTS. « Est-ce que je compte [...] », août 2014, p. 7, 9.

¹⁰³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, p. 24 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 5 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 1 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 4 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 10, mai 2014, p. 4.

¹⁰⁴ WBTS. « Peut-on faire confiance [...] », juil. 2013, p. 7.

¹⁰⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 30 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 24, décembre 2015, p. 29 ; WBTS. « Peut-on faire confiance [...] », juil. 2013, p. 10 ; WBTS. « Avons-nous besoin [...] », déc. 2013, p. 10 ; WBTS. « Faut-il craindre la fin [...] », janv. 2013, p. 11 ; WBTS. « Comment donner du sens [...] », avril 2013, p. 1.

¹⁰⁶ WBTS. « Peut-on faire confiance [...] », juil. 2013, p. 8.

dans ses bras. La femme est au pied de l'homme, assise sur le sol, alors que son conjoint est debout¹⁰⁷.

Nous avons recensé plusieurs discours prononcés par des hommes. Ceux-ci déclarent à quel point ils ont de la chance d'être avec leur épouse. Ces discours sont énoncés par les hommes avec passion comme nous pouvons lire dans les exemples suivants : « [a]u sein de cette famille [les Témoins de Jéhovah], j'ai trouvé une perle : Adrienne, que j'ai épousée. Je l'aime énormément et nous avons beaucoup de joie à servir notre Créateur main dans la main »¹⁰⁸ ; « [c]'est dans cette congrégation que j'ai fait la connaissance de la charmante Vanessa. Sa sensibilité et son sens de la justice m'ont attiré. [...] Vanessa m'a aidé à vaincre ma timidité et à m'exprimer plus librement. Son soutien m'est très précieux pour assumer mes responsabilités. [...] Vanessa et moi nous [*sic*] sommes dits que cette invitation était un cadeau de Jéhovah et un immense privilège pour moi »¹⁰⁹ ; « [j]'ai reçu une bénédiction toute particulière : ma très chère épouse, Kristina. Je partage tout avec elle : les joies et les difficultés de la vie, et je peux lui exprimer mes sentiments les plus profonds »¹¹⁰ ; « [j]e devais aussi me marier avec Elviva pour régulariser notre union [...] je devais témoigner de l'honneur à ma femme »¹¹¹ ; « [m]ais mon plus grand bonheur, c'est de servir Jéhovah aux côtés de mon adorable femme et de nos magnifiques enfants »¹¹² ; « [c]haque fois que je rechutais, Carolina m'encourageait avec amour. Elle me rappelait que Jéhovah remarque mes efforts. Son soutien m'a donné la force de lutter pour plaire à Jéhovah, même si j'avais souvent l'impression d'être un cas désespéré. »¹¹³

Dans les revues, les rédacteurs présentent souvent la femme comme étant une aide pour l'homme. Comme nous venons de le voir, les discours des hommes portent souvent sur ce point. La STG met en contexte la venue de la première femme sur la terre comme une aide pour l'homme. Elle mentionne que l'origine d'Ève est celle d'un être de soutien à l'homme. Selon les Témoins citant

¹⁰⁷ WBTS. « Ce que Dieu a fait [...] », mars 2014, p. 3.

¹⁰⁸ WBTS. « Faut-il craindre la fin [...] », janv. 2013, p. 11.

¹⁰⁹ WBTS. « La résurrection de Jésus. En quoi êtes-vous concerné ? », *TG*, vol. 134, n° 5, mars 2013, p. 12.

¹¹⁰ WBTS. « Comment donner du sens [...] », avril 2013, p. 9.

¹¹¹ WBTS. « Dieu est-il cruel [...] », mai 2013, p. 9.

¹¹² WBTS. « La pornographie. Inoffensive ou dangereuse ? », *TG*, vol. 134, n° 15, août 2013, p. 9.

¹¹³ WBTS. « De quoi parle la Bible ? », *TG*, vol. 134, n° 19, octobre 2013, p. 13.

la Bible, quelque chose manquait à Adam. Ils écrivent que Jéhovah a créé Ève pour lui¹¹⁴, car « [i]l n'est pas bon que l'homme reste seul. Je vais lui faire une aide qui lui corresponde [...]. [Les Témoins ajoutent] Ce don de Dieu était exceptionnel : la femme allait être pour l'homme une aide parfaite. »¹¹⁵ Les rédacteurs de la revue d'étude mentionnent que Jéhovah l'a créée parfaite pour qu'elle soit une « excellente aide pour Adam. »¹¹⁶ Comme nous le voyons, les dirigeants semblent axer leurs propos sur ce que Ève peut apporter à Adam. Ils la présentent comme une aide. Nous reviendrons plus en détail sur la figure d'Ève dans une autre représentation sociale.

En plus des nombreux témoignages cités précédemment, les femmes sont aussi décrites par leur époux comme une aide pour tous et non seulement pour eux en tant que mari. Ils font l'éloge de leur précieux soutien aux membres de la communauté : « [j]e suis heureux de dire qu'au fil des années, ma chère femme m'a toujours été d'un grand soutien. Elle aime beaucoup le ministère. Je n'ai jamais eu à la pousser à prêcher. Elle aime également ses frères et sœurs et se soucie beaucoup d'eux. Son bel état d'esprit m'est d'un réel soutien. »¹¹⁷ La femme sera conviée, par la STG, dans son rôle « d'honorable [...] "amie", ou alliée, de son mari (Mal. 2:14) »¹¹⁸, à lui rester soumise. Nous y reviendrons. La compagne d'un homme « apporte une précieuse contribution aux décisions familiales. Un mari avisé, quant à lui, écoutera attentivement sa femme (Prov. 31:10-31). »¹¹⁹ La femme peut être représentée en compagnie de son conjoint lors d'une pratique religieuse. Par exemple, lorsqu'elle est en train de prier avec son conjoint et ses enfants¹²⁰ ou de préparer ses enfants à la prédication¹²¹. Quelques images représentent des photos de mariage¹²².

¹¹⁴ Dans Genèse 2, 18 il est écrit « Le Seigneur Dieu dit : « Il n'est pas bon pour l'homme [l'être humain] d'être seul. Je veux lui faire une aide qui lui soit accordée. » ». *La Bible œcuménique*, Toronto/Montréal, Alliance Biblique Universelle/Édition le Cerf, 1977, p. 27. Nous aurons l'occasion de revenir sur le concept du premier couple biblique dans la partie sur « La femme doit refuser la figure biblique d'Ève ». Voici ce que propose comme lecture Vogels. Les animaux sont créés, mais ne correspondent pas à l'être humain. Ensuite, une aide est créée à partir d'un os. L'aide est considérée comme indispensable dans ce passage. L'aide est également vu comme mutuelle. Walter Vogels en effet écrit : « Cette aide mutuelle est *kenegdo* [assortie] son vis-à-vis, ajustée, assortie, impliquant la similitude et la complémentarité entre l'homme et la femme. » Walter VOGELS. *Nos origines. Genèse 1-11*, Ottawa, Novalis, 1996, p. 85.

¹¹⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 6.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 7.

¹¹⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 14, juillet 2014, p. 21.

¹¹⁸ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 20.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 20.

¹²⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, p. 25 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 20.

¹²¹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 10.

Figure 8 : La femme et son époux



Source : WBTS. « Peut-on faire confiance à la religion ? », *TG*, vol. 134, n° 13, juillet 2013, p. 8.

La STG donne des conseils matrimoniaux aux conjoints dans le but de renforcer les liens du mariage. Pour les Témoins de Jéhovah, le mariage est un acte sacré¹²³ que Dieu a institué¹²⁴ qui ne peut être défait. Selon eux, une seule cause permet le divorce : l'immoralité sexuelle¹²⁵.

Étant serviteurs de Jéhovah, nous prenons le mariage très au sérieux. Pourquoi ? Parce que nous adhérons à la pensée des Écritures. Or, en Malaki 2:16, Dieu dit clairement qu'il déteste le divorce. Les Écritures ne l'autorisent que lorsqu'un des deux conjoints s'est rendu coupable d'immoralité sexuelle. Ce serait donc une grave erreur d'envisager le divorce pour un motif non biblique, tout en songeant peut-être déjà à se remarier (Gen. 2:22-24; Deut. 5:21; Mat. 19:4-6, 9).¹²⁶

Certains articles portent sur le couple et les moyens d'améliorer leur communication ou comment affronter certaines difficultés rencontrées dans la vie conjugale. Dans la revue d'étude de mai 2013, les rédacteurs soulignent l'importance d'une bonne communication pour renforcer les liens du couple. Ils ne cachent pas aux coreligionnaires jéhovistes que les conjoints doivent déployer beaucoup d'efforts pour assurer une vie de couple harmonieuse¹²⁷. La Watchtower Society croit

¹²² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, juin 2013, p. 4 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, juillet 2013, p. 29.

¹²³ « La vie de famille, les enfants, le mariage sont sacrés. » Philippe BARBEY, *Les Témoins de Jéhovah [...]*, 2003, p. 148.

¹²⁴ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 19.

¹²⁵ Cela étant dit, nous pouvons lire : « Bien que les couples s'efforcent de se pardonner et de résoudre leurs difficultés, la Bible permet au conjoint victime d'un adultère de décider s'il pardonnera au conjoint coupable ou s'il divorcera ». WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 21.

¹²⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 9.

¹²⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 14.

que le succès du bonheur pour un couple réside dans la communication franche et aimable. La Société ajoute que le secret du bonheur passe aussi par les couples qui « cultivent et manifestent perspicacité, amour, profond respect et humilité. »¹²⁸ Nous pouvons voir un couple à l'air très heureux à la figure 8 par exemple. Notons ici que sur cette image, il s'agit d'un couple recomposé. La première épouse de l'homme est décédée d'un cancer. Pour la femme, il s'agit d'un divorce. Dans l'article qui suit l'image nous pouvons lire que ce dernier est écrit pour aider les couples à réussir un remariage, et ce, peu importe comment le premier s'est terminé¹²⁹.

Le comité rédactionnel des revues encourage les couples à se fier à la Bible pour les conseils matrimoniaux. Il cite par exemple Genèse 2, 18 qui porte sur la femme. Cette dernière, créée par Dieu, correspond à l'homme, mais n'en est pas la réplique¹³⁰. Les Témoins utilisent ce verset pour souligner que la manière de communiquer n'est pas la même selon eux pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, il sera écrit que la femme a une communication chaleureuse et intime concordant avec son « besoin de se sentir aimée. »¹³¹ De plus, la femme devrait faire preuve de bienveillance envers son conjoint lorsqu'elle s'exprime et reconnaître qu'« une parole bien choisie et “dite en son temps” [...] Proverbes 25:11¹³² »¹³³ peut faire toute la différence. Selon le groupe, l'amour s'entretient au quotidien par des gestes attentionnés¹³⁴. Les Témoins de Jéhovah montrent en exemple le cas d'Abraham et de Sarah pour illustrer le respect que les couples devraient avoir entre conjoints. Ainsi, la rédaction écrit qu'Abraham disait à Sarah « s'il te plaît »¹³⁵ et Sarah « obéissait à son mari et le considérait comme son “seigneur” (Gen. 18:12). »¹³⁶ Dans la revue d'étude de mai 2013, le comité rédactionnel rappelle aux couples d'être humbles et modestes. Ceci implique que la femme qui a des talents n'en fera pas l'étalage dans le but de rabaisser son mari¹³⁷. Puis, les rédacteurs soulignent que la femme et l'homme forment « une seule chair [...] Mat. 19:4-5 »¹³⁸. Les Témoins mentionnent ce point pour

¹²⁸ *Ibid.*, p. 14.

¹²⁹ WBTS. « Peut-on faire confiance à la religion ? », *TG*, vol. 134, n° 13, juillet 2013, p. 8.

¹³⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 15.

¹³¹ *Ibid.*, p. 15.

¹³² Ici, on recommande de lire Proverbes 25, 11 « Comme des pommes d'or dans des ciselures d'argent, [ainsi] est une parole dite en son temps. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 850.

¹³³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 15.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 16.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 18.

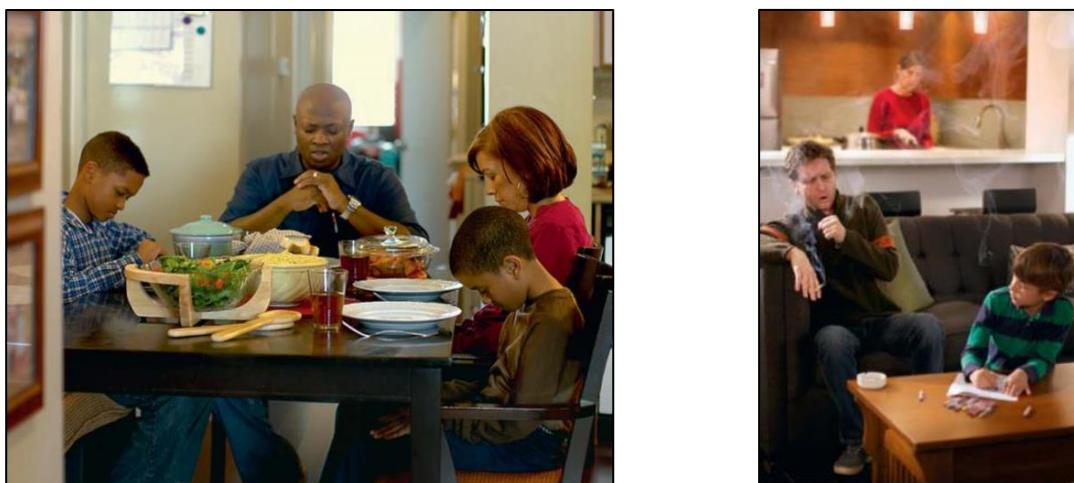
¹³⁸ *Ibid.*, p. 18.

démontrer que si l'un souffre, l'autre souffrira également¹³⁹. Ils terminent cet article en stipulant que les Témoins de Jéhovah doivent épouser « le point de vue de Dieu sur le mariage. »¹⁴⁰

3.3. « Femmes, soyez soumises à vos maris »¹⁴¹

Certaines images nous montrent un style de vie assez traditionnel pour l'épouse. Elle peut faire le repas pendant que son mari est assis (voir figure 9 à droite). Le mari, considéré comme le chef de famille fait la prière alors que la femme, comme ses enfants, a une position passive (voir figure 9 à gauche). Néanmoins, une image nous montre un homme aidant sa femme à faire la lessive¹⁴².

Figure 9 : Tâches et fonctions traditionnelles pour l'épouse



Source : WBTS. « Avons-nous besoin de Dieu ? », *TG*, vol. 134, no 23, décembre 2013, p. 1 ; WBTS. « Trois raisons d'arrêter de fumer », *TG*, vol. 135, n° 11, juin 2014, p. 5.

Les dirigeants jéhovistes recommandent aux femmes dont le mari n'est pas Témoin de Jéhovah de suivre une mention de l'apôtre Pierre¹⁴³ qui exhortait celles-ci à être « soumises à [...] [leurs] propres maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole grâce à la conduite de leurs femmes, parce qu'ils auront été témoins oculaires de votre conduite pure ainsi que d'un profond respect. »¹⁴⁴ Un texte des rédacteurs rappelle aux femmes mariées qu'elles doivent savoir quelle est leur place auprès de leur mari : « [e]n étant absent de son foyer, un homme est de moins en moins à même d'exercer son rôle de chef de famille. Ruby, la femme

¹³⁹ *Ibid.*, p. 18.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 18.

¹⁴¹ Il y a cinq références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et sept dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

¹⁴² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 22.

¹⁴³ Notons que les écrits de Pierre ont été écrits dans un contexte social et culturel différent.

¹⁴⁴ 1 Pierre 3, 1-4. WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 5.

d'Eduardo, explique : « J'étais obligée de jouer deux rôles, celui de la mère et celui du père. Je me suis donc habituée à prendre la plupart des décisions familiales. Quand Eduardo est revenu, il m'a fallu apprendre ce qu'est réellement la soumission chrétienne. »¹⁴⁵ La soumission des femmes est illustrée par l'exemple des épouses de personnages bibliques importants.

On imagine mal Sara¹⁴⁶, l'épouse respectueuse d'Abraham, exprimant des plaintes sérieuses au moment de quitter le confort de la ville d'Our pour un autre pays, où ils allaient vivre sous des tentes en résidents temporaires. Non, « Sara obéissait à Abraham, l'appelant "seigneur" » (1 Pierre 3:6). Parlons aussi de Rébecca, un merveilleux don de Jéhovah fait à Isaac. Elle s'est avérée une excellente épouse. Il n'est pas surprenant que son mari « en [soit tombé] amoureux et [...] [ait été] réconforté après la perte de sa mère » (Gen. 24:67). Quelle joie de compter aujourd'hui parmi nous des femmes craignant Dieu, semblables à Sara et à Rébecca !¹⁴⁷

La rédaction souligne aux femmes le principe biblique suivant qui se rapporte à la coopération de l'épouse et de son soutien envers son mari : « [f]emmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur (Col. 3:18)¹⁴⁸. [On ajoute]. Ceci dit, il faut être réaliste : toutes les décisions d'un mari ne seront pas au goût de sa femme. Mais si ces décisions n'entrent pas en conflit avec les lois de Dieu, l'épouse soumise sera disposée à céder (1 Pierre 3:1). »¹⁴⁹ Dans un autre article, on parle également de la soumission des femmes envers leur mari. Les rédacteurs citent à nouveau l'apôtre Paul. Cette fois-ci, ils ajoutent le texte suivant pour faire comprendre aux époux que la soumission de leur femme ne devrait pas devenir une tyrannie pour elles.

¹⁴⁵ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 23.

¹⁴⁶ Il semble que le prénom Sara soit parfois écrit de cette manière, mais nous l'avons déjà vu écrit avec un h : Sarah.

¹⁴⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 8.

¹⁴⁸ Tout d'abord, soulignons que les écrits de Paul sur le mariage se font dans un contexte où « se côtoient la corruption morale et le mépris de la sexualité, où le célibat est sans valeur et la dignité de la femme pas toujours reconnue ». Maurice CARREZ, Paul DE SURGY. *Les Épîtres de Paul [...]*, p. 46. De plus, Richard R. Melick Jr. nous invite à réfléchir à cette notion d'un point de vue historico-religieux et non avec notre esprit séculier du XXI^e siècle. Il mentionne : « Naturally, some express concern about the wife having a seemingly inferior role. Such thinking is unbiblical and a misunderstanding of these passages. First, since Paul used the term of Jesus' attitude who is Lord of all (see 1 Cor. 15:28), the term may be appropriately used of one with the highest office. Both wives and husbands must recognize that the term has nothing to do with personal worth and value. Second, Paul described a functional situation which reflects God's plan for families on this earth. He was not speaking ontologically, that is, regarding the essence of personhood. There is a functional subordination, but an essential equality. Differences of roles to accomplish specific functions do not call for the categories of superior and inferior. It is better to speak of "suited for" and "not suited for". Such an economic division is found in God, where the Father, Son, and Spirit each have different operations (functional subordination), but they are all equally divine (essential equality). Thus Christian relationship on earth are patterned after those in God, and both husbands and wives should endeavor to understand their roles in that light. » Richard R. MELICK Jr. *Philippians, Colossians, Philemon. The New American Commentary*, Nashville, Broadman Press, vol. 32, 1991, p. 312-313.

¹⁴⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 20.

Mais exercer une autorité ne veut pas dire être autoritaire. Par exemple, Jéhovah exerce son autorité sur Christ avec bonté et désintéressement, et Christ s’y soumet volontiers. Il respecte l’autorité pleine d’amour de Dieu. Il a en effet déclaré : « J’aime le Père » (Jean 14:31). Il n’aurait probablement pas éprouvé ce sentiment si son Père l’avait traité avec dureté ou tyrannie. S’il est vrai que le mari est chef de sa femme, la Bible lui ordonne d’« assign[er] de l’honneur » à sa femme (1 Pierre 3:7). Il peut lui témoigner de l’honneur en prenant ses besoins en considération et en donnant la priorité à ses préférences sur certaines questions. La Parole de Dieu déclare même : « Maris, continuez à aimer vos femmes, comme le Christ aussi a aimé la congrégation et s’est livré lui-même pour elle » (Éph. 5:25). Oui, Jésus est allé jusqu’à donner sa vie pour ses disciples. Quand un mari imite la façon pleine d’amour dont Jésus exerce son autorité, il est beaucoup plus facile à sa femme de l’aimer, de le respecter et de se soumettre à lui.¹⁵⁰

Ici, à la fin de ce paragraphe, il est recommandé aux lecteurs de lire Tite 2, 3-5¹⁵¹. Dans un autre numéro, les rédacteurs consacrent un article sur le couple : *Maris, faites de votre foyer un lieu sécurisant*. Ils proposent aux époux d’exercer leur autorité sur leurs femmes avec amour. Le mari doit rendre son foyer sécurisant et un lieu de repos pour son épouse (Ruth 1, 9)¹⁵². Le mari, selon les Témoins de Jéhovah, a un rôle différent que celui de la femme, « [b]ien que mari et femme aient la même valeur aux yeux de Dieu »¹⁵³. Une fois de plus, il est indiqué par les Témoins de Jéhovah que le mari a la direction du foyer. Ils citent Romain 7, 2 : « la femme mariée se trouve sous “la loi de son mari”. »¹⁵⁴ Les hommes sont fortement conviés à appliquer le même amour que Jésus avait pour la congrégation à leurs femmes.

Le respect est une règle d’or qui doit être observée autant par la femme que l’homme. Les Témoins de Jéhovah ne tolèrent pas que les époux usent de la colère l’un envers l’autre, soit par la parole ou par des actions physiques. La STG recommande aux hommes d’« être lent[s] à la colère »¹⁵⁵. Elle dit ainsi à ces derniers : « [m]ême si dans certaines cultures tyranniser ou battre sa femme est considéré comme une preuve de virilité [...], [u]n homme qui insulte ou frappe sa

¹⁵⁰ WBTS. *TG (édition d’étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 23.

¹⁵¹ « De même, que les femmes âgées aient un comportement de personnes qui respectent Dieu, qu’elles ne soient pas calomniatrices ni asservies à beaucoup de vin, [mais] des personnes qui enseignent ce qui est bon, afin qu’elles puissent ramener les jeunes femmes à la raison, pour que celles-ci aiment leurs maris, aiment leurs enfants, soient saines d’esprit, pures, des femmes travaillant à la maison, [des femmes] qui soient bonnes, qui se soumettent à leurs propres maris, afin qu’on ne parle pas en mal de la parole de Dieu. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1482.

¹⁵² WBTS. « Un gouvernement [...] », janv. 2015, p. 10.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 10.

¹⁵⁵ Proverbes 16, 32. *Ibid.*, p. 22.

femme est tout sauf viril, et il perdra l'amitié de Jéhovah. »¹⁵⁶ Malgré cette mesure, les femmes ne sont pas à l'abri d'un mari violent, même si techniquement ou plutôt moralement, l'homme Témoin de Jéhovah doit suivre les principes bibliques. En effet, nous avons un souci sur ce point, car nos recherches ont démontré qu'il n'y a qu'une seule raison valable pour divorcer, c'est-à-dire l'immoralité sexuelle. Comme nous l'avons vu précédemment dans l'historique, les femmes étaient conviées à rester avec leurs maris même si ce dernier était violent. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Néanmoins, les Témoins de Jéhovah ont à cœur de suivre les principes bibliques, notamment ceux qui pourraient avoir un lien avec la vie de couple. C'est pourquoi les rédacteurs recommandent dans plusieurs articles de se fier à la Bible pour fortifier les liens du mariage. Les conjoints sont conviés, par exemple, à s'occuper des besoins affectifs et sexuels de leur partenaire¹⁵⁷.

La rédaction met en garde les couples contre les tentations de l'immoralité sexuelle qui pourraient entraîner un divorce. Selon les Témoins de Jéhovah, pour ne pas en arriver là, la Bible peut aider à renforcer les liens. Si la femme (et l'homme) suit les principes dictés par la Bible, elle fera tout pour que son « union soit honorable et sans souillure »¹⁵⁸. La femme devra alors s'efforcer, si elle ressent un désir sexuel, qualifié par les Témoins d'immoral, pour un autre homme, de combattre ce dernier¹⁵⁹, ce qui est le cas aussi pour les hommes, le texte ne faisant pas de distinction entre les sexes. Pour les Témoins de Jéhovah, la sexualité n'est pas un sujet tabou ; elle est encouragée au sein d'un couple marié¹⁶⁰. La Watchtower Society soulignera l'importance pour un mari de se porter affectueux envers son épouse :

[m]alheureusement, certains ne sont pas très enclins à se montrer affectueux ou à avoir des relations intimes, et certains hommes ont tendance à penser que tendresse et

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 22.

¹⁵⁷ Chant de Salomon ou Cantique des Cantiques 1, 2 ; 1 Cor. 7, 3, 5. WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n°8, avril 2014, p. 20. Il est intéressant de lire ce que l'on recommande comme lecture aux Témoins de Jéhovah en 1 Corinthiens 7, 3,5 : « Que le mari rende à [sa] femme son dû ; mais que la femme aussi fasse de même envers [son] mari [...]. Ne vous privez pas l'un l'autre [de ce dû], si ce n'est d'un commun accord, pour un temps fixé, afin de consacrer du temps à la prière et de vous réunir de nouveau, de peur que Satan ne vous tente continuellement à cause de votre manque de maîtrise. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1416.

¹⁵⁸ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 25.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 25.

¹⁶⁰ « Chacun doit être attentif aux besoins affectifs et sexuels de l'autre (lire 1 Corinthiens 7:3-4). » WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 27. Ce passage biblique se lit comme suit : « Que le mari rende à [sa] femme son dû ; mais que la femme aussi fasse de même envers [son] mari. La femme n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais c'est son mari ; de même aussi le mari n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais c'est sa femme. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1416.

virilité sont incompatibles. Pourtant, la Bible dit : « Maris, vivez [...] en montrant de la compréhension à votre femme » (1 Pierre 3, 7, *Segond* 21). Le mari doit comprendre que le dû conjugal ne se limite pas aux relations sexuelles. La femme prendra probablement davantage plaisir à ces relations si le mari se montre tendre et affectueux en d'autres circonstances. Si chaque conjoint témoigne de l'amour et des égards à l'autre, chacun sera mieux en mesure de satisfaire les besoins affectifs et physiques de l'autre.¹⁶¹

Elle mentionne également que les relations intimes peuvent améliorer la vie de couple¹⁶². La conjointe devrait faire passer ses intérêts après ceux de son époux¹⁶³. Notons qu'il en est de même pour ce dernier.

3.4. La femme est mère de famille¹⁶⁴

« Adam appela sa femme du nom d'Ève, parce qu'elle devait devenir la mère de tout vivant. »¹⁶⁵ (Genèse 3, 20)

Pour les Témoins de Jéhovah, la femme a l'honneur de mettre des enfants au monde. Ils écrivent : « [q]uel don extraordinaire de Dieu au premier couple ! Ils avaient la capacité d'engendrer d'autres humains parfaits. »¹⁶⁶ En tant que mère, la femme Témoin de Jéhovah a la responsabilité de transmettre les valeurs religieuses du mouvement à ses enfants. Elle est certainement très active dans cette activité. Le père, selon nos recherches, semble également être convié par la STG à en faire de même. Ainsi, tantôt, la mère fait de la prédication accompagnée de ses enfants¹⁶⁷ ; tantôt elle pratique le culte familial avec ceux-ci¹⁶⁸ ; elle prie avec eux¹⁶⁹ et elle va à la Salle du

¹⁶¹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 27.

¹⁶² *Ibid.*, p. 27.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 27.

¹⁶⁴ Nous avons dénombré quarante-quatre références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et trente-huit dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

¹⁶⁵ WBTS. *Les Saintes Écritures [...]*, p. 10.

¹⁶⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 6.

¹⁶⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 3 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 10 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 14, juillet 2015, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 29.

¹⁶⁸ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 20 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 17 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 15.

¹⁶⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 12 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 3 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, p. 25 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2015, p. 20.

Royaume accompagnée de ses enfants¹⁷⁰. Les illustrations de la mère de famille varient d'un numéro à l'autre et elles sont très présentes dans les deux revues analysées. Notre regard se pose à plusieurs reprises dans les revues sur les mères qui prennent soin de leurs enfants (voir figure 10 et 11)¹⁷¹, les consolent¹⁷² ou tentent de les protéger¹⁷³.

Figure 10 : Mère de famille I



Source : WBTS. « Un gouvernement sans corruption », vol. 136, n° 1, janvier 2015, p. 16.

Elles peuvent les aider dans différentes tâches, par exemple pour les devoirs¹⁷⁴. Une des illustrations nous montre une mère avec sa fille tandis que le père est avec son garçon¹⁷⁵. Nous pouvons voir une panoplie d'images représentant la mère avec ses enfants pratiquer une activité¹⁷⁶. Celles-ci sont parfois genrées. Une mère est dans la cuisine avec sa fille, puis sur

¹⁷⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 6 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 10, mai 2015, p. 24 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 10 ; WBTS. « La mort : la fin [...] », janv. 2014, p. 13.

¹⁷¹ WBTS. « Moïse, pourquoi s'intéresser à lui », *TG*, vol. 134, n° 3, février 2013, p. 10 ; WBTS. « Un gouvernement [...] », janv. 2015, p. 16 et p. 12 où la mère et le père prennent soin de leur fille ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 25.

¹⁷² WBTS. « La vie après la mort [...] », août 2015, p. 1 ; WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 23.

¹⁷³ WBTS. « Pourquoi tant de souffrances? Quand finiront-elles ? », *TG*, vol. 134, n° 17, septembre 2013, p. 1. Nous avons également quelques images où des pères ont le rôle de protecteurs, WBTS. « Faut-il craindre l'avenir ? », *TG*, vol. 136, n° 9, mai 2015, p. 1 ; WBTS. « Comment faire face à l'inquiétude ? », *TG*, vol. 136, n° 13, juillet 2015, p. 1,8.

¹⁷⁴ WBTS. « Moïse, pourquoi [...] », fév. 2013, p. 12 ; WBTS. « Qui peut prévoir l'avenir ? », *TG*, vol. 135, n° 9, mai 2014, p. 4.

¹⁷⁵ WBTS. « Moïse, pourquoi [...] », fév. 2013, p. 12.

¹⁷⁶ Comme nous avons une représentation sociale qui porte sur l'étude biblique en famille, nous n'incluons donc pas cette activité-là. Une mère et ses enfants jouent à un jeu de société, WBTS. « À quand un monde sans préjugés ? », *TG*, vol. 134, n° 11, juin 2013, p. 7 et WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 20 ; ici la mère est à

l'image suivante, cette même mère cuisine avec sa fille¹⁷⁷. Certaines images représentent des mères avec leur famille dans le paradis terrestre qui aura lieu après la fin du monde actuel selon les Témoins de Jéhovah¹⁷⁸.

Figure 11 : Mère de famille II



Source : WBTS. « Moïse, pourquoi s'intéresser à lui », *TG*, vol. 134, n° 3, février 2013, p. 10.

Les mères ont une responsabilité religieuse envers leurs enfants, elles doivent « instaurer des habitudes spirituelles »¹⁷⁹. Une mère dit s'être battue « pour faire de [ses] enfants des adorateurs de Jéhovah »¹⁸⁰ après son divorce. Les femmes sont conviées à démontrer de l'amour pour leurs enfants, ce qui les aidera grandement dans l'apprentissage des valeurs que les Témoins véhiculent. De plus, les mères peuvent utiliser la Bible pour « remettre les choses en ordre »¹⁸¹ avec leurs enfants. Les rédacteurs veulent dire par là les écarts de conduite que peuvent avoir les enfants. Dans un exemple, une mère a des doutes sur une amitié que sa fille entretient. La

la table à manger avec ses enfants, WBTS. « Avons-nous besoin [...] », déc. 2013, p. 1 et p. 7, la mère se promène avec son jeune garçon, elle est enceinte ; la famille est à la plage, les enfants se baignent, WBTS. « Ce que Dieu a fait [...] », mars 2014, p. 16 ; dans cette illustration, les enfants sont avec des adultes, ils sont à la table avec leur mère, l'une des enfants sert quelque chose à boire à sa mère, WBTS. « Devriez-vous prier [...] », avril 2014, p. 9, une mère discute dans la cuisine avec sa jeune fille ou est assise avec elle sur un divan dans un salon, le père est avec son jeune garçon, WBTS. « Pourquoi des innocents ? », *TG*, vol. 135, n° 13, juillet 2014, p. 11 ; une mère qui discute avec son fils, WBTS. « Vous pouvez être proche de Dieu », *TG*, vol. 135, n° 23, décembre 2014, p. 13 ; une famille est à la plage, WBTS. « Que diriez-vous [...] », avril 2015, p. 7 et p. 16 une famille est en visite et WBTS. « La science a-t-elle [...] », juin 2015, p. 10.

¹⁷⁷ WBTS. « Des mensonges qui empêchent [...] », nov. 2013, p. 8, 10.

¹⁷⁸ WBTS. « La mort : la fin [...] », janv. 2014, p. 15 ; WBTS. « Pourquoi des innocents [...] », juil. 2014, p. 7 ; WBTS. « Le royaume de Dieu [...] », oct. 2014, p. 6 ; WBTS. « Jésus, que fait-il pour vous ? », *TG*, vol. 136, n° 5, mars 2015, p. 6 ; WBTS. « Faut-il craindre [...] », mai 2015, p. 4, 16 ; WBTS. « La vie après la mort [...] », août 2015, p. 6 ; WBTS. « La guerre, qu'en pense [...] », nov. 2015, p. 8.

¹⁷⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 132, n° 22, novembre 2015, p. 9.

¹⁸⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 9.

¹⁸¹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 15.

rédaction recommande à la mère de famille des lectures des Témoins de Jéhovah basées sur des principes bibliques afin que celles-ci l'aident à conseiller sa fille. Les parents doivent faire de la discipline, mais agir avec affection et miséricorde tout comme le fait Jéhovah¹⁸². La mère sera conviée à passer du temps à l'écoute de ses enfants ou à pratiquer une activité avec eux. La communication dans une famille est un aspect important au sein du groupe religieux. Ainsi, les rédacteurs soulignent l'initiative d'une mère qui, pour passer plus de temps avec ses enfants, « a abandonné un travail à plein temps. »¹⁸³ Les passe-temps comme écouter la télévision ou être sur l'ordinateur devraient être limités pour favoriser du temps de qualité dédié à la communication à l'intérieur d'une famille. Le culte familial offre ce temps de discussion notamment. La mère devra communiquer respectueusement avec ses enfants. Ceux-ci sont considérés comme des trésors chez les Témoins de Jéhovah : « “Voyez ! Les fils sont un héritage de Jéhovah ; le fruit du ventre est une récompense”, dit la Bible (Ps. 127:3). Ce n'est donc pas étonnant si les parents chrétiens accueillent avec une grande joie l'arrivée d'un bébé. »¹⁸⁴ Ce texte est suivi d'une image où une mère tient un bébé dans ses bras. Pour les Témoins, la fondation d'une famille vient systématiquement avec des responsabilités. Les parents doivent voir à l'éducation religieuse de leurs enfants. Les rédacteurs soulignent que l'enfant « a besoin d'une alimentation spirituelle riche »¹⁸⁵. Dans un autre article, ils proposent aux lectrices et aux lecteurs divers moyens pour enseigner à leurs enfants à servir Jéhovah. Cet article est accompagné d'une image représentant une mère qui discute avec sa fille dans une chambre¹⁸⁶. Bérénice, une mère Témoin de Jéhovah, raconte à quel point elle est émue par le baptême de ses quatre enfants avant leur quatorzième anniversaire¹⁸⁷. Toutefois, les adolescentes et les adolescents peuvent rencontrer de nombreuses difficultés. Le groupe des Témoins de Jéhovah guide les parents à apprendre à leurs enfants à servir Jéhovah par des exemples bibliques. Ils mentionnent l'exemple de Jésus lorsque lui-même était jeune¹⁸⁸. Ils recommandent également aux parents de créer « des occasions permettant à [l']enfant de nouer des amitiés au sein de la congrégation chrétienne »¹⁸⁹. Ce texte est accompagné d'une illustration représentant une mère avec sa fille et ses amies qui préparent des

¹⁸² *Ibid.*, p. 16.

¹⁸³ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 21-22.

¹⁸⁴ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, août 2013, p. 15.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 15.

¹⁸⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 8.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹⁸⁸ « Et Jésus continuait à progresser en sagesse et en développement physique et en faveur auprès de Dieu et des hommes. » (Luc 2, 52) WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1271.

¹⁸⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 11.

petits gâteaux. Dans un autre numéro, à l'intérieur d'un article sur le bonheur familial, on explique aux parents comment parler à son adolescent sans s'énerver. Nous voyons une mère dans la cuisine en train de disputer sa fille¹⁹⁰. Une seconde image accompagne le texte où cette fois, la mère et la fille, heureuses, cuisinent¹⁹¹.

La discipline des enfants incombe aux deux parents ; la mère et le père ont une part active dans l'éducation des enfants. Un article fait mention des méthodes disciplinaires que devrait utiliser un Témoin de Jéhovah envers ses enfants. Dans l'article *Comment discipliner votre enfant ?* Les rédacteurs présentent des exemples de sanctions disciplinaires qui ont fait leurs preuves.

Quand j'ai vu comment mon fils avait bêtement fait mal à sa sœur, j'étais hors de moi. Mais plutôt que de réagir tout de suite, je l'ai envoyé dans sa chambre. J'étais trop en colère pour prendre une décision réfléchie. Une fois calmée, je lui ai fermement expliqué qu'il ne devait pas être violent et je l'ai amené voir sa sœur pour lui montrer ce qu'il lui avait fait. Cette méthode a bien marché avec lui. Il lui a demandé pardon et l'a serrée dans ses bras (Nicole).¹⁹²

Les rédacteurs recommandent aux parents d'écouter leurs enfants. Une image d'une mère attentive à sa fille, toutes deux dans une cuisine, suit cette recommandation¹⁹³, ou encore, de parler avec ses enfants. Cette fois, une illustration d'une mère qui parle avec sa fille est jointe au texte¹⁹⁴. Dans un autre numéro, on voit également une mère qui fait la discipline à son fils¹⁹⁵.

Cette représentation sociale est celle qui est la plus présente dans les revues analysées. Selon ces résultats, nous pouvons en conclure que la femme est considérée comme la *gardienne du foyer* par les Témoins de Jéhovah ou, du moins, c'est le rôle principal qu'ils tentent de lui attribuer à la lumière de notre analyse. La femme sera souvent représentée en train de prendre soin de la maisonnée. Elle s'occupe des repas, elle cuisine avec sa jeune fille, elle fait les courses et c'est une ménagère. Néanmoins, les hommes sont conviés à aider leurs épouses dans les tâches ménagères. Toutefois, des images nous présentent une division nette des rôles. Par exemple, nous avons vu une femme en train de préparer le repas et le servir tandis que son conjoint était assis dans le salon. Dans les deux revues, nous avons dénombré cent dix-sept représentations de la

¹⁹⁰ WBTS. « Des mensonges qui [...] », nov. 2013, p. 8.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 10.

¹⁹² WBTS. « Pourquoi des innocents [...] », juil. 2014, p. 11.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 11.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 11.

¹⁹⁵ WBTS. « Vous pouvez être proche [...] », déc. 2014, p. 12, 13.

femme en tant qu'épouse. Elle est représentée faisant du prosélytisme avec son époux, mais retenons que pour la plupart des images l'homme aborde leurs interlocuteurs lors de cette activité, soit quatorze fois pour cinq où il s'agit de la femme.

Il y a plusieurs témoignages affectueux de la part des conjoints envers leurs épouses. L'amour est considéré comme très important chez les Témoins de Jéhovah. Le couple doit travailler sur plusieurs points afin de cultiver l'amour, tels que le respect mutuel, la tendresse et la sexualité. Sur ce dernier point, les Témoins de Jéhovah ont un discours positif tant que la sexualité demeure entre époux. Le conjoint doit offrir à sa femme un foyer sécurisant. La femme est considérée comme une aide pour l'homme. Elle lui doit soumission selon certains principes bibliques cités dans cette partie. Finalement, la femme ayant le rôle de mère est aussi très présente. Elle est représentée plus de quatre-vingt-deux fois sous une forme ou une autre. La mère transmet les valeurs religieuses du mouvement et aide son enfant à devenir un bon Témoin de Jéhovah. Elle privilégie faire des activités avec ses enfants. Certaines des activités qu'elle fait sont parfois générées. Par exemple, elle fera la cuisine avec sa fille. Elle est à l'écoute de ses enfants. Ceux-ci sont perçus comme étant un événement positif dans la vie d'un couple, toujours selon les Témoins de Jéhovah.

4. LA FEMME DOIT REJETER LA FIGURE D'ÈVE¹⁹⁶

« Alors la femme vit que l'arbre était bon pour la nourriture et que c'était quelque chose d'enviable pour les yeux, oui l'arbre était désirable à regarder. Elle prit donc de son fruit et en mangea. Puis elle en donna aussi à son mari, quand il fut avec elle, et il en mangea. »¹⁹⁷
(Genèse 3, 6)

Selon notre analyse des deux revues, la figure d'Ève est utilisée afin que les Témoins de Jéhovah ne répètent pas son erreur, c'est-à-dire désobéir à Jéhovah. Les femmes, mais aussi les hommes, sont invitées à suivre des exemples de soumission aux lois divines, notamment en suivant l'exemple de Jésus et non de celles et ceux qui ont transgressé les règles dictées par Dieu comme Adam et Ève. Ainsi, les femmes Témoins de Jéhovah doivent rejeter la figure d'Ève afin

¹⁹⁶ Il y a huit références à cette RS dans *La Tour de Garde* et six dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

¹⁹⁷ WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 9.

d'espérer obtenir la vie éternelle promise par Jéhovah. Nous avons placé cette RS dans la sphère privée, car comme nous allons le voir, la femme ne doit pas intérioriser en elle de mauvais comportements, comme ceux qu'a eus le premier couple biblique, notamment ceux d'Ève. La STG propose à ses membres que ceux-ci cultivent de bons comportements et actions.

Comme nous le verrons, la ligne est mince entre l'imputation de la faute sur Ève et Adam. Parfois, les textes montrent qu'il s'agirait de la faute d'Ève et d'autres, que c'est celle d'Adam. Toutefois, dans certains cas, les deux sont présentés comme ayant désobéi à l'ordre divin de ne pas manger du fruit de l'arbre défendu. Ainsi, il sera question de passages dans les revues où il est question de la dissidence d'Ève. Nous présenterons ensuite des passages où la faute est imputée à Adam et nous terminerons par le couple biblique qui serait fautif.

4.1. Ève

Dans certaines revues que nous avons analysées, Ève est présentée par les rédacteurs comme une personne égoïste et désobéissante. Ils mentionnent que ce sont ces défauts qui « ont contribué au péché d'Adam »¹⁹⁸. Dans un autre numéro, les personnes qui ont le rôle de rédiger les articles, citant la Genèse, écrivent : « Ève [...] a vu qu'il [l'arbre défendu par Dieu] “était bon pour la nourriture et que c'était quelque chose d'enviable pour les yeux [...]. Elle prit donc de son fruit et en mangea”. Plus tard, elle en a donné à Adam, et “il en mangea”. Pourquoi Adam a-t-il fait ça, d'après toi ? – Parce qu'il aimait plus Ève que Jéhovah. Il a choisi de plaire à Ève plutôt qu'à Dieu. »¹⁹⁹ Sur ce point, nous mentionnons que les intentions qu'aurait eues Adam selon les Témoins de Jéhovah sont une interprétation de leur part du texte biblique de la Genèse²⁰⁰. Notons ici le passage utilisé par la rédaction : « quand il fut avec elle » ou encore dans un autre numéro : « [e]lle prit donc de son fruit et en mangea. *Plus tard*²⁰¹, elle en a donné à Adam »²⁰². Une fois de plus, nous portons à votre attention que la lecture faite de ce passage par les Témoins de Jéhovah

¹⁹⁸ WBTS. « La pornographie [...] », août 2013, p. 10.

¹⁹⁹ WBTS. « Pourquoi tant de souffrances [...] », sept. 2013, p. 15.

²⁰⁰ Voici ce que nous pouvons lire dans *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau* en Genèse 3, 6 : « [a]lors la femme vit que l'arbre était bon pour la nourriture et que c'était quelque chose d'enviable pour les yeux, oui l'arbre était désirable à regarder. Elle prit donc de son fruit et en mangea. Puis elle en donna aussi à son mari, quand il fut avec elle, et il en mangea. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 9.

²⁰¹ C'est nous qui soulignons dans le texte.

²⁰² WBTS. « Pourquoi tant de souffrances [...] » sept. 2013, p. 15.

n'est pas la seule²⁰³. Les rédacteurs de la Bible jéhoviste titrent le récit lié à Ève mangeant le fruit défendu : *Création de la femme. Origine du péché*²⁰⁴. La lectrice et le lecteur peuvent comprendre que c'est par la création de la femme qu'est venu le péché²⁰⁵.

Des illustrations d'Ève seule avec le serpent sont présentes dans les revues²⁰⁶. Sur l'une d'elles, nous pouvons apercevoir Ève qui a les mains tendues vers le serpent, lequel est dans un arbre fruitier²⁰⁷. Nous retrouvons donc une figure d'Ève seule avec le serpent, alors que le texte biblique ne mentionne pas si elle était seule ou non avec le serpent, mais les illustrations utilisées par les rédacteurs semblent indiquer qu'elle était seule. Dans la revue d'étude d'août 2013, il est fait mention du cas d'Ève dans un article intitulé *Réfléchis au genre de personne qu'il te faut être*. La STG cite les recommandations de l'apôtre Pierre qui préconisait « d'avoir des “actes de sainte conduite” et des “actions marquées par l'attachement à Dieu” (lire 2 Pierre 3:11²⁰⁸). »²⁰⁹ Selon les Témoins de Jéhovah, un être, Satan, peut inciter les gens à ne pas faire la volonté de Dieu. Satan a laissé entendre à Ève :

qu'elle n'était pas obligée d'obéir à Dieu pour vivre. [Puis, on ajoute] Quel mensonge éhonté! L'idée étant semée dans son esprit, deux possibilités s'offraient à la femme : soit la rejeter, soit s'attarder dessus et laisser croître son désir de manger le fruit. Bien qu'ayant à sa disposition tous les autres arbres, elle a choisi de s'attarder sur les propos de Satan concernant l'arbre au milieu du jardin²¹⁰.

²⁰³ Nous avons vérifié si d'autres Bibles utilisaient cette formulation. Voici quelques autres traductions : « elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle » *La Bible œcuménique* [...], p. 27, « [p]uis elle en donna à son mari, qui était avec elle » *La Bible en français courant*, Montréal, Société biblique Canadienne, 1983, p. 7 ; « elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. » *La Bible de Jérusalem*, Paris, Éditions du Cerf, 1998, p. 16. Walter Vogels dans son ouvrage *Nos origines*, mentionne que selon le texte biblique, Adam était avec Ève lorsqu'elle prit le fruit défendu. Il ajoute : « [l]e texte ne présente donc nullement la femme comme la tentatrice et la cause de tous les malheurs. L'action est faite d'un commun accord ; c'est l'action de l'être humain, homme et femme. », Walter VOGELS. *Nos origines* [...], p. 100.

²⁰⁴ WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 9.

²⁰⁵ D'autres titres ont été donnés à ce passage biblique : *Le récit du paradis* dans *La Bible de Jérusalem* [...], p. 16 ; *La chute*, dans *La Bible Osty*, Paris, Édition du Seuil, 1973, p. 40 et *Adam et Ève chassés du jardin d'Éden*, dans *La Bible œcuménique* [...], p. 27.

²⁰⁶ WBTS. « Moïse, pourquoi [...] », fév. 2013, p. 16 ; WBTS. « Pourquoi tant de [...] », sept. 2013, p. 14.

²⁰⁷ WBTS. « De quoi parle la Bible ? », *TG*, vol. 134, n° 19, octobre 2013, p. 4.

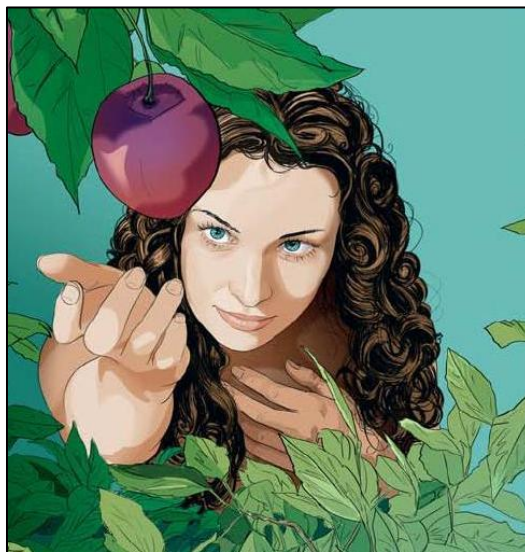
²⁰⁸ « Puisque toutes ces choses doivent être ainsi dissoutes, quel genre d'hommes il vous faut être en actes de sainte conduite et en actions marquées par l'attachement à Dieu », WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1512.

²⁰⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 23.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 24.

Les rédacteurs de l'article mentionnent que « le désir de la chair a causé la perte d'Ève »²¹¹. Au-dessus de cette affirmation, Ève est illustrée tendant la main vers un fruit. Elle y est représentée de manière presque sensuelle, les cheveux longs et bouclés, elle a les yeux bleus perçants et les lèvres rosées, presque pulpeuses (voir figure 12)²¹².

Figure 12 : Ève et le fruit défendu



Source : WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 24.

Il est dit que plus Ève regardait le fruit, plus il lui faisait envie. Les personnes responsables de la revue utilisent cette situation afin de faire comprendre aux membres jéhovistes les bons comportements à avoir et ceux à rejeter. Les Témoins insistent sur le fait que les humains sont tentés par l'immoralité ou la gourmandise²¹³. Les membres sont encouragés à suivre les exemples des personnages bibliques qui sont restés fidèles à Jéhovah. Nous pouvons lire la phrase suivante : « [r]évérans sincèrement Jéhovah, aimons ce qu'il aime, détestons ce qu'il déteste et nous serons protégés »²¹⁴. En conclusion de l'article, la lectrice et le lecteur peuvent lire : « [n]'imitons pas Ève, qui a cherché à satisfaire ses désirs. Cela reviendrait à reconnaître Satan pour dieu. Imitons plutôt Jésus, ne mordons pas à l'hameçon, aussi attrayant que semble l'appât.

²¹¹ *Ibid.*, p. 24. Une fois de plus, cette interprétation, soit le désir de la chair, en est une parmi d'autres. Le texte biblique n'en fait pas mention explicitement. Vogels dans son interprétation du texte de la Genèse souligne que ce n'est pas tant le fait que le fruit avait l'air bon et beau qui ait fait qu'Ève en pris, mais qu'il était « désirable pour devenir sage [...]. Le fruit de l'arbre peut donner cette connaissance totale tant désirée. Le plaisir sensuel n'a rien de répréhensible, c'est le désir de briser les limites inhérentes à chaque personne, avec l'illusion de trouver enfin tout, qui est condamné. » Walter VOGELS. *Nos origines* [...], p. 99.

²¹² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 24.

²¹³ *Ibid.*, p. 26.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 27.

Attachons-nous tous à devenir le genre de personnes que Jéhovah veut que nous soyons ! »²¹⁵
 Dans un autre article, les rédacteurs font une fois de plus référence au désir. Ils soulignent qu'Ève s'est laissée tenter, comme pour un fantasme, de prendre le fruit de l'arbre qui lui était défendu. Le désir et l'envie sont considérés mauvais par les Témoins de Jéhovah.

Réfléchis à ce qui a pu se passer en Ève [...] quand elle a cultivé le désir de manger du fruit de « l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais » (Gen. 2:16, 17). [...] Ève a dû trouver quelque chose d'attirant dans l'idée que Satan lui a présentée. Personne ne lui dicterait ce qui est bien et mal, elle le déciderait toute seule. Que ce fantasme a été néfaste ! Par son mari, Adam, « le péché est entré dans le monde et par le péché la mort » (Rom. 5:12).²¹⁶

Dans une autre revue, la rédaction revient sur le fait que c'est la faute d'Ève si Adam a pris le fruit de l'arbre qui était défendu par Dieu. « Pour parvenir à ses fins, il [Satan] a accusé Dieu de mensonge. Il a affirmé à Ève que, si elle prenait son indépendance, elle ne mourrait pas mais deviendrait comme Dieu [...]. Elle l'a cru, a revendiqué son indépendance en mangeant du fruit et a persuadé Adam d'en faire autant [...]. Le Diable avait menti [...]. Pourtant, Adam a “écouté la voix de [s]a femme”. »²¹⁷ C'est d'autant plus intéressant de voir qu'ici, une fois de plus, ils stipulent que la faute est surtout à cause d'Ève, car Adam aurait écouté la voix de sa femme. Pourtant, à la suite de ce paragraphe, on rappelle le caractère égoïste du premier couple²¹⁸. Dans un autre texte de la revue d'étude, les rédacteurs mentionnent qu'Adam *a sans doute*²¹⁹ mangé du fruit qu'Ève lui tendait en raison de son désir pour elle²²⁰. « Il a écouté la voix de sa femme plutôt que celle de son Dieu »²²¹. L'action, voire la faiblesse d'Adam sert à introduire un principe important pour les Témoins : l'amour (ou l'obéissance) à Jéhovah. En effet, selon les Témoins, les membres ne devraient pas privilégier l'amour qu'ils ont pour leurs proches, car cela peut amener à des situations comme celle d'Adam et Ève. Sans toutefois ne plus les aimer, les rédacteurs recommandent d'aimer Jéhovah encore plus intensément que la famille²²². Dans cet article, il est question d'une mère qui perd son enfant à la suite de son excommunication des

²¹⁵ *Ibid.*, p. 27.

²¹⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 10, mai 2015, p. 27.

²¹⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 24.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 24.

²¹⁹ C'est nous qui soulignons. C'est une lecture faite par les Témoins de Jéhovah. Rien dans le texte biblique ne fait croire à cela.

²²⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 28.

²²¹ *Ibid.*, p. 28.

²²² *Ibid.*, p. 28.

Témoins de Jéhovah. Les rédacteurs recommandent aux proches de ne pas s'enfermer dans la tristesse, mais de montrer leur confiance en Jéhovah « en restant absorbé[s] dans son œuvre »²²³.

4.2. Adam

Nous avons aussi remarqué certains passages où la faute est mise sur Adam. Dans le numéro de mars 2015 de la revue *La Tour de Garde*, il est question de la désobéissance d'Adam envers Dieu. Cet article affirme que les humains ne devaient pas mourir, mais que c'est devenu le cas à cause de sa désobéissance. S'ensuit une image du premier couple biblique à l'air heureux dans le jardin d'Eden²²⁴. Les rédacteurs ajoutent : « Adam est mort parce qu'il a désobéi à Dieu [...]. Il s'agissait d'une rébellion, d'un mépris flagrant envers tout ce que Jéhovah avait fait pour lui. En mangeant de ce fruit, Adam a rejeté Jéhovah. »²²⁵ Une image représentant Adam et Ève âgés suit le texte. Ils ont un air triste et semblent anxieux²²⁶. Ici, la faute incombe à Adam. Dans un autre article, il est réitéré qu'Adam a répondu au « désir égoïste de faire plaisir à sa femme »²²⁷. À la fin de cette phrase, les rédacteurs mettent entre parenthèses la source de ce qu'ils mentionnent, soit Genèse 3, 5, 6. Mais si nous nous référons à ce texte, il n'est pas écrit qu'Adam a voulu faire plaisir à Ève. Cette dernière, selon les Témoins, avait, quant à elle, « obéi au désir égoïste d'être comme Dieu »²²⁸.

4.3. La faute d'Ève et d'Adam

En effet, nous pouvons lire dans la revue de janvier 2013 : « Adam et Ève ont commis une terrible erreur [...] ils se sont rebellés contre Jéhovah [...]. En plaçant leurs désirs au-dessus de toute autre chose, et même au-dessus des intérêts de leur descendance, ils ont perdu la perfection et la vie éternelle »²²⁹. Ils soulignent que le choix du nom du premier fils d'Ève, Caïn, qui signifie, selon les Témoins, « chose produite »²³⁰ voulait dire que la mère croyait que son fils serait la semence qui « détruira un jour l'être malfaisant qui les a égarés, elle et son mari »²³¹. Les rédacteurs ajoutent, en complément d'information sur le sujet, que si Ève croyait qu'elle portait

²²³ *Ibid.*, p. 28.

²²⁴ WBTS. « Jésus, que fait-il [...] », mars 2015, p. 4.

²²⁵ *Ibid.*, p. 5.

²²⁶ *Ibid.*, p. 5.

²²⁷ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 8.

²²⁸ *Ibid.*, p. 8.

²²⁹ WBTS. « Faut-il craindre la fin [...] », janv. 2013, p. 12.

²³⁰ *Ibid.*, p. 12.

²³¹ *Ibid.*, p. 13.

en elle cet être, elle se trompait²³². Deux articles similaires font mention que par la faute d'Adam et Ève, ils ont perdu l'immortalité. Dans le premier, leurs descendants sont condamnés à mourir et ont reçu en héritage de *leurs ancêtres* le péché et l'imperfection. Toutefois, selon les Témoins de Jéhovah, Dieu offre aux descendants d'Adam une manière de se voir offrir la vie éternelle qui était promise par Dieu. En effet, cela sera permis par l'intermédiaire d'un humain parfait, Jésus²³³. Dans l'autre texte, la lectrice ou le lecteur peut lire : « quand Adam et Ève ont choisi de désobéir à Dieu, ils ont été “déformés” par le péché et l'imperfection. Et comme ils ont péché avant d'avoir des enfants, tous leurs enfants allaient avoir le même défaut. Ils naîtraient tous pécheurs. »²³⁴ Ici aussi, l'article mentionne que les humains peuvent retrouver la vie éternelle qui était promise soit en exerçant la foi en Jésus²³⁵.

Ève est dépeinte, par les Témoins de Jéhovah, comme une aide pour Adam. Lorsqu'elle a été créée, elle était une aide parfaite pour Adam²³⁶. Selon les Témoins de Jéhovah, cette femme avait l'honneur de mettre des enfants au monde²³⁷. Ici, les rédacteurs de l'article mentionnent que le premier couple biblique a péché contre Dieu²³⁸. Mais il est intéressant de noter qu'au paragraphe suivant, il est ajouté :

[q]uand Jéhovah lui a demandé des comptes pour sa rébellion, Adam a fourni cette piètre excuse : « La femme que tu as donnée pour être avec moi, elle m'a donné du fruit de l'arbre et ainsi j'ai mangé » (Gen. 3:12). Non seulement Adam n'a pas assumé la responsabilité de son péché, mais il a essayé de la rejeter sur la femme que Dieu lui avait donnée, et même sur l'Auteur bienveillant de ce don ! Adam et Ève ont péché tous les deux, mais c'est Adam qui en a été tenu pour responsable. C'est pourquoi l'apôtre Paul a écrit que « par un seul homme [Adam] le péché est entré dans le monde et par le péché la mort » (Rom 5:12).²³⁹

²³² *Ibid.*, p. 13.

²³³ « Dieu a [...] annoncé son intention de remédier à cette triste situation et d'offrir aux descendants d'Adam la possibilité de vivre éternellement. Il a prédit qu'une “semence”, une personne bien particulière, éliminerait un jour Satan et réparerait tout le mal qu'il a causé, lui ainsi qu'Adam et Ève ». WBTS. « De quoi parle [...] », oct. 2013, p. 4.

²³⁴ WBTS. « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 14.

²³⁵ « Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique-engendré, afin que tout homme qui exerce la foi en lui ne soit pas détruit mais ait la vie éternelle. » WBTS. « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 14.

²³⁶ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 6.

²³⁷ « Elle aurait [...] l'honneur très particulier de mettre des enfants au monde. En fait, “Adam appela sa femme du nom d'Ève, parce qu'elle devait devenir la mère de tout vivant” (Gen. 3:20 [...]). Quel don extraordinaire de Dieu au premier couple! Ils avaient la capacité d'engendrer d'autres humains parfaits. Par ce moyen, la terre deviendrait à terme un paradis peuplé d'humains parfaits, qui tiendraient dans la soumission les autres créatures vivantes ». *Ibid.*, p. 6-7.

²³⁸ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 7.

²³⁹ *Ibid.*, p. 7.

Dieu n'avait pas désiré un monde mauvais et cruel, soulignent les rédacteurs, mais le péché d'Adam et Ève a causé cela.

L'utilisation de la figure d'Ève n'est pas la plus présente dans les revues analysées, mais, comme nous venons de le voir, elle est de celles les plus significatives pour les Témoins de Jéhovah. Selon eux, c'est par la faute d'Ève et d'Adam que le monde est devenu cruel. Les humains ont hérité des vices du premier couple biblique. Mais il y a un espoir pour les membres qui ont la foi en Jésus Christ. Notons que le péché d'Ève ne semble pas explicitement utilisé, du moins dans les revues analysées, contre les femmes ou pour rappeler à celles-ci qu'elles ont hérité du vice d'Ève. Néanmoins, l'image est forte pour les femmes qui lisent les revues, car la faute est tout de même en grande partie due à Ève selon la STG. Les rédacteurs mentionnent qu'Ève était seule avec le serpent lorsqu'il lui a parlé, qu'elle a donné du fruit de l'arbre qui était défendu à Adam seulement après qu'elle-même en ait mangé, que sa méchanceté a contribué au péché d'Adam. Ils soulignent que c'est pour plaire à Ève qu'Adam a mangé du fruit. Toutefois, Adam est lui aussi tenu responsable de la perte de l'immortalité de l'humanité, mais les rédacteurs soulignent le rôle majeur qu'a eu Ève dans *la chute de l'humanité*. Ils admettent néanmoins la part de responsabilité d'Adam, mais l'amenuisent par l'explication de son désir pour sa femme. Il a péché, mais malgré lui. Ève est montrée comme la femme tentatrice.

5. CONCLUSION

Ainsi, la femme Témoins de Jéhovah sera amenée par la STG à être une pratiquante de tous les jours. Ses principales pratiques religieuses sont la lecture de textes sacrés, la récitation de la prière, le culte familial ou encore, la visite de la Salle du Royaume. Sa conversion au mouvement, comme nous le présente les chroniques *La Bible transforme des vies*, est une étape importante dans sa vie. Elle se doit de cultiver de bons sentiments et de bonnes valeurs morales et de rester chaste avant le mariage. De plus, elle doit s'éloigner de certains comportements, notamment la désobéissance, représentée ici par la STG par le cas d'Ève et d'Adam.

La femme Témoin de Jéhovah ainsi que l'homme pratiquant ont les mêmes obligations religieuses en ce qui concerne ces derniers points. Là où les rôles et fonctions divergent pour ce qui est de la femme et de l'homme, est sur la vie à la maison. La femme est la gardienne du foyer.

Elle reste à la maison ou occupe un travail à temps partiel. L'homme est considéré comme celui qui doit faire vivre sa famille ; il aura un travail à temps plein pour ce faire. Toutefois, il doit aussi consacrer du temps aux activités religieuses citées ci-dessus. La femme s'occupera donc plus de la maisonnée, des tâches ménagères et de ses enfants, si elle en a. Épouse elle sera considérée par la STG. En effet, c'est une des représentations sociales les plus présentes. Elle sera un soutien pour son conjoint, lequel en retour lui procure respect et affection. Continuons maintenant notre analyse des représentations sociales dans le prochain chapitre. Il sera question cette fois-ci des RS de l'ordre du public.

CHAPITRE 5

DEVOIRS, DROITS, RÔLES, OBLIGATIONS ET FONCTIONS DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH : ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ORDRE DU PUBLIC DANS LES REVUES *LA TOUR DE GARDE* ET *LA TOUR DE GARDE (ÉDITION D'ÉTUDE)*

Dans ce chapitre, il sera question des représentations sociales des femmes Témoins de Jéhovah de l'ordre de la vie publique et de la société civile. Ce dernier terme est emprunté à Katherine A. Lynch¹, lequel s'accorde mieux avec le style de vie des Témoins de Jéhovah. « La vie de la société civile est publique sans être étroitement politique. Elle a longtemps débordé le champ étroit de la sphère politique, englobant la vie de la rue, du quartier, du marché, de la paroisse, et les réseaux associatifs. »² L'une des croyances des Témoins de Jéhovah est celle de la neutralité chrétienne, s'appuyant sur un passage biblique, soit en Jean 15, 19 : « Vous n'êtes pas du monde : c'est moi qui vous ai mis à part du monde et voilà pourquoi le monde vous hait. » Ainsi, ils ne s'intéressent pas à la politique. Néanmoins, ils doivent « se conduire en citoyens exemplaires selon un autre principe biblique : “Que tout homme soit soumis aux autorités qui exercent le pouvoir.” »³ Romains 13, 1. Nous verrons dans ce chapitre les activités des femmes Témoins de Jéhovah à l'extérieur du milieu familial, même si parfois, la vie privée peut s'entrecroiser avec la vie publique. Sept représentations sociales de l'ordre du public seront présentées dans ce chapitre.

1. LA FEMME COMME MINISTRE ET PRÉDICATRICE

« Allez donc et faites des disciples de gens d'entre toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et de l'esprit saint, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai commandé »⁴

¹ Katherine A. LYNCH. « La famille dans la sphère privée et la sphère publique », *La place des femmes*, La Découverte « Recherches », 1995, p. 171.

² *Ibid.*, p. 172.

³ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 137.

⁴ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1239.

(Matthieu 28, 19-20), « Et chaque jour, dans le temple et de maison en maison, ils continuaient sans arrêt à enseigner et à annoncer la bonne nouvelle concernant le Christ, Jésus »⁵ (Actes 5, 42).

1.1. La femme comme prédicatrice⁶

Selon les revues analysées, la prédication semble être la principale activité religieuse des Témoins de Jéhovah. La femme, surtout, est largement représentée dans cette occupation. Elle est également invitée par la STG à pratiquer cette activité un certain nombre d'heures par mois. Elle prêche de maison en maison. Chaque année, les Témoins de Jéhovah comptabilisent le nombre d'heures de prédication qui sont effectuées par les membres à travers le monde⁷. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la prédication est pratiquée par les membres Témoins de Jéhovah depuis la création du groupe les Étudiants de la Bible, soit à partir des années 1870. À cette époque, la prédication n'était pas encadrée comme elle l'est de nos jours. Des cours sont depuis plusieurs décennies disponibles pour les membres afin que ceux-ci puissent apprendre des moyens plus efficaces pour faire de la prédication. De plus, lors des réunions à la Salle du Royaume, les membres sont invités à suivre diverses méthodes d'évangélisation afin d'améliorer la diffusion des évangiles⁸.

Dans un des numéros de la revue d'étude, il est mentionné que « dans le monde, la majorité des plus d'un million de proclamateurs du Royaume à plein temps sont des femmes. »⁹ Bien que ce soit une activité pratiquée par tous les membres, ceux-ci ne le font pas nécessairement à temps plein¹⁰. Celles et ceux qui pratiquent la prédication à temps plein sont appelés des pionniers permanents. Ils font 70 heures de prosélytisme par mois. Les pionniers spéciaux prêchent 130 heures par mois¹¹. Le terme ministre sera utilisé parfois par les Témoins de Jéhovah pour décrire l'activité de prédication. Cependant, ceux-ci précisent qu'une femme ou un homme ministre

⁵ *Ibid.*, p. 1354.

⁶ Il y a huit références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et trente-neuf dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁷ Pour l'année 2014, les Témoins de Jéhovah ont fait, selon leurs chiffres, 1 945 487 604 heures de prédication. WBTS, *Annuaire 2015* [...], p. 176.

⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 128.

⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 10.

¹⁰ « Tous les Témoins de Jéhovah proclament la bonne nouvelle. » WBTS, « Qui fait la volonté [...], p. 16.

¹¹ WBTS, « Qui fait la volonté [...], p. 16.

n'assume pas le rôle de la « direction spirituelle *au sein même* de la communauté »¹². Les dirigeants expliquent ce qu'ils attendent des femmes ministres dans un passage d'une revue :

[c]hez les Témoins de Jéhovah, l'auditoire principal des femmes ministres se situe à *l'extérieur* de la congrégation ; il s'agit du public, à la rencontre duquel elles vont en prêchant entre autres de maison en maison. Autre différence [d'avec certaines Églises] : les activités des femmes ministres au sein de la congrégation. Dans certaines Églises et autres mouvements religieux, les femmes président des offices et enseignent aux ouailles la doctrine. Chez les Témoins de Jéhovah, les femmes ministres n'enseignent pas la congrégation quand des hommes baptisés sont présents¹³. Seuls des hommes établis à cette fonction assurent l'enseignement.¹⁴

Les femmes et les hommes prêchent de maison en maison, de ville en ville tout comme le faisait Jésus lors de son ministère¹⁵. Les Témoins de Jéhovah, citant la Bible, soulignent que les femmes ministres sont une *grande armée*¹⁶. Ils font référence au Psaume 68, 11¹⁷. Plus d'une trentaine d'illustrations représentent des femmes en train de faire de la prédication. Pour les Témoins de Jéhovah, la prédication est une responsabilité qu'ils doivent assumer, car celle-ci leur vient du Christ¹⁸.

¹² WBTS, *TG*, « Dieu est-il sensible au sort des femmes ? », vol. 133, n° 17, septembre 2012, p. 23.

¹³ Sur ce point, les rédacteurs se réfèrent à 1 Timothée 3, 2 où il est écrit : « Il faut donc que le surveillant soit irréprochable, mari d'une seule femme, modéré dans ses habitudes, sain d'esprit, ordonné, hospitalier, capable d'enseigner » et à Jacques 3, 1 « Ne soyez pas nombreux, mes frères, à devenir des enseignants, sachant que nous recevrons un jugement plus sévère. » WBTS, *Les Saintes Écritures* [...] p. 1473 et 1501.

¹⁴ WBTS, *TG*, « Dieu est-il sensible [...] », sept. 2012, p. 23.

¹⁵ « Jésus a ordonné à ses disciples de faire, à leur tour, des disciples de gens d'entre toutes les nations ». WBTS. « Pourquoi les Témoins de Jéhovah font-ils du porte-à-porte ? », dans *JW.org. Les Témoins de Jéhovah. Qui sommes-nous ?* (page consultée le 30 octobre 2015), <http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/porte-a-porte/>.

¹⁶ WBTS, *TG* (*édition d'étude*), vol. 135, n° 16, août 2014, p. 10.

¹⁷ « Jéhovah lui-même profère la parole ; les femmes annonçant la bonne nouvelle sont une grande armée. » WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 753.

¹⁸ « Christ a confié à ses serviteurs quelque chose de précieux : la responsabilité de prêcher ». WBTS, *TG* (*édition d'étude*), vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 22.

Figure 13 : La femme dans son œuvre de prédication



Source : WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 29.

Les femmes font rarement de la prédication en solo dans les images que nous avons analysées. Les Témoins de Jéhovah suivent un principe biblique dans Luc 10, 1 : « Jésus n'a-t-il pas envoyé ses disciples prêcher "deux par deux" ? »¹⁹ Les femmes sont accompagnées d'enfants (voir figure 13)²⁰, de leur mari²¹ ou d'une autre femme²². La plupart des illustrations dans les revues se ressemblent. Les femmes sont présentées en train de tendre une revue de la STG ou une Bible²³ à une interlocutrice ou un interlocuteur. La prédication peut se faire dans la même ville où habitent les Témoins de Jéhovah ou à l'étranger²⁴. La prédication des membres féminins est mise en valeur par la STG : « [i]ndéniablement, Jéhovah bénit la prédication des chrétiennes et les soutient dans l'épreuve. Sous les régimes nazi et communiste [*sic*], des femmes ont souffert, parfois jusqu'à la mort en raison de leur obéissance à Dieu (Actes 5:29). Mais Dieu les a aidées à rester intègres. »²⁵

¹⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 4, février 2015, p. 16.

²⁰ « Une pionnière permanente dit au sujet de sa petite fille : "Je l'ai toujours emmenée avec moi en prédication depuis l'âge de un mois." » WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, p. 16 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 29.

²¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 3 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 6.

²² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 20, octobre 2014, p. 1 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 1, 22 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 1.

²³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, p. 24 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 1 ; WBTS, « Comment donner du sens à sa vie », *TG*, vol. 134, n° 7, avril 2013, p. 9 ; WBTS, « Qui sont les Témoins de Jéhovah ? », *TG*, vol. 136, n° 17, septembre 2015, p. 3.

²⁴ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 24, décembre 2015, p. 1 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 5 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 2, janvier 2014, p. 6.

²⁵ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 10.

1.2. La femme comme enseignante biblique²⁶

Comme nous venons de le voir, la prédication est une activité religieuse importante au sein du mouvement, tout comme les études bibliques à domicile. Dans ce cas, les Témoins de Jéhovah se rendent au domicile d'une personne qui s'est montrée intéressée par les enseignements jéhovistes. Cet intérêt arrive souvent après la première visite d'une ou d'un Témoin de Jéhovah dans le cadre d'une activité de prédication. Lors des études bibliques à domicile, la personne désignée fera l'enseignement de la Bible à l'aide de certaines publications jéhovistes²⁷. Le cours est d'une durée d'une heure²⁸. Ainsi, les femmes donnent des cours d'études bibliques à domicile. Toutefois, les dirigeants jéhovistes mentionnent qu'une femme doit se couvrir la tête dans certaines circonstances lorsqu'elle dirige une étude biblique. Ils citent un passage biblique pour justifier cette directive, soit (1 Corinthiens 11, 5, 6, 10)²⁹. Voyons exactement ce que les dirigeants mentionnent sur les femmes et leur tenue lorsqu'elles font des études à domicile.

Si une sœur est accompagnée d'un frère lorsqu'elle dirige une étude bien établie, elle se couvrira la tête. En agissant de la sorte, elle montre son respect pour le principe de l'autorité établi par Jéhovah dans la congrégation, car elle assume alors une responsabilité qui incombe normalement à un frère (1 Cor. 11:5, 6, 10). Ou bien elle pourra proposer au frère de diriger l'étude s'il est qualifié pour cela et en mesure de le faire. Si maintenant elle est accompagnée d'un proclamateur *non baptisé*, et qui n'est pas son mari, il n'y a aucune raison biblique qui l'oblige à se couvrir la tête. Cependant, la conscience de certaines sœurs peut les inciter à se couvrir la tête même dans de telles circonstances.³⁰

Les femmes donnant des cours d'études bibliques doivent se couvrir la tête si elles sont accompagnées d'un frère ou elles laissent au frère le soin de faire l'étude. Selon les Témoins de Jéhovah, seuls les hommes ont normalement la responsabilité d'enseigner. Ils se réfèrent ici au passage suivant : « Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ou de dominer sur l'homme, mais qu'elle soit dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite. » (1 Timothée 2, 11-13)³¹. Nous reviendrons plus en détail sur

²⁶ Il y a cinq références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et neuf dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

²⁷ La revue *La Tour de Garde* ou le livre *Qu'enseigne réellement la Bible ?* peuvent être utilisés.

²⁸ Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2008, p. 104.

²⁹ « Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête découverte fait honte à son chef, car c'est exactement comme si elle était une femme à la tête rasée. Car si une femme ne se couvre pas, qu'elle se tonde aussi ; mais s'il est honteux pour une femme d'être tondu ou rasée, qu'elle soit couverte. [...] Voilà pourquoi la femme doit avoir un signe d'autorité sur la tête, à cause des anges. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1421-1422.

³⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 4, février 2015, p. 30.

³¹ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1473.

ce passage biblique dans une autre représentation sociale, mais notons le dernier passage qui justifie la place de la femme, soit qu'Ève est, selon les dirigeants, en second plan. Selon certaines interprétations religieuses, dont celle des dirigeants jéhovistes, le fait que la femme serait venue en deuxième, cela aurait une conséquence directe sur la place des femmes chrétiennes. Pour les Témoins de Jéhovah, les femmes seraient hiérarchiquement inférieures aux hommes et auraient des fonctions qui leur seraient interdites selon cet ordre³².

Après notre analyse de contenu, nous remarquons qu'il y a dix images, illustrations ou discours mettant en scène des femmes faisant cette activité. Dans *La Tour de Garde*, nous avons observé que les femmes enseignent uniquement à d'autres femmes. Nous pouvons voir un exemple à la figure 14³³. Toutefois, les femmes donnent des cours bibliques à des hommes (voir figure 15)³⁴ tout comme à des femmes³⁵, celles-ci peuvent être accompagnées de leurs enfants³⁶. Une image

³² Notons que ce passage biblique fut et fait encore l'objet de nombreuses lectures de la part de la communauté scientifique. Paul souligne dans son épître que les femmes doivent se couvrir la tête. Toutefois, pour certain(e)s spécialistes bibliques, ce passage n'a pas de référents religieux. La Bible hébraïque n'en fait pas référence. Parmi les lectures de ce passage, Paul aurait pu instaurer cette pratique par sa culture romaine. En effet, à cette époque, à Rome entre autres, en signe de dévotion, des femmes et des hommes se couvraient la tête pendant la prière et le sacrifice. Rosine LAMBIN. « Paul et le voile des femmes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 2, 1995, [En ligne], <http://clio.revues.org/488>, (page consultée le 18 juillet 2016), p. 3. De plus, selon une autre interprétation scientifique des auteurs nous présentent une autre lecture de ce passage : « [d]ans le monde grec d'alors, les convenances voulaient que l'homme aille la tête découverte et les cheveux courts, alors que la femme, qui laissait pousser sa chevelure, portait un voile. Or à Corinthe, dans les assemblées chrétiennes, des femmes se permettaient de prier ou de prophétiser la tête découverte. Par rapport aux coutumes du temps, c'était un abus. Paul a le souci de la dignité et du bon ordre des réunions de prière, comme il a celui de la dignité et du respect de ses sœurs dans la foi. Il veut éviter que les assemblées liturgiques ressemblent aux réunions païennes et entend en démarquer le culte chrétien. » Maurice CARREZ, Paul DE SURGY, *Les Épîtres de Paul* [...], 1996, p. 76-77. Une troisième interprétation rapporte que Paul soutient une coutume juive de son temps. En effet, à l'époque les femmes célibataires et les vierges ne devaient pas se couvrir la tête d'un voile contrairement aux femmes mariées, c'est ce qui les différenciait. Ainsi, dans ce passage, Paul s'adresserait aux femmes mariées, aux hommes mariés. Les femmes mariées ne devaient en aucun cas sortir de la maison la tête dévoilée. Ainsi, ce passage pourrait signifier que les femmes mariées ne pouvaient prophétiser ou prier à l'extérieur de la maison la tête découverte. William F. ORR, James Arthur WALTHER. *I Corinthians. A New Translation*, New York, Doubleday & Company, Inc., vol. 32, 1976, p. 260. Comme nous le voyons, ce passage n'est pas coupé au couteau. Nous ne sommes pas ici pour trancher sur quelle interprétation est la meilleure, mais seulement pour montrer qu'il existe plusieurs façons de comprendre ce texte de Paul adressé aux Corinthiens au I^{er} siècle de notre ère et que celle des Témoins de Jéhovah en est une parmi d'autres.

³³ WBTS, « Faut-il craindre l'avenir? », *TG*, vol. 136, n° 9, mai 2015, p. 8 ; WBTS, « Qui sont les Témoins [...] », sept. 2015, p. 9 ; WBTS, « Peut-on faire confiance à la religion? », *TG*, vol. 134, n° 13, juillet 2013, p. 14 ; WBTS, « La mort : La fin de tout? », *TG*, vol. 135, n° 1, janvier 2014, p. 8 ; WBTS, « Que diriez-vous d'un cours biblique? », *TG*, vol. 136, n° 7, avril 2015, p. 12.

³⁴ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 10, mai 2014, p. 6.

³⁵ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 10.

³⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 25.

montre une femme Témoins de Jéhovah adapter son étude afin que les enfants puissent eux aussi participer à l'enseignement³⁷.

Figure 14 : Cours d'études bibliques I



Source : WBTS, « Faut-il craindre l'avenir? », *TG*, vol. 136, n° 9, mai 2015, p. 8.

Trois des images présentent des membres féminins sur le pas de la porte³⁸. Pour ce qui est de la revue d'étude, nous retrouvons dans les discours des exemples de femmes qui montrent leur fierté à donner des cours bibliques : « Elsebeth s'est donc inscrite à un cours de sami. Elle peut à présent tenir une conversation simple dans cette langue. Aime-t-elle son nouveau territoire ? “Je dirige six études bibliques, dit-elle, radieuse. Je n'ai vraiment pas envie d'aller ailleurs !” »³⁹; « Quant à moi j'éprouve beaucoup de joie dans le ministère. Au retour de Markus, je conduisais 17 études bibliques ! »⁴⁰ Puis, dans un autre numéro, il est relaté l'histoire de deux femmes donnant elles aussi des cours d'études bibliques à domicile. Les rédacteurs mettent l'accent sur leur persévérance. :

Peu de temps après avoir assisté à l'École des pionniers, Madai conduisait 15 études bibliques et en avait confié 5 à d'autres proclamateurs. Plusieurs de ses étudiants se sont mis à assister régulièrement à nos réunions [...]. Une sœur qui a aidé de nombreuses personnes à découvrir les vérités bibliques confie : « J'ai appris que, dans les nouvelles visites, la persévérance est essentielle pour aider les gens qui veulent connaître Jéhovah. »⁴¹

Dans la revue d'étude d'avril 2013, il est question de l'histoire de deux sœurs Témoins de Jéhovah qui sont pionnières depuis une cinquantaine d'années. Elles ont donné beaucoup de

³⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 25.

³⁸ WBTS, « Peut-on faire confiance [...] », juil. 2013, p. 14 ; WBTS, « La mort [...] », janv. 2014, p. 8 ; WBTS, « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 12.

³⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 6.

⁴⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 14, juillet 2013, p. 30.

⁴¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 10, mai 2014, p. 5.

cours d'études bibliques tout au long de leur ministère. Les sœurs se souviennent de leur début en tant que prédicatrices. Elles ont dirigé un premier cercle d'étude de la Bible, lequel est devenu la base d'une première congrégation⁴². Finalement, une dernière image présente deux femmes en train d'étudier la Bible par l'entremise d'Internet⁴³. Les revues montrent que les femmes sont très actives à l'extérieur de leur milieu familial. Elles sont prêtes à s'investir plusieurs heures par semaine et par mois pour l'activité de prédication. Cette dernière, selon nos analyses, est plus souvent pratiquée par les femmes que par les hommes. Les femmes portent le nom de ministre. C'est une responsabilité qui a été demandée par le Christ à ses disciples. Comme nous l'avons déjà souligné, les femmes exerçant la prédication sont considérées, par les Témoins de Jéhovah, comme étant une *grande armée*.

L'activité de prédication est bénie, selon la STG, par Dieu⁴⁴. Dans les revues analysées, les femmes sont plus souvent représentées que les hommes dans l'activité de direction des cours bibliques et, la plupart du temps, elles enseignent à d'autres femmes. Il est dit qu'elles doivent se couvrir la tête lorsqu'elles donnent des cours bibliques, mais uniquement dans certaines circonstances. Une langue étrangère peut être apprise par les femmes afin de faire de la prédication dans un autre pays. Il ressort des revues analysées que les femmes se dévouent et donnent beaucoup de leur temps à l'enseignement de la Bible. Nous soulignons que les rédacteurs tentent de montrer à quel point les femmes sont fières de ce qu'elles accomplissent comme ministre.

⁴² « Nous habitons et tenons nos réunions dans une pièce que nous louons au-dessus d'une scierie. Au début, l'assistance se résume à la sœur de la région, sa fille et nous deux. Ensemble, nous lisons les matières d'étude. Par la suite, un homme qui a étudié la Bible avec les Témoins est embauché à la scierie. [...] D'autres hommes travaillant à la scierie viennent à ces réunions et acceptent la vérité. Environ deux ans plus tard, notre groupe s'est étoffé au point qu'une congrégation soit formée. » WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 19.

⁴³ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 136, n° 4, février 2015, p. 27.

⁴⁴ « Indéniablement, Jéhovah bénit la prédication des chrétiennes et les soutient dans l'épreuve. » WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 16, août 2014, p. 10.

Figure 15 : Cours d'études bibliques II



Source : WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 10, mai 2014, p. 6.

2. LA FEMME NE DOIT PAS S'INVESTIR DANS LES ÉTUDES SUPÉRIEURES⁴⁵

« Souviens-toi donc de ton Grand Créateur aux jours de ton adolescence »⁴⁶. (Ecclésiaste 12, 1)

Voici un conseil biblique utilisé par la Société de la Tour de Garde lorsqu'il est question des études supérieures. Les jeunes Témoins de Jéhovah semblent très tôt sollicités par la STG à faire des choix vers la vie spirituelle plutôt que séculière. Très tôt donc, ils reçoivent les conseils des leaders sur leur futur. Leurs occupations futures ne devraient pas les éloigner de Jéhovah. Le message de la Watchtower portant sur l'éducation est le même pour tous les membres qu'il soit de sexe féminin ou masculin. La Société tend à démontrer à ses membres que les personnes qui se lancent dans des études universitaires s'éloignent du message de Jéhovah et donc, s'éloignent de lui. Pour appuyer ses dires, elle cite Proverbes 4, 26 : « Aplanis le chemin que suit ton pied, et que toutes tes voies soient solidement établies » et Ecclésiaste 12, 1 : « Souviens-toi donc de ton Grand Créateur aux jours de ton adolescence »⁴⁷. Nous plaçons cette représentation sociale dans la vie publique, car pour les Témoins de Jéhovah, il s'agit d'une manière d'être à l'extérieur de la vie familiale. En effet, plutôt que de s'investir dans les études supérieures pour un quelconque accomplissement personnel, le Témoin, s'investira dans la prédication et le service à la communauté religieuse jéhoviste.

⁴⁵ Il y a une référence à cette RS dans *La Tour de Garde* et huit dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁴⁶ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 4.

⁴⁷ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 3-4.

Les rédacteurs de la revue d'étude de juin 2014 mentionnent : « [u]n jeune qui met ses talents et son énergie au service de Jéhovah peut atteindre des objectifs spirituels et connaître le vrai bonheur. »⁴⁸ Ici, les rédacteurs encouragent les membres Témoins de Jéhovah à ce que la spiritualité ait une place prioritaire dans leur vie. Ils doivent rejeter une vie axée sur le matérialisme. Le désir de posséder des biens matériels est considéré par les dirigeants jéhovistes comme une vie d'esclavage⁴⁹. La rédaction montre quelques exemples de femmes qui ont décidé de ne pas s'investir dans les études supérieures. Une pionnière souligne : « [j]'ai remarqué que plusieurs de mes amis Témoins qui visaient ces choses [décrocher un diplôme, faire carrière, acheter une voiture, s'offrir des voyages] ne mettaient plus les objectifs spirituels à la première place. Et les difficultés qu'ils rencontraient à mesure qu'ils s'investissaient dans les affaires de ce monde les rendaient insatisfaits. »⁵⁰ Cette dernière, qui s'était vue offrir une bourse d'études, a décidé d'arrêter ses études après le lycée afin de devenir pionnière. Une ancienne étudiante universitaire raconte son passage vers une vie tournée vers la spiritualité. Il s'agit de l'histoire de Flavia devenue bétheliste⁵¹. Elle a cessé ses études universitaires en sciences pour être au service de Jéhovah. Elle témoigne : « [m]on service pour Jéhovah me procure des bienfaits que l'Université ne peut [m']offrir. Jéhovah est bon avec moi. Il m'enseigne à faire preuve de bonté et d'amour, et à apporter une aide spirituelle à mon prochain⁵². J'ai réussi mon mariage et j'espère en un avenir bien meilleur que celui qu'offre la science. Seul Jéhovah peut sauver la planète. Je ne me détournerai pas de lui. »⁵³

Dans la revue d'étude d'octobre 2013, une jeune femme est illustrée en train de choisir ce qu'elle fera de sa vie (voir figure 16). Il y a deux scénarios. Le premier est illustré par l'étude de la Bible et des diverses publications de la Société de la Tour de Garde. Dans ce scénario, la lectrice ou le lecteur remarque qu'à la suite de cette étape, la jeune femme prêche dans un pays étranger et aide

⁴⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁴⁹ « De nos jours, rares sont les humains qui ne rêvent pas de prospérité matérielle. Satan veut nous convaincre que l'argent fait le bonheur. Hypermarchés et complexes commerciaux abondent. La publicité vante un mode de vie centré sur les biens et les loisirs [...]. Celui qui satisfait "le désir [de ses] yeux" ne devient pas libre. Il devient plutôt esclave du maître invisible de ce monde, Satan le Diable (1 Jean 5:19). Le risque de devenir esclave du matérialisme est bien réel, et c'est un esclavage dont il est difficile de se dégager. » WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 13-14.

⁵⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 5-6.

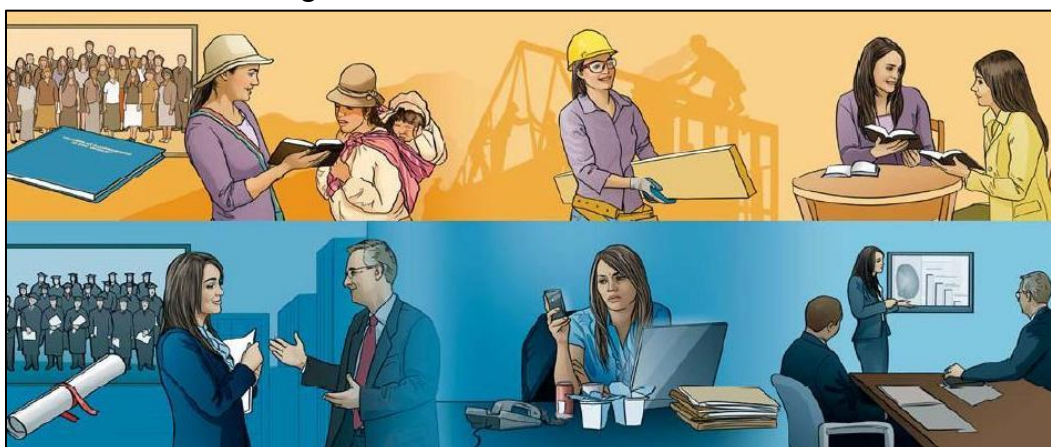
⁵¹ Les béthelistes sont des membres Témoins de Jéhovah qui travaillent dans les Béthels.

⁵² Nous avons un exemple ici du lien avec l'ordre du public.

⁵³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 6.

à la construction d'une Salle du Royaume. Elle sourit à ce travail accompli pour l'œuvre de Jéhovah. Elle offre également des cours d'études bibliques⁵⁴. Dans le second scénario, la jeune femme étudie à l'université. Armée d'un diplôme, elle se trouve un emploi dans une compagnie où elle s'investit de très longues heures. Dans ce scénario, elle ne semble pas heureuse. Les traits du visage sont tirés par la fatigue⁵⁵.

Figure 16 : Une vie axée sur le ministère



Source : WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 15.

Pour la Société, le choix le plus important à prendre dans la vie d'un membre est celui de servir Jéhovah. Toutefois, l'organisation religieuse a conscience que les gens doivent subvenir à leurs besoins de base comme se loger, se vêtir et se nourrir. Les Témoins devraient choisir un emploi qui ne nécessite qu'une courte formation⁵⁶. Les leaders ne semblent pas négliger l'éducation de base pour les jeunes et demandent à ce qu'ils restent à l'école au moins jusqu'à l'âge obligatoire : « [d]ans ton pays, jusqu'à quel âge l'école est-elle obligatoire ? As-tu atteint cet âge ? Si tu arrêtes tes études avant l'âge minimum, tu n'obéis pas au conseil biblique d'être "soumi[s] aux autorités supérieures" (Romains 13:1) »⁵⁷.

L'histoire d'une dame ayant mis sa vie au service de Jéhovah est présentée dans la revue d'étude de septembre 2015, portant le titre *La bénédiction de Jéhovah a enrichi ma vie*. La femme raconte qu'elle s'est investie au service de pionnier immédiatement après la fin de sa scolarité ;

⁵⁴ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 14-15.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 14-15.

⁵⁶ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 2, janvier 2014, p. 18.

⁵⁷ WBTS. « Et si j'arrêtais l'école ? », dans *JW.org. La Bible et vous. Adolescents* (page consultée le 2 novembre 2015), [http://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/arreter-l-ecole/#?insight\[search_id\]=f8e78198-cd8f-4643-8406-c2f6b4b66140&insight\[search_result_index\]=7](http://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/arreter-l-ecole/#?insight[search_id]=f8e78198-cd8f-4643-8406-c2f6b4b66140&insight[search_result_index]=7).

elle n'a pas fait d'études supérieures. Néanmoins, afin de subvenir à ses besoins, elle a étudié durant six mois la coiffure, métier qu'elle effectuait à temps partiel alors que sa principale occupation était le service de pionnier, à temps plein⁵⁸.

En plus de ces exemples, le discours utilisé par les rédacteurs des revues portant sur les études supérieures n'est pas très engageant pour les membres jéhovistes.

L'enseignement supérieur [...] produit souvent des diplômés ayant peu ou pas de compétences pratiques. Résultat, ils ne sont pas préparés [les étudiants] aux réalités de la vie. Les serviteurs de Jéhovah optent quant à eux pour un enseignement donnant des aptitudes qui leur permettront de mener une vie simple à son service [...]. Plutôt que de courir après les diplômes, les vrais chrétiens cherchent à obtenir des « lettres de recommandation » en étant aussi actifs que possible dans le ministère. [Puis les rédacteurs ajoutent] À notre époque, dans de nombreux pays la scolarité est obligatoire jusqu'à un certain âge. Puis, il faut faire un choix. Des études qui mènent un jeune à faire carrière dans ce monde réduisent généralement sa liberté de devenir serviteur à plein temps.⁵⁹

Il y a très peu de références à l'éducation supérieure dans la revue *La Tour de Garde*. Le seul endroit où nous avons lu sur ce sujet est dans le numéro de janvier 2013. Il est écrit : « Jéhovah favorise les humbles, et pas les orgueilleux (Jacques 4:6). Il cache la vérité “aux sages et aux intellectuels” à ceux qui sont sages et instruits aux yeux des hommes et qui, par orgueil, pensent ne pas avoir besoin de son aide (1 Corinthiens 19-21). Par contre, il révèle la vérité aux “tout-petits” »⁶⁰.

La STG n'encourage pas les études supérieures. Celles-ci, selon l'organisation, détournent les membres de Dieu et peuvent même conduire à être l'esclave de Satan. Le message ne s'adresse pas exclusivement aux femmes. Toutefois, nous percevons, par les quelques exemples que nous avons apportés, que ces dernières n'ont pas vraiment l'opportunité de s'instruire jusqu'à un certain niveau. Une vie tournée vers Jéhovah et éloignée de l'aspect matériel est prônée, valorisée. La Société met également de l'avant les joies et les satisfactions qu'ont les personnes qui se tournent vers cette vie-là, et ce, par des récits de vie. Deux illustrations sont particulièrement saisissantes et résument bien la pensée jéhoviste sur l'éducation et les aspects matériels qui y sont liés. La première représente un chemin parsemé de livres, de diplômes et

⁵⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, p. 29.

⁵⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 15.

⁶⁰ WBTS, « Faut-il craindre la fin du monde? », *TG*, vol. 134, n° 1, janvier 2013, p. 9.

d'articles liés à la réussite scolaire et sportive. Il s'agit d'une représentation qui vise sans conteste un mode de vie occidental, où est prônée la réussite académique et où est valorisée la multiplicité des disciplines pratiquées⁶¹. La seconde est ce même chemin, mais dépouillé, *débarrassé* des livres et des diplômes. Ils sont mis de côté. Au-dessus de l'image sont représentés des gens heureux qui s'offrent pour le service à Jéhovah⁶². C'est cette version du monde qui est privilégiée par l'organisation religieuse. De plus, son discours sur les études est négatif.

3. LA FEMME EST BIENVEILLANTE⁶³

« L'esprit du Souverain Seigneur Jéhovah est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour annoncer de bonnes nouvelles aux humbles. Il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le cœur brisé [...] ; pour proclamer l'année de bienveillance de la part de Jéhovah et le jour de vengeance de la part de notre Dieu ; pour consoler tous les endeuillés»⁶⁴ (Isaïe 61, 1-2)

3.1. Femme qui offre du soutien, du réconfort, de la compassion et qui a un esprit communautaire

Plusieurs images dans les revues analysées montrent des femmes dans un aspect communautaire et d'entraide. Elles aident leur prochain et apportent un soutien moral à leurs coreligionnaires. La STG prône l'esprit communautaire et cela transparait dans les discours et les images. L'amitié et l'hospitalité entre les membres sont également imagées. Nul doute qu'il s'agit ici de la sphère de la vie publique.

⁶¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 3.

⁶² *Ibid.*, p. 5.

⁶³ Nous avons compté sept références à cette RS dans *La Tour de Garde* et dix-huit dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁶⁴ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 942.

Figure 17 : L'esprit communautaire chez la femme Témoin de Jéhovah



Source : WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 136, n°14, juillet 2015, p. 13.

Nous avons déjà abordé le fait que les femmes socialisent beaucoup à la Salle du Royaume. D'autres images démontrent qu'elles se rencontrent dans différents contextes sociaux. Dans *La Tour de Garde* de novembre 2015, les rédacteurs illustrent deux femmes qui socialisent lors d'une rencontre de couples à la demeure de l'un d'eux¹. Une autre image montre des amis se réunissant autour d'un jeu de société. Les femmes semblent s'amuser, le tout se déroule de manière conviviale². Puis, une troisième image illustre deux femmes rendant visite à une dame (voir figure 17). Cette dernière les reçoit avec du café et des biscuits. En complément, il est inscrit qu'il est important d'être hospitalier³.

La page couverture d'un des numéros présente une image exposant deux couples partageant un repas. Les femmes sourient. Elles semblent très joyeuses de ce moment passé entre amis⁴. Cette revue porte sur le sens de la vie, comment y donner du sens. Selon les rédacteurs, Jésus aurait donné du sens à sa vie par différentes actions, notamment par sa générosité envers les humains. Ils mentionnent que grâce à son don de soi, à la rançon qu'il a payée par sa vie, il a donné du sens à sa vie. Nous pouvons lire cet extrait biblique : « Personne n'a de plus grand amour que celui-ci : que quelqu'un livre son âme pour ses amis (Jean 15:13) »⁵. Toujours dans cette même revue, on parle de la miséricorde qu'a eue un couple pour un membre de la famille. Le père d'une

¹ WBTS, *TG*, « La guerre, qu'en pense Dieu ? », vol. 136, n° 21, novembre 2015, p. 11.

² WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 135, n° 24, décembre 2014, p. 19.

³ WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 136, n° 14, juillet 2015, p. 13.

⁴ WBTS, *TG*, « Comment donner du sens [...] », avril 2013, p. 1.

⁵ *Ibid.*, p. 5.

femme étant très malade, celle-ci l'a accueilli chez elle. Elle et son mari se sont occupés de lui, ils « sont aux petits soins pour lui. »⁶ Une autre image illustre une famille qui rend visite à une dame âgée. La mère de famille semble encourager sa fillette à discuter avec la dame⁷. Voici ce que présente le texte d'accompagnement :

À sa création, l'homme n'avait aucune tendance à l'égoïsme. Mais en décidant de désobéir à Dieu, le premier humain a perdu la perfection. Il nous a transmis la tendance à l'égoïsme. Toutefois, Dieu a confié à Jésus la mission de redonner la perfection aux humains [...]. Conformément à la volonté de Dieu, Jésus a donné sa vie en sacrifice pour annuler les effets de la désobéissance du premier homme (Romains 5:19). Grâce à Jésus, les humains connaîtront un avenir merveilleux et seront débarrassés de la tendance égoïste à faire le mal.⁸

Le support et l'entraide des Témoins de Jéhovah sont souvent illustrés. Sur une image sont représentés une femme et son mari se rendant chez une amie. Cette dernière a l'air triste, mais il est écrit que dans les moments difficiles, des amis bienveillants sont envoyés par Dieu⁹. Sur une autre image, une famille vient en aide à une personne âgée. Dans cet article, une femme pousse le fauteuil roulant d'une dame. Elles sont allées faire des courses aidées du mari de la femme et leur fille les accompagne¹⁰. Dans ce même numéro, les rédacteurs mettent l'accent sur l'importance de l'entraide entre les membres de la congrégation. Ils rappellent l'histoire des chrétiens vers l'an 33. Ceux-ci pouvaient recevoir une aide s'ils en avaient besoin :

Cependant, une situation survenue au 1^{er} siècle montre clairement que les congrégations aussi sont concernées par l'aide à apporter aux frères et sœurs âgés exemplaires. La Bible dit que « personne » dans la congrégation de Jérusalem, n'« était dans le besoin ». Tous n'étaient pas forcément riches. De toute évidence, certains avaient de petits moyens, mais une distribution était faite « à chacun, selon qu'il en avait besoin » (Actes 4 :34, 35).¹¹

Dans cet article, les rédacteurs mentionnent qu'il faut une aide de la part de tous pour en arriver à ce que les membres de la congrégation ne soient pas dans la misère. Ils citent un exemple où une femme prend soin de sa famille.

Pour s'occuper de ses parents qui habitent à quatre heures de route de chez elle, une chrétienne fait équipe avec ses trois sœurs. L'un des parents souffre de la maladie d'Alzheimer. Elle dit : « [...] Nous ne pouvons rien faire pour stopper la maladie.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁷ WBTS, *TG*, « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 16.

⁸ *Ibid.*, p. 16.

⁹ WBTS, *TG*, « Devriez-vous prier? », vol. 135, n° 7, avril 2017, p. 7.

¹⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 25.

¹¹ *Ibid.*, p. 23.

Notre objectif est d'agir au mieux chaque jour pour que papa et maman se sentent le plus en sécurité possible. Ils ont tant fait pour nous que je suis heureuse, à présent, de pouvoir m'occuper d'eux. » [Les rédacteurs ajoutent] À coup sûr, un tel état d'esprit plaît à Jéhovah.¹²

Un autre article souligne une fois de plus l'importance d'agir selon les principes bibliques au sujet de l'entraide. En effet, nous pouvons lire que sous l'influence divine, les Témoins annoncent « la bonne nouvelle aux humbles, [...] [pensent] ceux qui ont le cœur brisé et [consolent] les endeuillés (Is. 61:1, 2) »¹³. Même si le texte n'est pas destiné uniquement aux femmes, tous, dont les femmes Témoins de Jéhovah, doivent tenter de s'inspirer, dans leur vie, des textes bibliques. Dans ce même numéro, une femme est présentée rendant visite à une dame plus âgée à l'hôpital¹⁴. Une autre revue fait voir des images où les Témoins rendent des services à d'autres Témoins. Parmi l'une d'entre elles, une femme aide une personne âgée¹⁵. Voici le texte qui accompagne cette image : « [m]ême quand aucun humain ne voit le service que tu accomplis humblement et de bon gré, Jéhovah le voit ! »¹⁶

D'autres numéros, comme celui d'étude de juin 2013, présentent des femmes ayant de la compassion ou offrant leur soutien à un autre membre Témoins de Jéhovah. Une image illustre une femme posant sa main sur l'épaule d'une dame. Le texte qui suit indique : « [i]l existe tel ami plus attaché qu'un frère (Proverbes 18:24) »¹⁷. Une dame ayant perdu son conjoint, à la suite de son décès, est présentée avec une femme qui lui serre la main. La dame se sent sans doute un peu réconfortée par ce geste, car nous pouvons la voir sourire¹⁸. Puis, pour les lectrices et les lecteurs, il est fait mention que les Témoins peuvent avoir confiance en un avenir plus radieux. Soutenir une autre personne au sein des Témoins de Jéhovah peut également se faire lors de moments bouleversants. Par exemple, dans la revue d'étude de juin 2014, il est présenté le cas d'une femme qui doit vivre un divorce. Sur une image, une amie de cette femme la serre contre elle.

¹² *Ibid.*, p. 29.

¹³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 4, février 2013, p. 12.

¹⁴ *Ibid.*, p. 16.

¹⁵ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 14, juillet 2015, p. 21.

¹⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, p. 19.

¹⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, p. 31.

L'image est suivie d'un témoignage. La femme raconte qu'elle a eu du soutien après son divorce de la part des membres de sa congrégation¹⁹.

Nous avons déjà abordé, dans la partie consacrée à la représentation sociale de la femme en tant qu'épouse, que les hommes font de beaux éloges au sujet de leur épouse, par exemple : « [c]'est dans cette congrégation que j'ai fait la connaissance de la *charmante*²⁰ Vanessa. Sa sensibilité et son sens de la justice m'ont attiré. »²¹ Nous ne reviendrons pas sur ce point que nous avons déjà abordé, mais certains autres cas où il est question de la bonne conduite des femmes nous ont interpellés lors de nos analyses. Effectivement, nous nous apercevons que les femmes Témoins de Jéhovah sont indiquées, dans les revues analysées, comme des exemples à suivre en raison de leur personnalité positive. Dans certains articles, il est question de la bonne conduite des femmes envers leur époux. Nous avons recensé deux cas où la patience de deux femmes envers leurs conjoints non-Témoins est racontée. C'est une qualité qui aurait permis de convertir les maris des femmes Témoins de Jéhovah²². Il va être question de faveurs divines qui seraient accordées « aux hommes et aux femmes qui avaient confiance en lui [Jéhovah Dieu], obéissaient à ses lois et se soumettaient à sa domination »²³. Les rédacteurs nomment Sara, l'épouse d'Abraham parmi ces femmes obéissantes.

Les femmes sont invitées par la STG à socialiser avec les autres membres. Elles sont représentées durant diverses sorties de couples ou entre femmes. Elles sont hospitalières et conviviales. La générosité et le don de soi sont des valeurs importantes que les Témoins de Jéhovah doivent appliquer dans leur vie. Tout comme Jésus s'offrait aux autres, les Témoins doivent en faire autant entre eux. Ainsi, les femmes sont représentées posant des actions bienveillantes, elles prennent soin des autres membres de la communauté jéhoviste et apportent du réconfort lorsque c'est nécessaire. Les femmes se supportent entre elles. La Société demande de suivre des exemples bibliques de femmes ayant été bienveillantes, douces, patientes et obéissantes.

¹⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 8-9.

²⁰ C'est nous qui soulignons dans le texte.

²¹ WBTS, « La résurrection de Jésus. En quoi êtes-vous concerné ? », *TG*, vol. 134, n° 5, mars 2013, p. 12.

²² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, p. 31 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 6.

²³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, p. 8.

4. LE TRAVAIL CHEZ LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH²⁴

« Elle a cherché de la laine et du lin, et elle travaille à ce qui est le plaisir de ses mains. »²⁵
(Proverbes 31, 13)

Il s'agit d'une représentation sociale de l'ordre du public. De plus, à partir des éléments recueillis, il est possible de noter que les femmes sont souvent représentées en pratiquant des métiers plus traditionnellement réservés aux femmes. Nous remarquons dans les revues que certaines images représentent des femmes qui travaillent pour subvenir à leurs besoins. Celles qui font de la prédication dans un autre pays, souvent à temps plein, vont prendre un emploi à temps partiel ou pour quelques mois par année. Kesia, une jeune femme mariée de 26 ans, fait partie de celles qui font de la prédication dans un pays étranger. « Pour subvenir à leurs besoins, Marelius [son mari] occupe un poste de comptable et Kesia travaille dans un magasin. »²⁶ Jassa, une jeune pionnière à l'étranger, s'est trouvé un emploi pour subvenir à ses besoins dans une école de langues²⁷. Dans le numéro d'étude de juin 2013, les rédacteurs présentent le cas d'une femme qui travaille à temps plein. Son emploi l'empêche d'assister aux réunions, car il la fatigue beaucoup²⁸. Une illustration suit le texte, elle représente une femme qui travaille comme serveuse dans un restaurant²⁹. Sur cette image, la femme est très fatiguée. C'est une mère monoparentale et elle semble avoir du mal à conjuguer le travail et les réunions à la Salle du Royaume.

La revue d'octobre 2013 mentionne l'histoire d'un couple qui a travaillé au Béthel dans les années 1950. Malcolm occupait divers postes : il donnait des discours, formait des frères et il a été secrétaire du président Knorr³⁰. Sa femme, Grace, l'accompagnait au Béthel. Elle y occupait diverses fonctions, dont l'entretien des chambres. Elle est assignée « aux services des périodiques, de la correspondance et de la duplication des cassettes. »³¹ Malcolm, qui raconte l'histoire, dit qu'elle s'y est beaucoup plu³². Dans une autre revue, nous lisons l'histoire d'Evija qui a travaillé pendant quatre ans pour l'organisation jéhoviste, soit au siège national des

²⁴ Il y a trois références à cette RS dans *La Tour de Garde* et dix-sept dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

²⁵ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 858.

²⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 5.

²⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 4.

²⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, p. 29.

²⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, p. 29.

³⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 18.

³¹ *Ibid.*, p. 19.

³² *Ibid.*, p. 19.

Témoins de Jéhovah à Riga³³. Les rédacteurs d'un numéro de *La Tour de Garde* consacrent un article, *Comment prendre plaisir à travailler*, aux bienfaits de prendre plaisir à travailler. Sur la page couverture sont représentés des hommes et des femmes qui travaillent, probablement à l'entretien d'une Salle du Royaume³⁴.

Figure 18 : Jeune femme sur un chantier de construction



Source : WBTS, *TG* (édition d'étude), vol. 134, n°8, avril 2013, p. 4.

Une femme conduit un chariot élévateur et porte un dossard de sécurité, des gants et un chandail à manches courtes³⁵. Nous apercevons également dans une autre revue, une jeune femme sur un chantier de construction d'une Salle du Royaume (voir figure 18). Les rédacteurs valorisent le travail. En effet, ils écrivent :

[q]uand un chef de famille travaille dur pour prendre soin des siens, il leur rend service de deux façons au moins. Premièrement, il veille à ce qu'ils aient le nécessaire pour vivre – nourriture, vêtements et logement. Il s'acquitte ainsi d'une responsabilité que Dieu lui a confiée : pourvoir « aux besoins des siens » (1 Timothée 5:8). Deuxièmement, un chef de famille qui prend cette responsabilité au sérieux enseigne par son exemple l'importance de travailler dur.³⁶

On ne mentionne pas explicitement si le chef de famille est un homme ou une femme. Par contre, à la suite de ce texte un Témoin de Jéhovah fait un témoignage sur son père. Ce dernier a travaillé dur toute sa vie raconte son fils³⁷.

À la suite de nos observations, nous remarquons que les rédacteurs montrent aux lectrices et aux lecteurs, à de nombreuses reprises, des femmes qui occupent des emplois au sein de

³³ WBTS, « La guerre qui a changé le monde », *TG*, vol. 135, n° 3, février 2014, p. 9.

³⁴ WBTS, « Comment prendre plaisir à travailler », *TG*, vol. 136, n° 3, février 2015, p. 1.

³⁵ *Ibid.*, p. 5.

³⁶ *Ibid.*, p. 5.

³⁷ *Ibid.*, p. 5.

l'organisation religieuse. Tantôt, elles s'activent à la construction d'une Salle du Royaume³⁸, tantôt, elles font partie de l'équipe de traduction des publications jéhovistes³⁹ ou encore elles travaillent au siège social ou au Béthel⁴⁰. Mais, certaines autres images reflètent d'autres styles d'emplois. Par exemple, deux femmes travaillent dans un petit bistro, elles portent un tablier et sont à la caisse du restaurant⁴¹. Une femme est montrée occupant le métier de domestique⁴². Suite à cette image, il est écrit : « les chrétiens devraient encourager “les jeunes femmes [...], pour que celles-ci aiment leurs maris, aiment leurs enfants, soient [...] des femmes travaillant à la maison”, leur maison, “afin qu'on ne parle pas en mal de la parole de Dieu” (lire Tite 2, 3-5⁴³). »⁴⁴ Ce passage est écrit dans un contexte bien particulier. En effet, il est question d'une femme qui travaillait comme domestique dans une autre ville que la sienne. Ceci a causé du tort à sa famille. Son jeune garçon était triste et en colère de ne pas voir sa mère. De plus, son employeur lui faisait des avances à caractère sexuel. Comme la mère était loin de son mari, elle avait envie de réconfort physique, mais cela n'a pas été jusqu'à l'adultère. La mère (et épouse) a décidé de revenir chez elle pour prendre soin de sa famille⁴⁵. Ici donc, les dirigeants jéhovistes aimeraient que les femmes mariées s'occupent de leur foyer, qu'elles y *travaillent*. Ils font référence à un passage biblique où Paul demande à Tite d'instruire les gens sur les qualités que devraient avoir les croyants, notamment pour les femmes d'être présentes à leur foyer⁴⁶. Ainsi, le travail pour les femmes peut être séculier, domestique ou encore, elles peuvent travailler pour l'organisation théocratique des Témoins de Jéhovah. Ceux-ci citent les Écritures au sujet du travail : « [I]a Bible

³⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 4-5, 7 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 16, août 2015, p. 22 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 5.

³⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, septembre 2014, p. 9.

⁴⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 6 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 24, décembre 2014, p. 19 ; WBTS, « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 9.

⁴¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 32.

⁴² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 19.

⁴³ La référence à Tite 2, 3-5 est celle-ci : « De même, que les femmes âgées aient un comportement de personnes qui respectent Dieu, qu'elles ne soient pas calomniatrices ni asservies à beaucoup de vin, [mais] des personnes qui enseignent ce qui est bon, afin qu'elles puissent ramener les jeunes femmes à la raison, pour que celles-ci aiment leurs maris, aiment leurs enfants, soient saines d'esprit, pures, des femmes travaillant à la maison, [des femmes] qui soient bonnes, qui se soumettent à leurs propres maris, afin qu'on ne parle pas en mal de la parole de Dieu. » WBTS, *Les Saintes Écritures [...]*, p. 1482.

⁴⁴ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 8, avril 2014, p. 20.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁶ Selon des spécialistes, Paul qui s'adresse à Tite donne des instructions à ce dernier pour que les croyantes « [p]ar leur façon de vivre, en l'occurrence en se conformant aux usages du milieu en étant soumises à leur mari, [...] attireront le respect à l'égard d'elles-mêmes et de la foi dont elles se réclament. » Michel GOURGUES. *Les deux lettres à Timothée. La lettre à Tite*, Paris, Éditions du Cerf, 2009, p. 376. Selon Gourgues, les qualités, notamment celle où la femme doit s'occuper de son foyer, n'ont pas de « lien spécifique à la foi chrétienne. » *Ibid.*, p. 376.

fait l'éloge de l'homme qui est "habile dans son travail" et de la femme qui "travaille de ses mains avec plaisir" (Proverbes 22:29; 31:13) »⁴⁷.

Des revues analysées, il en ressort que la STG convie les femmes à travailler à temps partiel afin qu'elles aient plus de temps à consacrer aux activités de prédication. Certains des métiers sont genrés : serveuse dans un restaurant, femme de chambre ou domestique. Néanmoins, nous avons vu des femmes travaillant sur un chariot élévateur ou à l'entretien des Salles du Royaume. Les femmes sont présentées comme aimant offrir leurs services aux différents Béthels. L'une d'elles s'occupe de l'entretien des chambres pendant que son époux a un poste très important, soit le secrétaire du 3^e président de la Wachtower, M. Knorr. Le travail est valorisé. Il permet de subvenir aux besoins de la famille. Toutefois, un second discours se lit dans les revues. En effet, le travail à temps partiel serait également à valoriser par les femmes. De plus, les dirigeants, par l'entremise des rédacteurs des revues, souhaitent que les femmes travaillent à la maison pour s'occuper de leur famille. Notons qu'il n'y a pas beaucoup de discours sur le travail des hommes. En effet, le fait que les femmes devraient rester à la maison pour s'occuper de la famille, fait en sorte que nécessairement l'homme va devoir travailler. Ainsi, la STG ne parle que très peu du travail des hommes. Elle souligne à quelques endroits certaines réussites de carrière notamment lorsque les hommes se sont engagés à travailler pour la STG.

5. LA FEMME SE PARE AVEC MODESTIE⁴⁸

« De même, je veux que les femmes se parent dans une tenue bien arrangée, avec modestie et bon sens, non pas avec des façons de se tresser les cheveux, et de l'or ou des perles ou des vêtements coûteux, mais comme il convient à des femmes qui déclarent révéler Dieu, c'est-à-dire grâce à des œuvres bonnes. »⁴⁹ (1 Timothée 2, 9)

Durant l'analyse des revues, notre attention a été retenue par la tenue vestimentaire des femmes et par la même occasion, celle des hommes qui font partie des Témoins de Jéhovah. Nous avons vite remarqué que les femmes portaient pratiquement toujours des jupes ou des robes et les hommes des costumes. Dans le cas des femmes, l'image était encore plus frappante, car elles

⁴⁷ WBTS, « Comment prendre plaisir [...] », fév. 2015, p. 5.

⁴⁸ Il y a seize références à cette RS dans *La Tour de Garde* et trente-trois dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁴⁹ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1473.

étaient représentées portant ces tenues peu importe la situation. Nous avons noté quelques exceptions où elles portaient des pantalons. Par exemple, lorsque les femmes travaillent manuellement, elles portent des pantalons, des jeans. Nous avons vu des femmes travailler aux récoltes vêtues de pantalons⁵⁰. Sur une image, un couple âgé est représenté durant un pique-nique et la femme, assise sur le gazon, porte des pantalons⁵¹. Un couple rend visite à une amie et la visiteuse porte des pantalons⁵². Une mère discute avec sa fille et porte des pantalons⁵³. Cette représentation sociale est de l'ordre de la sphère publique. En effet, les Témoins de Jéhovah doivent se parer avec modestie. Leurs tenues vestimentaires proposent un style de vie, un mode de vie dans le respect des valeurs jéhovistes, cela les différencie et reflète leurs valeurs.

En nous questionnant à savoir à si cela était important ou non pour notre recherche, nous avons élaboré différentes hypothèses. Est-ce qu'il s'agit d'une stratégie de marketing de la part de la Société de la Tour de Garde ? Nous pensions qu'étant donné que les Témoins de Jéhovah ont de fortes valeurs morales, les rédacteurs désirent que tous soient propres et soignés, que l'image des membres reflète leurs valeurs morales. Cette hypothèse n'a pas été complètement rejetée, mais une seconde est venue, un peu plus tard, lorsque nos recherches étaient plus avancées. Se pourrait-il que ce soit en effet une stratégie de marketing, mais non seulement pour représenter la haute teneur morale des membres et l'organisation religieuse, mais pour créer une forte distinction entre les genres ? Nous ne pouvions affirmer ou infirmer ni l'une ni l'autre sans d'abord nous pencher davantage sur le sujet, d'où l'intérêt de travailler sur l'habillement des membres comme une représentation sociale en soi.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a très peu de discours de la part des dirigeants qui portent sur l'habillement dans les deux revues. Nous avons pris la liberté, pour cette représentation, de faire une recherche plus exhaustive sur le site Internet des Témoins de Jéhovah⁵⁴. Les Témoins de Jéhovah sont encouragés à s'habiller modestement et moralement, et ce, autant les femmes que les hommes. Deux adolescentes Témoins de Jéhovah témoignent :

⁵⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 4 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, p. 18.

⁵¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, p. 17.

⁵² WBTS, « Devriez-vous [...] », avril 2014, p. 7.

⁵³ WBTS, « Pourquoi des innocents ? », *TG*, vol. 135, n° 13, juillet 2014, p. 11.

⁵⁴ <https://www.jw.org/fr/>.

[j]’ai acheté des jupes un peu plus grandes que ma taille, pas parce que j’avais pris du poids, mais parce que je voulais être sûre que mes vêtements n’étaient pas moulants. Vous savez quoi ? On m’a même demandé si j’avais maigri ! S’habiller modestement rend plus beau (Breanna) ; Honnêtement, je trouve ça plus confortable de m’habiller modestement. Mes vêtements me vont mieux, et en plus, je me sens à l’aise parce que, peu importe où je vais, je peux dire aux autres que je suis chrétienne sans me demander si mon apparence correspond à mes croyances (Keren).⁵⁵

Des femmes plus âgées ont, elles aussi, le désir de se vêtir convenablement. Dans la revue de juin 2015, une d’elles, âgée de 74 ans, raconte : « [j]e m’efforce d’être propre et soignée. »⁵⁶ Bok-im, une Sud-Coréenne de 69 ans souligne tant qu’à elle : « [j]e suis bien consciente que certains des vêtements que je portais plus jeune ne sont plus appropriés pour mon âge. »⁵⁷ Les hommes tentent également d’être soignés : « [j]e fais de mon mieux pour être élégant, en portant des vêtements propres et nets »⁵⁸ souligne Antônio un homme de 73 ans.

De plus, dans l’ouvrage *Qui fait la volonté de Jéhovah ?*, il est expliqué la raison pour laquelle les Témoins de Jéhovah s’habillent convenablement lors des réunions. Ils le font par respect pour Dieu et sa position : « nous désirons sincèrement avoir du respect pour lui et ceux avec qui nous nous réunissons [...] lors des réunions, notre tenue indique notre respect pour “le Juge de toute la terre” Jéhovah Dieu, et pour le lieu où nous l’adorons. Genèse 18:25. »⁵⁹ Ils le font également par respect pour leurs valeurs. :

La Bible encourage les chrétiens à s’habiller « avec modestie et bon sens ». (1 Timothée 2:9, 10.) S’habiller « avec modestie » signifie ne pas attirer l’attention par des vêtements tape-à-l’œil, provocants ou suggestifs. Quant au « bon sens », il nous aide à choisir de beaux vêtements, qui ne sont ni débraillés ni excentriques. Ces principes laissent toutefois la place à une grande variété de choix personnel. Sans ouvrir la bouche, nous pouvons « parer l’enseignement de notre Sauveur » et « glorifier Dieu » par une tenue de bon goût (Tite 2:10; 1 Pierre 2:12). Ainsi, en nous habillant bien pour nos réunions, nous donnons une bonne image de notre culte pour Jéhovah.⁶⁰

⁵⁵ WBTS, « Les jeunes s’interrogent. Que révèle ma façon de m’habiller ? », dans *JW. org. Les Témoins de Jéhovah*, (page consultée le 8 janvier 2016), 1 p., [https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/que-revele-ma-fa%C3%A7on-de-m-habiller/#?insight\[search_id\]=e523cc85-e3e8-4c97-aa17-975aec2cb432&insight\[search_result_index\]=1](https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/que-revele-ma-fa%C3%A7on-de-m-habiller/#?insight[search_id]=e523cc85-e3e8-4c97-aa17-975aec2cb432&insight[search_result_index]=1).

⁵⁶ WBTS, « La science a-t-elle remplacé la Bible ? », *TG*, vol. 136, n° 11, juin 2015, p. 9.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁹ WBTS, *Qui fait la volonté de Jéhovah?*, New York, 2012, p. 8.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 8.

Dans les revues analysées, nous avons trouvé quelques discours sur la tenue vestimentaire. Un principe de l'apôtre Pierre sur la tenue des femmes y est écrit : « [e]t que votre parure ne soit pas celle de l'extérieur et qui consiste à se tresser les cheveux et à mettre des ornements en or ou bien à porter des vêtements de dessus, mais qu'elle soit la personne cachée du cœur dans la parure incorruptible de l'esprit doux et paisible, qui est d'une grande valeur aux yeux de Dieu (1 Pierre 3:1-4) »⁶¹. Cela ne donne pas une juste valeur du sujet qui nous intéresse. Cette citation sert à donner de la vaillance aux femmes dont leurs maris ne sont pas Témoins de Jéhovah. Cette citation doit être prise au sens figuré. Un article qui porte sur les décisions prises avec sagesse illustre une femme qui tente de choisir la bonne tenue vestimentaire. Elle tient dans chacune de ses mains un morceau de vêtement. L'un est plutôt léger, voire osé, l'autre, sobre. C'est sur ce dernier que la femme porte son attention, montrant ainsi qu'elle est attirée vers celui-là, qu'il s'agit du bon choix et qu'il est pris avec sagesse⁶². Dans le texte, les rédacteurs expliquent aux lectrices et lecteurs comment leurs choix devraient être judicieux, et ce, peu importe les circonstances. Les Témoins de Jéhovah doivent « à la fois penser, raisonner et agir sagement. [...] tenir en bride, ou maîtriser, [leurs] pensées et [leurs] sentiments, et imiter Jéhovah dans sa façon de penser, de ressentir et d'agir. »⁶³ Ces derniers ont donc à cœur une tenue vestimentaire qui est en lien avec leur discours.

Nous avons remarqué que dans certaines occasions des femmes portent des jupes ou des robes lorsqu'elles se trouvent à des endroits ou durant des conditions inappropriées pour ce type d'habillement, et ce, surtout lorsqu'elles font de la prédication. Dans la revue d'avril 2013, deux sœurs en prédication sont photographiées en jupe lors d'une journée pluvieuse (voir figure 19)⁶⁴. Une autre femme en prédication est présentée sur un bateau. Elle porte des bottes de pluie et une jupe⁶⁵.

⁶¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 5.

⁶² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, p. 22.

⁶³ *Ibid.*, p. 22.

⁶⁴ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 21.

⁶⁵ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, p. 1.

Figure 19 : La jupe en prédication



Source : WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 21.

Sur une autre image se trouve un couple en prédication. Ce dernier est dans un ranch. Une fois de plus, la femme porte une jupe et est chaussée de sandales⁶⁶. Une autre femme fait de la prédication en hiver. Il y a beaucoup de neige et elle porte une jupe⁶⁷. Notre intention n'est pas d'induire qu'il s'agit en effet d'une manière de genrer. Il nous apparaît seulement intéressant de souligner ces situations. Nous comprenons toutefois qu'il s'agit pour les femmes de porter des vêtements qui sont conformes à leurs valeurs religieuses. Plusieurs images montrant des femmes dans leur foyer proposent un mode de vie qui suggère que les femmes devraient opter pour des jupes et des robes⁶⁸. Une image nous présente une femme à son domicile avec ses deux fillettes en réunion avec des anciens. Toutes les trois portent une robe⁶⁹. Se revêtent-elles ainsi par respect pour la position des anciens ? Un couple est chez eux, assis sur un divan, une tasse de café à la main, la femme porte une jupe⁷⁰. Les femmes sont bien vêtues lorsqu'elles assistent à des réunions à la Salle du Royaume⁷¹. Des femmes sont également vêtues de robes sur leur lieu de travail au Béthel. Dans cet exemple, ce sont des coiffeuses⁷². Une femme Témoin de Jéhovah est

⁶⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2014, p. 1.

⁶⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 1.

⁶⁸ WBTS, « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 7.

⁶⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 1.

⁷⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, p. 26.

⁷¹ WBTS, « La mort : la fin [...] », janv. 2014, p. 13.

⁷² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, p. 32.

à la buanderie. Un panier de linge à la main et de l'autre une revue, elle fait de la prédication. Elle porte une jupe et de petits talons⁷³. Notons que sur certaines images les femmes Témoins de Jéhovah portent des jupes ou des robes, mais que leur interlocutrice, non-Témoin, est vêtue d'un jeans ou d'un pantalon⁷⁴. La Société utilise-t-elle ce contraste délibérément afin de montrer la différence entre les Témoins et les non-Témoins ?

Ainsi, les femmes se vêtent avec modestie selon nos recherches. Certaines préféreront des vêtements amples et non moulants. Les vêtements reflètent les valeurs des femmes jéhovistes qui s'appliquent à être propres et soignées. Elles s'habillent convenablement par respect pour Jéhovah et pour leur lieu de réunion. Lorsqu'elles font de la prédication, elles portent toujours des jupes ou des robes, peu importe les conditions et l'endroit.

6. LA PLACE DE LA FEMME CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

« Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ou de dominer sur l'homme, mais qu'elle soit dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite. »⁷⁵ (1 Timothée 2, 11-13).

Comme nous l'avons exposé lors du premier chapitre, dès le début du mouvement religieux la place des femmes au sein de l'organisation jéhoviste était déterminée. Ces dernières ne pouvaient aspirer à siéger sur des instances hiérarchiques, à avoir un quelconque pouvoir décisionnel ou à être des anciens de congrégations, lesquels animent les réunions à la Salle du Royaume. Nous verrons que la place des femmes au sein du mouvement n'a guère changé depuis la formation du mouvement. Nous tenterons, dans le prochain point, de comprendre quelle est la place exacte des femmes Témoins de Jéhovah. Encore de nos jours, le mouvement s'appuie sur certains versets bibliques, notamment celui-ci dessus, pour expliquer sa position sur la place des femmes faisant partie du groupe religieux⁷⁶. Cette représentation sociale est de l'ordre du public, mais peut aussi avoir des impacts sur la vie privée.

⁷³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 32.

⁷⁴ WBTS, « Que diriez-vous d'un cours [...] », avril 2015, p. 5.

⁷⁵ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1473.

⁷⁶ L'ordre de la création dans Genèse 1 et 2 est discutable. Walter Vogels souligne qu'en Genèse 1, 26 l'humanité est créée par Dieu. L'auteur de Genèse 1 emploie le terme *adam* utilisé ici pour homme au sens d'humain et non pas de sexe masculin. Walter VOGELS. *Nos origines* [...], 1996, p. 56-57. Selon Vogels : « [I]e texte parle de la création

6.1. La femme ne peut diriger une congrégation⁷⁷

Présentons tout d'abord la hiérarchie chez les Témoins de Jéhovah. Tout en haut de l'organisation se trouve le Collège central, vient ensuite les comités de filiale, les surveillants itinérants, les collèges d'anciens⁷⁸, les assistants ministériels, les frères et les sœurs. Les frères peuvent aspirer à des rôles hiérarchiques ou à des fonctions au sein de la congrégation. Le Collège central est entièrement composé d'hommes. Il y a des assistants de comité, tous des hommes également⁷⁹. Dans les revues, on peut lire que les surveillants itinérants ne sont que des hommes⁸⁰. Puis, il y a les anciens et les assistants ministériels, rôles attribués aux hommes une fois de plus⁸¹.

de l'humanité, de la personne humaine. [...] Il n'y a que la personne humaine, peu importe sa race, sa religion ou sa condition sociale. » *Ibid.*, p. 56-57. Si nous continuons notre lecture de Genèse, il est écrit en 1, 27 que mâle et femelle ont été créés à l'image de Dieu, par Dieu. Il y a deux récits distincts de la création humaine dans la Genèse. Continuons encore notre lecture jusqu'à Genèse 2, 7. L'auteur utilise aussi le terme *adam*, mais y ajoute le préfixe *ha-adam*. Selon Vogels, cela signifie « qu'il ne s'agit pas d'un nom propre. L'auteur ne parle pas de la création d'un homme nommé Adam, mais bien de l'humanité, de l'être humain en général. » *Ibid.*, p. 77. Il n'y a qu'une distinction de sexe qu'à partir de Genèse 2, 22-23. C'est là, pour la première fois, « qu'apparaissent dans le récit les termes homme (*ish*) et femme (*ishah*) ». *Ibid.*, p. 86-87. L'être humain devient, au verset 2, 24, homme et femme, une seule chair. Vogels mentionne qu'il n'y a pas à avoir une quelconque lecture hiérarchique dans l'ordre de la création. En effet, il souligne : « [L]a discussion entre la lecture patriarcale ou féministe du texte pour déterminer qui est supérieur dans l'égalité n'est pas nécessaire. Le texte parle au début de l'être humain, puis, uniquement à la fin, de l'homme et de la femme. Le texte ne considère aucun des deux supérieur. On peut même dire que l'égalité ne le préoccupe pas car parler de supériorité et même d'égalité est dans la ligne des droits et des devoirs. Le texte parle d'une relation entre deux êtres, de leur complémentarité et donc de leur amour mutuel. » *Ibid.*, p. 89. Aussi, les interdictions édictées par les écrits pauliniens aux chrétiennes seraient d'ordre sociologique et non religieux. En effet, Michel Gourgues mentionne que selon les interprètes ceux-ci « estiment de plus en plus que, dans ce passage, Paul n'exprime pas sa position personnelle [...] mais qu'il fait plutôt écho [...] à une position restrictive de certains Corinthiens, peut-être d'origine juive, désireux de réduire la femme au silence dans les assemblées liturgiques. [...] Ainsi donc, en réservant aux hommes le rôle d'enseignement et en imposant aux femmes le silence dans la soumission, 1 Tm se trouve à importer, à l'intérieur des assemblées liturgiques chrétiennes, le "modèle patriarcal" prévalant dans la société de l'époque. [L'auteur poursuit] En cela, 1 Tm 2, 8-15, peut-être sous l'effet d'une assimilation insuffisamment critique de canons culturels répandus, paraît représenter le point extrême d'un durcissement progressif de l'attitude chrétienne à l'égard de la femme ». Michel GOURGUES. *Les deux lettres* [...], p. 108-109.

⁷⁷ Il y a trois références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et neuf dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁷⁸ Les conseils des anciens ont comme fonction de diriger les congrégations locales des Témoins de Jéhovah. « Il s'agit d'hommes qui, pour la plupart, sont Témoins de Jéhovah depuis longtemps [...] Le collège est lui-même dirigé par un président. » Philippe BARBEY. *Les Témoins de Jéhovah* [...], 2003, p. 114.

⁷⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 3.

⁸⁰ On cite un verset biblique où il est indiqué que le surveillant est un homme, soit 1 Timothée 3, 2, 6. WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, p. 4.

⁸¹ On cite 1 Timothée 3, 8 : « Il faut de même que les assistants ministériels soient [des hommes] dignes ». WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 22, novembre 2014, p. 28.

Dans la revue de *La Tour de Garde* de septembre 2012,⁸² il est dit que les femmes ne peuvent ni enseigner ni diriger une congrégation. Les rédacteurs citent certains passages bibliques pour expliquer leur point de vue. Voici ce qu'ils mentionnent sur l'interdiction de diriger une congrégation pour les femmes. Ils prennent un passage de l'apôtre Paul qui s'adresse à Tite dans Tite 1, 5-6⁸³ : « C'est pour cette raison que je t'ai laissé en Crète, pour que tu [...] établisses des anciens dans ville après ville. »⁸⁴ Il est aussi expliqué, selon les dirigeants, dans la Bible pourquoi la charge de dirigeant spirituel est laissée uniquement aux hommes. :

Paul l'explique : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ou de dominer sur l'homme, mais qu'elle soit dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite. » (1 Timothée 2:12, 13). Ainsi, l'ordre de la création est une indication de ce que Dieu avait prévu concernant l'attribution des charges d'enseignement et de direction spirituelle des congrégations. [On ajoute] Chez les Témoins de Jéhovah, les femmes ministres n'enseignent pas la congrégation quand des hommes baptisés sont présents. Seuls des hommes établis à cette fonction assurent l'enseignement. 1 Timothée 3:2; Jacques 3:1.⁸⁵

Rappelons que l'interprétation des Témoins de Jéhovah sur ces passages en est une parmi d'autres. Le contexte historique et socioculturel de rédaction de ces passages n'est pas pris en considération par les dirigeants jéhovistes. Nous pouvons voir d'ailleurs quelques images où c'est un homme qui dirige une réunion⁸⁶.

6.2. La femme doit avoir une bonne conduite⁸⁷

« Une femme capable, qui peut la trouver ? Sa valeur dépasse de beaucoup celle des coraux. Le cœur de son propriétaire a placé sa confiance en elle, et le gain ne manque pas. Oui, elle le rétribue par le bien, et non par le mal, tous les jours de sa vie »⁸⁸ (Proverbes 31, 10-12).

⁸² Nous avons sorti du cadre méthodologique, une fois de plus, mais cette revue est riche en informations sur les femmes chez les Témoins de Jéhovah.

⁸³ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 1481.

⁸⁴ WBTS, *TG*, « Dieu est-il sensible [...] », vol. 133, n° 17, sept. 2012, p. 23.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 14, juillet 2013, p. 23 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 22, novembre 2013, p. 30 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, p. 28 ; WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, p. 8.

⁸⁷ Il y a quatre références à cette sous-catégorie dans *La Tour de Garde* et cinq dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

⁸⁸ WBTS, *Les Saintes Écritures* [...], p. 857-858.

Dans les revues analysées, nous percevons que les dirigeants jéhovistes s'attendent à ce que les femmes Témoins de Jéhovah aient une bonne conduite. Les rédacteurs des revues donnent des exemples édifiants pour démontrer ce qu'ils attendent comme comportement de la part des membres. Par exemple, si les conjoints des femmes ne sont pas Témoins de Jéhovah, celles-ci devront tout de même avoir du respect pour leurs époux : « Soyez soumises à vos propres maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole grâce à la conduite de leurs femmes (1 Pierre 3:1) »⁸⁹. Une femme dont le conjoint n'est pas Témoin dit : « [j]e suis déterminée à suivre le chemin sur lequel Jéhovah veut me voir marcher. En même temps, je m'efforce de gagner mon mari "sans parole", par ma bonne conduite. »⁹⁰ Plus loin, il est écrit :

La ligne de conduite de Christa [la femme citée ci-dessus] illustre la valeur de la souplesse. Christa conserve de bonnes habitudes spirituelles, dont l'assistance aux réunions et une participation zélée au ministère. Elle se montre néanmoins compréhensive, consciente que son conjoint est en droit de lui réclamer de l'amour, du temps et de l'attention. Dans nos relations avec notre famille non-Témoin, compréhension et souplesse sont des qualités essentielles.⁹¹

Un exemple de bonnes conduites religieuses est de refuser les transfusions sanguines, ce qui, selon les Témoins de Jéhovah, est une loi dictée par Jéhovah. Cette bonne conduite est illustrée par une femme alitée à l'hôpital, son médecin près d'elle. Le texte qui suit l'image explique que le médecin souhaite son accord pour une transfusion. Les rédacteurs mentionnent que refuser ce type de traitement correspond à un geste de détermination. Les membres ne doivent pas s'y soustraire⁹².

Dans une autre revue, il est mentionné que le mauvais comportement d'un Témoin « pourrait trahir un manque de respect envers Dieu »⁹³. L'image d'une femme suspendue à son téléphone cellulaire dans la Salle du Royaume illustre ce point. Dans ce même article, il est mentionné que les membres doivent faire preuve de respect envers Dieu lorsqu'ils vont aux réunions. Ceux-ci doivent avoir de bonnes manières, une tenue vestimentaire et un aspect général convenables⁹⁴. Les rédacteurs citent des exemples de femmes bibliques qui ont eu de bons comportements. La

⁸⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, p. 31.

⁹⁰ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, p. 6.

⁹¹ *Ibid.*, p. 6.

⁹² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 22, novembre 2014, p. 11.

⁹³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 14, juillet 2015, p. 29.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 28-29.

femme de Noé, par exemple, a eu un esprit de sacrifice et d'obéissance envers son mari⁹⁵. Une image présente une femme et sa famille à l'intérieur d'une maison. La famille étudie la Bible. La femme est un peu en retrait du groupe, assise derrière son mari⁹⁶. D'autres images illustrent deux femmes marchant en arrière-plan, tandis que deux hommes sont en avant⁹⁷ ou encore un mari assis, en avant-plan, sa femme debout derrière lui⁹⁸. Le même couple est représenté sur une autre image, mais cette fois-ci, la femme et sa fille sont à l'arrière tandis que le mari et son garçon se retrouvent à l'avant⁹⁹. Nous constatons à la figure 20 deux hommes confortablement assis tandis que deux femmes, certainement leur conjointe, prennent place sur le bras des fauteuils.

Figure 20 : La place de la femme



Source : WBTS, « La guerre, qu'en pense Dieu ? », *TG*, vol. 136, n°21, novembre 2015, p. 11.

Seuls les hommes occupent des postes de pouvoir au sein de l'organisation jéhoviste. Les femmes ne peuvent ni enseigner lors des rencontres à la Salle du Royaume ni diriger les réunions. La STG explique cela, entre autres, par l'ordre de la création de la femme¹⁰⁰. Elles doivent avoir une bonne conduite, offrir du temps et de l'amour à ses proches. Elles doivent cultiver des qualités comme la compréhension et la souplesse. La Société les incite à respecter leurs convictions religieuses, peu importe les circonstances. Afin de les aider à suivre un mode de vie en lien avec les valeurs jéhovistes, on souligne à quelques reprises l'exemplarité des comportements de certaines femmes bibliques.

⁹⁵ WBTS, *TG*, « La pornographie. Inoffensive ou dangereuse ? », vol. 134, n° 15, août 2013, p. 10.

⁹⁶ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, p. 30.

⁹⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, p. 31.

⁹⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, p. 12.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 12.

¹⁰⁰ Rappelons qu'il s'agit d'une interprétation faite par les Témoins de Jéhovah, mais que des exégètes se sont penchés sur la question de l'ordre de la création et que certains d'entre eux en arrivent à d'autres faits.

7. LA FEMME CÉLIBATAIRE DOIT RENDRE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ¹⁰¹

« Or je dis aux non-marié[e]s¹⁰² et aux veuves : il est bien pour eux qu'ils demeurent comme moi. »¹⁰³ (1 Corinthiens 7, 8).

Même si, généralement, le célibat est vécu par les gens de manière personnelle et privée, nous avons décidé, pour des fins d'analyse, de placer la femme célibataire jéhoviste dans l'ordre du public, car, comme nous le verrons elle offre beaucoup de son temps à la prédication pour la communauté jéhoviste. Nous avons déjà souligné qu'il y existe deux principaux états civils représentés par la STG pour la femme soit la femme mariée et la femme célibataire. Le statut de femme célibataire n'est toutefois pas perçu par la STG comme un statut inférieur. Bien que ce statut soit moins représenté que celui de la femme mariée, comme nous l'avons constaté, il est tout aussi important et doit être considéré dans notre étude. Notons, tout d'abord, que nous n'avons pas trouvé de texte ou d'illustration concernant cet état dans la revue *La Tour de Garde*. Dans la seconde revue analysée, *La Tour de Garde (édition d'étude)*, nous avons trouvé le témoignage de certaines femmes célibataires. L'une d'elles, Essly, une jeune femme dans la vingtaine, raconte que c'est à la vue des visages radieux des pionniers volontaires qui partaient à l'étranger pour proclamer la parole de Dieu qu'elle a décidé de faire partie du service de pionniers à l'étranger¹⁰⁴.

Figure 21 : Femmes célibataires en prédication à l'étranger



Source : WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n°20, octobre 2013, p. 5.

¹⁰¹ Il n'y a aucune référence à cette RS dans *La Tour de Garde* et six dans *La Tour de Garde (édition d'étude)*.

¹⁰² Pour une raison de concordance et aux fins de l'analyse, nous avons féminisé le terme employé dans cette citation.

¹⁰³ C'est une parole de Paul dans la Bible, lui-même célibataire par choix et par conviction. WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1417.

¹⁰⁴ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 5.

Dans ce même article, il y a plusieurs jeunes femmes célibataires, comme Essly, qui font du prosélytisme au Mexique. Puis, les rédacteurs ajoutent : « [q]uel bel exemple pour jeunes et moins jeunes ! »¹⁰⁵ Selon eux, ce genre de service permet aux jeunes célibataires de mener « une vie satisfaisante et pleine de sens. »¹⁰⁶ La STG souligne l'apport important qu'ont, entre autres, les sœurs célibataires dans la proclamation dans certains pays ou territoires où il n'y a pas beaucoup de proclamateurs. Malgré les difficultés, certaines femmes célibataires quittent leur maison pour aller prêcher vers d'autres pays (voir figure 21). C'est le cas de Sukhi, une femme célibataire de quarante ans. Elle a quitté les États-Unis pour aller prêcher aux Philippines¹⁰⁷. Une conductrice d'autobus scolaire, originaire de France, fait du prosélytisme plusieurs mois par année au Niger, tout comme une vingtaine d'autres sœurs célibataires Témoins de Jéhovah¹⁰⁸.

Dans la revue d'étude d'octobre 2014, les rédacteurs mentionnent le cas de plus d'une cinquantaine de femmes qui font du prosélytisme en Taïwan, une région où il manque de proclamateurs selon eux¹⁰⁹. Dans ce même article, l'une d'entre elles dit : « [r]ien ne me donne plus de satisfaction que de voir des étudiants de la Bible transformer leur vie à mesure qu'ils apprennent à connaître Jéhovah. La prédication à Taïwan m'offre souvent l'occasion d'éprouver cette joie intense. »¹¹⁰ Une femme a décidé de ne pas se marier afin de servir Jéhovah. Un article relatant sa vie lui est consacré¹¹¹. Dans une autre revue d'étude, celle de juillet 2014, les lectrices et les lecteurs peuvent lire l'histoire d'une jeune femme de 26 ans. Elle a quitté sa famille pour s'installer sur une île du Pacifique afin d'y faire de la prédication¹¹². Chaque difficulté vécue et surmontée par les femmes célibataires en quittant, par exemple, leur lieu de naissance pour un autre pays est soulignée par la rédaction.

Les nombreuses références à la prédication par des femmes célibataires à l'étranger montrent toute l'importance que la STG accorde à ces volontaires. La Société met également l'accent sur un autre aspect. Dans un numéro de mars 2015 de *La Tour de Garde (édition d'étude)*, un article

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁷ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, p. 5.

¹⁰⁸ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 2, janvier 2014, p. 6.

¹⁰⁹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 20, octobre 2014, p. 4.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹¹¹ *Ibid.*, p.18-22.

¹¹² WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 135, n° 14, juillet 2014, p. 3.

porte sur le mariage entre des Témoins de Jéhovah : *Se marier « seulement dans le Seigneur »*. *Est-ce toujours réaliste ?* Il y est présenté le témoignage d'une femme qui souligne qu'elle ne trouve pas de conjoint dans sa congrégation. Elle fait part de sa peur de vieillir seule¹¹³. Une autre femme laisse entendre que cela pourrait être plus facile si elle pouvait aussi regarder les hommes en dehors de ceux Témoins de Jéhovah : « [c]ertains hommes non-Témoins sont gentils, agréables et attentionnés. Ils n'ont rien contre ma religion et semblent plus intéressants que certains frères. »¹¹⁴ Cependant, selon les dires des dirigeants jéhovistes, les membres de la congrégation religieuse ne doivent pas se marier avec un non-membre.

Les rédacteurs utilisent un passage biblique pour justifier leurs dires. Nous pouvons lire : « [p]ourtant, ils [les serviteurs de Dieu] n'ignorent pas l'importance de se marier “seulement dans le Seigneur”, un conseil de l'apôtre Paul qui devrait guider tout chrétien »¹¹⁵. Ce passage est cité de 1 Corinthiens 7, 39-40¹¹⁶. Selon les rédacteurs, ils comprennent la difficulté rencontrée par les femmes. Celles-ci ont certainement plus de difficulté à se marier avec un autre Témoin de Jéhovah, car il y a certaines congrégations où il y a plus de femmes que d'hommes¹¹⁷. Malgré cela, les rédacteurs poursuivent en soulignant que se marier seulement entre Témoins est une obligation. Les raisons qu'ils donnent sont précises et peuvent éclairer les membres. En effet, ils soulignent qu'épouser un non-membre pourrait causer des soucis, voire éloigner la femme de Dieu¹¹⁸. Dans cette revue, ils citent des exemples de femmes Témoins ayant été mariées à des hommes non-Témoins de Jéhovah :

Maggy, une sœur d'Australie, explique ce qui s'est passé quand elle a commencé à sortir avec un non-Témoin : « J'ai manqué beaucoup de réunions juste pour être avec lui. Résultat, j'ai coulé spirituellement. » Ratana, qui vit en Inde, a entretenu une relation sentimentale avec un camarade de classe qui s'est mis à étudier la Bible. Mais le temps a révélé que le mobile du jeune homme était de sortir avec elle. Pour l'épouser, elle a quitté la vérité et s'est convertie à une autre religion. » Parlons également de Ndenguè, une chrétienne camerounaise. À 19 ans, elle s'est mariée avec

¹¹³ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 30.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 30.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 30.

¹¹⁶ Nous soulignons que dans ce passage Paul s'adresse aux veuves, mais que les Témoins de Jéhovah étendent la portée de cette recommandation à toute union.

¹¹⁷ « [I]l y a une disproportion entre le nombre de frères et le nombre de sœurs en situation de se marier. Et c'est effectivement le cas dans de nombreux pays. En Corée, par exemple, 57 pour cent des Témoins célibataires sont des sœurs. La Colombie quant à elle rapporte que les sœurs représentent 66 pour cent des Témoins du pays. » WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, p. 30.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 31.

un non-Témoin. Pendant les fiançailles, il lui avait promis qu'il la laisserait pratiquer sa religion. Mais deux semaines après le mariage, il lui a interdit d'assister aux réunions chrétiennes. Elle confie : « [j]e me suis retrouvée isolée, et je pleurais tout le temps. Je me suis rendue compte que je ne maîtrisais plus ma vie. J'avais constamment des remords ».¹¹⁹

Ainsi, le conseil de ne pas se marier avec des non-Témoins de Jéhovah est dicté pour le bien des femmes jéhovistes, selon les dirigeants. Les témoignages tirés de personnes s'étant mariées « dans le Seigneur » révèlent que c'est la meilleure des voies à suivre¹²⁰. Nous pouvons lire : « [j]e me répétais que, puisque Jéhovah est un "Dieu heureux", notre bonheur ne dépend pas du fait d'être marié ou pas. En plus, je suis persuadée qu'il nous accorde les demandes de notre cœur. Alors si on veut se marier mais qu'on ne trouve pas de conjoint, mieux vaut, en attendant, rester célibataire »¹²¹. En conclusion de cet article, il est dit que la femme s'est trouvée un mari Témoin de Jéhovah. Dans ce numéro, les rédacteurs insistent sur le fait que les chrétiens célibataires sont d'une grande aide pour la communauté, car ils peuvent être plus présents en effet pour leur communauté¹²². Une image suit ce propos. Il y est représenté une jeune femme à la Salle du Royaume en train d'aider un garçon à lire un texte¹²³. La détermination des membres à vouloir se marier seulement dans le Seigneur plaît à Jéhovah, selon eux¹²⁴. L'article se termine sur ces paroles : « [c]omment encore peux-tu rendre tes années de célibat riches et heureuses ? Tu peux en profiter pour cultiver le discernement spirituel, la générosité, l'ardeur au travail, l'amabilité, l'attachement à Dieu et une bonne réputation, autant d'atouts pour réussir ta famille [...]. Cherche d'abord le Royaume en participant pleinement à la prédication et aux autres activités chrétiennes »¹²⁵.

Le statut de célibataire n'est nullement inférieurisé par rapport à celui de la femme mariée, même s'il est moins représenté dans la revue. Nous n'avons trouvé ni discours ni représentations illustrant l'infériorité des femmes célibataires. Finalement, la STG souligne à ses membres, par l'intermédiaire des revues, qu'il est mieux de rester célibataire plutôt que de se marier avec un non-Témoin de Jéhovah.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹²¹ *Ibid.*, p. 31.

¹²² *Ibid.*, p. 32.

¹²³ *Ibid.*, p. 32.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 32.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 32.

8. CONCLUSION

La femme semble être celle qui consacre le plus d'heures à la prédication. Toutefois, les hommes sont tenus de se rendre disponibles pour en faire quelques heures également. La femme donne également des cours d'études bibliques à domicile. Elle peut ainsi transmettre son savoir sur les Saintes Écritures, et ce, autant aux femmes qu'aux hommes. C'est d'ailleurs l'un des rares moments où elle peut le faire, car elle ne peut enseigner lors des discours à la Salle du Royaume. Les études supérieures n'étant pas valorisées, les femmes et les hommes Témoins de Jéhovah s'abstiennent d'aspirer à des réussites d'ordre scolaire. Les Témoins de Jéhovah ont un esprit communautaire. Ainsi, la femme sera conviviale, hospitalière, soutiendra les autres membres lors de moments difficiles et aura de la compassion pour ses coreligionnaires. Elle peut travailler, mais elle sera encouragée à faire de la prédication et à s'occuper de sa maison. Lorsqu'elle va à la Salle du Royaume ou en prédication, elle porte une jupe, une robe et s'habille avec modestie et pudeur. Les rédacteurs des revues ne mentionnent pas (du moins pas dans celles que nous avons étudiées) pourquoi les femmes doivent porter des jupes ou des robes. Nous serons peut-être fixés sur cette question lors de notre analyse des questionnaires. Puis, les femmes célibataires utilisent leur situation pour prêcher, notamment à l'étranger dans les pays où il manque d'évangélistes. À la suite de ces deux chapitres, nous ferons une synthèse des résultats obtenus en lien avec ceux du prochain chapitre, soit le chapitre 6 sur l'analyse des propos des femmes jéhovistes dans une congrégation québécoise située en région. De plus, nous ferons une synthèse croisée dans notre conclusion.

CHAPITRE 6

LES FEMMES CHEZ LES TÉMOINS DE JÉHOVAH DANS UNE CONGRÉGATION QUÉBÉCOISE¹

Dans ce chapitre, il sera question de notre analyse des réponses reçues par le biais d'un questionnaire² rempli par les femmes Témoins de Jéhovah dans une congrégation du Québec située en région. Ce chapitre a été pensé dans le but de nous rendre compte de ce que les femmes pensent elles-mêmes de leur statut chez les Témoins de Jéhovah. Il donne un aperçu de la conception qu'ont certaines femmes dans un moment donné (2016) à un lieu donné (au Québec) sur leur statut. Il n'a pas la prétention de rendre compte comment toutes les femmes Témoins de Jéhovah se conçoivent en tant que tel à travers le monde. Ce chapitre nous permettra de nous rendre compte s'il existe des similitudes ou certaines différences avec les représentations sociales que nous avons décelées dans les revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)*. Nous voulons comparer le statut des femmes tel que présenté par les dirigeants de la Société de la Tour de Garde et celui des femmes d'une congrégation québécoise. Grâce aux réponses obtenues par le questionnaire nous avons une idée de la manière dont certains membres féminins Témoins de Jéhovah au Québec se perçoivent. De plus, nous avons une meilleure connaissance de l'intégration des discours des dirigeants par les femmes Témoins de Jéhovah, et donc de l'effet des RS sur les femmes. Nous apportons de nouvelles données sur le statut des femmes dans ce mouvement religieux. Rappelons que les dernières données scientifiques sur les femmes Témoins de Jéhovah au Québec datent de 1985. Par les réponses obtenues, nous avons un accès privilégié dans la quotidienneté d'une femme Témoin de Jéhovah au Québec.

¹ Selon les données de Statistique Canada en 2011 il y avait 137 775 Témoins de Jéhovah au Canada et 27 495 au Québec. Il n'y a pas de données statistiques plus récentes. STATISTIQUE CANADA. « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux données », Statistique Canada, [en ligne], <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=0&PID=105399&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=95&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>, (page consultée le 2 décembre 2016).

² Voir le questionnaire en annexe.

1. LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été rédigé grâce aux représentations sociales décelées dans les revues à l'étude. Le comité éthique de la recherche des Lettres et sciences humaines devait approuver notre projet d'enquête de terrain qui se faisait par le biais d'un questionnaire. Nous avons soumis le questionnaire avec un plan détaillé de notre projet de recherche et un formulaire de consentement au comité éthique. Le comité éthique s'assure de la bonne marche à suivre dans le cas d'enquête auprès de sujets humains³. Une fois notre projet accepté par le comité éthique, les femmes qui désiraient participer à l'étude devaient prendre connaissance du formulaire de consentement. Elles n'avaient pas à le signer et à nous le retourner, car nous voulions que les réponses soient anonymes. En effet, afin de gagner la confiance chez les femmes et qu'elles se sentent libres de répondre aux questions, nous avons conclu qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir le nom des répondantes. Les femmes devaient répondre au questionnaire chez elles, individuellement, et nous le retourner au bureau de mon directeur de mémoire par la poste grâce à une enveloppe-réponse qui leur était fournie en même temps que le questionnaire et le formulaire de consentement. Elles n'avaient pas à écrire leur nom sur l'enveloppe ni d'adresse postale. De plus, elles avaient deux semaines pour nous le retourner. Ainsi, quatorze questionnaires nous sont revenus dûment remplis. La moyenne d'âge des répondantes est de quarante-neuf ans.

Les questionnaires ont été laissés aux femmes au mois de mai 2016. Trente questionnaires avaient été préparés dans le but d'en faire la distribution à l'entrée d'une Salle du Royaume. Sur les trente, vingt-sept ont été distribués. Nous nous sommes rendues sur place à trois reprises afin de nous faire connaître de la congrégation. Nous avons présenté notre étude aux femmes. Le sujet de nos recherches en a intéressé quelques-unes. La curiosité de certaines femmes pour le sujet de recherche était palpable. Certaines voulaient en savoir plus sur les raisons de notre intérêt pour les Témoins de Jéhovah, d'autres se gaussaient gentiment sur leur statut. Le ton de la discussion était joyeux et presque intime malgré notre récente connaissance.

Dès la première rencontre, une femme s'est proposée pour nous initier au culte jéhoviste. Nous avons assisté auprès de cette dame à deux réunions à la Salle du Royaume. Notre présence ne

³ Pour plus de détails sur le fonctionnement du comité éthique voir <http://www.usherbrooke.ca/gestion-recherche/ethique-sante-et-securite/recherche-avec-les-etres-humains/cer-lettres-et-sciences-humaines/>.

semblait pas gêner les membres de la congrégation. Toutefois, mentionnons que nous n'avons pas pu faire d'observation participante, c'est-à-dire être à l'intérieur de la Salle du Royaume et pouvoir prendre note de ce que les gens pouvaient me dire ou se dire entre eux et le compiler dans mon travail de recherche. Les responsables de la congrégation ne voulaient pas prendre la responsabilité d'une telle démarche.

Le questionnaire a été rédigé afin de faire ressortir la conception qu'ont les femmes d'elles-mêmes en tant que membre des Témoins de Jéhovah. De plus, nous voulions comparer le statut, soit les obligations, les devoirs, les droits, les rôles et les fonctions des femmes décelés dans notre analyse des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* avec celui des femmes du Québec. Notre intention, par le questionnaire, est de voir s'il y a des similitudes ou des différences entre ce qui est ressorti de notre analyse et le statut des femmes Témoins de Jéhovah dans une congrégation québécoise. Les femmes devaient répondre à vingt-quatre questions et une place était laissée à des commentaires supplémentaires. Pour notre analyse des questionnaires, nous avons repris le concept de représentations sociales et la méthode d'analyse de L'Écuyer⁴. Afin d'analyser correctement les données, nous avons pris séparément les réponses des femmes pour chaque question, c'est-à-dire que nous avons établi une grille de réponse dans une grille Excel. Pour une question, toutes les réponses étaient copiées dans cette grille. Nous ne regardions pas l'ensemble du questionnaire, mais analysions séparément les questions. Ainsi, il y avait moins de danger à ce que nous soyons influencées par les autres réponses d'une même personne. Néanmoins, certaines des réponses devaient être mises en corrélation afin de faire ressortir toutes les informations possibles sur le statut des femmes. Voici les résultats de cette enquête de terrain. Nous tenons à souligner que les citations sont reproduites textuellement du questionnaire.

2. LA FEMME COMME PRATIQUANTE JÉHOVISTE

2.1. La pratique spirituelle chez les femmes

Tout d'abord, notons que le nombre d'heures consacrées à la pratique spirituelle par les membres féminins est très varié. Cela peut aller de neuf heures par semaine à trente-cinq heures. Nous

⁴ Voir la partie sur la méthodologie.

avons une moyenne de la pratique religieuse (incluant la prédication) de près de dix-neuf heures par semaine. Ensuite, tentons de voir si le statut des personnes ayant répondu au questionnaire peut nous permettre de rendre certaines informations sur ce point. Par exemple, la participante qui consacre le plus d'heures à la pratique religieuse est dans la jeune vingtaine. Elle n'a pas d'enfant et travaille à temps partiel. Celle qui a indiqué consacrer le moins d'heures est dans la cinquantaine, elle travaille à temps partiel et elle a des enfants, lesquels ont peut-être quitté le nid familial. La seconde qui fait le plus grand nombre d'heures est aussi dans la cinquantaine et travaille à temps partiel. Ainsi, nous constatons que l'âge n'est pas une variable en ce qui a trait au nombre d'heures consacrées à la pratique religieuse. De plus, étant donné que toutes les femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel, sauf une qui a un emploi à temps plein, nous ne pouvons affirmer, comme le laissait entendre notre analyse des revues⁵, que les femmes travaillant à temps partiel ont plus de temps à consacrer à leur pratique religieuse.

Dix répondantes incluent la préparation des réunions à la Salle du Royaume dans leurs pratiques spirituelles. Il s'agit de faire leur lecture des revues et des articles prévus pour les réunions. La lecture de la Bible ou d'autres publications des Témoins de Jéhovah sont pratiquées par au moins onze femmes. Le temps passé à la Salle du Royaume est une activité considérée religieuse par six des participantes. Selon les réponses des questionnaires, cinq femmes déclarent faire le culte familial. Quatre femmes soulignent faire des lectures personnelles grâce à des livres ou les propos qui se trouvent sur le site Internet des Témoins de Jéhovah. Deux autres déclarent faire leur lecture du texte quotidien. Il s'agit d'une lecture d'un verset biblique suivi d'une explication. Cinq personnes prient soit de manière individuelle ou encore en famille, par exemple avant les repas. Trois femmes méditent. Une d'entre elles mentionne discuter avec son conjoint quotidiennement de sujets spirituels. Une autre participante indique qu'elle rend visite à des gens malades. Puis, deux participantes considèrent qu'aider au nettoyage de la Salle du Royaume est une pratique religieuse.

⁵ Nous faisons ici référence au chapitre sur les RS de l'ordre du public, soit « La femme travaille de ses mains avec plaisir ». La STG souligne que les femmes qui travaillent à temps plein ont moins de temps à investir dans les pratiques religieuses, notamment aller à la Salle du Royaume ou faire de la prédication.

Les pratiques spirituelles des membres correspondent à celles que nous avons décelées lors de notre analyse des revues⁶. Les lectures des revues, de la Bible et la préparation aux réunions sont les pratiques religieuses les plus souvent mentionnées par les femmes. Notons que de nombreuses représentations de ces activités religieuses avaient été dénombrées dans les revues. Selon nos conclusions, nous avons fait ressortir que la STG encourage ses membres à prendre l'habitude de lire les publications jéhovistes et la Bible. Également, les rédacteurs soulignent l'importance de la méditation des lectures spirituelles afin que les membres demeurent intègres dans leur foi. Une personne a notamment souligné cet aspect dans son questionnaire. Aussi, nous retrouvons la prière comme pratique spirituelle, le culte familial, les réunions à la Salle du Royaume et la méditation des textes bibliques. Voyons maintenant ce qu'il en est pour la prédication des femmes de la congrégation.

2.2. La prédication et le ministère des femmes

Nous avons mentionné que les femmes chez les Témoins de Jéhovah étaient très reconnues dans leur rôle de prédicatrices par les dirigeants jéhovistes⁷. Certaines des questions posées dans le questionnaire servent à nous fournir une meilleure idée de ce que les femmes pensent de leur rôle en tant que tel. Dans notre analyse de cette représentation sociale, les individus féminins sont considérés comme une *grande armée* par la STG. Nous soulignons que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à faire de la prédication à temps plein, qu'elles font de la prédication à l'extérieur de la congrégation, c'est-à-dire auprès du public. De plus, toujours dans notre analyse de cette représentation sociale, la prédication est une responsabilité qui revient aux membres Témoins de Jéhovah. Aucune des réponses des participantes ne fait mention de l'impression de faire partie d'une grande armée. Il ne nous est pas possible de savoir, si elles font plus d'heures de prédication que les hommes. Cependant, elles ont toutes répondu faire un certain nombre d'heures de prédication par semaine, variant entre une heure et seize heures par semaine pour une moyenne de près de huit heures.

Une des questions visait à savoir s'il existe une différence entre le ministère des membres féminins de la congrégation et celui des hommes (par ministère nous entendons prédication). Il

⁶ Voir le chapitre sur les RS de l'ordre du privé au point « La femme comme personne religieuse ».

⁷ Voir le chapitre sur les RS de l'ordre du public à la partie « La femme comme prédicatrice ».

semble, par la variété des réponses obtenues, que les femmes ne voient pas leur rôle en tant que ministre de la même manière les unes des autres. En effet, bien qu'il y ait des similitudes, il y a également des différences dans les propos. Ainsi, en ce qui a trait à la prédication, lorsque les femmes en font référence⁸, elles notent qu'il n'y a pas de différence pour ce rôle. La plupart d'entre elles indiquent que ministre est un autre mot pour prédicateur, évangéliste, prêcheur, et que, en tant que tel, les femmes et les hommes font du porte-à-porte. Ils annoncent la « Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu ». En tant que ministre, une personne indique qu'elle se perçoit comme ayant un rôle qui peut avoir un impact positif sur les gens. Pour une autre, son rôle de prédicatrice (ou de ministre) c'est celui de répondre à des questionnements des gens qu'elle va voir. Elle désire les aider à se rapprocher de Dieu, elle a le rôle d'annoncer « ce que Dieu attend d'eux et les vérités contenues dans la Bible. »⁹ Une troisième participante dit que le rôle de ministre est un privilège et une responsabilité demandée aux Témoins par Jésus. Une autre annonce qu'en tant que ministre, elle enseigne la bonne nouvelle contenue dans la Bible.

Une des répondantes de notre étude a souligné que les hommes font de la prédication comme les femmes, mais que celles-ci « font beaucoup dans l'œuvre d'enseignement de la bible individuel et dans l'évangélisation »¹⁰. Elle a conscience que le rôle des femmes en tant que ministre est important. Elle mentionne que les hommes sont ceux qui donnent l'enseignement biblique, mais que les femmes tiennent des présentoirs¹¹, rendent visite aux malades, font de la prédication par téléphone, par des lettres ou en faisant du porte-à-porte. Une autre est également consciente de l'importance de son ministère. En effet, elle souligne que la prédication auprès du public est « le moyen principal¹² d'accomplir l'œuvre d'enseignement que Jésus avait enseigné à ses disciples d'accomplir »¹³. Elle ajoute que les femmes et les hommes ont cette responsabilité. Il n'y a pas, selon elle, une hiérarchisation dans ce rôle.

⁸ Certaines femmes ont mentionné une différence entre ministère et prédication.

⁹ Femme TJ 14, question 11.

¹⁰ Femme TJ 7, question 13.

¹¹ Les Témoins de Jehovah tiennent des présentoirs avec leurs revues dans les lieux publics.

¹² C'est elle qui souligne dans le texte.

¹³ Femme TJ 8, question 13.

Nous pouvons lire dans un questionnaire, qu'une participante offre de son temps comme pionnière auxiliaire¹⁴ quelques mois par année. D'autres femmes, quatre pour être exacte, mentionnent-elles aussi que la prédication est une responsabilité qui leur est assignée. Cinq participantes notent des différences dans le ministère par rapport aux responsabilités des hommes et des femmes. Cette différence est celle de l'enseignement religieux devant les membres. Voyons un peu plus en détail ce que les individus féminins de notre étude pensent du fait qu'elles ne peuvent enseigner directement devant un auditoire.

3. LES FEMMES EXCLUES DE L'EXERCICE DE LA *DIDASKALIA*¹⁵

3.1. L'enseignement par les hommes voulu par Jéhovah

Il semble que le principe dicté par la STG sur le fait que ce soit uniquement les hommes chez les Témoins de Jéhovah qui ont le droit d'enseigner devant un auditoire soit bien compris par l'entièreté des personnes ayant répondu au questionnaire et même accepté par celles-ci. En fait, sept participantes ont déclaré être soulagées de ne pas faire cette tâche. L'une parmi elles écrit : « merci Jéhovah d'avoir décidé que c'était à l'homme que revenait cette tâche parce que c'est beaucoup d'heures à investir pour les frères »¹⁶. Une autre souligne : « [j]e suis contente d'être une femme et de me laisser enseigner la parole de Dieu par quelqu'un d'autre que moi »¹⁷. Deux femmes écrivent qu'elles n'ont pas à gérer le stress relié à la préparation de discours devant une assemblée. Certaines femmes reconnaissent que les hommes qui accomplissent cette fonction doivent y consacrer plusieurs heures. Quatre membres de l'enquête ont déclaré ne pas souhaiter en faire de même. Ainsi, une des participantes à l'étude écrit : « [j]e ne désire pas partager leurs tâches qui demandent beaucoup d'abnégation et de temps »¹⁸.

Selon certaines réponses, les membres féminins et masculins ont des tâches ou des fonctions qui leur sont attribuées par Dieu, lesquelles seraient inscrites dans la Bible. Les femmes acceptent cette distribution de tâches. Ainsi, pour les participantes, le fait que ce soit les hommes uniquement qui peuvent enseigner les Écritures devant une assemblée ou lors de réunions à la

¹⁴ Elle fait trente heures de prédication par mois.

¹⁵ *Didaskalia* fait référence à l'enseignement religieux dispensé à des croyantes et croyants.

¹⁶ Femme TJ 1, question 20.

¹⁷ Femme TJ 3, question 20.

¹⁸ Femme TJ 9, question 20.

Salle du Royaume est une tâche parmi d'autres, dédiée aux hommes. Les répondantes de notre enquête ont conscience que d'autres fonctions ou tâches leur sont confiées par Jéhovah. Une femme a tenu à nous spécifier qu'elle n'y voit pas de discrimination à son égard. Elle écrit à la question 20 : « [n]on, j'accepte cette manière et je ne me sens pas restreint [*sic*] ou dans une situation injuste »¹⁹.

En général, les participantes de l'enquête semblent heureuses de leur place dans la congrégation. Certaines ont mentionné être actives également lors d'assemblées²⁰. Elles peuvent faire des représentations théâtrales de quelques minutes devant l'assemblée ou faire le ménage avant et après celles-ci. Une autre femme souligne qu'elle fait des démonstrations, travaille à l'arrière-scène ou au service des premiers soins. Puis, une autre répondante écrit qu'elle aide son mari à la préparation de discours.

Les membres féminins sont en accord avec cette distribution de tâches, car, selon leurs croyances, il s'agit d'un principe biblique. Toutefois, nous lisons dans un questionnaire que les hommes qui enseignent devant l'auditoire sont privilégiés de le faire. Nous ne percevons pas de rancœur dans ce propos. Il nous semble que l'utilisation du terme *privilège* par la personne qui l'emploie nous fait penser qu'elle se rend compte que ce n'est pas une tâche comme une autre. Une participante porte à notre attention qu'il est normal qu'il y ait une séparation dans les tâches. Elle donne l'exemple d'un orchestre où chacun à sa place et l'ensemble fait que c'est une belle mélodie. Elle ne voit pas de hiérarchisation dans les tâches, seulement une division. Selon elle, tout le monde à son importance. Une autre femme mentionne : « [j]e suis très épanouie, très active et très valorisée à la place que j'occupe dans la congrégation »²¹. Lorsque nous avons lu les revues à l'étude, nous remarquons cette distinction dans les fonctions. Dans le prochain point, il sera question des cours d'études bibliques dispensés par des membres féminins. Nous verrons clairement qu'il y a une genrification religieuse dans cette fonction.

¹⁹ Femme TJ 8, question 20.

²⁰ Par assemblée, les femmes parlent des rassemblements annuels des Témoins de Jéhovah.

²¹ Femme TJ 13, question 20.

3.2. Les cours d'études bibliques donnés par des femmes

Nous avons souligné, lors des précédents chapitres²² ainsi que comme nous le voyons ci-dessus, que les femmes chez les Témoins de Jéhovah n'ont pas la responsabilité d'enseigner lors des assemblées ou des réunions dans les congrégations par le biais de discours. Néanmoins, elles sont conviées par la STG, et ce, depuis le début du mouvement, à proclamer la Parole de Dieu en faisant de la prédication. Pourtant, il y a un moment où elles sont autorisées à enseigner les Écritures, soit lors de cours d'études bibliques à domicile. Sur les quatorze personnes de notre enquête, douze d'entre elles donnent ou ont donné des cours d'études bibliques. Nous avons noté, lors de notre analyse des revues, que les femmes doivent se couvrir la tête pour donner de tels cours dans le cas où elles enseigneraient en présence d'un homme baptisé ou de leur conjoint (même si ce dernier n'est pas baptisé, dans ce dernier cas toutefois notons que ce n'est pas une obligation, mais une marque de respect). Nous avons voulu savoir ce que les femmes pensent de ce principe²³.

Treize d'entre elles ont répondu être en accord avec ce principe. Une seule parmi les participantes a écrit « [j]e n'ai jamais eu à vivre cette situation »²⁴. Les membres qui acceptent cette condition soulignent que c'est en accord avec ce que veut Jéhovah et ce qui est écrit dans la Bible. Une femme écrit : « [c]'est logique puisqu'il est dit dans la bible qu'il n'appartient pas à la femme d'enseigner en présence d'un Tém. JAH qualifié pour le faire. »²⁵ Puis, une autre inscrit : « c'est tout simplement une marque de respect pour l'ordre que Dieu a mis en place. Ce n'est pas rabaissant. »²⁶ Une seule personne ne fait pas mention de l'aspect biblique de cette directive. Six femmes mentionnent qu'elles se sont déjà couvert la tête lorsqu'elles donnaient des cours d'études bibliques.

Les réponses varient quelque peu d'une participante à l'autre. Trois d'entre elles écrivent que ce principe doit être respecté, car enseigner les Écritures revient normalement aux hommes et non

²² Voir chapitre 1 et chapitre sur RS de l'ordre du public au point « La place de la femme chez les Témoins de Jéhovah ».

²³ Nous soulignons que nous avons fait une erreur lors de l'écriture du questionnaire. En effet, au lieu d'indiquer « en présence d'un homme baptisé ou du conjoint », nous avons écrit « accompagnées d'un homme qui n'est pas baptisé ». Voir questionnaire en annexe.

²⁴ Femme TJ 3, question 15.

²⁵ Femme TJ 1, question 15

²⁶ Femme TJ 8, question 15.

aux femmes. D'autres parmi les répondantes de notre enquête mentionnent que ce principe provient de 1 Corinthiens 11, 1-16 où il est écrit au verset 5 : « [m]ais toute femme qui prie ou prophétise tête nue fait affront à son chef ». Une femme cite 1 Timothée 2, 11-14 : « [q]ue la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ou de dominer sur l'homme, mais qu'elle soit dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite. Et Adam n'a pas été trompé ; mais la femme, ayant été complètement trompée, est tombée dans la transgression. »²⁷ Toutes les femmes, sauf deux, dont une précise toutefois qu'elle comprend la symbolique du geste, écrivent que ce principe va en accord avec le respect de l'ordre théocratique ou de l'autorité établie par Jéhovah. Trois participantes ont mentionné qu'elles essayaient la plupart du temps de prêcher avec un autre membre féminin de la congrégation afin que cette situation ne se produise pas.

Il est intéressant de noter que deux femmes soulignent qu'elles ne se sentent aucunement diminuées. Une d'entre elles écrit : « [j]e ne me sens aucunement diminuée ni rabaissée par cette pratique. J'en comprends parfaitement le fondement biblique. Ce n'est pas la demande des hommes, mais de Dieu. (1 Corinthiens 11 : 3-10) »²⁸. Une personne de la congrégation où nous avons fait passer le questionnaire écrit qu'elle s'y soumettrait volontiers si cela devait lui arriver et que ce principe ne la « heurte pas »²⁹. Cette participante note que ce n'est pas pour brimer les femmes, que c'est seulement un ordre logique dicté par Jéhovah. Pour deux autres, l'une trouve ça normal et convenable de montrer son respect et l'autre que cela soit logique d'agir ainsi. Selon un autre propos, c'est un principe d'autorité, donc il n'y a rien à redire à cela. Une des participantes note que se couvrir la tête montre son obéissance à ce principe demandé par son *Créateur*. Puis, une répondante écrit : « [o]n doit se couvrir la tête en signe de soumission si on est avec un frère baptisé, si c'est nous qui dirigeons l'étude, sinon ce n'est pas nécessaire. »³⁰

Nous comprenons, à la lecture de ces réponses, que les femmes voient dans ce principe un ordre divin. Ce dernier est suivi par les femmes de la congrégation visitée. Elles n'y voient pas une source de discrimination à leur égard. Il semble qu'elles suivent ce principe de bonne grâce afin

²⁷ WTBS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1473.

²⁸ Femme TJ 4, question 15.

²⁹ Femme TJ 5, question 15.

³⁰ Femme TJ 6, question 15.

de démontrer leur soumission envers Jéhovah. Tout comme nous l'avions abordé dans la représentation sociale sur les membres féminins en tant que prédicatrices, les femmes peuvent enseigner les Écritures, mais jamais devant un auditoire à la Salle du Royaume. Elles ont la possibilité de faire du porte-à-porte et même des études bibliques à domicile. Toutefois, la STG précise, dans sa revue d'étude de février 2015, que les individus féminins chez les Témoins de Jéhovah doivent se couvrir la tête en signe de respect à l'ordre établi. Cette directive est non seulement comprise par les participantes interrogées, mais de plus elles l'appliquent si elles ont à vivre cette situation.

4. L'ÉDUCATION CHEZ LES MEMBRES FÉMININS

4.1. Une faible scolarisation

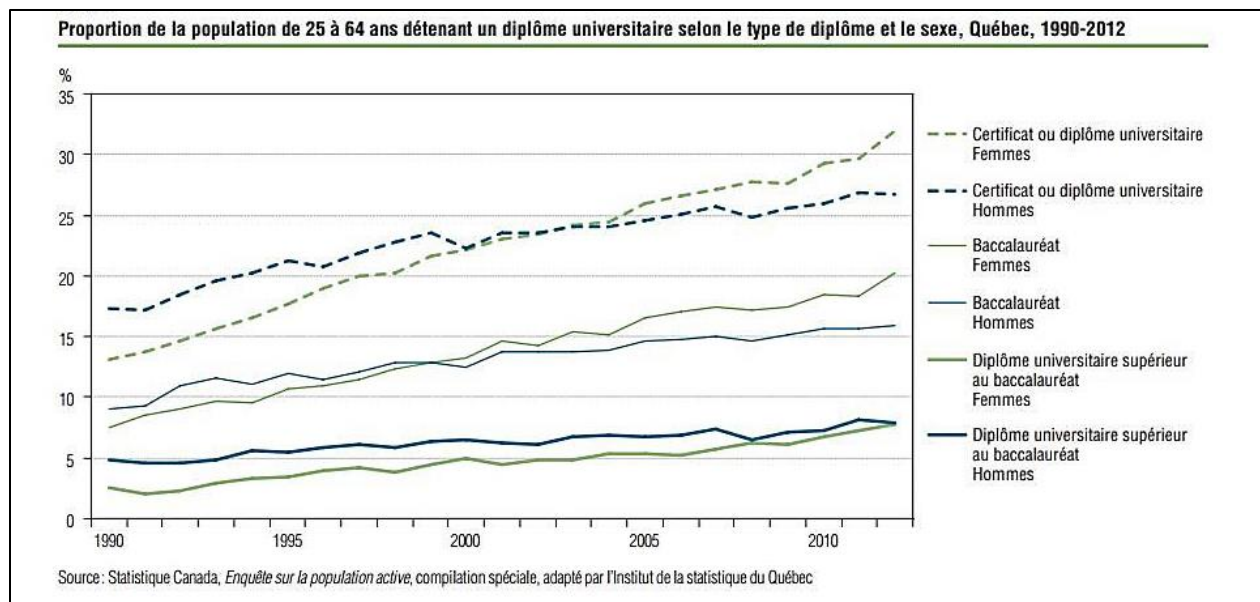
Une première lecture des questionnaires nous permet immédiatement de nous rendre compte que les participantes ont toutes des parcours scolaires très différents. De plus, une seule femme mentionne avoir fait un parcours universitaire, soit un baccalauréat. Elle ne souligne pas quel était le domaine d'étude. Trois participantes déclarent avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles. Une femme a un brevet d'études professionnelles. Une autre a un diplôme d'études collégiales et quatre ont une technique.

Selon les réponses, trois membres ayant participé à notre étude ont arrêté leur parcours scolaire au secondaire. La difficulté qu'il faut toutefois accepter lorsque nous rédigeons un questionnaire de ce type est qu'il nous manque certaines informations. Il faut choisir les questions judicieusement. Ainsi, nous n'avons pas d'information sur ce qui est véhiculé dans les réunions sur les études supérieures. Toutefois, nous avons une partie dans notre analyse des représentations sociales sur l'éducation et les femmes³¹. Quoi qu'il en soit, seulement une participante a atteint un niveau de scolarité supérieur. Toutes les autres se situent dans un niveau d'éducation moyen, faible, voire sous-scolarisé. Mentionnons que plus de la moitié des membres de notre enquête sont âgées de cinquante ans et plus. De ce constat, notons qu'au moment où ont

³¹ Voir le chapitre sur les RS de l'ordre du public au point « La femme ne doit pas s'investir dans les études supérieures ».

été scolarisées certaines d'entre elles, le taux de scolarisation chez les femmes au Québec était plus bas que dans les années 2010³².

Figure 22 : Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire selon le type de diplôme et le sexe, Québec, 1990-2012



Source : Marc-André GAUTHIER. « Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active », *Coup d'œil sociodémographique*, n° 30, février 2014, p. 3-5.

Il est difficile de faire une corrélation entre les discours que nous retrouvons dans les revues sur l'éducation et le cas des participantes ayant répondu au questionnaire. Plusieurs des femmes sont âgées de plus de cinquante ans. Cela ne nous permet pas de déterminer si les membres de la congrégation visitée choisissent de ne pas faire d'étude universitaire, car les discours de la STG n'y sont pas favorables ou s'il s'agit d'un choix personnel. Toutefois, si nous regardons du côté des plus jeunes participantes, aucune d'entre elles n'a un parcours universitaire. Les chiffres sur le taux de scolarisation des femmes au Québec relativisent le cas de l'éducation des femmes chez

³² En 1990, près de 40 % des femmes âgées entre vingt-cinq et soixante-quatre ans n'avaient aucun diplôme d'études secondaires. Le pourcentage en 2012 est descendu à un peu moins de 15 %. À peine 13 % des femmes dans cette même catégorie d'âge détenaient un diplôme collégial ou de cégep en 1990. En 2012, le pourcentage passe à 23 %. Toujours en 1990, le pourcentage des femmes ayant un baccalauréat était d'à peine 7 %, puis en 2012, il est d'un peu plus de 20 %. Marc-André GAUTHIER. « Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active », *Coup d'œil sociodémographique*, n° 30, février 2014, p. 3-5.

les Témoins de Jéhovah. En effet, si nous nous fions aux données statistiques, environ 20 % de la population féminine ont un baccalauréat en 2012 (voir figure 22). Devant ce constat, il n'est donc pas inhabituel que les participantes à l'étude n'aient pas de baccalauréat.

5. LE TRAVAIL CHEZ LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH

5.1. Un travail à temps partiel

Étant donné que nous avons une variété dans l'âge des femmes qui ont réagi par écrit au questionnaire, nous retrouvons des réponses très diversifiées en ce qui concerne le métier des participantes. Nous avons demandé aux personnes si elles occupaient un travail. Si tel est le cas, elles devaient nous dire si c'était un emploi à temps partiel ou temps plein ou si elles faisaient du bénévolat. Huit femmes occupent un travail à temps partiel. Une femme seulement occupe un emploi à temps plein. Il s'agit d'emplois qui ne demandent pas d'études supérieures. Nous retrouvons trois femmes occupant un travail de bureautique. Une femme est dans le domaine social et communautaire. Deux autres sont dans le domaine de la santé. Trois candidates de notre étude mentionnent travailler, mais n'indiquent pas le domaine. Puis, trois femmes sont à leur retraite et ne soulignent pas dans quel domaine elles travaillaient. Certaines participantes, quatre pour être exacte, mentionnent faire du bénévolat au sein de la congrégation en plus de leur travail rémunéré. Une personne a indiqué faire uniquement du bénévolat.

Ce court bilan des métiers occupés par les membres nous apprend tout de même certaines informations importantes. Effectivement, comme nous l'avions vu dans notre chapitre sur les RS de l'ordre du public, le travail est certes valorisé par les dirigeants jéhovistes, mais le travail à temps plein serait accepté presque uniquement dans le cas où la population féminine chez les Témoins de Jéhovah subviendrait aux besoins d'une famille. Les femmes sont souvent représentées dans des métiers plus traditionnellement réservés au sexe féminin. Les métiers qu'occupent les participantes de notre enquête ne nous apparaissent pas comme étant uniquement liés au genre féminin. Ce qui est surtout révélateur dans cette section c'est que la plupart des personnes qui travaillent occupent un emploi à temps partiel et qui ne demandent pas de longues études.

6. LA VIE D'ÉPOUSE

6.1. La parole de Jéhovah comme aide matrimoniale

Parmi les participantes, onze sont mariées. Leur conjoint est Témoin de Jéhovah, sauf pour une des répondantes dont le mari n'est pas baptisé. L'une des questions visait à comprendre la relation entre les époux. Six femmes sur onze ont répondu que les conseils bibliques leur permettaient de vivre une vie de couple satisfaisante, à rendre leur couple solide. Cinq d'entre elles soulignent qu'appliquer les conseils bibliques les aide à faire face aux difficultés vécues dans un couple. En effet, l'une d'entre elles écrit : « [l]es conseils que l'ont [*sic*] retrouve dans la bible nous aide à se respecter et se chérir ainsi qu'à affronter les défis du quotidien »³³. Une autre encore écrit : « [d]écidément Jéhovah l'Auteur du mariage nous fournit la meilleure recette qui soit pour réussir notre union. »³⁴ Quatre femmes font mention qu'elles se sentent respectées et valorisées par leur conjoint. Certaines participantes, deux, mentionnent l'importance du pardon mutuel dans un couple. Les membres féminins qualifient positivement leur conjoint. Cela ne va pas sans rappeler la manière dont les hommes décrivent favorablement leur compagne de vie dans certains articles des revues analysées³⁵. Cinq personnes mentionnent que leur conjoint est leur meilleur ami. Une épouse déclare que son conjoint et elle ont une belle complicité et qu'ils sont des amants. Une participante déclare : « [j]e souhaite à toutes les femmes un mari aussi aimant que le mien »³⁶. Sa phrase est ponctuée d'un bonhomme sourire. Une autre femme porte à notre attention qu'elle ne pourrait pas demander un meilleur conjoint. Selon une réponse d'une Témoin de Jéhovah, celle-ci inscrit dans son questionnaire qu'elle se sent respectée, que son conjoint agit à son égard comme si elle était une princesse et qu'elle est très gâtée par ce dernier. Cinq femmes ont attiré notre attention sur le fait qu'elles se sentent très heureuses auprès de leur conjoint ou ressentir beaucoup d'amour dans leur couple.

6.2. Le concept de soumission de la femme envers son mari

Nous avons demandé aux participantes ce qu'elles pensent de la soumission des femmes Témoins de Jéhovah envers leur conjoint. Nous leur demandions de réagir au passage biblique suivant :

³³ Femme TJ 8, question 9.

³⁴ Femme TJ 13, question 9

³⁵ Voir la sous-catégorie « La femme est une épouse ».

³⁶ Femme TJ 4, question 9.

« [f]emmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur » Colossiens 3, 18. Une femme affirme que ce principe ne s'applique pas à elle, car elle vit seule. Ce passage paraît être bien compris par la majorité des femmes de notre étude. Le point de vue de la STG est adopté par celles-ci. Plusieurs femmes citent des passages bibliques qui viennent en complémentarité avec Colossiens 3, 18³⁷. Selon les personnes qui ont répondu au questionnaire, ce principe biblique est très important pour la bonne entente, la solidité d'une relation et le respect mutuel. Ce principe a du sens dans leur vie. Une femme écrit : « [l]a soumission n'est pas de l'esclavage et n'est pas dégradante pour la femme. »³⁸ De plus, elles comprennent que la soumission n'est pas un prétexte à la tyrannie à leur égard de la part de leur époux, tout comme nous l'avions déjà lu dans un article³⁹. La plupart des femmes, dix sur quatorze, ont porté à notre attention que la soumission se fait dans l'amour, le respect et la bienveillance.

Une fois de plus, nous voyons ici la ressemblance de propos dictés par la Société dans leurs revues où elle recommande l'amour entre conjoints⁴⁰. Quatre participantes soulignent que chez elles les décisions sont prises conjointement et qu'elles ont le droit d'exprimer leurs opinions. Certaines, six pour être exacte, déclarent que ce sera le mari qui prendra l'ultime décision. Six femmes ont porté à notre attention que leur conjoint aussi est soumis à quelqu'un, soit à Jésus. Peut-être acceptent-elles davantage leur propre soumission, car elles savent qu'elles ne sont pas les seules à être soumises. Selon elles, Jésus lui-même est soumis à son Père Jéhovah. Une des participantes écrit que l'obéissance à son conjoint est un ordre de Dieu et qu'elle veut lui obéir : « [e]n étant soumise à nos maris, nous obéissons à Dieu. »⁴¹

Deux femmes déclarent que la soumission n'est pas dégradante ou une situation d'infériorité pour les femmes. La première explique qu'elle ne se sent nullement dégradée par cette manière de faire, car les maris sont conviés par la Bible à aimer leur femme autant que Jésus a aimé la congrégation. Elle nous réfère à Éphésiens 5, 21-25, 33. Toujours selon elle, c'est un plaisir de soutenir son conjoint et de collaborer avec lui lorsqu'il a des qualités à son égard tout comme le préconise la Bible, c'est-à-dire être aimant, doux, compatissant, humble, bon, et respectueux.

³⁷ Eph 5 : 28, 29, 1 Pierre 3:7, (1 Corinthien 11:3), Col 3, 19, 1 Corinthiens 7 : 39.

³⁸ Femme TJ 4, question 23.

³⁹ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n°22, novembre 2015, p. 23.

⁴⁰ WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n°2, janvier 2015, p. 10.

⁴¹ Femme TJ 2, question 23.

Puis, la seconde écrit que ce n'est pas pour brimer les femmes. Elle voit dans ce passage un signe de respect envers le mari, mais ce dernier en retour doit aussi respecter son épouse. Une autre ajoute qu'il est facile pour une femme de se soumettre à un mari qui fait passer les intérêts de son épouse en premier tout comme l'a fait Jésus pour les membres de la congrégation. Elle dit qu'elle peut s'appuyer sur son mari. Ces propos ressemblent à ceux que nous avons déjà ressortis d'un article lors de notre analyse : « [q]uand un mari imite la façon pleine d'amour dont Jésus exerce son autorité, il est beaucoup plus facile à sa femme de l'aimer, de le respecter et de se soumettre à lui. »⁴²

Il semble que ce principe soit respecté par les femmes, car elles croient que c'est un ordre et une tâche assignés par Dieu. Les participantes vivent en accord avec ce principe et ne paraissent pas en souffrir, selon leurs propos. Elles croient que cela aide les couples à passer à travers la vie à deux. Il semble que la lecture faite par les dirigeants jéhovistes de ce principe biblique n'est pas utilisée pour créer une hiérarchisation dans le couple. En effet, les répondantes mentionnent indubitablement que l'épouse ne subit pas de discrimination à cause de son statut de femme dans son couple dans ce principe biblique. Toutefois, une division est tout de même faite entre les hommes et les femmes lorsque la STG mentionne que la femme ne prendra pas les décisions⁴³. Plusieurs se conforment à cette condition. C'est sur ce point que nous avons fait une autre catégorie à notre analyse sur les femmes comme épouse, soit sur la division des rôles chez les époux.

6.3. Division des rôles chez les époux

Plusieurs femmes ont souligné, à la question sur la soumission des femmes envers leur époux, qu'il y avait une division dans les rôles entre conjoints et que cette division était d'ordre biblique. Elles soulignent que c'est Jéhovah qui a attribué les rôles des conjoints. L'un de ceux-ci serait la soumission envers leur époux. Selon le mouvement, chacun des membres d'un couple doit garder sa place ; la place que Dieu leur a dictée. Une femme tient toutefois à souligner que « [m]ême si mon mari a bibliquement le rôle de trancher pour les décisions finales, il ne le fait jamais à mon détriment parce qu'il m'aime et il veut mon bonheur. »⁴⁴ Une répondante de la congrégation où

⁴² WBTS. *TG (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, p. 23.

⁴³ Voir le chapitre sur les RS d'ordre privé sur la soumission des femmes.

⁴⁴ Femme TJ 4, question 23.

nous avons fait passer le questionnaire nous fait remarquer que lorsque chacun respecte le rôle qui lui a été attribué, « la soumission est un élément qui renforce les couples. »⁴⁵ Six femmes acceptent la division des rôles qui leur ont été assignés, selon elles, par Dieu. Dans un des commentaires, nous lisons que Dieu a déterminé les rôles des femmes et des hommes et que c'est ainsi qu'ils se complètent, mais chacun doit rester à sa place.

Certaines expliquent de manière imagée leur vision de la division des rôles. Nous pouvons lire dans un questionnaire : « [d]onc chacun a son rôle à jouer. Comme j'aime à dire : "On peut pas être deux sur le steering, on va prendre le champ" »⁴⁶. Une autre personne souligne que le conjoint doit agir comme Dieu avait demandé à Adam de prendre soin des animaux. Il devait les tenir dans la soumission. Cette femme mentionne que cela implique une responsabilité pour Adam. Elle ajoute : « [d]e même que les enfants sont soumis aux parents cela ne donne pas droit aux parents de maltraiter leurs enfants – mais les enfants doivent obéir aux parents. Le mari/père a la responsabilité devant Dieu de prendre soin de sa femme/enfants. Il tient compte d'eux, leurs goûts et désirs. Mais il prend la décision et tout le monde suit ! »⁴⁷ Une autre participante écrit que le mari est comme un pilote d'avion et la femme le copilote, lequel apporte son aide à celui qui conduit. Elle déclare que les deux ne peuvent pas conduire en même temps. Voyons maintenant les rôles des membres féminins dans leur maisonnée.

7. LE RÔLE DE LA FEMME DANS SA MAISONNÉE

7.1. Des rôles traditionnels

Notons que sur les quatorze participantes ayant répondu au questionnaire, six d'entre elles n'ont pas d'enfants. Parmi toutes les participantes, certaines sont en couple, d'autres non. Deux personnes vivent seules. Pour les femmes qui ont des enfants, deux soulignent que maintenant ce sont des adultes et ne vivent pas sous le même toit. Quatre membres féminins qui ont des enfants disent s'occuper de ceux-ci ou s'en sont occupés lorsqu'ils étaient encore à la maison. Selon une des réponses, une parmi les mères s'occupe davantage de son enfant que son conjoint, lequel a des occupations à l'extérieur de la maison. Une femme nous mentionne qu'elle prend soin de son

⁴⁵ Femme TJ 7, question 23.

⁴⁶ Femme TJ 5, question 23.

⁴⁷ Femme TJ 12, question 23.

mari, ce dernier prend aussi soin d'elle. Neuf participantes sur les onze qui sont en couple ont écrit que les tâches à la maison étaient partagées dans le couple.

Pour une femme, il semble que le conjoint vienne surtout en renfort, en aide : « [q]uand on invite des amis/famille ou qu'il y a un surplus dans mon horaire, mon mari m'offre par lui-même de cuisiner et de m'aider pour le ménage. »⁴⁸. Une femme semble être celle qui s'occupe de tout afin d'aider son conjoint, lequel travaille à l'extérieur. Elle ajoute qu'elle veut être une aide pour son conjoint afin de lui faciliter ses tâches. Elle se dit ménagère. Toutefois, elle souligne qu'elle apporte une contribution en dehors de la maisonnée en aidant son conjoint dans son travail séculier. Une autre femme mentionne que son mari viendra par lui-même offrir son aide si elle n'a pas eu le temps de faire les tâches. Deux participantes ont écrit chacune : « comme toutes les femmes du monde [...] comme beaucoup d'autres femmes »⁴⁹, qu'elles font des tâches ménagères. Une des femmes souligne qu'elle fait plusieurs tâches à la maison, elle ajoute que c'est une question de circonstances. Nous savons que cette personne ne travaille pas, mais s'engage à faire plus de prédication à ce moment-là, peut-être est-ce cela qu'elle veut dire par *circonstances*. Toujours selon cette même femme, elle écrit : « [i]l n'y a pas de tâches exclusivement féminines ni exclusivement masculines. »⁵⁰

Certaines personnes ont mentionné que les tâches étaient séparées équitablement. Toutefois, selon la description des tâches que font ces mêmes femmes, nous constatons que ce ne semble pas être tout à fait le cas. Notons que nous n'avons pas la version des hommes, donc il est difficile de vraiment savoir ce qu'il en est. Selon le témoignage de trois participantes, nous pensons que celles-ci sont les plus près du concept de séparation équitable des tâches ménagères. L'une d'entre elles mentionne : « nous partageons les tâches domestiques assez équitablement. Nous faisons les repas chacun à notre tour selon le temps disponible et les recettes. Même chose pour les tâches ménagères. »⁵¹ La seconde écrit : « [p]ersonnellement, dans ma maisonnée, nous séparons les tâches de manière équitable entre moi et mon mari. Nous effectuons les tâches ménagères tous les deux ainsi que les repas. Nous avons tous les deux un métier et travaillons à

⁴⁸ Femme TJ 4, question 22.

⁴⁹ Femme TJ 2 et 4, question 22

⁵⁰ Femme TJ 4, question 22.

⁵¹ Femme TJ 7, question 22.

l'extérieur. Nous travaillons en équipe lorsque nous effectuons les tâches et nous profitons ensemble de moments de repos lorsque nous avons terminé. »⁵² Puis, la troisième porte à notre attention qu'elle travaille pour subvenir à leurs besoins, et « [j]e m'occupe, avec l'aide de mon mari, des tâches ménagères : ménage, lavage, cuisine. »⁵³ Notons que ces propos proviennent des trois plus jeunes femmes mariées.

Nous lisons dans un questionnaire qu'un des conjoints d'une Témoin de Jéhovah fait tout à la maison et qu'elle l'aide dans les diverses tâches qu'il accomplit. Elle trouve qu'il en fait beaucoup et qu'il est très travaillant. Pour sa part, elle s'occupe des repas et lui, il lave la vaisselle. Une femme souligne que son rôle à la maison est primordial. Elle se définit comme étant une « maman »⁵⁴, rendant de nombreux services à sa famille, qu'elle est une épouse, une ménagère et une cuisinière, tout en travaillant à temps partiel. Une répondante porte à notre attention que, pour un certain temps, elle est le principal soutien financier de sa famille. Une seule mère souligne qu'elle a participé à l'éducation spirituelle de ses enfants. Notons que cela ne veut pas dire que ce ne soit pas le cas pour les autres mères, elles n'ont juste pas abordé la question. Sur ce point, nous remarquons que peu de femmes font mention de leur rôle de mère. Il est vrai qu'il n'y a aucune question portant sur ce statut. Toutefois, nous avons une question où nous demandions aux femmes de nous décrire leurs rôles à la maison ou encore une autre qui avait un lien avec les passe-temps. Tentons tout de même, dans le prochain point, de nous éclairer un peu plus sur le rôle des répondantes en tant que mère.

7.2. Les mères de famille

Notre échantillon n'est pas très représentatif sur la question des mères de famille. Tout d'abord, parce qu'aucune des questions ne portait sur le rôle des mères. Ensuite, nous mentionnons que la moyenne d'âge des femmes ayant répondu aux questions est de près de 49 ans. Puis, sur les quatorze qui ont répondu au questionnaire, huit parmi elles ont des enfants. Mentionnons toutefois quelques faits sur ce statut.

⁵² Femme TJ 8, question 22.

⁵³ Femme TJ 9, question 22.

⁵⁴ Femme TJ 5, question 22.

Une participante souligne que son fils fait partie des Témoins de Jéhovah et qu'il y est très impliqué. Deux participantes déclarent s'occuper de leurs enfants, ces derniers sont donc probablement encore sous la supervision de leur mère. Une femme mentionne rendre visite à sa famille, mais nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit de ses enfants. Une autre répondante écrit : « [m]on rôle est primordiale. Je suis maman »⁵⁵. Elle ne précise pas si ses enfants sont encore à la maison. Dans un autre questionnaire, un membre souligne que pendant le culte familial elle peut être amenée à aider son enfant s'il vit un problème à l'école. La mère ajoute qu'elle a fait de son mieux pour élever ses enfants avec les principes bibliques. Une autre mère dit qu'elle passe beaucoup de temps en famille. Une participante souligne que sa vie de famille s'est améliorée depuis sa conversion : « beaucoup mieux depuis que nous sommes Témoins de Jéhovah et appliquons conseils bible sur vie couple et famille »⁵⁶.

Le fait de ne pas avoir de données suffisantes sur les mères nous empêche de faire un bilan. Cela est une des limites de la recherche. Nous avons voulu savoir si les femmes avaient des enfants, mais nous n'avons pas écrit de question sur le sujet. Toutefois, il y avait des espaces disponibles pour écrire sur le sujet. Certaines femmes ont d'ailleurs profité de ceux-ci comme nous venons de le voir. Cependant, nous pouvons fournir certaines pistes de réflexion.

Primo, il semble, selon les données que nous avons recueillies, qu'il n'y ait pas de grandes familles chez les membres féminins de la congrégation⁵⁷. Secundo, quatre épouses ayant répondu au questionnaire n'ont pas d'enfants. Avec les chiffres que nous avons obtenus, les femmes n'ayant pas d'enfants n'ont pas l'air de faire plus d'heures en moyenne de prédication que celles avec des enfants. Nous avons fait ressortir dans le point sur les femmes célibataires au service de la congrégation que la STG encourageait celles-ci à profiter de leur statut pour faire de la prédication en temps plein, notamment dans un pays où il manque de prédicateurs⁵⁸. Seulement une participante sans enfants fait environ douze heures de prédication par semaine. Pour les autres sans enfants, elles sont en bas de la moyenne totale d'heures des répondantes. Tertio, comme mentionné précédemment, les femmes n'ont pas souligné, sauf une, faire l'éducation

⁵⁵ Femme TJ 5, question 22.

⁵⁶ Femme TJ 10, question 9.

⁵⁷ Nous tenons à souligner toutefois, qu'en dehors des données recueillies, lors de notre passage à la congrégation visitée, nous avons vu deux familles avec, pour l'une trois enfants et l'autre quatre enfants.

⁵⁸ Voir le chapitre sur les RS de l'ordre du public « La femme célibataire au service de la congrégation ».

religieuse de leurs enfants⁵⁹. Rappelons que lors de notre analyse des revues *Tour de Garde* la STG il en est ressorti que les parents, femmes ou hommes, devaient mettre l'accent sur l'éducation religieuse des enfants. Toutefois, le baptême de certaines personnes ayant répondu au questionnaire nous permet de voir que leurs parents leur ont inculqué des valeurs religieuses fortes, assez du moins, pour que les enfants, qui sont maintenant les femmes ayant répondu au questionnaire, désirent être elles aussi des Témoins de Jéhovah. Ainsi, nous apprenons que six Témoins de Jéhovah de notre étude ont décidé de se faire baptiser parce que leurs parents ou au moins un des deux parents faisaient partie de l'organisation religieuse. Quarto, remémorons-nous que la Watchtower évoque la joie qu'éprouvent les mères de voir leurs enfants se faire baptiser Témoins de Jéhovah. Les mères de nos questionnaires sont plutôt avares de commentaires sur ce fait. Une seule a signalé le fait que son enfant était aussi Témoins de Jéhovah. Finalement, il semble y avoir une différence entre le rôle de mère vu par la STG et celui des participantes. Nous avons conclu que la Société de la Tour de Garde considérait la femme dans son rôle de mère et que cette fonction était très importante. Nous avons formulé cette conclusion notamment par le nombre substantiel d'images et de discours sur la famille. Avec nos données, nous pouvons nous demander si les femmes dans la congrégation québécoise visitée accordent une aussi grande importance à la famille que le voudrait la STG pour ses membres. Nous nous rendons compte qu'il peut être réducteur de mentionner une telle observation. C'est pourquoi nous nous appuyons uniquement sur les données que nous avons et tenons à réitérer qu'elles ne sont pas assez représentatives pour faire un constat général de la situation dans les congrégations québécoises. Afin d'avoir un portrait global de la femme jéhoviste, nous avons relevé quelques informations sur le célibat vécu par certaines participantes de la congrégation.

8. FEMMES CÉLIBATAIRES AU SEIN DE LA CONGRÉGATION

8.1. Une certaine liberté pour les femmes célibataires

Sur les quatorze questionnaires qui nous ont été retournés, une seule des répondantes est célibataire. Toutefois, certaines femmes divorcées décrivent leur rôle en tant que tel dans la section. L'une d'entre elles nous écrit qu'elle prend du temps pour s'occuper des personnes âgées et qu'elle fait de la prédication avec des amies. Elle souligne que son œuvre de prédication rend

⁵⁹ Mais ce n'est pas parce que ce n'est pas écrit dans le questionnaire que ce n'est pas le cas rappelons-le.

les personnes plus heureuses grâce à la lecture de la Bible. Comme nous l'avons déjà souligné, une des femmes vivant seule n'a pas à être soumise à un conjoint. Lors de notre analyse des revues, nous avons noté que le célibat était valorisé au sein du mouvement. En effet, nous pouvions lire dans certains articles des histoires relatant les efforts déployés par des membres célibataires afin de faire connaître la Parole de Dieu. Une des participantes écrit : « ma vie n'est que positive parce que j'en retire des grands bienfaits. »⁶⁰ Nous remarquons la ressemblance avec une phrase écrite dans une revue par la STG. Dans cette revue, la rédaction souligne que consacrer sa vie en tant que célibataire à la prédication à l'étranger est « une vie satisfaisante et pleine de sens. »⁶¹ Selon cette même répondante, prendre part à l'école du ministère à la Salle du Royaume lui permet d'être une meilleure enseignante de la Bible. Veut-elle dire qu'en étant seule, cela lui donne la possibilité de consacrer plus de temps à des activités religieuses ? Peut-être pas, car si nous regardons le nombre d'heures par semaine qui sont dédiées à des activités religieuses, elle ne semble pas en vouer plus que d'autres femmes.

Une seconde femme inscrit qu'elle se sent bien et acceptée dans la congrégation. Elle ajoute que les Témoins de Jéhovah sont une « grande famille plein d'amour. »⁶² Si nous nous fions à la moyenne du groupe sur le nombre d'heures consacrées à la prédication par semaine, soit environ huit heures, les femmes célibataires font un peu plus d'heures de prédication. En effet, l'une fait neuf heures, une seconde entre cinq et dix heures et la dernière, la plus jeune, entre dix-huit et vingt heures. À défaut d'avoir plus de candidates célibataires dans notre recherche, le fait que cette personne fasse de nombreuses heures de prédication ne signifie pas nécessairement que la population féminine célibataire chez les Témoins de Jéhovah au Québec en fait de même. Toujours selon la plus jeune célibataire, celle-ci désire profiter de son célibat. Elle souligne que les dirigeants enseignent que les célibataires devraient utiliser cette période dans leur vie pour apprendre à mieux se connaître et prendre des décisions par eux-mêmes. La participante déclare sur ce point que c'est « moins faisable en étant en couple »⁶³.

⁶⁰ Femme TJ 1, question 10.

⁶¹ WBTS, *TG (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, p. 5.

⁶² Femme TJ 3, question 10.

⁶³ Femme TJ 14, question 10.

9. LA FEMME TÉMOINS DE JÉHOVAH

9.1. La vie dans la congrégation

À la question 12, nous demandions aux répondantes de définir leurs rôles et fonctions au sein de la congrégation, à la Salle du Royaume ou plus globalement au sein du mouvement. Nous remarquons une grande variété des réponses à cette question. Pour ce qui est de la présence à la Salle du Royaume, six femmes ont écrit qu'elles participent aux réunions en faisant des commentaires lorsqu'il y a des périodes pour le faire. La congrégation est un lieu de réconfort pour certaines personnes. Une aide mutuelle est portée entre les membres, ainsi que de l'amour et de la compassion, notamment lors de moments difficiles. Sept femmes de la congrégation visitée font mention qu'elles participent aux réunions en faisant des présentations ou des exposés devant l'assemblée. Elles font des démonstrations d'exemples de méthodes de prédication ou d'une étude biblique afin d'aider à améliorer le ministère des membres de la congrégation. Les femmes qui font ce type d'activité sont inscrites à l'activité « applique-toi au ministère », d'autres l'appellent « vie chrétienne et ministère ».

Deux femmes nous indiquent qu'elles n'ont pas de fonctions particulières. D'autres encore, ne mentionnent aucune fonction liée directement à la Salle du Royaume en tant que telle, toutefois, elles signalent qu'elles sont proclamatrices (prédicatrices). Plusieurs participent à la vie de la congrégation et offrent beaucoup de leur temps. L'une d'entre elles écrit qu'elle a été interprète pendant de très nombreuses années au sein du mouvement. Cinq personnes ayant répondu à notre questionnaire écrivent qu'elles participent à l'entretien extérieur et intérieur de la Salle du Royaume et aux rénovations qu'il peut y avoir à y faire. Trois d'entre elles tiennent à souligner que l'entretien est fait autant par les membres féminins que masculins. L'une nous signale que l'entretien du bâtiment est fait bénévolement. Puis, une répondante essaie d'être un exemple pour les autres membres. Elle invite les gens chez elle, elle aide les personnes ou les encourage dans leur ministère.

9.2. Les femmes sont bienveillantes

Dans les revues analysées, nous avons conclu que les femmes chez les Témoins de Jéhovah apparaissaient dans diverses activités amicales, d'entraide et de compassion envers les membres

de la congrégation⁶⁴. Toujours selon nos analyses, la communauté jéhoviste semble prôner la bonne entente entre les membres. De plus, les Témoins devraient cultiver un bon esprit communautaire. Que nous apprennent les réponses des candidates à l'étude sur ce sujet ? Il faut savoir qu'aucune question n'était posée directement sur cet élément. Toutefois, une idée générale de ce statut peut être amenée par les réponses à certaines questions, notamment celles qui ont trait aux fonctions dans la congrégation et la description des loisirs des participantes.

Plusieurs membres nous font part de leur affection pour leurs coreligionnaires Témoins de Jéhovah. Une participante mentionne que les Témoins de Jéhovah sont une grande famille unie sur toute la terre. Une autre déclare : « [l]a détermination des Témoins de Jéhovah, de tous les âges, hommes et femmes, de s'efforcer de suivre les principes de la bible dans tous les aspects de leur [*sic*] vies contribue à l'unité et l'amour fraternel que nous vivons en tant qu'organisation. »⁶⁵ Un autre propos d'une personne interrogée nous permet de saisir, une fois de plus, les sentiments amicaux qui règnent entre les membres. En effet, une participante se sent aimée par sa famille et ses amis.

Aussi, l'entraide et la compassion semblent être présentes parmi les membres. Une des femmes aide les personnes âgées de la congrégation. Une autre mentionne leur rendre visite puis trois d'entre les femmes du questionnaire visitent des gens malades. Une répondante offre de son temps comme aide familiale et s'occupe de ses neveux et nièces. Cette même personne mentionne qu'au sein de la congrégation les membres sont encouragés à se témoigner de l'amour et de la compassion. Le travail d'une femme Témoins de Jéhovah était basé sur l'entraide, soit dans le domaine du service social. Une autre répondante déclare que ce qui l'a vraiment décidé à entrer chez les Témoins de Jéhovah est la bonté de la personne qui lui donnait des cours d'études bibliques.

Des liens très forts se créent entre les coreligionnaires. Par exemple, il peut arriver que les Témoins de Jéhovah s'apportent du soutien et se réconfortent mutuellement face à certaines épreuves. Une personne mentionne qu'ils s'entraident avec amour. Une autre déclare que dans la

⁶⁴ Voir dans chapitre sur les RS de l'ordre du public.

⁶⁵ Femme TJ 11, dans les commentaires.

congrégation elle veut démontrer son amour auprès des membres qu'elle nomme des frères et des sœurs. Elle veut les encourager et passer du temps avec eux, les aider si elles ou ils sont dans le besoin. De plus, elle cuisine pour les gens malades ou les personnes âgées de la congrégation ou les aide à faire leurs commissions. Parmi les réponses, une femme dit qu'elle s'implique lors des assemblées annuelles dans le service d'aide en offrant les premiers soins aux personnes présentes. Une femme ayant répondu aux questions mentionne qu'elle veut être un exemple pour les autres membres. Elle offre son soutien ou tente d'encourager les siens et les reconforter. Elle veut aider ceux qui en ont besoin. Une femme cite un passage biblique, soit Jean 13, 35. Elle écrit : « Jésus a dit que ses disciples seraient reconnus par l'amour qu'ils auront les uns pour les autres. »⁶⁶ Cette même personne déclare qu'en tant que ministre, elle a un rôle de sœur envers ses frères et sœurs Témoins de Jéhovah. Elle les aime, les encourage à poursuivre l'œuvre de Jéhovah. Selon un autre commentaire, une femme note qu'il existe au sein de l'organisation jéhoviste une « unité harmonieuse »⁶⁷. Elle poursuit en mentionnant qu'il existe un amour inconditionnel à l'intérieur du groupe et qu'il n'y a pas de barrière raciale. De plus, elle prend l'initiative d'aider les membres ou d'encourager ceux-ci et de soutenir les nouveaux, tout comme il l'est écrit dans la Bible ; elle cite Hébreux 10, 24-25⁶⁸.

Selon un témoignage, l'ordre théocratique vécu chez les Témoins de Jéhovah favorise « l'amour, la joie, la paix et le bien-être général dans la congrégation »⁶⁹. Dans son rôle de ministre ou de prédicatrice, une femme y trouve un endroit où elle peut aider son prochain qui se poserait des questions sur l'existence grâce à la Bible ou encore à aider les gens à se rapprocher de Dieu s'ils le souhaitent. Dans l'esprit communautaire des Témoins de Jéhovah, certains membres participent à la construction de Salles du Royaume, c'est d'ailleurs le cas d'une des personnes interrogées dans notre enquête.

L'hospitalité semble aussi faire partie des valeurs présentes chez les femmes jéhovistes. En effet, une lecture attentive des réponses nous permet de comprendre que les répondantes de l'enquête

⁶⁶ Femme TJ 11, question 12.

⁶⁷ Femme TJ 13, question 1.

⁶⁸ « Et considérons-nous les uns les autres pour nous inciter à l'amour et aux belles œuvres, n'abandonnant pas notre assemblée, comme c'est l'habitude de quelques-uns, mais nous encourageant mutuellement, et cela d'autant plus que vous voyez approcher le jour. » WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1493.

⁶⁹ Femme TJ 13, question 20.

aiment passer du temps entre ami(e)s. Nous apprenons qu'un membre féminin de la congrégation aime faire de la prédication avec d'autres coreligionnaires féminines. Six femmes déclarent aimer se retrouver entre ami(e)s. Il n'est pas spécifié s'il s'agit d'ami(e)s Témoins de Jéhovah ou non, sauf dans le cas d'une femme où il est clairement indiqué que ses ami(e)s font partie du mouvement. D'autres participantes voient leur famille. Une femme porte à notre attention que sa famille n'est pas Témoins de Jéhovah.

L'esprit communautaire, d'entraide et d'hospitalité que nous retrouvons chez les membres de la congrégation québécoise où nous avons passé nos questionnaires semble concorder avec l'image qui se dégage des revues analysées. L'amour et l'amitié fraternels ressortent des propos des participantes ce qui n'est pas sans rappeler certains textes ou certaines images trouvés dans les revues. Cet esprit d'amour chez les Témoins de Jéhovah est peut-être un élément qui a pu guider certaines répondantes vers leur conversion. Notons d'ailleurs les propos recueillis sur le baptême des femmes ou leur conversion au groupe.

9.3. Conversion et baptême chez les femmes

Lors de notre analyse des revues, nous avons remarqué que l'aspect du baptême n'était pas très présent. Toutefois, la conversion à la foi jéhoviste était présentée dans les articles *La Bible transforme des vies*. En ce qui concerne le questionnaire, l'une des questions posées portait sur la conversion au mouvement. Nous demandions aux femmes de préciser les circonstances de leur conversion, si conversion il y avait eu lieu. Huit femmes se sont converties au mouvement religieux et six sont nées dans la foi jéhoviste ou leurs parents sont devenus Témoins lorsqu'elles étaient encore très jeunes.

Tout comme dans les articles *La Bible transforme des vies*, il paraît évident que les femmes interrogées ont un fort sentiment d'appartenance pour le groupe. Pour les converties, leurs propos ressemblent à ceux qui se trouvent dans les articles *La Bible transforme des vies*. Deux personnes déclarent que se faire baptiser Témoins de Jéhovah est la meilleure décision qu'elles ont prise de leur vie. Trois femmes écrivent n'avoir jamais été aussi heureuses. Une répondante cherchait des réponses ; les Témoins de Jéhovah l'ont satisfaite sur ce point pouvons-nous lire dans son questionnaire. Nous pouvons lire également dans un autre questionnaire qu'une femme se sent

rassurée sur la vie après la mort depuis sa conversion. Pour trois autres, les enseignements religieux reçus avant de faire partie du groupe ne leur convenaient pas, ne répondaient pas à leurs attentes ou les décevaient. Selon les propos d'une autre convertie, c'est la bonté de la personne qui lui enseignait la Bible à domicile qui l'a poussée à aller plus loin dans son étude biblique et à se faire baptiser. Presque toutes celles qui ont choisi de devenir Témoins de Jéhovah ont d'abord reçu des cours d'études bibliques, soit six sur les huit. Deux femmes ne soulignent pas cet aspect. En ce qui concerne les circonstances autour de leur conversion, elles varient entre la rencontre d'un collègue ou un ami Témoins de Jéhovah, à une quête de sens personnelle ou à un désir d'approfondissement spirituel.

Presque toutes les femmes nées dans la foi jéhoviste nous signalent que leur décision de poursuivre sur la voie de leurs parents est un choix personnel. Quatre femmes sur les six mentionnent qu'elles ont été libres de choisir de faire partie du mouvement. L'âge de leur baptême varie entre dix ans et dix-sept ans. Une femme déclare : « j'ai le meilleur mode de vie qui soit et je suis heureuse. »⁷⁰ Selon le témoignage de l'une d'entre elles, nous comprenons que son baptême est un acte réfléchi. D'ailleurs, il semble, selon les propos recueillis, que les personnes de notre enquête ont toutes réfléchi à leur baptême, que ce dernier était un acte raisonné. Nous avons remarqué, dans les articles *La Bible transforme des vies*, que les femmes converties avaient pris un certain temps de réflexion avant leur baptême⁷¹. Pour certaines, cela a pris plusieurs années, d'autres un peu moins, mais elles ont toutes passé par l'étape de l'étude biblique. En ce qui concerne les femmes converties, leur histoire ressemble à celles des quatre articles *La Bible transforme des vies*. La plupart du temps, il semble que la conversion soit le résultat d'une quête de sens ou d'un approfondissement spirituel.

10. LA FEMME ET LA FIGURE D'ÈVE

L'une des questions du questionnaire porte sur la figure biblique d'Ève. Nous avons voulu savoir comment l'organisation religieuse la présente aux membres Témoins de Jéhovah. L'image véhiculée lors des réunions semble partagée entre des points positifs et négatifs, du moins c'est ce qui ressort des commentaires des femmes qui ont répondu à la question.

⁷⁰ Femme TJ 2, dans les commentaires.

⁷¹ Nous soulignons toutefois que pour devenir Témoins de Jéhovah, les personnes doivent avoir une bonne connaissance de la Bible.

10.1. Divergence d'opinions sur la figure d'Ève

Deux participantes déclarent qu'Ève a corrompu son mari, Adam, en lui donnant du fruit qui leur était défendu par Jéhovah Dieu. Selon les témoignages de cinq femmes, Ève est reconnue par les Témoins de Jéhovah comme celle qui a désobéi à son Créateur, Jéhovah Dieu : « [e]lle a désobéit aux normes de son Créateur ce qui en fait d'elle un exemple à éviter de suivre »⁷² ; « [e]lle a, par manque d'expérience, désobéi à Dieu en se laissant duper par Satan. »⁷³ Une autre participante indique qu'Ève est celle qui a refusé de se soumettre à Jéhovah. Une participante inscrit pour sa part, qu'Ève s'est rebellée contre Dieu et a fait preuve d'égoïsme. Plusieurs femmes ont répondu qu'elles ne voulaient pas suivre son exemple. Elles sont effectivement sept à ne pas vouloir imiter la figure biblique d'Ève ou ne pas se sentir proches de ce personnage de la Bible. Toutefois, une femme écrit qu'elle espère un jour ressembler à Ève, comme elle était au début, soit « belle, parfaite, jeune et éternelle »⁷⁴. Elle termine sa phrase en soulignant que contrairement à Ève, elle resterait fidèle à Jéhovah. Trois membres inscrivent que ce soit par la faute d'Ève que le péché est entré dans le monde ou que le couple a été chassé du jardin d'Éden. Selon trois femmes, Ève a engendré les humains dans le péché par sa désobéissance. Par sa faute, les humains ont hérité du péché, de l'imperfection et de la mort. Selon les réponses du questionnaire, deux femmes indiquent qu'Ève aurait dû consulter Adam avant de prendre la décision de manger le fruit défendu.

Il y a des divergences d'opinions sur le premier couple biblique dans les questionnaires. Effectivement, sur la question de la faute, celle-ci n'est pas, selon toutes les répondantes, uniquement celle d'Ève. Adam, pour certaines d'entre elles, est aussi fautif et pour d'autres, c'est lui le seul responsable. Ainsi, trois femmes soulignent que c'est autant de la faute d'Ève que celle d'Adam. L'une d'entre elles ajoute que le couple a tourné le dos à Jéhovah. Trois personnes mentionnent que c'est Adam qui a engendré le péché dans le monde, et ce, par sa désobéissance à l'égard de son Créateur. Selon huit membres de notre enquête, soit plus de la moitié, Ève a été dupée, trompée, séduite par Satan et c'est pour cette raison qu'elle a pris le fruit défendu. « Femme parfaite qui a été séduite par le mensonge de Satan »⁷⁵, pouvons-nous lire ou encore :

⁷² Femme TJ 1, question 16.

⁷³ Femme TJ 8, question 16.

⁷⁴ Femme TJ 12, question 16.

⁷⁵ Femme TJ 2, question 16.

« La bible dit en 1 Timothée 2 :14 qu'Ève a été complètement trompée (par le Diable qui utilisait le serpent comme un ventriloque). »⁷⁶ Parmi l'une d'entre elles, Ève aurait été trompée par Satan, car elle avait moins d'expérience qu'Adam étant donné, selon cette femme, qu'elle aurait vécu moins longtemps que ce dernier⁷⁷. Une autre écrit qu'Ève a cru les mensonges de Satan par naïveté et par avidité. Puis, une seconde femme inscrit que c'est par orgueil qu'elle a voulu prendre le fruit défendu, afin de connaître le bon et le mauvais, comme Dieu.

Nous avons relevé dans les questionnaires certains points positifs. En effet, sept répondantes mentionnent qu'Ève était parfaite à sa création par Jéhovah Dieu. Toujours selon les témoignages, cinq participantes soulignent qu'Ève a été créée par Dieu pour qu'Adam ait une aide qui lui corresponde. Nous pouvons lire certains commentaires comme suit : « Ève était, à sa création, une femme parfaite qui serait l'aide correspondante qu'il fallait à Adam pour réaliser le dessein de Dieu pour la terre. »⁷⁸, « [s]elon Genèse 2 :18, Ève a été créée par Dieu et présentée à Adam (1^{ère} création humaine) comme une aide qui lui corresponde »⁷⁹. L'une parmi elles mentionne que c'est un noble rôle pour Ève. Deux femmes portent à notre attention qu'Ève était une compagne pour Adam. Quatre autres la présentent comme étant la première personne de sexe féminin qui a existé sur la terre. Selon une répondante, Ève était l'égal d'Adam et intelligente. Une autre souligne que ce n'est pas parce qu'Ève est une femme qu'elle a désobéi, mais parce que c'est une personne qui s'est éloignée de Dieu. Selon un autre témoignage, Ève devait aider Adam à « réaliser le dessein de Dieu pour la terre »⁸⁰. Elle ajoute qu'Ève avait tout pour être heureuse. Dans un des commentaires, Ève est décrite comme la mère de tous les humains. Puis, dans un autre propos, il est écrit qu'Ève et Adam formaient « une équipe parfaite »⁸¹ avant d'avoir été trompés par le Diable.

Nous décelons des similitudes dans les propos des participantes et ceux de la STG. Il nous apparaît que les discours dans les revues et ce qui est prononcé à la Salle du Royaume sont bien intériorisés par les membres féminins de la congrégation québécoise visitée. Toutefois, comme

⁷⁶ Femme TJ 11, question 16.

⁷⁷ Elle se réfère ici à l'ordre de la création dans la Genèse. Toutefois, comme nous l'avons déjà souligné dans les chapitres sur les représentations sociales, cet ordre est discutable. Femme 4

⁷⁸ Femme TJ 1, question 16.

⁷⁹ Femme TJ 4, 9, 13 et 14, question 16

⁸⁰ Femme TJ 9, question 16.

⁸¹ Femme TJ 14, question 16.

nous l'avons remarqué dans les réponses des questionnaires, les avis varient d'une personne à l'autre, les propos ne sont pas unanimes. Il paraît que le cas de figure d'Ève n'est pas tranché au couteau, ni par la STG ni par les participantes. Les avis diffèrent ou peut-être que ces dernières ne retiennent pas toutes de la même manière les propos qui leur sont dits par la STG.

Nous remarquons que les femmes ne voient pas en Ève la femme tentatrice (désir de la chair) telle que décrite dans les revues analysées. En effet, rappelons que la STG mentionne qu'Adam a pris le fruit défendu parce qu'il avait du désir pour Ève. Aucune des membres de l'enquête n'en fait mention dans ses réponses. De plus, très peu de femmes, deux uniquement, soulignent qu'Ève a tenté Adam, l'a corrompu pour qu'il mange du fruit défendu. Les personnes qui rédigent les revues ont pour leur part mentionné qu'Ève avait persuadé Adam, l'avait corrompu et poussé vers le péché. Tout comme les discours des revues, certaines femmes ont fait mention de la désobéissance d'Ève envers Jéhovah. La STG présente Ève comme une personne à ne pas imiter. Le message semble bien compris par les membres, car nous pouvons lire dans la moitié des commentaires que les personnes ne désirent pas l'imiter ou se sentir près d'Ève.

Nous avons déjà mentionné que l'idée de la *naissance du péché* dans le monde ne semble pas définitive en ce qui a trait à qui impute la faute par la STG. Il en est de même dans les propos que nous avons recueillis des questionnaires. Quelques femmes seulement identifient clairement Ève comme celle qui a causé la perte de l'immortalité et du paradis. Il semblerait, selon plus de la moitié des témoignages, qu'Ève soit considérée comme une victime de la tromperie de Satan. La STG souligne également ce fait dans les revues. Il semble qu'il y ait plus de points positifs sur Ève dans les réponses des questionnaires que dans les revues. Bien que selon les propos de la STG, Ève soit vue comme la mère de tous les humains, une seule participante en fait mention.

11. UNE TENUE DÉCENTE POUR LES FEMMES TÉMOINS DE JÉHOVAH

Un fait nous avait marquées lors de notre analyse des revues, soit celui de l'habillement des femmes, notamment lorsqu'elles sont représentées en train de faire de la prédication. Leur tenue est soignée, sobre. Ce qui nous avait le plus interpellées est le fait que la population féminine chez les Témoins de Jéhovah s'habille en jupe ou en robe en période d'évangélisation. Nous

avons voulu savoir si les participantes mettent exclusivement ce type de tenues pour la prédication et lorsqu'elles assistent aux réunions à la Salle du Royaume.

11.1. Modestie, pudeur et bon goût

De manière générale, la modestie est de mise pour la gent féminine Témoins de Jéhovah. En effet, plus de la moitié des femmes mentionnent ce fait. D'ailleurs, elles citent presque toutes un passage biblique, lequel serait déterminant dans la manière de s'habiller. Il s'agit de 1 Timothée 2, 9-10 : « [d]e même, je veux que les femmes se parent dans une tenue bien arrangée, avec modestie et bon sens, non pas avec des façons de se tresser les cheveux, et de l'or ou des perles ou des vêtements coûteux, mais comme il convient à des femmes qui déclarent révéler Dieu, c'est-à-dire grâce à des œuvres bonnes. »⁸² Plus de la moitié des femmes déclarent choisir leur vêtement de tous les jours selon ce principe. Notons que certaines des personnes ayant répondu à notre questionnaire, soit cinq, nous mentionnent qu'elles aiment la mode et désirent porter des vêtements qui leur plaisent, mais tout en étant modestes. Presque toutes les répondantes déclarent qu'elles portent exclusivement des jupes ou des robes pour l'occasion à la Salle du Royaume. Il en va de même pour la prédication. Onze femmes mentionnent que c'est par respect pour les autres, pour Jéhovah ou pour concorder avec le message que transmettent les Témoins de Jéhovah. De plus, cinq participantes évoquent le fait que la jupe ou la robe est un vêtement qui est socialement accepté dans notre culture pour une femme, que c'est un vêtement plus convenable pour une femme. « C'est comme ça, par respect au monde entier, c'est la jupe pour une femme qui est acceptée de toute la société en général »⁸³, « [j]e préfère porter des jupes aux réunions ou en prédication car ça fait plus propre et aussi parce que ce n'est pas toutes les générations d'aujourd'hui en 2016 qui sont d'accord pour dire qu'un pantalon est considéré comme "modeste" ou féminin [...]. Je veux aussi respecter cette génération. »⁸⁴ Un membre écrit qu'elle porte une jupe ou une robe lorsqu'elle va à la Salle du Royaume, mais qu'elle s'habille plus chaudement l'hiver en prédication. Veut-elle dire qu'elle porte des pantalons parfois en prédication ? Sur ce point, ce n'est pas évident. Toutefois, une autre Témoin de Jéhovah mentionne qu'en temps très froid, elle pourrait être amenée à porter un pantalon lors de la prédication.

⁸² WBTS. *Les Saintes Écritures* [...], p. 1473.

⁸³ Femme TJ 1, question 19.

⁸⁴ Femme TJ 14, question 19.

Une femme semble faire cavalière seule dans la manière de s’habiller en prédication. En effet, elle répond à notre question : « [p]our la prédication – plus sport, long, chaud (hiver) pas de talon marche beaucoup veut pas me blesser »⁸⁵. Le confort et une tenue pratique paraissent être privilégiés pour cette répondante. Mais, une fois de plus, il est difficile de savoir si elle porte des pantalons ou une robe ou une jupe longue. Quatre femmes indiquent décider de ne pas porter des vêtements trop sexy, provocateurs et qui excitent le désir sexuel. Une parmi elles note : « [j]e m’habille d’une manière non provoquante [*sic*] et non extravagante »⁸⁶. Une d’entre elles mentionne que les tenues vestimentaires ne doivent pas exciter les hommes présents aux réunions. Elle souligne : « [l]e plus important c’est d’être décentes, on ne veut pas attirer l’attention sur nous, ni exciter sexuellement les frères. »⁸⁷

Ainsi, le message qui est véhiculé par les dirigeants jéhovistes sur la tenue vestimentaire paraît bien compris par les femmes qui ont répondu au questionnaire. La plupart d’entre elles soulignent s’habiller modestement par respect à un principe biblique. Il semble, tout comme dans les revues analysées, qu’en activité de prédication les femmes portent des jupes ou des robes. Il en va de même lorsqu’elles sont à la Salle du Royaume. Au quotidien, les Témoins de Jéhovah de notre enquête portent ce qu’elles désirent, cela peut être des robes, des jupes aussi bien que des pantalons, mais elles doivent s’assurer que leur tenue soit conforme au principe biblique 1 Timothée 2, 9-10. Cela est également conforme à nos conclusions d’analyses faites dans les représentations sociales⁸⁸. Tout comme dans nos conclusions, les femmes désirent montrer leur foi, entre autres, par leur habillement.

12. JÉHOVAH ET LES FEMMES

Comme dernière analyse, nous aimerions laisser libre cours à l’expression des participantes sur leur sentiment vis-à-vis de leur Dieu et ce que ce dernier pourrait penser d’elles en tant que femmes. Même s’il ne s’agit pas d’une question tirée directement d’une représentation sociale quelconque, des informations très intéressantes ressortent de cette partie du questionnaire. Nous avons demandé aux femmes de nous dire quelle est l’image qu’elles se font de Jéhovah et l’image

⁸⁵ Femme TJ 12, question 19.

⁸⁶ Femme TJ 8, question 19.

⁸⁷ Femme TJ 6, question 19.

⁸⁸ Voir le chapitre sur les RS de l’ordre du public au point « La femme se pare avec modestie ».

que ce dernier pourrait avoir sur les femmes jéhovistes. Voici un sommaire des réponses obtenues.

12.1. Jéhovah un être spirituel aimant

La moitié des femmes déclarent que Jéhovah est comme un père. Trois membres soulignent qu'il est un ami. Mentionnons que neuf Témoins de Jéhovah ayant répondu au questionnaire le voient comme leur créateur. De plus, cinq participantes portent à notre attention l'idée que les humains sont tous égaux devant Jéhovah, autant les femmes que les hommes. Selon huit participantes, les individus de sexe féminin sont aimés par Jéhovah, comme il aime également les hommes et les enfants. Deux femmes soulignent qu'elles se savent appréciées personnellement par Jéhovah et écoutées par ce dernier. Certains personnages bibliques féminins ont eu, selon six participantes, certaines considérations, des places importantes ou des responsabilités ce qui prouverait l'intérêt que Jéhovah aurait pour les femmes. Trois autres s'efforcent de lui obéir et de suivre ses instructions. Nous lisons dans un témoignage : « je suis profondément convaincue que Jéhovah estime, aime et honore les femmes du monde entier »⁸⁹. Une autre écrit que les femmes sont précieuses aux yeux de Jéhovah.

13. CONCLUSION

Le parcours que nous venons de faire sur la vie des femmes chez les Témoins de Jéhovah nous donne d'importantes données sur le fonctionnement dans une congrégation québécoise située en région. Bien qu'il s'agisse d'un regard posé sur une congrégation à un moment fixe de l'histoire des Témoins de Jéhovah et en contexte québécois, les informations obtenues grâce au questionnaire permettent à la communauté scientifique de prendre le pouls de la manière d'être Témoins de Jéhovah pour les femmes ayant répondu au questionnaire. Même si généraliser le cas de ces quatorze participantes et le transposer à toutes les femmes de la congrégation pourraient sembler une erreur de notre part, la répétition des réponses que nous avons obtenues aux questions nous permet du moins de démontrer qu'il y a une forte tendance à la conformité parmi les membres. De plus, il y a une réceptivité positive aux enseignements donnés lors des réunions et qui se trouvent dans les revues que nous avons analysées. En effet, nous retrouvons majoritairement les mêmes comportements chez les femmes de la congrégation qui sont prônés

⁸⁹ Femme TJ 4, question 24.

par la STG. Les pratiques religieuses sont les mêmes. Toutes les femmes font un certain nombre d'heures de prédication comme proposées dans les diverses revues que nous avons prises à l'étude.

Les Témoins de Jéhovah ayant participé à notre enquête acceptent la division des rôles dans l'enseignement des saintes Écritures. Elles prennent la direction d'études bibliques à domicile, prêchent de maison en maison, sans toutefois rechigner lorsqu'elles ne peuvent enseigner devant un auditoire. La foi qu'elles ont en Jéhovah leur permet d'agir ainsi, en toute sérénité. Cette division des rôles est, selon elles, voulue par Jéhovah. Dans ce cas, elles ne voient pas de discrimination liée à leur sexe. La séparation des tâches déterminées par Jéhovah étant faite dans un but de cohésion, de bonne entente et pour le meilleur fonctionnement possible dans une société.

Il ne semble pas que les femmes cherchent à se valoriser par leur travail. Ce dernier étant un moyen de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille pour certaines. Dans un cas comme celui-ci, il est compréhensible que les répondantes ne cherchent pas à faire de longues études. Toutefois, comme nous l'avons mentionné dans ce chapitre, il faut prendre en considération que le pourcentage de femmes ayant un baccalauréat au Québec est d'un peu plus de 20 % en 2012. Les femmes Témoins de Jéhovah ont un mode de vie séculier : elles ont un travail, des enfants, divers passe-temps, des activités ludiques, passent du temps en famille ou avec leurs ami(e)s, etc. Toutefois, ce mode de vie est imprégné par des directives bibliques et leur foi en Jéhovah.

Un aspect très important à rendre compte, à la suite de ce court bilan, c'est la perception des répondantes sur leur qualité en tant que femme Témoins de Jéhovah. Les répondantes de la congrégation qui ont répondu aux questions ne se voient aucunement inférieures aux hommes. Jéhovah Dieu, toujours selon elles, considère les femmes comme égales aux hommes. Ce point est très intéressant dans notre analyse, car avec tout ce que nous avons apporté comme éléments dans ce chapitre, nous pouvons conclure qu'en fait, les femmes se voient comme les pairs des hommes, leurs homologues dans la foi. Les femmes de notre enquête soulignent que les coreligionnaires jéhovistes féminins et masculins ont seulement des rôles différents.

Voilà qui nous aide à mieux saisir l'environnement des femmes dans la congrégation visitée. Loin de se sentir infériorisées, les femmes acceptent d'avoir des rôles différents que ceux des hommes. En fait, si nous faisons une synthèse des données recueillies dans ce dernier chapitre, c'est probablement le constat le plus révélateur sur le groupe. Effectivement, si nous faisons un rapide survol de nos conclusions, les femmes Témoins de Jéhovah vivent leur foi selon les normes religieuses, et les différents rôles qui en découlent. Elles ne voient aucune hiérarchisation genrée. En effet, elles voient en Jéhovah Dieu un dieu aimant et juste envers ses *Témoins*.

De plus, comme nous l'avions abordé dans le premier chapitre au point sur les croyances religieuses du mouvement, les Témoins sont des croyants bibliques. La Bible est l'objet de leurs croyances. Ce qui y est écrit est, pour les Témoins de Jéhovah, chose faite, chose passée, réalité historique, la parole de Dieu inspirée par ce dernier aux divers rédacteurs des livres faisant la Bible. La vie spirituelle des femmes jéhovistes est basée sur la Bible. Toujours selon le groupe, elle a été écrite dans le but que les personnes suivent les principes bibliques afin qu'elles puissent se rapprocher de Jéhovah. Dans la croyance jéhoviste, ce dernier a donné aux femmes et aux hommes le moyen de vivre éternellement. Selon cette religion, l'obtention de la vie éternelle dépend donc uniquement des humains.

Le respect des rôles, positions, statuts qui sont dans le *Livre* fait partie d'une des conditions de cette vie éternelle pour les membres. Les propos que nous avons lus des répondantes ne nous laissent pas croire qu'elles se sentent infériorisées ou brimées dans leur statut. Même lorsqu'elles abordent la notion de soumission des femmes à leur mari, nous ne pouvons conclure qu'il y a chez elles un quelconque état de contrainte. Leur fidélité est envers Jéhovah. Le système religieux que les femmes connaissent est celui d'une théocratie. Elles se voient, dans ce système, au même niveau que les hommes, ensuite vient Jésus et tout en haut Jéhovah. Mais entre les membres, hommes et femmes, il n'y a qu'une *simple* division, une séparation dans les tâches afin qu'il règne dans le groupe une certaine forme d'harmonie. Tout semble être édifié dans le but que les membres masculins ne prennent pas les femmes de haut. Parmi les réponses des femmes, il nous est apparu que le couple jéhoviste évoluait dans un respect profond des membres qui le composent. Les femmes semblent être satisfaites de leur relation de couple ; plusieurs témoignages abondent dans ce sens. Notre impression générale des données recueillies dans les questionnaires est qu'il s'agit d'un groupe qui est fidèle aux enseignements qu'il reçoit. Dans

notre conclusion, nous ferons une synthèse plus détaillée des concordances ou différences, s'il y a lieu, entre ce qui est ressorti dans nos chapitres sur les représentations sociales et ce présent chapitre.

CONCLUSION

Les groupes religieux changent. Il était important pour notre recherche de faire un historique du mouvement des Témoins de Jéhovah. Cela nous permet de voir l'évolution qu'il y a eu dans le statut des membres féminins. Les changements, bien que pour certain(e)s, sembleront peu révolutionnaires, concordent pour la plupart avec les sociétés qui évoluent. Le groupe paraît, malgré son traditionalisme affiché, être prêt à rectifier certains principes qui étaient ancrés dans le mouvement. Toutefois, pour le moment, comme nous l'avons vu dans les chapitres de ce mémoire, plusieurs rôles et fonctions restent figés dans le temps.

1. LE STATUT À TRAVERS LE TEMPS

Né d'un bouillonnement d'idées diverses sur la foi chrétienne, le mouvement des Témoins de Jéhovah a su prendre sa place, notamment grâce au zèle de ses membres. Des femmes ont contribué à la mise sur pied de congrégations, de groupes d'Étudiants de la Bible. Mme Russell aurait subi de mauvais traitements de la part de Charles Taze Russell. Rappelons toutefois que le statut des femmes à ce moment de l'histoire était très différent du nôtre, de même sous les autres présidents qui ont succédé à Russell, soit Rutherford et Knorr. Nous percevons un désir de réaffirmer les valeurs de moralité chez les membres sous Nathan Knorr à une époque où les mœurs et les coutumes évoluent. Cela a tendance à recentrer le rôle des femmes sur la vie en tant que mère, épouse et ménagère.

Des femmes Témoins de Jéhovah ont tenu tête au mouvement nazi. Leur foi est restée inébranlable devant les mesures de force prises par le parti nazi d'Hitler. De plus, les membres féminins jéhovistes ont eu la capacité dès les débuts du mouvement de partager leur foi. La prédication est l'une des rares activités où elles peuvent se concrétiser en tant que membres ; les postes de pouvoir et de décision au sein du mouvement ne font pas partie de leurs rôles et responsabilités, et ce, encore de nos jours.

L'étude de Miriam Hughes nous donne un aperçu du sentiment des femmes qui ont quitté le mouvement jéhoviste. Cet aperçu démontre un côté sombre de la STG. En effet, les femmes auraient peu de liberté dans leur vie. Tous les aspects de leur existence paraissent être régis par la Watchtower. Toutefois, soulignons que Hughes s'appuie sur des éléments qui datent des années 1950 à 1990 où le statut des femmes dans les pays industrialisés et riches est encore inférieur à celui des hommes. De plus, comme déjà mentionné, son étude de terrain est faite à partir de femmes ayant quitté le groupe. L'amertume règne dans les propos de ces femmes.

La recherche menée par Lucie Noël démontre que les Témoins de Jéhovah du Québec s'adaptent aux changements, du moins à certains changements. Les femmes jéhovistes peuvent utiliser par exemple des moyens de contraceptions. Elles ont donc un contrôle sur leur propre vie, avenir et même sur leur sexualité. Mais, les rôles des femmes jéhovistes au Québec dans les années 1980 restent traditionnels. Les femmes demeurent à la maison pour s'occuper des enfants, préparer les repas et faire les tâches ménagères. Mentionnons, dans ce dernier cas, qu'il n'y a guère de différences avec les femmes qui ne font pas partie de ce mouvement, sauf peut-être au niveau du travail. Noël affirme en effet que les femmes non-Témoins de Jéhovah ont un travail à l'extérieur de la maison, mais une fois de retour à la maison le soir, elles ont les mêmes tâches à accomplir que les femmes Témoins de Jéhovah qui elles par contre n'ont pas en plus un travail. La distribution des tâches n'est pas la même que celle que nous avons décelée dans les propos de certaines femmes de notre enquête. Celles-ci ont un emploi, mais, pour la plupart, elles sont aidées dans les tâches ménagères par leur conjoint.

Revenons également sur l'étude de Weishaupt qui trace un portrait du statut des femmes. Nous remarquons une ressemblance entre les statuts que nous avons fait ressortir grâce aux représentations sociales et celui de sa recherche. Cela démontre que les devoirs, rôles et fonctions au sein du mouvement n'ont que très peu changé depuis les années 1990. Également, l'étude sur les femmes Témoins au Canada faite dans les années 1970 montre que les femmes dans ce mouvement ont un statut inférieur aux hommes.

2. LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Dix représentations sociales ont été décelées dans les revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* de 2013 à 2015, dont trois de l'ordre de la vie privée et sept de l'ordre du public. En guise de conclusion, nous ferons un portrait de ce qui est ressorti dans nos chapitres sur les RS tout en recoupant les informations de notre enquête de terrain.

Selon nos analyses, la femme Témoin de Jéhovah est avant tout une personne religieuse. Tous les aspects de sa vie sont fortement influencés par sa foi en Jéhovah Dieu. Cela a des conséquences sur sa vie privée et sur sa vie publique, en dehors de sa maisonnée. En effet, selon les croyances jéhovistes les femmes n'ont pas accès aux postes de pouvoir, décisionnels ou à des fonctions d'enseignement devant un auditoire. Les répondantes n'y voient toutefois pas de discrimination à leur égard. Elles acceptent ces différences dans les rôles. De plus, elles ne voient pas de discrimination lorsqu'elles doivent porter un chapeau, foulard, etc. sur leur tête lorsqu'elles donnent des cours d'études bibliques accompagnées d'un Témoin baptisé en mesure de le faire. Nous notons une évolution dans cette pratique. Lors de l'étude de Lucie Noël, la femme devait se couvrir la tête si elle enseigne à un homme. Les dirigeants Témoins de Jéhovah ont depuis rectifié ce principe. Les femmes ont l'obligation de porter quelque chose sur la tête uniquement si elles sont accompagnées d'un homme baptisé. Est-ce ici une volonté de changement à l'égard des femmes ou une lecture différente d'un principe biblique de la part de la STG ? Nous ne pouvons pas être en mesure de le savoir. Dans notre étude, les femmes expliquent qu'elles sont en accord avec ce principe, que ce n'est pas un rôle qui leur était dévolu que celui d'enseigner les Saintes Écritures. Les femmes ont même annoncé être soulagées de ne pas à avoir à investir plusieurs heures dans la préparation des réunions. Dans l'enquête de Noël, cet aspect était également ressorti. Mentionnons que plusieurs femmes de notre enquête ont souligné ne pas se sentir infériorisées ou diminuées vis-à-vis des hommes, les rôles étant seulement distribués, par Jéhovah, pour une meilleure structure organisationnelle.

Sans qu'il y ait nécessairement de référents bibliques, les femmes sont considérées comme les gardiennes du foyer. Elles s'occupent des repas, d'élever les enfants et des tâches ménagères. L'aspect traditionaliste du groupe se fait sentir ici. De plus, la femme est soit une épouse, soit une célibataire (incluant la veuve et la femme divorcée). Elle paraît ne pas souffrir d'un manque

d'amour ou de soutien de son conjoint. Au contraire, le couple jéhoviste est dépeint dans les revues comme étant un modèle à suivre et parmi les réponses de nos répondantes les membres du couple sont heureux, car suivant les principes bibliques. Ces derniers aidant, selon la STG, à améliorer la vie de couple. Le point de la soumission des femmes est amené par les rédacteurs des revues comme étant un élément qui permet d'améliorer la vie matrimoniale. Toutefois, la soumission doit se faire dans le respect de la femme par son conjoint. La vie familiale est aussi valorisée par le mouvement. Toutefois, ce dernier ne semble pas promouvoir les familles nombreuses pour ses membres.

Bien que peu représentée dans les revues, la figure d'Ève est utilisée par les dirigeants jéhovistes comme un contre-exemple. Les femmes ne doivent absolument pas répéter son erreur, soit celle d'avoir désobéi à Jéhovah. La lecture qui est faite des passages bibliques où il est fait référence à Ève est quelque peu patriarcale. Cependant, les femmes de notre étude ne se représentent pas toutes de la même manière la figure d'Ève. Cet aspect est peut-être dû au fait que la STG a des discours différents d'une revue à l'autre sur ce personnage.

Encore de nos jours, la femme Témoin de Jéhovah peut s'accomplir dans son rôle de prédicatrice. Ce rôle est d'autant plus important pour le mouvement, car il a été demandé par Jésus envers ses disciples, les *témoins* de Jéhovah. Ainsi, sur ce point, femmes et hommes ont tous leur importance dans ce rôle. Il y a d'ailleurs là, une égalité dans le statut des femmes et des hommes. Il est ressorti de notre enquête que les femmes pratiquant la prédication croient avoir un rôle équivalent à celui de l'homme. Elles ont noté que tous les Témoins de Jéhovah sont des prédicateurs, des ministres. Les études supérieures ne sont pas valorisées par le mouvement et, bien que la STG mentionne que les femmes peuvent travailler, celles-ci sont encouragées à demeurer à la maison. Comme la prédication est la principale activité religieuse, nous pouvons mentionner qu'il est probable que la STG désire que les membres féminins s'activent à cette tâche. D'ailleurs, la STG est fière d'annoncer que la plupart des personnes à faire de la prédication à temps plein sont des femmes.

3. LE STATUT DES FEMMES JÉHOVISTES

Si nous recoupons les informations prises des derniers chapitres, soit les chapitres 4, 5 et 6 nous pouvons donner un aperçu du statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah. Les femmes sont des personnes extrêmement religieuses. Elles s'investissent dans leur rôle de ministre. Elles prêchent de maison en maison la « Bonne Nouvelle » du retour du Royaume de Dieu. Les femmes chez les Témoins de Jéhovah suivent les normes religieuses desquelles découle la non-responsabilité de certaines fonctions dédiées aux coreligionnaires masculins, notamment en ce qui concerne l'enseignement. Tous les aspects de la vie d'une femme Témoin de Jéhovah tournent autour des principes bibliques. En effet, que ce soit la femme en tant qu'épouse, mère de famille ou encore en tant que sœurs dans la congrégation, la Témoin de Jéhovah puise dans sa foi jéhoviste afin de faire transparaître celle-ci dans les différentes fonctions qu'elle occupe.

Notons que les femmes de notre étude sont peu scolarisées. Cela est peut-être dû au fait que la STG ne valorise pas les études supérieures, mais le faible taux de scolarisation des femmes au Québec au niveau universitaire pourrait aussi expliquer ce phénomène. Dès lors, les femmes de notre enquête ont des emplois qui ne demandent que très peu de scolarisation. Toutefois, mentionnons que contrairement à notre analyse des revues, elles n'ont pas nécessairement des métiers dits féminins. Mentionnons que de nos jours, les hommes vont davantage pratiquer des fonctions séculières qui étaient traditionnellement réservées aux femmes. Ce qui a pour effet positif de ne plus cataloguer les métiers par genre. Auparavant, les femmes restaient à la maison pour s'occuper des enfants. De nos jours, les femmes jéhovistes de notre enquête semblent privilégier un emploi à temps partiel pour leur permettre de faire plus de prédication. Ainsi, le travail salarié n'est pas sur leur liste de priorité. Il paraît plutôt que leur principal objectif en tant que femmes jéhovistes est de plaire à Jéhovah et de suivre les principes que ce dernier aurait fait dicter dans les livres de la Bible afin de connaître un jour le paradis sur la terre et de vivre éternellement. D'ailleurs, le travail ne doit pas entraver la vie spirituelle des membres. C'est peut-être pour cette raison que la plupart des répondantes ont un emploi à temps partiel. Il paraît y avoir un changement en ce qui concerne le travail pour les femmes. En effet, lors de l'étude de Noël, même si le travail n'est pas interdit, la plupart des femmes de son étude sont des femmes au foyer.

Les femmes jéhovistes savent qu'elles ne doivent pas reproduire les erreurs de certains personnages bibliques, notamment Ève et Adam. Elles doivent se rapprocher du style de vie que menait Jésus. En tant qu'épouses, elles acceptent de ne pas prendre les décisions définitives dans leur couple, mais elles ne sont pas non plus restreintes dans leur vie. Elles travaillent, elles sortent au restaurant, elles voient des ami(e)s, leur famille, prennent du temps pour elles et semblent vivre une vie de couple épanouie. Elles s'occupent peut-être un peu plus de l'entretien de leur maison, mais leur conjoint est prêt à les aider, prenant l'initiative parfois d'assister leur conjointe dans ses tâches.

Nous ne pouvons affirmer que le rôle de mère soit la priorité chez la femme jéhoviste. Le célibat est une étape pour la femme Témoin de Jéhovah où elle peut apprendre à mieux se connaître. Si la femme veut être avec un conjoint, elle doit impérativement se marier, le concubinage est formellement interdit. Les femmes aiment participer aux réunions à la Salle du Royaume. Elles investissent plusieurs heures par semaine pour préparer celles-ci. Elles s'occupent de l'entretien de la salle volontairement et bénévolement. La bienveillance et l'entraide font partie de ses qualités. Pour les femmes qui se sont converties au mouvement religieux, celles-ci sont heureuses et elles vivent dorénavant dans l'espoir d'un jour meilleur. Elles se savent aimées par Jéhovah et soutenues par ce dernier, ce qui semble être une source de réconfort dans la vie de tous les jours. Nous remarquons que les femmes n'ont pas les mêmes droits, fonctions, rôles que les hommes. Cela ne semble pas être une source de frustration pour elles. Toutefois, elles ont les mêmes obligations que les hommes. En effet, elles doivent respecter les principes bibliques et doivent avoir un minimum d'investissement dans la pratique religieuse, notamment en ce qui concerne la prédication. Les répondantes ne voient pas de discrimination à leur égard. Mais, rappelons que les livres qui forment la Bible ont été écrits dans des sociétés patriarcales. Toutefois, nous sentons un désir de la part de l'apôtre Paul de mettre tous les humains sur un même pied d'égalité devant Dieu.

Avec cet aperçu de l'ensemble des chapitres, nous constatons une certaine évolution dans le statut des femmes, mais celle-ci est très minime. Les femmes sont beaucoup plus respectées par leurs coreligionnaires masculins. Elles mènent une vie très près de leurs valeurs religieuses, mais ne s'empêchent pas de suivre la mode, de recevoir des ami(e)s, de travailler ou encore de s'amuser.

Ce qui ressort comme non négociable par la STG est le fait que les femmes sont interdites à des postes de hiérarchie ou de pouvoir au sein de l'organisation. Toutefois, aucune femme n'a mentionné être déçue par ce principe ou même vouloir avoir les responsabilités des hommes. Dans l'enquête de terrain de Noël, une femme avait déclaré croire être en mesure de faire les mêmes fonctions que les hommes. Cet aspect n'est pas du tout ressorti dans les réponses de notre questionnaire.

Selon notre enquête de terrain, les femmes mariées semblent heureuses en ménage. Tout comme il est écrit dans les revues, les répondantes croient que la bonne entente dans le couple est grandement due à leur acceptation des principes bibliques, notamment le concept de soumission et leur application dans la vie quotidienne. Nous avons remarqué que quelques-unes de nos répondantes mariées n'ont pas d'enfants et que celles qui ont des enfants en ont un ou deux. La famille ne ressortait pas comme un élément important dans la vie des répondantes. La vie à deux, soit entre époux, semble être très satisfaisante pour plusieurs d'entre elles.

La ressemblance avec ce que nous avons lu dans les revues est frappante. En effet, les propos des Témoins de Jéhovah, les images et les illustrations semblent très bien assimilées par les femmes de notre enquête ce qui démontre que les RS ont une influence sur celles-ci. Notre intérêt par notre étude de terrain était justement de voir s'il y avait des ressemblances ou des différences parmi les données recueillies dans les revues et le discours des femmes de la congrégation francophone visitée. Par exemple, le discours de la STG sur la bienveillance, l'entraide et l'esprit communautaire entre les membres plane un peu partout dans les revues. Les répondantes soulignent à de nombreuses reprises des termes comme *famille unie*, *frères* et *sœurs*. Elles mentionnent que les membres s'entraident entre eux, s'aiment et partagent de bons moments.

Soulignons également l'aspect de la tenue vestimentaire. Il n'y a probablement pas plus grande corrélation entre ce qui est dit, montré et illustré dans les revues et le discours des répondantes. Des dizaines d'images où la femme porte une robe ou une jupe à la Salle du Royaume ou en prédication doivent avoir une quelconque influence sur la manière dont les femmes de la congrégation visitée s'habillent. Les répondantes citent presque toutes le même passage biblique, lequel explique pourquoi elles s'habillent modestement. Ce même passage avait été décelé lors de

notre analyse des revues. Dans notre analyse des questionnaires, nous nous sommes aperçues que les femmes citent presque automatiquement des versets bibliques en appui à leur réponse. Cela démontre qu'elles connaissent bien certains passages bibliques et assimilent exceptionnellement bien le discours qu'elles reçoivent de la part des Témoins de Jéhovah, eux-mêmes appuyant systématiquement leur propos par un verset biblique. Néanmoins, malgré le respect des femmes sur ce principe, elles aiment la mode et porter de beaux accessoires tout en portant une attention particulière à leur tenue. En effet, elles ne veulent pas être provocantes, mais confortables et modestes.

Cette enquête sur les femmes chez les Témoins de Jéhovah reflète divers éléments pour certains inattendus et pour d'autres des éléments clés sur le statut de ces femmes. Notre objectif premier était de mieux saisir quels sont les rôles, les droits, les devoirs, les obligations et les fonctions chez les femmes de ce mouvement. Pour ce faire, nous avons pris le pari de déceler les représentations sociales des revues *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)* produites par les Témoins de Jéhovah. Nous avons non seulement réussi à broser un portrait des diverses conditions des membres féminins jéhovistes, mais également à donner une voix à celles qui malgré toutes les recherches scientifiques entreprises n'en avaient pas eu depuis plus de trente ans au Québec.

Notre mémoire, bien qu'il soit un pâle reflet de ce que peut être la vie d'une femme en tant que membre Témoins de Jéhovah, est un indicateur important sur les femmes faisant partie de ce groupe religieux. Les résultats de cette recherche mettent en évidence un groupe qui aurait à être étudié davantage dans notre société actuelle. Cependant, comme nous l'avons fait remarquer, le groupe semble figé dans le temps. Le statut des femmes actuellement ressemble de très près à celui d'il y a vingt et même trente ans. Toutefois, en il y aurait d'autres approches à prendre pour les chercheurs pour analyser ce groupe et ses membres. Nous pourrions nous demander, en effet, quel est l'univers psychologique de ces femmes ? ; quels sont les revers de faire partie d'un groupe à forte tendance théocratique et traditionnel ? ; quels sont les choix vers la conversion à ce type de mouvement ? ; comment ces femmes vivent-elles leur foi dans un monde séculier ? ; existe-t-il une différence dans la compréhension des discours, des images, des textes sacrés utilisés par la STG chez une femme convertie au mouvement ou celle qui est née dans le groupe ?

etc. Tant de questions posées, mais peu de réponses obtenues pour le moment. Nous voulions nous-mêmes répondre à des questions, mais une fois de plus, il s'agit de réponses fragmentaires, partielles qui ne représentent pas nécessairement la condition de chaque femme dans une congrégation québécoise. Le rôle du chercheur est parfois ingrat. Il ne peut que se contenter (et en être fier pourtant) d'être celui qui aura pris une photo de la pointe de l'iceberg. Notre mémoire se veut un reflet du statut des femmes jéhovistes à une époque donnée, à un lieu précis et une ouverture pour d'éventuelles recherches sur les femmes faisant partie de ce mouvement.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- BARBOUR, Nelson, et TAZE RUSSELL, Charles. *Les trois mondes ou le plan de rédemption*, Charles Taze Russell, (ed.), (s, l.), 1877, 196 p.
- Les Témoins de Jéhovah. Prédicateurs du Royaume de Dieu*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 1993, 750 p.
- RUSSELL, Charles Taze. *Le divin plan des âges*, Brooklyn, New York, International Bible Students Association, 1916, 372 p.
- RUTHERFORD, Joseph F. *The Finished Mystery*, New York, International Bible Students Association, 1918, 634 p.
- WATCHTOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY. *Annuaire 2015*, New York, Watchtower Bible and Tract Society of Pennsylvania, 2015, 190 p.
- *Qui fait la volonté de Jéhovah ?* Brooklyn, New York, Watchtower Bible and Tract Society of New York, 2015, 32 p.
- *Qu'enseigne réellement la Bible ?* Brooklyn: Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 2005, 224 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 24, décembre 2015, 32 p.
- «Vous pouvez comprendre la Bible», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 23, décembre 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 22, novembre 2015, 32 p.
- «La religion sur le déclin?», *Réveillez-vous*, vol. 96, n° 11, novembre 2015, 14 p.
- «La guerre, qu'en pense Dieu ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 21, novembre 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 20, octobre 2015, 32 p.
- «Priez est-ce utile ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 19, octobre 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 18, septembre 2015, 32 p.
- «Qui sont les Témoins de Jéhovah ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 17, septembre 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 14, juillet 2015, 32 p.
- «Comment faire face à l'inquiétude ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 13, juillet 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 12, juin 2015, 32 p.
- «La science a-t-elle remplacé la Bible ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 11, juin 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 10, mai 2015, 32 p.
- «Faut-il craindre l'avenir ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 9, mai 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 8, avril 2015, 32 p.
- «Que diriez-vous d'un cours biblique ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 7, avril 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 6, mars 2015, 32 p.
- «Jésus, que fait-il pour vous ?», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 5, mars 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 4, février 2015, 32 p.

- «Comment prendre plaisir à travailler», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 3, février 2015, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 136, n° 2, janvier 2015, 32 p.
- «Un gouvernement sans corruption», *La Tour de Garde*, vol. 136, n° 1, janvier 2015, 16 p.
- «Vous pouvez être proche de Dieu», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 23, décembre 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 22, novembre 2014, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 20, octobre 2014, 32 p.
- «Le royaume de Dieu, que peut-il vous apporter ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 19, octobre 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 18, septembre 2014, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 16, août 2014, 32 p.
- «Est-ce que je compte pour Dieu ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 15, août 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 14, juillet 2014, 32 p.
- «Pourquoi des innocents ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 13, juillet 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 12, juin 2014, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, no 10, mai 2014, 32 p.
- «Qui peut prévoir l'avenir ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 9, mai 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, no 8, avril 2014, 32 p.
- «Devriez-vous prier ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 7, avril 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 6, mars 2014, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 4, février 2014, 32 p.
- «La guerre qui a changé le monde», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 3, février 2014, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 135, n° 2, janvier 2014, 32 p.
- «La mort: La fin de tout ?», *La Tour de Garde*, vol. 135, n° 1, janvier 2014, 16 p.
- *Annuaire 2014*, New York, Watchtower Bible and Tract Society of Pennsylvania, 2014, 196 p.
- *Le Royaume de Dieu en action !*, New York, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 2014, 63 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 24, décembre 2013, 32 p.
- «Avons-nous besoin de Dieu ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 23, décembre 2013, 16 p.
- «Des mensonges qui empêchent d'aimer Dieu», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 21, novembre 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 20, octobre 2013, 32 p.
- «De quoi parle la Bible ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 19, octobre 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 18, septembre 2013, 32 p.
- «Pourquoi tant de souffrances ? Quand finiront-elles?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 17, septembre 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 16, août 2013, 32 p.
- «La pornographie. Inoffensive ou dangereuse ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 15, août 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 14, juillet 2013, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 12, juin 2013, 32 p.
- «À quand un monde sans préjugés ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 11, juin 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 10, mai 2013, 32 p.
- «Dieu est-il cruel ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 9, mai 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 8, avril 2013, 32 p.

- «Comment donner du sens à sa vie ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 7, avril 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 6, mars 2013, 32 p.
- «La résurrection de Jésus. En quoi êtes-vous concerné ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 5, mars 2013, 16 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 134, n° 2, janvier 2013, 32 p.
- «Faut-il craindre la fin du monde ?», *La Tour de Garde*, vol. 134, n° 1, janvier 2013, 16 p.
- *De bonnes nouvelles de la part de Dieu*, Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, 2012, 32 p.
- *La Tour de Garde (édition d'étude)*, vol. 133, n° 4, février 2012, 32 p.
- «Dieu est-il sensible au sort des femmes ?», *La Tour de Garde*, vol. 133, n° 17, septembre 2012, 32 p.
- *The Watchtower Magazine*, août 1995, 16 p.
- *Les Saintes Écritures. Traduction du monde nouveau*. Brooklyn, Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc., 1995, 1460 p.
- *The Watchtower Magazine*, mai 1988, 16 p.
- *Insight on the Scriptures*, Pennsylvania, Watchtower Bible and Tract Society, vol. 2. 1988, 1284 p.
- *The Watchtower Magazine*, septembre 1986, 16 p.
- *The Awake*, 22 février 1985, 16 p.
- *Reasoning from the Scriptures*. Pennsylvania, Watchtower Bible and Tract Society, 1985.
- «Les femmes, des êtres humains de second ordre ?» *Réveillez-vous*, août 1982, 16 p.
- *The Watchtower Magazine*, mai 1982, 16 p.
- «Comment survivre à la première année de mariage ?» *Réveillez-vous*, 1982: 16.
- *Comment s'assurer une vie de famille heureuse*. Watchtower Bible and Tract Society of New York, inc., 1979, 190 p.
- *Making your Family Life Happy*, Pennsylvania, Watchtower Bible and Tract Society, 1978, 189 p.
- *Votre jeunesse, comment en tirer le meilleur parti*, New York, International Bible Students Association, 1977, 191 p.
- *The Watchtower Magazine*, août 1955, 16 p.
- *Le temps est proche*. Brooklyn, New York : International Bible Students Association, 1916.

LES TÉMOINS DE JÉHOVAH SUR LE WEB

- WATCHTOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY. *Les jeunes s'interrogent. Que révèle ma façon de m'habiller ?*, [https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/que-revele-ma-fa%C3%A7on-de-m-habiller/#?insight\[search_id\]=e523cc85-e3e8-4c97-aa17-975aec2cb432&insight\[search_result_index\]=1](https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/que-revele-ma-fa%C3%A7on-de-m-habiller/#?insight[search_id]=e523cc85-e3e8-4c97-aa17-975aec2cb432&insight[search_result_index]=1), (page consultée le 8 janvier 2016).
- «Les Témoins de Jéhovah. Qui sommes-nous ?» *JW.org.*, <http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/porte-a-porte/>, (page consultée le 30 octobre 2015).
- *Pourquoi les Témoins de Jéhovah ne fêtent-ils pas les anniversaires de naissance ?*, [http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/anniversaires-de-naissance/#?insight\[search_id\]=74c039b0-d39e-4d5d-a78f-0798ffa32c2a&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/anniversaires-de-naissance/#?insight[search_id]=74c039b0-d39e-4d5d-a78f-0798ffa32c2a&insight[search_result_index]=0), (page consultée le 3 décembre 2015).
- *Quelles sont les croyances des Témoins de Jéhovah ?*, <http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/croyances-temoins-de-jehovah>, (page consultée le 1^{er} décembre 2015).

- *Qui sommes-nous? Êtes-vous chrétiens ?*, <http://www.jw.org/fr/temoins-de-jehovah/faq/les-temoins-de-jehovah-sont-ils-chretiens/> (page consultée le 14 février 2014).
- *La Bible et vous. Adolescents*, [http://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/arreter-l-ecole/#?insight\[search_id\]=f8e78198-cd8f-4643-8406-c2f6b4b66140&insight\[search_result_index\]=7](http://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/familles/adolescents/jeunes-s-interrogent/arreter-l-ecole/#?insight[search_id]=f8e78198-cd8f-4643-8406-c2f6b4b66140&insight[search_result_index]=7), (page consultée le 2 novembre 2015).
- *Qu'est-ce que le culte familial ?*, [http://www.jw.org/fr/publications/livres/volonte-jehovah/temoins-de-jehovah-culte-familial/#?insight\[search_id\]=171ad4ef-b9e7-48f2-966e-b0544e4c8aed&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/publications/livres/volonte-jehovah/temoins-de-jehovah-culte-familial/#?insight[search_id]=171ad4ef-b9e7-48f2-966e-b0544e4c8aed&insight[search_result_index]=0), (page consultée le 20 octobre 2015).
- *Qu'est-ce qu'une Salle du Royaume?*, [http://www.jw.org/fr/publications/revues/wp20100501/salle-du-royaume/#?insight\[search_id\]=2126b743-4ad4-4fa2-9298-c4eb817b8045&insight\[search_result_index\]=0](http://www.jw.org/fr/publications/revues/wp20100501/salle-du-royaume/#?insight[search_id]=2126b743-4ad4-4fa2-9298-c4eb817b8045&insight[search_result_index]=0) (page consulté le 20 octobre 2015).

OUVRAGES SUR LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

- BARBEY, Philippe. *Les Témoins de Jéhovah. Une analyse sociologique; Max Weber et les charismes spécifiques - La mondialisation d'un christianisme de conversion: un charisme d'évangélisation ?* Villeneuve d'Ascq, Atelier National de Reproduction des Thèses - ANRT, 2008, 316 p.
- «Pour en finir avec les camps. De la mise à l'index aux camps de concentration : Le cas des Témoins de Jéhovah», dans *Pour en finir avec les camps*, CHATELAIN, Serge, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 61-73.
 - *Les Témoins de Jéhovah. Pour un christianisme original*, Paris, L'Harmattan, 2003, 271 p.
- BERKOWITZ, Richard L., LAPINSKI, Robert, H., SAPHIER, Carl J., et SINGLA, Angela K. «Are Women who are Jehovah's Witnesses at Risk of Maternal Death ?», *American Journal of Obstetrics and Gynecology*, vol. 184, n° 4, 2001, p. 893-895.
- BLANDRE, Bernard. *Les Témoins de Jéhovah. Un siècle d'histoire*, Paris, Éditions Desclée de Brouwer, 1987, 144 p.
- «Le Jour de Jéhovah. La crise économique de 1873 et la relance du millénarisme par Russell», *Revue de l'histoire des religions*, vol. 197, n° 2, 1980, p. 191-200.
 - «Russell, Barbours et le retour de Jésus en 1874», *Revue de l'histoire des religions*, vol. 195, n° 1, 1979, p. 55-67.
 - «Russell et les Étudiants de la Bible», *Revue de l'histoire des religions*, vol. 187, n° 2, 1975, p. 181-199.
- CANONICI, Guy. *Les Témoins de Jéhovah face à Hitler*, Paris, Albin Michel, 1998, 469 p.
- CHAGNON, Jean-Luc et FOURNIER, Véronique. «Fallait-il transfuser contre son gré Madame G., témoin de Jéhovah ?», *Médecine & Droit*, vol. 62, n° 63, 2003, p. 133-136.
- CORNWALL, Marie et B. HEATON, Tim. «Religious Group Variation in the Socioeconomic Status and Family Behavior of Women», *Journal for the Scientific Study of Religion*, vol. 28, n° 3, 1989, p. 283-299.
- CÔTÉ, Pauline. *Les transactions politiques des croyants charismatiques et les Témoins de Jéhovah dans le Québec des années 1970 et 1980*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 257 p.

- COUCHOURON-GURUNG, Céline. *Les Témoins de Jéhovah en France. Sociologie d'une controverse*, Paris, l'Harmattan, 2011, 275 p.
- DERICQUEBOURG, Régis. «Les Témoins de Jéhovah: vers une sortie de la logique sectaire ?» dans *Sectes et démocratie*, CHAMPION, Françoise et COHEN, Martine (eds.), Paris, Seuil, 1999, p. 105-125.
- . «Naissance d'un prophétisme en société industrielle. Rationalité de marché et économie du charisme. À propos de Charles Taze Russell», *Mélanges de Sciences religieuses*, vol. 36, n° 3, 1979, p. 175-190.
- GRIZZUTI HARRISON, Barbara. *Visions of Glory. A History and a Memory of Jehovah's Witnesses*, Londres, Robert Hale, 1980, 239 p.
- HADOT, Jean. «Apocalypse de Jean», *Universalis Education*, [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/apocalypse-de-jean> (page consultée le 9 novembre 2015).
- HUGHES, Miriam. *From Eve to Jezebel : Jehovah's Witnesses and Christian Fundamentalism. The Construction and Reconstruction of Womens's Gendered Identities within the Faith*, Thèse (Ph. D.), School of Education, University of South Australia, 2006, 297 p.
- INTROVIGNE, Massimo. *Les Témoins de Jéhovah*, Éditions du Cerf/Fides, Montréal/Paris, 1990, 128 p.
- KNOF LEVY, Joelyn. «Jehovah's Witnesses, Pregnancy, and Blood Transfusions : A Paradigm for the Autonomy Rights of All Pregnant Women», *Journal of Law, Medicine & Ethics*, vol. 27, n° 2, 1999, p. 171-189.
- NOËL, Lucie. *Pouvoir, régulation et condition féminine au sein d'une collectivité sacrée contemporaine: le cas des Témoins de Jéhovah au Québec*, Mémoire (M. A.), Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, 1985, 174 p.
- MASSIAH, N., ABDELMAGIED, A., SAMUELS, D., EVANS, F., OKOLO, S. et YOONG, W. «An Audit of Gynaecological Procedures in Jehovah's Witnesses in an Inner City Hospital», *Journal of Obstetrics and Gynaecology*, vol. 26, n° 2, février 2006, p. 149-151.
- ODDON, Pierre. « Les Témoins de Jéhovah. Les dessous de l'histoire », *Info-Sectes*, [en ligne], <https://www.info-sectes.org/tj/tjldh/index.htm>, (page consultée le 30 novembre 2016).
- PENTON, James. *Apocalypse delayed: the story of Jehovah's Witnesses*. Toronto: University of Toronto Press, 1997.
- . *Jehovah's Witnesses in Canada*, Maclean-Hunter Press, 1976, 388 p.
- ROY, René. *Les Témoins de Jéhovah. Entrée facile, sortie difficile*, Ottawa, Novalis, 1996, p. 48.
- . *La doctrine des Témoins de Jéhovah et ses fondements*, Mémoire (M. A.), Université Laval, département de théologie, 1987, 120 p.
- SARRA-BOURNET, Michel. *L'affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1986, 196 p.
- STENSLAND, Michael D. et WEISHAUP, Kaynor J., « Wifely Subjection : Mental Health Issues in Jehovah's Witness Women », *Cultic Studies Journal*, vol. 14, n° 1, p. 106-144.

OUVRAGES THÉORIQUES

- CHILAND, Colette. «Qu'est-ce que le genre ?», *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 64, 2016, p. 1-6.
- DURKHEIM, Émile. «Représentations individuelles et représentations collectives», *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, mai 1898.

- ELSHTAIN, Jean Bethke. *Public Man, Private Woman. Women in Social and Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1993, 390 p.
- JODELET, Denise. «Folie et représentations sociales», dans *Les représentations sociales*, GUIMELLI, Christian et MOLINER, Pascal (dirs.), Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, 104 p.
- . *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, 1989, 454
- LAHLOU, Saadi. *Penser manger. Alimentation et représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 448 p.
- L'ÉCUYER, René. *Méthodologie de l'analyse développementale et de contenu. Méthode GPS et concept de Soi*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 472 p.
- LYNCH, Katherine A. «La famille dans la sphère privée et la sphère publique», *La place des femmes*, 1995, p. 170-176.
- MOSCOVICI, Serge. *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976 (1^{ère} éd. 1961), 650 p.
- MUCCHIELLI, Roger. *L'analyse de contenu des documents et des communications: connaissance du problème*, Paris, Les Éditions ESF, 1979, 223 p.
- RICHARD, Jean. «Hommes et femmes entre le public et le privé d'après Jean Bethke Elshtain», dans *Femme-Homme. Considérations sur l'expérience de la rencontre*, PELLETIER, Martine et SNYDER, Patrick (dirs.), Sherbrooke, Les Éditions G.G.C., 2003, p. 8-19.
- ROUQUETTE, Michel-Louis. *Sur la connaissance des masses. Essai de psychologie politique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, 223 p.
- SECA, Jean-Marie. *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2010, 217 p.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BARBOT, Janine. «Soigner en situation de risque judiciaire. Refus de transfusion et responsabilité», *Revue française de science politique*, vol. 58, n° 6, 2008, p. 985-1014.
- BENOWITZ, June Melby. *Encyclopedia of American Women and Religion*, Library of Congress Cataloging-in-Publication Data, 1998, 480 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Avis – Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2007, 173 p.
- DEROCHER, Lorraine. *Les socialisations marginales: Études du processus d'intégration sociale des enfants issus des groupes religieux sectaires*, Mémoire (M. A.), département de sociologie, Université du Québec à Montréal, 2006, 231 p.
- EVANS, Sara M. *Les Américaines. Histoire des femmes aux États-Unis*, Paris, Belin, 1991, 605 p.
- GAUTHIER, Marc-André. «Regard sur deux décennies d'évolution d'un niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'Enquête sur la population active», *Coup d'France sociodémographique*, n° 30, février 2014, p. 1-7.
- GÉLINAS, Claude et DEROCHER, Lorraine. «Profil de la diversité religieuse en Estrie», *Revue d'études des Cantons-de-l'Est*, n° 39, 2012, p. 55-72.
- INFO-SECTES, <https://www.info-sectes.org/index.htm>, (page consultée le 30 novembre 2016).
- JACOBS, Janet. «Gender and power in new religious movements», *Religion*, vol. 21, 1991, p. 345-356.
- LACORNE, Denis. *De la religion en Amérique*, Paris, Gallimard, 2007, 244 p.

- LAVOIE, Marc-Antoine. « Le coroner enquête sur le décès d'une jeune mère témoin de Jéhovah », *Radio-Canada*, 14, octobre 2016, (page consultée le 30 novembre 2016), <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/808816/mere-témoin-jehovah-deces-coroner-enquete>.
- LEDUC, Louise. *Six Québécois sur dix disent non aux réfugiés*, 20 novembre 2015. <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201511/19/01-4922931-six-quebecois-sur-dix-disent-non-aux-refugies.php> (page consultée le 17 décembre 2015).
- Radio-Canada*. « Les congés parentaux ici et ailleurs », *Radio-Canada*, 16 novembre 2012, <http://ici.radio-canada.ca/sujet/visuel/2012/11/16/001-conges-parentaux-monde.shtml> (page consultée le 1^{er} août 2016).
- MAYER, Jean-François. *Les Fondamentalismes*, Genève/Paris, Georg Éditeurs/Éditions M&H, 2001, 119 p.
- MESLIN, Michel. « Arianisme », *Universalis Education*, <http://www.universalis-edu.com/recherche/sujet/58513/?mode=MIXTE> (page consultée le 9 novembre 2015).
- RIESEBRODT, Martin et CHONG, Kelly. « Fundamentalisms and Patriarchal Gender Politics », *Journal of Women's History*, vol. 10, n^o. 4, 1999, p. 55-77.
- SÉGUY, Jean. « Adventisme » *Universalis Education*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/adventisme/>, (page consultée le 9 novembre 2015).
- SIOUI, Marie-Michèle. « La Cour suprême des États-Unis réaffirme le droit à l'avortement », *Le devoir*, 28 juin 2016, [en ligne], <http://www.ledevoir.com/international/etats-unis/474382/la-cour-supreme-des-etats-unis-reaffirme-le-droit-a-l-avortement>, (page consultée le 1^{er} août 2016).

OUVRAGES EXÉGÉTIQUES ET BIBLES

- CARREZ, Maurice et de SURGY, Paul. *Les Épitres de Paul, I Corinthiens*, Paris/Canada, Édition Bayard/Novalis, 1996, 232 p.
- GOURGUES, Michel. *Les deux lettres à Timothée. La lettre à Tite*, Paris, Éditions du Cerf, 2009, 432 p.
- LAMBIN, Rosine. « Paul et le voile des femmes ». *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 1995, [en ligne], <http://clio.revues.org/488>, (page consultée le 18 juillet 2016).
- MELICK, Richard R. Jr. *Philippians, Colossians, Philemon. The New American Commentary*. Nashville, Broadman Press, vol. 32, 1991, 384 p.
- La Bible de Jérusalem*. Paris, Éditions du Cerf, 1998, 2195 p.
- La Bible en français courant*. Montréal, Société Biblique Canadienne, 1983,
- La Bible œcuménique*. Toronto/Montréal, Alliance Biblique Universelle/Édition le Cerf, 1977, 1737 p.
- La Bible Osty*. Paris, Édition du Seuil, 1973, 2620 p.
- ORR, William F. et WALTHER, James Arthur. *I Corinthians. A New Translation*, New York, Doubleday & Company, Inc., vol. 32, 1976, 391 p.
- VOGELS, Walter. *Nos origines. Genèse 1-11*. Ottawa: Novalis, 1996, 198 p.

ANNEXE I LE QUESTIONNAIRE

TÉMOIGNAGES DE FEMMES MEMBRES DES TÉMOINS DE JÉHOVAH

**Écrire lisiblement svp*

- 1- Depuis combien de temps êtes-vous Témoin de Jéhovah ? S'il s'agit d'une conversion, pourriez-vous décrire dans quelle(s) circonstance(s) cela a eu lieu.

- 2- Âge ? (personne majeure uniquement) _____

- 3- Combien d'heures par semaine en moyenne faites-vous de la prédication ?

- 4- Occupation (travail rémunéré et/ou bénévolat) ? Si vous travaillez, s'agit-il d'un emploi à temps partiel ou temps plein ?

- 5- Avez-vous des enfants, si oui, combien ?

- 6- Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez terminé et quel était le domaine d'étude ?

- 7- Quel est votre statut civil ? Célibataire Mariée Veuve divorcée

- 8- Si vous êtes mariée, votre mari est-il aussi Témoin de Jéhovah ? Oui Non

9- Pourriez-vous décrire vos relations avec votre mari.

10- Si vous êtes célibataire, pourriez-vous décrire en quelques mots comment vous percevez votre situation au sein de la communauté en tant que tel ?

11- Sur le site internet des Témoins de Jéhovah, il est mentionné que tous les membres sont ministres. Pourriez-vous décrire en quoi consiste votre rôle en tant que tel ?

12- Au sein de la congrégation, à la Salle du Royaume ou encore au sein du mouvement des Témoins de Jéhovah quels sont vos rôles (autres que celui de ministre) et fonctions ? Pourriez-vous décrire en quelques lignes ceux-ci.

13- Y a-t-il une différence entre le ministère des hommes et des femmes?

Oui Non

Expliquez votre réponse s'il-vous-plait.

14- Donnez-vous des cours d'étude biblique à domicile en ce moment ou en avez-vous déjà donnés ? Oui Non

15- Dans la revue *La Tour de Garde* il est mentionné que les femmes doivent se couvrir la tête lorsqu'elles donnent des cours d'étude biblique si elles sont accompagnées d'un homme qui n'est pas baptisé. Selon vous cette pratique est-elle courante chez les femmes Témoins de Jéhovah au Québec ? Avez-vous déjà vécu personnellement cette situation ? Que vous évoque cette pratique ?

16- Pourriez-vous me décrire en quelques phrases comment vous est présentée la figure biblique d'Ève lors de vos réunions. Vous sentez-vous proche de ce personnage biblique ? Que pensez-vous de cette figure biblique ? Expliquez vos réponses s'il-vous-plait.

17- Quels sont vos loisirs et combien d'heures par semaine y consacrez-vous ?

18- En comptant les réunions à la Salle du Royaume et la prédication, combien d'heure par semaine investissez-vous à une pratique spirituelle ou religieuse ? Pouvez-vous décrire en quelques phrases quelles sont les autres pratiques religieuses que vous pratiquez autres que les réunions et la prédication.

19- Pourriez-vous décrire votre style vestimentaire et pourquoi vous avez adopté ce style, lequel n'est peut-être pas pareil que celui de la société en général. Est-il différent lorsque vous faites de la prédication ou lorsque vous allez à la Salle du Royaume ? Porteriez-vous des pantalons pour aller à la Salle du Royaume ? Expliquez vos réponses s'il-vous-plait.

20- Les assemblées sont données par des frères. Aimerez-vous pouvoir faire de même, partager leurs tâches ? Expliquez votre réponse s'il-vous-plait.

21- Vous identifiez-vous à un ou plusieurs personnages bibliques ou tentez-vous de suivre les conseils et vertus d'un ou de plusieurs personnages bibliques ? Oui Non
Si oui, lequel ou lesquels ? Expliquez votre réponse s'il-vous-plait.

22- Pourriez-vous décrire votre rôle au sein de votre maisonnée ou de votre famille et les tâches, responsabilités et fonctions que vous y occupez ?

ANNEXE II

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Vous êtes invitée à participer à un projet de recherche. Le présent document vous renseigne sur les modalités de ce projet de recherche. S'il y a des mots ou des paragraphes que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions en me téléphonant au numéro suivant

Titre du projet

Regard sur le statut des femmes chez les Témoins de Jéhovah au Québec

Personnes responsables du projet

Rachel Genest

Ce projet est réalisé dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de maîtrise en études du religieux contemporain supervisé par le professeur Patrick Snyder professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines au département d'histoire et membre du Centre d'études du religieux contemporain.

Objectifs du projet

Notre objectif principal est de définir le statut des femmes dans les Témoins de Jéhovah. J'utilise le concept de représentations sociales pour faire ressortir les devoirs, les droits, les rôles, les fonctions, les obligations que les femmes ont ou peuvent avoir dans les Témoins de Jéhovah. Pour ce faire, j'ai analysé le contenu écrit et visuel qui se trouve dans les deux revues suivantes : *La Tour de Garde* et *La Tour de Garde (édition d'étude)*. Par le questionnaire que j'ai préparé à la suite de l'analyse des revues, j'ai voulu savoir comment les femmes québécoises Témoins de

Jéhovah perçoivent leur vie en tant que Témoins de Jéhovah. Mon objectif par ce questionnaire est de voir les possibles concordances entre ce qui est dit sur les femmes dans les revues ou les différences qu'il peut y avoir sur le statut des femmes au Québec. Je veux comparer les représentations sociales des femmes dégagées dans les revues *La Tour de Garde* incluant l'édition d'étude avec les réponses au questionnaire. Le questionnaire m'aidera à mieux saisir le statut des femmes dans une congrégation au Québec.

Raison et nature de la participation

Votre participation sera requise pour répondre à un questionnaire. J'ai évalué que la durée requise pour répondre au questionnaire était d'environ 20 à 30 minutes. Les participantes **doivent répondre au questionnaire de manière individuelle**, au meilleur de leurs connaissances. Elles peuvent y répondre à leur domicile et me le retourner à une adresse postale indiquée sur l'enveloppe. Une enveloppe réponse affranchie vous est fournie en même temps que le questionnaire. Le questionnaire a été construit grâce aux diverses lectures que j'ai faites sur les Témoins de Jéhovah. Ce dernier est construit dans le but de connaître l'opinion des femmes sur leur statut en tant que Témoins de Jéhovah et avoir une meilleure connaissance des droits, des devoirs, des obligations, des rôles, des fonctions que les femmes ont dans les Témoins de Jéhovah. **Vous devrez me retourner uniquement le questionnaire.**

Avantages pouvant découler de la participation

Votre participation à ce projet de recherche vous apportera l'avantage d'avoir contribué à l'avancement des connaissances entourant le statut des femmes dans des groupes religieux, notamment celui dont vous faites partie, les Témoins de Jéhovah. Les études sur les femmes dans les Témoins de Jéhovah au Québec sont très rares. Il vous sera possible de prendre connaissance des résultats du mémoire de maîtrise, ce dernier sera rendu public sur le site de la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke <http://www.usherbrooke.ca/biblio/>, d'ici la fin de l'année 2016.

Inconvénients et risques pouvant découler de la participation

Votre participation à ce questionnaire ne devrait pas comporter d'inconvénients significatifs, si ce n'est le fait de donner de votre temps, soit de 20 à 30 minutes.

Droit de retrait sans préjudice de la participation

Il est entendu que votre participation à ce projet de recherche est tout à fait volontaire et que vous restez libre, à tout moment, de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit. Une fois en possession du formulaire, il vous sera toujours possible de ne pas y répondre et de ne pas me le retourner, mais une fois ce dernier envoyé, il n'y aura aucune façon pour moi de pouvoir le détruire car je ne vous demande pas de signer le formulaire. Notez que les réponses seront analysées en garantissant la confidentialité des femmes y ayant répondu.

Confidentialité, partage, surveillance et publications

Durant votre participation à ce projet de recherche, je vais recueillir les données fournies grâce au questionnaire que les participantes vont remplir. Tous les renseignements recueillis au cours du projet de recherche demeureront strictement confidentiels dans les limites prévues par la loi. Afin de préserver l'identité et la confidentialité de ces renseignements, les participantes ne seront jamais identifiées puisqu'il ne sera pas nécessaire pour elles d'inscrire leur nom à aucun endroit que ce soit sur le questionnaire ou sur l'enveloppe de retour.

J'utiliserai les données à des fins de recherche dans le but de répondre aux objectifs scientifiques du projet de recherche décrits dans ce formulaire d'information et de consentement. Les données du projet de recherche seront publiées strictement dans les cas suivants : soit dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, (le mémoire de maîtrise pourrait intéresser une maison d'édition et donc pourrait être publié en ouvrage de référence pour le grand public), dans des revues scientifiques ou partagées avec d'autres personnes lors de discussions scientifiques ou des conférences publiques. Aucune publication ou communication scientifique ne renfermera d'information permettant d'identifier une participante.

Les données recueillies seront conservées, dans un classeur barré à clé dans le bureau de mon directeur de recherche. Les questionnaires numérisés seront dans mon ordinateur ayant un mot de passe. Toutes les données seront détruites après ma diplomation à la maîtrise. Aucun renseignement permettant d'identifier les personnes qui ont participé à l'étude n'apparaîtra dans aucune documentation.

À des fins de surveillance et de contrôle, le dossier de recherche pourrait être consulté par une personne mandatée par le Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines, ou par des organismes gouvernementaux mandatés par la loi. Toutes ces personnes et ces organismes adhèrent à une politique de confidentialité.

Surveillance des aspects éthiques et identification du président du Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines

Le Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines a approuvé ce projet de recherche et en assure le suivi. De plus, il approuvera au préalable toute révision et toute modification apportée au formulaire d'information et de consentement, ainsi qu'au protocole de recherche.

Vous pouvez parler de tout problème éthique concernant les conditions dans lesquelles se déroule votre participation à ce projet avec la responsable du projet ou expliquer vos préoccupations à **M. Olivier Laverdière**, président du Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines, en communiquant par l'intermédiaire de son secrétariat au numéro suivant :

Consentement libre et éclairé

En remplissant et en retournant ce questionnaire à la chercheuse, la participante consent à participer à ce projet de recherche. **Ne signez pas le questionnaire.**

Déclaration de responsabilité des chercheurs de l'étude

Je, _____ chercheuse principal de l'étude, déclare que je suis responsable du déroulement du présent projet de recherche. Je m'engage à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Signature du chercheur principal de l'étude : _____